LA

VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Les lettres qui suivent furent rapidement échangées entre Teissier, Blanche et Suzanne. La crise qu'elles résument dura un jour et demi.

Michel à Blanche (écrite immédiatement après son entretien avec Suzanne).

« Ne venez pas demain, Blanche, notre pauvre secret est découvert, par celle-là même qui devait l'ignorer, par elle seule. Je vous dis cela sans précautions; pardonnez-moi de vous faire mal; mais quelles formules pourraient changer quelque chose à ce qui est? Souvent, j'avais prévu cette heure, souvent je me suis demandé ce qu'il faudrait faire. Aucun des partis auxquels je m'étais arrêté n'est applicable. Et pourtant l'heure est venue...

« Ne vous désespérez pas, je vous en prie, ne perdez pas courage. C'est le moment d'être brave, à cause du danger : il n'y a

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

pas de situation insoluble d'où l'on ne puisse sortir, une fois qu'elle est franchement définie, à force de loyauté. Pour moi, je me sens plus fort, à présent que nous sommes hors de ce mensonge qui nous oppressait. Je crois même que je me réjouirais de lui avoir échappé, tant j'en ai souffert, si je n'entendais pleurer cette douleur que nous avons causée, si je ne voyais tous les périls qui surgissent en ce moment. Il en est un qui surpasse les autres, et j'en écarte la pensée : je ne veux pas vous perdre, Blanche; je vous défendrai comme mon bien.

« Que se passera-t-il? Je ne sais. J'ai eu hier, avec Suzanne, une explication très orageuse. Mais elle ne restera pas dans l'état d'esprit où elle est en ce moment : je la connais assez pour en être sûr.

« Plus je réfléchis, moins je vois ce qu'il nous faut faire. Pourtant, il me semble que vous devriez lui écrire. Oui, écrivez-lui. Dites-lui tout, avec une entière franchise. Elle a l'âme haute, elle comprendra peut-être que nous sommes aussi malheureux qu'elle. En tout cas, elle saura ce qu'il faut qu'elle sache : que notre amour n'est pas un de ces amours de hasard où se jettent des cœurs désœuvrés, qu'il est un de ces sentimens qui remplissent deux vies, et qui ont dans leur force, dans leur durée, dans leur nature, une espèce d'excuse. Elle en souffrira peut-être davantage, mais autrement, d'une douleur plus noble, qui reste au-dessus des blessures de l'amour-propre, qui peut guérir sans laisser de traces mauvaises. Elle sait déjà que nous lui avions sacrifié toute espérance, que vous n'étiez et n'auriez jamais été pour moi qu'une amie,.. une amie adorée. Je le lui ai dit, et elle l'a cru : elle voit bien que je ne veux plus mentir.

« Blanche, ma chère Blanche, il me semble que nous aurions pu nous aimer toute la vie comme nous nous aimions avant-hier, toute la vie, jusqu'à ce que nous mourions sans avoir jamais été l'un à l'autre, mais sans avoir cessé un instant d'être ensemble, unis malgré les gens et les choses, unis à travers tout ce qui nous sépare. Maintenant, ce rêve où tenait tout le bonheur que nous pouvions attendre de l'avenir, ce rêve n'est plus possible. Et j'ai peur.

« Je n'ose pas, je ne veux pas penser qu'il nous faudra peut-être renoncer à nous voir. C'est le sacrifice qu'elle demande : moi, je ne puis le faire, il dépasse mes forces. Je ne conçois plus la vie sans vous; vous êtes moi-même.

« Je lui écrirai demain matin, moi aussi; car en ce moment, j'en serais incapable. Tout dépend de cette lettre. Mon Dieu! où trouver les mots qu'il faut? Comment guérir cette âme blessée,

quand la vérité ne peut que la blesser davantage, puisque c'est que je ne puis plus l'aimer parce que je vous appartiens tout entier? Mentir encore? non, non, je ne saurais plus, elle ne me croirait pas. Alors que dire?

« Adieu, luttons ensemble : il s'agit de notre amour.

« MICHEL. »

Michel à Suzanne.

« Je ne sais, Suzanne, ce que tu penses de moi en ce moment. Mais après la scène d'hier comme avant et comme toujours, je persiste à te regarder comme ma meilleure amie. C'est à l'amie que je veux m'adresser.

« Que tu sois froissée jusqu'à l'âme, certes, je ne m'en étonne pas. Pourtant, il me semble que quand je me serai loyalement et complètement confessé à toi, quand tu sauras tout, ta blessure sera moins cruelle, ton ressentiment moins vif.

« Tu me diras peut-être que ce qui s'est passé, ce que tu as vu, t'autorise à douter de ma loyauté. Eh bien, non! Je t'ai menti, c'est vrai, j'ai dissimulé, et cependant je ne suis ni un hypocrite, ni un menteur. Tu me connais assez pour savoir ce que ce rôle m'a coûté. Si je me suis tu, si je ne t'ai pas tout dit, moi-même à toi-même, comme j'ai été cent fois tenté de le faire, comme je regrette de ne pas l'avoir fait, à présent que le malheur est là, ce n'est, crois-le bien, ni par perversité, ni par égoïsme et pour vivre ma double vie dans une tranquillité relative : c'est pour toi, pour toi seule. Oui! ma chère amie, j'ai voulu t'éviter la souffrance : ayant été faible, et n'ayant su résister à l'attrait d'un sentiment plusieurs fois coupable, quoiqu'il ne l'ait pas été autant que tu le crois peut-être, j'ai pensé que la seule chose qui pouvait m'excuser un peu, c'était de le tenir secret. Oui, l'hypocrisie m'est apparue comme une sorte de vertu, et il m'a fallu bien plus d'efforts pour me cacher de toi, qu'il ne m'en aurait fallu pour te tout dire. Tu le vois, parce que je t'ai menti jusqu'à présent, tu aurais tort de croire que je vais te mentir encore. L'heure du mensonge est passée. Et le croiras-tu? malgré l'angoisse où je suis, malgré la peine et le remords qui sont en moi, je me sens soulagé d'un grand poids. Va, le masque est bien tombé, maintenant! Au point où nous en sommes, si quelque chose peut nous sauver encore, c'est la vérité. Aussi, quoi qu'il doive sortir de nos explications, il faut qu'elles soient entièrement franches : je n'y veux mettre ni ruse ni calcul.

« J'ai à peine besoin de te dire que Blanche n'est pas ma maîtresse,

et qu'en aucun cas elle ne l'aurait été : quelque blessée que tu sois, tu ne peux nous méconnaître au point de croire que nous n'avons pas su nous défendre de nous-mêmes. Mais je l'aime ardemment, il faut bien que je te le dise, et je suis ardemment aimé d'elle. Il y a entre nous toute l'union qui peut exister entre deux êtres que séparent les lois du monde et celles de Dieu, une union de cœurs, d'autant plus intime qu'elle est traversée par plus d'obstacles. Il n'y a pas d'autres liens. Les seuls actes que nous ayons à nous reprocher, ce sont quelques baisers. Certes, il aurait mieux valu tenir notre amour plus haut, et nous le savions bien. Mais nous ne sommes des saints ni l'un ni l'autre, et si nous n'avons pas été aussi forts que nous aurions dû l'être, du moins avons-nous su réprimer nos faiblesses.

« Je ne veux pas te raconter comment je l'ai aimée. Cela serait inutile, et je ne saurais : quand je me suis aperçu de mon mal, il était déjà trop tard pour que je pusse le guérir. Mais jamais le sentiment que j'ai eu pour elle n'a diminué en rien l'affection que j'avais pour toi. Hélas! j'ai bien peur de te blesser encore en te parlant ainsi! L'affection : pourquoi pas l'amour? Je ne sais pas, ma chère amie. Je ne sais pas pourquoi, après t'avoir aimée comme tu sais, j'ai laissé l'amour se transformer peu à peu en une affection solide et tranquille, qui me paraissait valoir mieux. Il me semble, en y réfléchissant, que c'est là le résultat normal du mariage, et que l'amour heureux ne saurait conserver le caractère exalté que lui donnent les obstacles. La plupart des hommes et des femmes acceptent cette transformation naturelle, et s'y résignent. Je croyais l'avoir acceptée : je me trompais. Le malheur, c'est que je ne me suis aperçu que trop tard de mon erreur. D'ailleurs, à quoi bon raisonner ainsi? Le mal est là, ne nous attardons pas à en chercher la cause. Ce qu'il faut avant tout, c'est lui trouver un remède.

« Si tu savais par quelles tortures nous avons passé, si tu savais comme notre amour a été fécond en douleurs, vraiment, je crois que tu pardonnerais. Va, ce ne sont pas des joies dont tu peux être jalouse!..

« Tu sais que je ne suis pas un homme de plaisir, tu sais que j'ai une conscience qui m'accompagne à travers toutes les choses de la vie. Quand j'ai découvert en moi-même ce sentiment qui avait grandi sans que je le visse, sous le voile d'une amitié presque paternelle, quand j'ai compris que mes efforts étaient impuissans à l'extirper, j'en ai immédiatement senti toute la faute, j'ai connu le désespoir du malheureux auquel on révèle un mal incurable. D'abord, je l'ai repoussé au fond de moi, de toutes mes forces,

résolu à le cacher comme une plaie, même à mes propres yeux. Je crois qu'à ce moment-là, j'ai côtoyé la folie, tant j'ai été ballotté entre des sentimens extrêmes, tant j'ai laissé éclore en moi d'impossibles espérances qui finissaient toujours par s'éteindre dans de véritables agonies. Pour que ma confession soit complète, pour que tu n'en puisses pas suspecter l'entière franchise, il faut que je te découvre ces folles idées que je ne pouvais empêcher de naître en moi. Oui, j'ai eu des heures d'exaltation, où je songeais à m'enfuir avec elle, si elle m'aimait ; et je trouvais un plaisir criminel et délicieux à me représenter les détails d'un tel roman. J'ai pensé au divorce, aussi, je te l'avoue, et il me fallait l'effort de toute ma raison pour en comprendre l'horreur. Pendant des mois, le jour, la nuit, à travers les occupations, le travail, en parlant, en écrivant, en jouant avec les enfans, à côté de toi, je n'ai pas eu d'autre pensée. Je ne m'appartenais plus. C'était la tyrannie d'une force étrangère et victorieuse entrée en moi. De temps en temps, des craintes subites m'exaspéraient. Ainsi, tu te rappelles que, l'année dernière, il fut question d'un mariage pour Blanche. Eh bien ! j'en ai vécu d'avance l'agonie : je me suis figuré la cérémonie à laquelle je n'aurais pas même pu me dispenser d'assister, je l'ai vue dans sa toilette de fiancée ; j'ai vu sa main se mettre dans une autre main. Pourtant, tu t'en souviens, je n'ai rien fait pour empêcher ce projet d'aboutir. Ah ! si j'étais coupable, j'étais malheureux aussi. Et la même pensée, qui était ma faute, se chargeait de m'en punir cruellement !..

« Dans une heure de délire, mon secret m'est échappé. A ce moment-là, je crois que Blanche ne m'aimait pas encore : comment donc aurait-elle songé à m'aimer? Mais elle a deviné à quel point j'étais sincère et malheureux, elle a eu pitié de moi : c'est toujours la pitié qui perd les femmes. Au lieu de me repousser, elle a voulu, dans sa candeur, panser cette blessure qu'elle avait faite sans le vouloir. Seulement, le mal est contagieux ; elle est devenue victime à son tour, elle est entrée dans le cercle de feu où je me débattais...

« Je suis honteux de ma faiblesse et je me fais horreur quand je pense combien elle a été noble et généreuse. Elle m'a sacrifié son avenir, tranquillement, cet avenir qui, pour une femme, est tout le charme et le but de la vie ; car, dès l'abord, elle a compris, mieux que moi, ce que devait être le seul lien possible entre nous. A deux ou trois reprises, j'ai eu la lâcheté de lui parler à demi-mots, de mes plans les plus insensés : elle m'a fait taire. Nous sentions bien tous les deux qu'ils étaient irréalisables, et moi-même, j'en parlais sans y croire, pour nous bercer un instant

de vaines espérances. Jamais, ni elle ni moi, mais elle moins encore que moi, nous n'aurions consenti à acheter le bonheur en semant autour de nous des souffrances imméritées. Nous ne l'avons jamais oublié: entre nous et notre rêve, il y avait les enfans, il y avait toi. Oui, toi, quoi que tu puisses croire. Ah! comme j'ai senti la force des liens qui nous unissent, comme j'ai compris leur solidité en ces heures mêmes où l'idée de leur rupture possible me hantait. Elle le savait bien, je t'assure; et elle se contentait de la pauvre petite place modeste, effacée, secrète, qu'elle pouvait occuper dans ma vie. Tout ce qu'elle espérait, c'est de pouvoir la conserver longtemps, — toujours, disions-nous quelquefois.

« Maintenant tout est changé. Le faux équilibre sur lequel nous vivions est rompu. Que va-t-il arriver?

« Entre l'affection qui nous unit et l'amour qui nous sépare, Suzanne, comment choisir? Cela dépend de toi, car tu es la plus forte, tu as le droit, tu peux exiger de nous ce que tu voudras. Seras-tu moins généreuse qu'elle? Voudras-tu la chasser de cette petite place dont elle se contente? Voudras-tu m'imposer le sacrifice complet que je n'ai pas eu la force d'accomplir à l'origine? Réfléchis, mon amie. Tu es maîtresse de notre destinée comme de la tienne. Mais, je t'en supplie, n'exige pas trop, n'abuse pas d'un droit que je reconnais. Réfléchis, je t'en prie, et ne me réponds que quand tu seras plus tranquille, par conséquent plus juste. Je ne songeais pas à te menacer, hier, quand je t'ai dit ce « Prends garde » qui t'a tant irritée. Je voulais seulement t'avertir des périls que trop de sévérité et trop d'autorité de ta part nous créeraient à tous.

« Que de choses je voudrais te dire encore! Mais à quoi bon? Ce qui précède doit suffire, tu sais tout ce qu'il faut que tu saches, et il me semble que tu ne peux douter ni de ma sincérité, ni même, malgré tout, de mon affection.

« MICHEL. »

Blanche à Suzanne.

« J'aurais voulu à n'importe quel prix, fût-ce à celui du repos de ma conscience et de ma dignité même, vous épargner la connaissance de notre malheureux secret. Mais, puisque vous l'avez surpris, j'éprouve une sensation d'immense soulagement à jeter mon masque, à me montrer telle que je suis en réalité, coupable et malheureuse sans doute, mais non pas hypocrite, malgré les apparences.

« J'ai fait tout ce que j'ai pu pour que vous ne sachiez rien : car, tant que vous ne saviez rien, vous pouviez rester tranquille et heureuse. Et pour ne pas troubler votre bonheur, ou du moins pour vous laisser votre illusion de bonheur, j'ai menti, j'ai rusé, j'ai dissimulé, comme si la ruse, le mensonge, la dissimulation eussent été mes élémens. Pour vous, il me fallait bien jouer mon rôle, et je l'ai joué le mieux que j'ai pu. Nous ne voulions pas que vous eussiez à souffrir par notre faute, nous avons accepté la nécessité de mentir comme une espèce de devoir; vous qui nous connaissez si bien tous les deux, vous devinez, n'est-ce pas, à travers quelles révoltes intérieures, et vous comprenez que ce mensonge a été, jusqu'à présent, notre plus cruelle expiation.

« Comme je me sens coupable, lorsque je me rappelle tout!..

« Un jour, vous avez recueilli chez vous une enfant, orpheline et presque sans famille, puisque sa mère la délaissait. Vous avez été une mère pour elle, puis, plus tard, quand avec les années les âges se sont rapprochés, une sœur aînée. Votre affection lui a fait trouver un foyer dans cette chère maison hospitalière où elle a tous ses souvenirs. Sans vous, sa jeunesse aurait été abandonnée et triste; grâce à vous, elle a été presque heureuse, entourée, dirigée. Vous lui avez prodigué les marques de confiance, vous lui avez donné votre amitié, vous étiez en droit de compter sur la sienne et sur sa reconnaissance. Et comment vous rend-elle le bien que vous lui avez fait?

« Ah! c'est là une vilaine histoire! On cherche des circonstances atténuantes, on n'en trouve pas: tous les détails, au contraire, aggravent la trahison. Et vous devez vous demander en vain comment cette jeune fille que vous avez presque élevée, que vous croyiez honnête et droite, dont l'affection vous semblait acquise, a pu, pendant près d'une année, jouer de sang-froid l'abominable comédie dont vous êtes la victime.

« Que voulez-vous que je vous dise? Michel a eu trop de pitié de moi lorsqu'il m'a vue si seule au monde. Comment sa généreuse sympathie a-t-elle peu à peu changé de nature? Je ne sais, c'est son secret à lui. Moi, il me semble que je l'ai toujours aimé; seulement, cet amour dormait au fond de moi; un mot a suffi pour l'éveiller, et il était si fort, que je n'ai rien pu contre lui. Est-ce ma faute, si Michel est l'être le plus noble qu'on puisse voir? Et puis, j'avais un tel besoin d'affection! Et c'était si bon d'être aimée!.. Et si fou, car, je le savais, je n'avais rien à attendre de notre amour, que cette honte et que ce désespoir!..

« Je vais partir: vous ne me trouverez donc plus sur votre chemin. Vous m'oublierez. Michel m'oubliera aussi: on finit toujours

par oublier. Peu à peu, mon souvenir pâlira dans votre pensée: il n'aura plus que l'angoisse d'un mauvais rêve lointain; puis, reculant encore, il vous ramènera peut-être, pur de toute rancune, jusqu'à l'époque où nous étions amies. Peut-être alors ne penserez-vous plus si mal de moi.

« Peut-être aussi, — c'est ma consolation de le croire, — y aura-t-il encore du bonheur pour vous, plus tard, quand l'apaisement et le pardon seront entrés dans votre âme. Et voyez, n'est-ce pas vous qui avez la bonne part, puisque vous pouvez pardonner, et puisque vous pouvez espérer? Moi, je vais partir, me retrouver seule, comme autrefois, avec la honte et le remords en plus. Vous, vous gardez votre intérieur, vous êtes mère, votre mari vous reviendra. Mais je vous en supplie, Suzanne, ne l'éloignez pas par trop de sévérité. J'ai peur de vous faire du mal en vous disant cela, et pourtant il faut que je vous le dise, dans notre intérêt à tous: son amour est encore trop près de lui pour qu'il ne faille pas le ménager un peu. Oui, si on le poussait à bout, en lui mal parlant de moi, par exemple, qui sait de quoi il serait capable?..

« J'ai longuement réfléchi à toutes ces choses: la crise que nous traversons devait fatalement se produire, et quand la première angoisse en sera passée, il me semble que nous serons presque heureux, comme après une opération nécessaire. L'opération est douloureuse, mais quel soulagement quand elle est faite!.. Ne plus mentir, quelle délivrance!..

« Ma chère mère adoptive, je vous en supplie, tâchons de ne pas nous haïr! Un malheur est tombé sur nous, c'est vrai, et l'une de nous doit céder la place à l'autre. Eh bien! vous voyez que je m'en vais. Je ne voudrais pas emporter avec moi cette pensée cruelle: avoir détruit votre paix à tous deux, et, pour avoir trop aimé Michel, le laisser dépourvu de toute affection, à son foyer désormais désolé. Dites, Suzanne, ne méritait-il pas mieux que cela? Je vous en prie, pensons à lui plutôt qu'à nous, cherchons à ne pas le faire souffrir davantage.

« Je voudrais pouvoir fondre ensemble mon amour, ma pitié, mes remords avec votre tendresse et votre pardon, et en faire un seul courant d'amour parfait, qui l'envelopperait tout entier, où son âme trouverait la paix et la joie. Je voudrais lui donner le meilleur de nous-mêmes, embellir sa vie de tout ce qu'il y a de plus pur dans un cœur de femme: la tendresse et la compassion. Mais je ne peux rien, je le sais; c'est vous qui seule pouvez remplir cette tâche, Suzanne; et quoique blessé, votre cœur est assez noble pour l'entreprendre.

« Pour cela, il faut d'abord que vous pardonniez, sans arrière-

pensée, sans rancune. Vous pardonnerez, j'en ai la certitude. Après tout, notre pauvre amour n'est coupable que d'exister : il n'y a rien là qu'une femme ne puisse encore oublier. Moi, je disparaîtrai de sa vie, je vous le promets. Et si ce sacrifice pouvait réparer un peu le mal que j'ai fait, s'il pouvait lui apporter et vous rendre un peu de bonheur, je me croirais pardonnée et me trouverais presque heureuse.

« BLANCHE ESTÈVE. »

Blanche à Michel.

« Que faire, que faire? Le moment est venu, et mon angoisse est mille fois pire que je ne l'aurais cru. Ne m'abandonnez pas, Michel, ne m'abandonnez jamais, que deviendrais-je sans vous? Si je pouvais vous voir et vous parler, ne fût-ce qu'une minute, je serais plus calme, je verrais un peu plus clair dans notre situation. Mais je ne puis pas même réfléchir, je me sens seulement écrasée de honte, et il me semble que je ne pourrai jamais me relever. Je n'ai pas honte de vous avoir aimé, non, mais j'ai honte de toute cette hypocrisie à laquelle nous sommes descendus si longtemps. Oui, nos mensonges se dressent contre moi. Ils m'étouffent, ils sont le venin dans la blessure. Comme il eût été plus simple et plus noble de dire la vérité!.. Mais alors, Suzanne aurait souffert, et vous... mon Dieu! nous avons cru faire pour le mieux, et maintenant, je ne sais plus!.. Nos mensonges n'ont servi à rien. Suzanne souffre par notre faute. Elle nous méprise, sans doute, elle ne sait pas combien nous avons lutté contre nous-mêmes, et que nous sommes avant tout malheureux...

« Pourtant, elle est bonne, et quand le premier désespoir sera passé, elle pardonnera, j'en suis sûre, elle nous plaindra peut-être.

« Je vais partir, Michel. J'irai à Lyon, chez mes amis S..., qui m'invitent depuis si longtemps. Et je chercherai un moyen de disparaître plus complètement de votre vie. Seulement, vous comprenez, je ne puis pas brusquer les choses, j'ai des ménagemens à garder. Ma mère ne sait rien, il faut qu'elle continue à tout ignorer.

« Vous, Michel, vous resterez, vous ne chercherez pas à me suivre, ni à m'écrire. Cher, cher ami, vous sentez bien que c'est un sacrifice nécessaire, si vous voulez reconquérir l'estime et l'affection de votre femme. Oh! vous êtes plus heureux que moi, et cela me console un peu. Oui, vous avez vos grands devoirs d'homme d'État, qui vous distrairont, vous empêcheront de penser à autre chose; et vous avez vos enfans. Ces pauvres petites

que j'aimais tant parce qu'elles sont vos filles, je n'aurai plus le bonheur de les voir grandir! Elles aussi m'aimaient. Peut-être qu'elles demanderont pourquoi je ne viens plus... Ah! puissent-elles ne jamais connaître des heures comme celles que nous traversons!..

« Moi, je serai seule, si seule, quand je ne vous aurai plus, que tout mon courage chancelle à cette pensée et que je voudrais vous crier: « Venez, venez me prendre, partons ensemble, allons-nous-en bien loin, dans un pays où nous serions heureux! »

« Vous voyez combien je suis faible. Je n'ai rien d'une héroïne, Michel. Je souffre, j'aurais besoin d'être consolée comme une enfant, voilà tout. Pourtant, vous savez bien que je vous dis ces choses par une dernière douce habitude de ne rien vous cacher, mais qu'au fond, je ne voudrais en aucun cas m'en aller avec vous. Nous aurions trop de remords: ils tueraient notre bonheur... et peut-être aussi notre amour. Et je ne veux pas que notre amour meure, je veux le conserver intact, pur de toute souillure, jusqu'au bout de la séparation. C'est tout ce qu'il y a de bon et de beau dans ma vie, c'est lui seul qui est ma foi, mon au-delà! Je ne crois réellement en Dieu que depuis que vous m'avez aimée, rappelez-vous, parce que je ne pouvais concevoir une fin à notre amour, ni une éternité où vous ne seriez pas. Eh bien! à présent que la douleur est là, il me semble être plus près de Dieu que je voyais si loin. On dit qu'il console ceux qui souffrent : peut-être que, si je regarde à lui, je gagnerai peu à peu des forces, du courage; peut-être qu'il m'aidera à supporter votre absence, l'affreuse solitude où je vais me trouver, le silence auquel nous sommes désormais condamnés. Car je ne vous écrirai plus; vous n'aurez de mes nouvelles qu'officieusement, par ma mère ou par nos amis communs. Il vaut mieux couper court à tous nos pauvres petits bonheurs, car il faut que Suzanne soit tout à fait tranquille et bien sûre qu'il n'y a plus rien entre nous. Plus rien, que l'amour qui durera malgré la distance...

« Mon cher ami, mon cœur est plein de souvenirs : je pense à nos belles heures qui ne reviendront plus... Je voudrais terminer ma lettre, car je vous ai dit tout ce que je voulais, tout ce que je pouvais vous dire. Mais je ne puis pas; je sens que c'est le dernier mot de notre intimité que je vais écrire, que c'est la dernière fois que je laisse parler mon cœur, que la séparation définitive est là, quand j'aurai plié cette feuille.

« Vous rappelez-vous ma première lettre?.. Je vous disais : « Désormais, quoi qu'il arrive, que la vie soit bonne ou mauvaise, qu'importe! j'ai eu ma part de jeunesse et de bonheur, c'est assez

pour ensoleiller les mauvais jours, et, s'ils viennent, je n'aurai pas le droit de me plaindre... »

« Les mauvais jours sont là, Michel, et je ne me plaindrai pas... Mais pourquoi sont-ils venus si vite?..

« Un dernier mot : si vous voulez que je sois tout à fait tranquille, n'ayez jamais de remords, ne vous reprochez rien à mon égard, soyez bien sûr que vos torts ne sont pas envers moi. De quoi vous accuseriez-vous? De m'avoir donné une âme? Vous m'avez fait connaître la seule chose qui vaille la peine de vivre : l'amour. Avant vous, je ne vivais pas. Ne regrettez donc pas de m'avoir rendue si heureuse...

« Et maintenant, adieu! mon cher, cher ami. Je vous dis adieu et je reste à vous quand même... Adieu! que ce mot est triste, mais comme il dit bien, hélas! toutes les douleurs qu'il renferme!..

« BLANCHE. »

Suzanne à Michel.

« Que veux-tu que je te réponde, Michel? Tu es à côté de la vie, en plein roman, tu m'écris des choses folles, des choses impossibles!..

« Je crois tout ce que tu me dis : je te connais assez, en effet, pour savoir combien la dissimulation a dû te coûter. Mais à présent que tu as jeté ton masque, ta franchise même, dis-moi, n'est-elle pas égoïste et cruelle?..

« N'aurais-tu pas mieux fait de mentir encore, si tu tenais tant à me ménager?.. Ne pouvais-tu pas du moins, dans ta confession, arranger la vérité pour qu'elle me fût moins pénible?.. Et l'on croirait qu'au contraire tu as pris à tâche de me dire tout ce qui pouvait me rendre plus amère encore la déception que je te dois. Ainsi, tu m'affirmes que Blanche n'est pas ta maîtresse. Qu'est-ce que cela me fait? J'aimerais mille fois mieux qu'elle le fût, la situation serait plus franche, je saurais mieux ce que je dois penser de vous. Encore si j'étais sûre que c'est par égard pour moi que tu l'as respectée! Mais non : c'est pour toi-même, ou pour elle, pour elle surtout... Si elle n'est pas ta maîtresse, c'est que tu l'aimes trop pour qu'elle le soit, voilà tout!..

« Vous croyez m'attendrir, — car elle m'a écrit dans le même sens que toi, — en me racontant vos prétendus combats contre vous-mêmes, vos angoisses, vos remords, tous les petits maux que vous avez soufferts. Mais c'est vous qui l'avez voulu! Apparemment, vous y trouviez quelque compensation. Et mes douleurs, à moi, est-ce que tu y songes? Crois-tu que je ne souffre pas aussi? Et pourquoi? Quelle est ma faute? Je n'en ai jamais commis d'autre

que de t'avoir trop aimé, Michel. Cependant, tu m'insinues, — délicatement, — que tu ne m'aimes plus d'amour, que tu n'as plus pour moi que de l'affection; l'on dirait que tu trouves que c'est encore beaucoup. De l'affection! Mais si moi, par hasard, je t'aimais encore d'amour? Y as-tu pensé, seulement? As-tu mesuré, s'il en était ainsi, le mal que me feraient tes paroles? As-tu eu pitié de moi, toi qui veux que j'aie pitié de vous, malgré les souffrances que vous m'imposez? Non : tu t'es simplement réjoui de ne plus mentir, tu t'es senti soulagé d'un grand poids, comme tu me l'avoues, et il t'est indifférent, ou à peu près, que ce grand poids ait passé sur mon cœur... Les hommes sont toujours égoïstes et souvent brutaux, même les meilleurs. J'ai toujours pensé que tu étais parmi les meilleurs, et je le pense encore, malgré tout. Et pourtant!..

« Tu m'as parlé franchement. Il faut que je t'en sois reconnaissante, n'est-ce pas? Eh bien! franchise pour franchise, je te dirai aussi tout ce que je pense, et tu ne t'en plaindras pas. Aussi bien, il le faut: car vous l'avez compris, à présent que je sais tout, nous avons mieux à faire qu'à nous attendrir les uns sur les autres, avec une générosité romanesque qui vous conviendrait fort bien, mais dont je suis incapable.

« Écoute-moi donc : je veux bien me contenter de ton affection, puisque tu n'as plus que de l'affection pour moi; mais je ne veux pas que tu aies de l'amour pour une autre, entends-tu? Vraiment, cela serait trop commode! A moi le sentiment tranquille, sans phrases, sans tendresse, sans autre émotion que celle de surveiller ton pot-au-feu, de soigner ton foyer, de recevoir tes amis. A l'autre, tout ce que tu peux avoir conservé de poésie et d'exaltation... Et tu ne t'es pas dit que cette poésie et cette exaltation, j'en ai besoin, moi aussi, comme toi, mais que je ne puis aller la chercher ailleurs, parce que toi seul pourrais me la donner... Et tu me demandes de te regarder tranquillement porter à cette étrangère tout ce que tu me prends, tout ce que je voudrais avoir. Tu oses me parler de ces sentimens qui remplissent toute une vie : si tu étais le mien, toi? Sais-tu? Je t'en veux de ne t'être posé aucune de ces questions, je t'en veux de m'avoir crue trop désintéressée, trop généreuse, trop parfaite, trop indifférente surtout. Tu me dis que vous n'êtes pas des saints. Pourquoi donc veux-tu que je sois une sainte? Je ne vaux pas mieux que vous quand même je n'ai rien à me reprocher envers toi. Je suis une femme comme toutes les femmes, je ne veux pas être abandonnée.

« Tu le vois, il faut que tu choisisses, comme je te l'ai déjà dit et comme je te le répète : elle ou moi. Les deux ensemble, c'est impossible. Moi aussi, j'ai mon égoïsme. En te parlant comme

je te parle, c'est à moi que je pense, à moi seule. Je sais que ce n'est pas vers moi que te porte ton cœur, que la lutte est inégale, que j'y serai probablement vaincue, et qu'alors nos enfans souffriront avec moi et pâtiront de ta faiblesse dans tout leur avenir, parce que les filles portent aux yeux du monde la responsabilité des fautes de leur père presque aussi lourdement que de celles de leur mère. Mais cette considération ne m'arrête pas : c'est toi qui l'auras voulu. Moi, j'aurai fait ce que toute femme ferait à ma place. Je défends ce qui m'appartient, je défends mes droits. Qu'on me les vole, si l'on veut; mais je ne les livrerai pas!

« Je garde malgré tout un peu d'espoir qu'il te restera assez de sagesse pour ne pas me sacrifier, puisqu'il te faudrait du même coup sacrifier tes enfans, et aussi ta position, peut-être. Tu vois, je t'apporte des argumens que je cherche en dehors de moi. Cela m'humilie un peu, mais il faut bien que je trouve tout ce qui peut te faire réfléchir, tout ce qui peut te sauver. Si ce n'est pas pour moi que tu restes avec moi, Michel, je le sentirai bien, va! et j'accepterai cette nouvelle épreuve. Ton *affection* ne serait peut-être pas assez forte pour te retenir, quoique tu t'efforces de me dire le contraire, — pour t'en convaincre, j'en ai bien peur. Eh bien! j'appelle à la rescousse le devoir, dont un homme comme toi connaît le prix, même à travers ses égaremens, et jusqu'aux intérêts de ta position, que tu ne saurais oublier, puisqu'ils sont aussi ceux de tes enfans. Je t'en supplie, pense à ces deux pauvres petites! Me vois-tu les prenant par la main pour les emmener hors de la maison, m'entends-tu leur dire : — « Nous partons... Papa ne nous veut plus?.. » — Hésite encore, si ton cœur te laisse hésiter, mais, du moins, sois aussi franc avec toi-même que tu l'as été avec moi : ne raisonne plus, ne fais plus de sophismes, ne te dépense plus en ces efforts misérables pour mettre ta conscience d'accord avec tes désirs; mais reconnais que tu n'as plus la force du bien ni les sentimens du devoir et va jusqu'au bout de ta passion, en naufragé qui s'abandonne, en aveugle qui ne voit plus sa route.

« Tu m'as écrit et je te réponds. Mais ma pauvre lettre ne changera certainement rien à tes desseins, je ne pense pas. Qui sait, pourtant? Tu as l'âme droite, trop droite pour que des paroles de raison et de justice soient sans effet sur toi. Je ne saurais que te dire de plus : à toi de prendre un parti. Les enfans sont là, pendant que j'écris. Annie a demandé pourquoi tu ne l'as pas embrassée depuis hier. Est-ce que tu ne la vois plus?

« Décide-toi, sans plus réfléchir. A quoi bon réfléchir encore? La situation est si simple!

« Adieu!

« SUZANNE. »

Michel à Blanche.

« Elle ne veut rien entendre, chère! Je vous envoie sa lettre, car vous ne devez pas ignorer le moindre détail de ce qui s'est passé. Après cette correspondance, nous avons eu un second entretien; il a été plus calme que le premier, mais tout aussi péremptoire. Je ne lui connaissais pas cette énergie, ou plutôt cet entêtement. A tout ce que je lui disais, elle répondait : « Il faut choisir! » Impossible d'obtenir autre chose. Et je sens bien qu'elle est prête à tout.

« Choisir! comment voulez-vous que je choisisse? C'est vous que j'aime, à présent surtout, vous seule, plus que jamais. Si vous saviez de quelle force, avec quelle ardeur, j'aspire à vous! Si vous saviez quelle joie j'aurais à vous vouer toute ma vie! Mais voici qu'il me prend une sorte de frayeur quand je me représente l'effondrement qu'amènerait une rupture entre ma femme et moi. Je vous en prie, Blanche, ne croyez pas, ne croyez pas un instant que l'intérêt ou l'ambition soient en jeu. Non, mais je vois l'ébranlement de tout un groupe social, j'entends les rumeurs qui nous poursuivraient n'importe où nous nous cacherions. Ah! si j'étais un simple homme privé! Mais Teissier, l'homme de la reconstitution morale! Je vous l'avoue, j'ai peur de cet orage et je n'ai pas honte d'en avoir peur : ce seraient les croyances de toute ma vie qui me condamneraient, et je détruirais en un instant le peu de bien que j'ai pu faire...

« Et cela n'est pas tout encore, Blanche! Je pense à mes enfans, je pense à ma femme... Oui, même à elle, quoique sa cruauté envers nous ait comme anéanti mon affection. Vous vous rappelez que je vous ai dit plusieurs fois que mon amour pour vous ne diminuait en rien mon affection pour elle. Eh bien, cela n'est plus vrai; cette affection est morte, aujourd'hui, et je sens à sa place se lever des rancunes. Mais enfin, il est si monstrueusement injuste qu'elle soit sacrifiée, il est tellement inique qu'elle souffre pour nous, à cause de nous, sans avoir aucun reproche à se faire!.. Et elle souffrirait tant! Plus encore que je ne l'aurais pensé : j'ai sondé la blessure, j'ai l'effroi et le remords de ce que j'ai fait.

« Je ne vous parle pas des enfans; votre cœur vous a dit sur elles tout ce que je pourrais dire, et davantage, car il vaut mieux que le mien.

« Et puis, voici que je pense à vous, à vous que j'aime, à vous dont je connais l'amour. Quoi donc! si ce ne sont pas eux qui souffrent, si ce n'est pas elle, il faut que ce soit vous! Mais c'est injuste aussi, c'est aussi cruel!.. Oh! comme je sens ma faute!

Comme j'ai été lâche d'appeler votre amour! Pourquoi n'ai-je pas eu la force de me taire quand il en était encore temps? Vous pouvez me pardonner, vous; mais moi, je ne me pardonnerai jamais!..

« Alors, vous comprenez, je ne sais plus, je suis ballotté, je suis incertain, je prends tantôt un parti, tantôt un autre. En vérité, je n'en puis prendre aucun. Et je ne veux pas vous dire de décider pour moi; ce serait une lâcheté nouvelle. D'autant plus que je sais d'avance ce que vous décideriez; je connais trop votre noblesse pour avoir un doute là-dessus.

« Au milieu de tout cela, il faut aller, venir, vivre, parler, agir. Je dois parler ce soir à la chambre, comme si j'avais la tête libre, avec ce vautour que j'ai au cœur. Blanche, ma bien-aimée, je voudrais trouver les mots les plus doux et les rendre plus doux encore pour vous les envoyer, et aussi les mots les plus tristes, pour vous dire le deuil où je me sens. Si je pouvais m'enfermer en moi-même, réfléchir longtemps, chercher, peut-être que je finirais par trouver une issue. Mais il y a la vie, qui m'empêche de penser comme elle m'empêche d'être à vous.

« Pourtant, vous savez, un mot de vous, et je quitte tout, je pars. Nous nous en irions bien loin, dans un pays où nul ne nous connaîtrait, dans un autre continent. Nous oublierions tout aux bras l'un de l'autre. Blanche, c'est le parti de mon cœur, dites, voulez-vous?

« Non, non, c'est impossible! Ce serait possible, cependant, si vous vouliez, si vous aviez la force, si je l'avais moi-même. Pourquoi ne l'aurions-nous pas? Ensemble, nous pourrions tout braver!

« Mais, comme vous le dites, nous ne serions pas heureux, nous ne pourrions pas nous délivrer de nous-mêmes.

« Si au moins j'étais seul à souffrir! Mais non, c'est moi qui ai été faible, c'est moi qui ai failli, et c'est vous et c'est elle qui pâtirez. Voilà ce qui me désespère plus que tout le reste. Je ne puis penser au mal que j'ai causé, j'en ai le désespoir en moi.

« Blanche, faut-il vous dire adieu? Laissez-moi réfléchir encore, chercher, chercher l'issue. Il doit y en avoir une. Nous la trouverons. Il est impossible que notre vie soit brisée et qu'il n'y ait plus de bonheur pour nous. C'est au revoir que je vous dis, chère, ce n'est pas adieu.

« MICHEL. »

Blanche à Michel.

« Comme nous avons été aveugles, Michel! A présent, je vois si clairement la vraie route, celle que nous aurions dû suivre tout

d'abord! Notre amour est coupable dans son existence même : nous étions déjà coupables quand il germait dans nos cœurs et que nous ne faisions rien pour en empêcher l'éclosion. C'était alors que nous *devions* le réprimer. Nous ne l'avons pas fait, nous avons été faibles, nous nous sommes laissé égarer par nos propres sophismes. A présent nous expions. C'est justice.

« Vous êtes dur pour votre femme, mon ami : c'est elle qui est l'offensée, ne l'oubliez pas. Si son pardon se fait attendre, vous n'avez pas le droit de vous en irriter. Songez à tout ce que vous avez brisé en elle, songez que la confiance, une fois détruite, est lente à se reformer, songez qu'il faudra beaucoup de patience, beaucoup d'humilité, beaucoup de sacrifices pour regagner son cœur.

« Pour moi, je ne me plaindrai pas ; l'amour illégitime renferme son châtiment, tant pis pour celles qui l'acceptent. D'ailleurs, le moment des attendrissemens sur nous-mêmes est passé ; il faut prendre notre parti de ce qui est et réparer du mieux que nous pourrons le mal que nous avons fait. Nous avions endormi notre conscience pour écouter notre cœur. C'était un tort : le cœur est mauvais conseiller. A présent, c'est la conscience qui se venge.

« J'ai lu la lettre de Suzanne ; elle a plus de bon sens que nous. A sa place, j'aurais dit comme elle, ou à peu près. C'est vrai, la vie n'est pas un roman. Oh! Dieu, non! C'est nous qui sommes absurdes de ne pas la prendre comme elle est et de vouloir à tout prix y introduire des rêves. Si nous exposions notre cas à des tiers, ils ne comprendraient pas; ils se moqueraient de nous, et je crois qu'ils auraient raison. Demandez-vous comment vous jugeriez vous-même un homme dans votre situation, un homme sérieux, un de vos collègues, par exemple, j'entends un de ceux que vous estimez, si vous l'entendiez parler de tout sacrifier à une amourette romanesque dont il n'a rien à attendre ? Vous le condamneriez, vous diriez : « Il est fou, » et si vous pouviez quelque chose sur lui, vous vous efforceriez de le ramener au devoir. Retournez donc à votre foyer, Michel, et ne pensez plus à moi. Ma destinée est très simple aussi. Pourquoi est-ce que je ne me marierais pas? Suis-je donc si supérieure aux autres que je ne puisse arranger ma vie comme elles? Nous vivons dans le monde, nous devons suivre les lois et les habitudes du monde; fuyons donc, comme lui, ce qui est excessif et exagéré.

« Si seulement j'avais l'affection d'une mère! Mais si je l'avais eue, elle m'aurait gardée. Je me serais réfugiée en elle, je lui aurais confié mon malheureux amour, elle m'aurait défendue contre moi-même. Hélas! je n'avais que vous! J'étais aimante et je manquais de la plus banale sympathie. J'ai pris l'amour où je l'ai trouvé,

parce que je voulais vivre. Si j'avais été heureuse, vous ne m'auriez pas aimée, j'en suis sûre, ou vous n'auriez jamais osé me le dire.

« Mais avant tout, je voudrais être rassurée sur vous, Michel, je voudrais espérer que votre vie ne restera pas troublée. Rappelez à votre femme, si rigide et si droite, qu'elle a promis d'être avec vous dans les mauvais comme dans les heureux jours. Vous abandonnera-t-elle à la première défaillance? Oubliera-t-elle en un instant toutes les années de bonheur que vous lui avez données? Oh! si j'étais elle, il n'y aurait pas besoin de m'exhorter à vous pardonner! Je saurais bien vous ramener à force de tendresse et d'indulgence.

« Je partirai incessamment pour Lyon: je pense y faire un long séjour, aussi long que notre intérêt à tous l'exigera. Après... après notre amour sera déjà presque une vieille histoire... Peut-être me marierai-je, qu'importe ce que je deviendrai puisque je ne puis être à vous?

« Mais je vous aimerai toujours, toujours.

« BLANCHE. »

P.-S. — Ne m'écrivez plus, je ne répondrais pas. Il faut que ce soit fini, bien fini. C'est un irrévocable adieu que je vous envoie.

Michel à Mondet (lettre écrite trois jours après les précédentes).

« Mon cher ami,

« Je t'écris après l'orage, au milieu des ruines de tout ce qui faisait ma vie bonne, de tout ce qui la faisait presque heureuse. Tu avais raison, Suzanne savait tout, cela depuis le jour même de ta visite. Elle a réprimé son angoisse, elle l'a gardée secrète aussi longtemps qu'elle a pu: il fallait qu'elle souffrît beaucoup, car elle est naturellement confiante, et ce poids sur le cœur devait lui paraître bien lourd. Mais enfin, le moment est arrivé où elle n'a plus pu contenir les sentimens douloureux et violens qui la remplissaient. Alors elle a éclaté, sans raison nouvelle, à propos de rien.

« Nous avons eu une première explication, si soudaine, si peu calculée de sa part, si peu prévue de la mienne, que nous étions tous deux hors de sang-froid, et que toutes les paroles que nous nous sommes dites, elle pour m'accuser, moi pour me défendre, n'ont fait qu'envenimer la blessure. Cela ressemblait un peu, je crois, à une scène de théâtre. Je ne trouvais que des mots qui manquaient leur but. Elle m'écoutait à peine, et me répétait seule-

ment qu'elle quitterait la maison si je ne promettais de rompre entièrement avec Blanche; même, elle me mettait en demeure de choisir tout de suite. Je me suis presque enfui; c'était le seul moyen de mettre fin à cet entretien qui ne faisait que nous aigrir. D'ailleurs, j'avais la naïveté d'espérer que lorsqu'elle connaîtrait mieux la nature de notre sentiment et de nos relations, sa rancune s'apaiserait un peu, pour faire place à son habituelle générosité. Je lui ai donc écrit, je lui ai fait la franche et complète confession de ce qui s'est passé entre nous et en moi-même. Blanche, sur mon conseil, lui a écrit aussi. Efforts inutiles! Tout ce que nous avons pu dire ne l'a point ébranlée! La pauvre Blanche, avec ce bon sens qui chez elle s'allie à une sensibilité si exquise, avait tout de suite compris la situation : sans hésiter, elle offrait de partir, de ne plus me voir, de disparaître de ma vie. Ne trouves-tu pas qu'une offre aussi généreuse appelait une réponse généreuse? Mais non; tout ce que nous écrivions à Suzanne ne faisait que l'exaspérer. Chacune de nos paroles, chacun de nos aveux atteignait un peu plus profondément son cœur et son amour-propre. Son amour-propre surtout, je le crains, car c'est bien lui que j'ai vu le plus clairement saigner et protester. Le cœur qui souffre n'a pas de colère, c'est la vanité blessée qui se cabre et rend mauvais. Mais il faut croire que les meilleures des femmes sont ainsi, et que chez elles, l'amour-propre est toujours l'égal au moins du sentiment.

« Je te l'avoue, lorsqu'auparavant je pensais à l'éventualité présente, je ne me figurais pas que les choses se passeraient ainsi. Je me représentais Suzanne plus affligée encore que froissée, restant bonne, intelligente comme elle est, ouvrant pour moi les trésors de douceur et d'indulgence que je l'ai si souvent vue prodiguer aux autres. Eh bien, point du tout! Elle s'est dressée contre moi, irritée, exigeante, têtue, sans vouloir rien écouter ni comprendre. Que faire? Elle avait le droit pour elle et la force. Elle n'a rien sacrifié ni de sa force, ni de son droit. Elle a maintenu son attitude de reine outragée, avec une dureté, une inflexibilité dont je l'aurais crue incapable.

« Après notre inutile échange de lettres, nous avons eu un deuxième entretien. Je t'assure qu'il était bien étrange. La violence avait disparu : nous étions très calmes tous les deux et nous causions posément, comme des gens qui discutent une question d'intérêt secondaire. Chacun alignait ses motifs. Moi, je lui disais qu'une rupture complète avec Blanche m'était impossible, parce qu'elle ressemblerait à une lâcheté; qu'elle serait remarquée par tous ceux qui connaissaient notre intimité; que l'exiger, c'était introduire entre nous quelque chose d'irréparable. Je m'ingéniais

à lui montrer qu'en définitive, elle avait le beau rôle, puisque nous étions en son pouvoir, et la reconnaissions la plus forte. Je lui offrais des concessions : ne plus voir Blanche que très peu, ou même ne plus la voir, lui écrire seulement.

« — Demander une telle permission, disais-je, qu'il me serait si facile de prendre, n'est-ce pas une preuve suprême de soumission et de bonne foi?..

« Elle me répondait avec une tranquillité factice et irritante, qu'elle voulait tout ou rien; que nous l'avions blessée et qu'elle avait droit à une réparation; qu'elle avait trop souffert elle-même pour s'apitoyer sur nos peines, d'ailleurs bien méritées; qu'elle ne pensait plus ni à nous, ni au monde, mais à elle-même, à elle seule; que mes concessions étaient peut-être des subterfuges inconsciens, et qu'elle n'en voulait pas entendre parler.

« — Tant qu'il y aura un lien entre vous, tu l'aimeras, me répétait-elle. Et puis, comment saurai-je si vous respectez vos promesses? Vous m'avez menti pendant une année, vous me mentiriez encore : je voudrais vous croire, je ne le puis plus...

« Nous avons causé ainsi longuement, elle gagnant, moi perdant du terrain. Puis tout à coup, son calme l'a abandonnée, elle a éclaté en pleurs en s'écriant :

« — Ah! je vois bien que tu la préfères, et que c'est moi qui serai la victime!..

« Je crois presque que c'était de la comédie, tant ces larmes arrivaient à propos pour achever de bouleverser ma conscience et de me vaincre. Je n'ai pas pu la voir pleurer. J'ai cédé, mais dans un mouvement de colère contre elle et contre moi, et de désespoir aussi.

« — Non, lui ai-je dit, tu ne seras pas la victime, puisque tu es la moins généreuse. Comme toujours, c'est la meilleure qui souffrira le plus!..

« C'était bien inutile, à coup sûr, de la blesser ainsi : et un instant après, je regrettais ces méchantes paroles, aussi peu généreuses que ses exigences. Mais j'avais eu comme l'irrésistible besoin de lui faire expier le sacrifice qu'elle avait réussi à m'imposer.

« Maintenant, c'est fini. Le calme se fait peu à peu, le calme extérieur, veux-je dire, car dans mon cœur...

« Blanche est partie hier, pour Lyon, comme elle me l'avait dit. Elle est partie sans un adieu, pour bien me montrer, sans doute, que son sacrifice est définitif, qu'elle n'emporte pas une arrière-pensée, pas un espoir. Pauvre, pauvre chérie! Comme elle va souffrir! Seul je puis le savoir, moi qui seul ai pénétré le secret de cette âme profonde, où tout est tendresse et besoin d'aimer.

Si tu savais à quel point je suis tourmenté par la pensée du mal que je lui ai fait! Oui, il me semble que j'ai gâté sa vie, que j'ai introduit dans son cœur un germe de souffrance qu'aucun bonheur futur, si jamais elle est heureuse, ne pourra extirper. Et je ne puis rien, rien pour elle, je n'ai aucun moyen de réparer le mal dont je suis coupable, je ne puis pas même lui adresser un mot de consolation, pas même lui faire savoir que je souffre de la même douleur et que je ne l'oublie pas! Et il me semble que mon amour s'est décuplé à cause de la noblesse d'âme qu'elle a montrée. Jusqu'à présent, au fond, je ne faisais que l'aimer : maintenant, je l'admire. Elle m'apparaît comme une de ces créatures d'exception qui se détachent en claire lumière sur le fond terne de l'espèce humaine, comme une de ces âmes où sont venus se condenser les rayons de toute bonté, de toute grandeur, de toute tendresse...

« Que va-t-il se passer entre Suzanne et moi? Que sera désormais notre vie de famille, avec ce souvenir qui nous sépare? Oui, ce souvenir qui recèle une rancune, oh! une rancune inapaisable. Je connais ma femme, à présent : il lui faudra des années pour pardonner, si elle arrive au pardon. Et moi aussi, je lui en veux : elle était dans son droit, je le sais bien, mais elle aurait pu ne pas le pousser jusqu'à la cruauté. Se montrer généreuse eût été habile, simplement, car je ne suis pas de ceux qu'on conquiert par la force. Oui, je lui en veux : c'est comme si j'avais vu le fond de son cœur et l'avais trouvé moins bon, moins pur que je ne croyais. Il me semble que nous sommes deux associés qui ne s'entendent plus, qui ont de sourds motifs de défiance et d'antipathie l'un contre l'autre, qui s'observent, qui cherchent à se prendre réciproquement en faute, mais que la communauté des intérêts ou des devoirs retient comme attachés ensemble. Depuis trois jours, nous nous évitons, nous pesons nos paroles, nous m'échangeons que des propos insignifians. Chacun va de son côté. Quand je rentre, on me reçoit presque comme un étranger qu'on subit parce qu'on ne peut le mettre à la porte. Mes enfans, à ce qu'il me semble, changent aussi : les pauvres petites ont l'air de deviner quelque chose, et se rangent du côté de leur mère. Autour de moi, toute flamme d'affection s'éteint...

« Tu peux comprendre si je suis malheureux. C'est ma faute, je le sais bien, mais je n'en souffre pas moins, au contraire. Et puis, suis-je donc si coupable? Comment aurais-je pu lutter contre ce sentiment qui s'est emparé de moi sans que je m'en aperçoive? On n'est pas plus fort que son cœur. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de le contenir; et c'est déjà beaucoup. Je ne suis pas mauvais, je ne suis pas pervers; j'avais seulement un grand désir irréalisé,

un immense besoin d'aimer. Mais à quoi bon discuter, chercher des causes et des excuses? Admettons que j'aie tous les torts, que je sois un misérable, un criminel, si l'on veut : eh bien! je n'en souffre que davantage, et je ne pense qu'à ma douleur.

« Écris-moi, mon bon ami, je t'en prie, puisque tu es le seul avec qui je puisse causer à cœur ouvert.

« Du reste, attends-toi à nous voir arriver prochainement à Annecy. Je prendrai des vacances, cette année; je les devancerai, même. Le travail me devient impossible, et tu ne peux t'imaginer de quel poids pèsent sur mes épaules mes préoccupations, mes affaires, mon rôle. Je voudrais aller me cacher dans un trou, comme une bête blessée, pour ne voir que ma douleur et n'entendre qu'elle.

« A toi.

« MICHEL TEISSIER. »

V.

Ce fut un étonnement général, à la chambre, lorsqu'on sut que Teissier demandait un congé et partait en vacances, plus d'un mois avant la fin de la session. Sans doute, on remarquait depuis quelque temps l'épuisement de ses forces, l'abattement qui le ployait, le changement de ses allures et de son visage, comme s'il succombait à de longues fatigues accumulées. Ses amis s'inquiétaient : ils ne parlaient plus de lui sans échanger les phrases habituelles :

— Le travail le tue...

— Il s'est surmené...

— Il n'en peut plus...

Mais comme on était accoutumé à voir le pilote à son poste, on ne s'attendait point à une retraite, et l'on admirait l'énergie avec laquelle il usait ses dernières forces.

En effet, pendant la quinzaine qui suivit la crise domestique dont il restait frissonnant, Teissier agit et parla comme s'il eût été en pleine possession de sa pensée. Il remporta même quelques-uns de ses plus grands succès oratoires. On discutait justement ce projet de loi sur la réforme de l'instruction religieuse dont Mgr Russel avait pris l'initiative, et autour duquel se livrait une véritable bataille. Jamais encore, le parti de la reconstitution morale n'avait été aussi fort dans l'attaque; jamais non plus, les fractions jacobines n'avaient eu la sensation plus directe du péril, et ne s'étaient groupées avec plus de cohésion pour retenir le pouvoir prêt à leur échapper. Ce fut Michel qui dirigea l'attaque :

on n'a pas oublié les deux discours qu'il prononça à cette occasion, non plus que l'enthousiasme qu'ils soulevèrent dans le public. Les jacobins l'emportèrent encore, mais si peu, que leur victoire ressembla à une défaite. La dissolution de la chambre semblait s'imposer : elle fut en effet discutée au conseil des ministres. Mais le triomphe de la droite républicaine eût été certain, et le gouvernement décida qu'aussi longtemps qu'il aurait une voix de majorité, il soutiendrait la lutte. La législature avait encore dix-huit mois de durée : en dix-huit mois, bien des reviremens peuvent se produire.

C'est dans ces circonstances que Teissier annonça son prochain départ. Naturellement ses amis politiques s'efforcèrent de le retenir. De Thornes qui, en son absence, aurait eu la direction du parti, savait très bien ce qui limitait sa propre action, et à quel point l'influence de Michel était nécessaire pour corriger ses impulsions pratiques, habiles, mais sèches, stérilisées par une flagrante médiocrité de vues :

« Je ne trouve que les petits moyens, disait-il volontiers ; ils sont quelquefois utiles, mais les grandes inspirations de Teissier nous sont indispensables. »

Il le lui dit à lui-même, avec cette justesse d'appréciation et cette honnêteté d'esprit qui parfois donnaient l'illusion de qualités plus hautes.

— Nous ne pouvons pas nous passer de vous, lui répéta-t-il à deux ou trois reprises. Il faut continuer l'attaque. Votre projet de loi sur les assurances ouvrières, auquel on ne pourrait refuser l'urgence, nous offrirait un terrain plus favorable encore que le projet sur la réforme de l'enseignement religieux. Peut-être pourrions-nous renverser le ministère avant les vacances. Alors la dissolution s'imposerait, et ce serait le triomphe... Mais, vous le savez, nous ne pouvons rien sans vous... Vous parti, les indifférens nous lâchent, les neutres se rallient au pouvoir, selon leur habitude... Vous voyez quels intérêts sont en jeu... Allons ! encore un peu de courage ! encore un dernier effort !..

— Je ne peux pas, répondait Michel, je ne peux plus... Je suis à bout de forces... je suis malade... j'ai quelque chose de cassé !..

— Songez que jamais peut-être nous ne retrouverons une situation aussi favorable... Faites appel à toute votre énergie...

— Elle est usée, je vous le répète... Il faut, il faut que je m'arrête... Je ne puis plus penser à rien... Je verrais s'effondrer le parti, il me suffirait d'un geste pour le sauver, ce geste, je n'aurais plus la force de le faire... Là-bas, dans mon pays, dans mes

montagnes, je me remettrai peut-être... Vous savez, à un certain degré de souffrance, on ne pense plus qu'à soi.

Tout ce que de Thornes obtint, ce fut une promesse de revenir voter, en cas d'urgence :

— Mais ne m'appelez que si ma présence est tout à fait indispensable, lui dit Teissier en lui faisant cette concession.

Et il partit, avec les siens, emportant sa plaie qui saignait toujours, espérant peu, la tête battue par ses obsédantes pensées, heureux pourtant d'échapper à la tyrannie des affaires, de fuir le monde, de fuir le bruit, de gagner les solitudes bénies où du moins on peut souffrir tranquille, sans augmenter sa douleur de l'effort qu'il faut pour la cacher.

Une petite villa, très simple, à vingt minutes d'Annecy. La vigne vierge grimpe le long des murs, encadre les fenêtres, monte jusqu'au toit. Un pré, avec quelques bouquets d'arbres, s'allonge en talus jusqu'au bord du lac. Dans un port minuscule, un canot léger se balance au moindre frisson qui court sur les eaux mobiles. La dernière fois qu'ils sont venus au pays, les Teissier occupaient ce même cottage. Alors, Michel et Suzanne sortaient joyeusement au bras l'un de l'autre, épanouis comme les fleurs dans le repos, dans la lumière, gais de cette gaîté d'écoliers en vacances que les Parisiens surmenés trouvent à la campagne. Annie et Laurence, celle-ci trottinant sur ses petites jambes pas encore solides, celle-là gazouillant ce joli langage que les enfans oublient après la cinquième année, les suivaient, avec leur bonne ou avec Blanche Estève. Car Blanche les avait accompagnés, pour achever sa convalescence d'une dernière maladie d'enfant : une rougeole tardive, que des complications avaient aggravée. Elle avait seize ans, de grands yeux limpides, vides comme un ciel sans nuage ; elle commençait à peine à devenir jolie ; ils la traitaient comme une fille aînée. Mon Dieu ! qui donc aurait pu croire ?.. Ensemble, ils faisaient de belles promenades, et Suzanne se réjouissait quand, après une bonne marche, elle voyait de fraîches couleurs reparaître sur les joues de la jeune fille. Quand ils allaient en ville, les gens les saluaient avec respect, se retournaient, causaient entre eux, disant :

— C'est notre député, avec sa dame... De braves gens, ceux-là.. Un joli ménage !..

Et Suzanne jouissait de cette admiration dont elle avait sa part.

Maintenant, au contraire, une atmosphère de tristesse plane sur la petite maison baignée de lumière mauve, qui semble à peine habitée et reste silencieuse. Les Teissier ne refont pas leurs promenades familières. Rarement on les rencontre ensemble dans la

ville, qu'ils évitent d'instinct, ou qu'ils traversent d'un pas rapide, en fuyant les regards. Suzanne, pâlie, morne, erre dans le petit jardin, que seuls égaient de temps en temps les jeux d'Annie et de Laurence. Quant à Michel, il part souvent au lever du jour pour s'en aller loin, marchant pour marcher, brisant ses muscles, endormant ses nerfs, trouvant une sorte de bien-être incomplet à rentrer épuisé de fatigue, la tête vide, sans plus rien entendre en lui-même que le sourd bourdonnement de son éternel regret. Parfois Mondet l'accompagne, quand il est libre. Mondet est un peu gros, un peu lourd : il souffle en marchant, il se plaint du soleil; et certes, ce n'est pas trop de toute son amitié pour l'entraîner ainsi à gravir les pentes ou à arpenter les longues routes accidentées. Les deux amis partent ensemble. Mondet, avec sa grosse canne à corbin et à pointe d'acier, Teissier les mains vides, ballantes ou derrière le dos. Ils s'en vont à petits pas, sans but, causant en intimes, avec des silences. La solitude les entoure bientôt : la solitude animée et paisible des champs où les moissonneurs travaillent dans la lumière blonde, parmi l'or des blés, ou celle des bois où de furtifs vols d'oiseaux glissent dans l'ombre, tandis que des libellules vibrent dans les ronds de soleil filtrés à travers les feuilles. Et leurs propos ne varient guère. Au départ, c'est Mondet qui introduit le thème, sachant que Michel attend sa question :

— Eh bien, comment ça va-t-il?

La réponse est bien celle d'un malade, atteint d'une maladie chronique qu'il observe sans cesse, un peu hypocondriaque :

— Toujours la même chose...

Après un silence, Teissier répète :

— Oui, les jours passent, la blessure est toujours là!..

Mondet ne disant rien, pour le laisser parler sans doute, il continue :

— Quelquefois, il me tarde de retrouver mon activité, pour être forcé de penser à autre chose... Car, tu sais, je ne suis pas un contemplatif, moi, et je me dévore à tourner ainsi sur moi-même... Mais d'autres fois, j'ai peur du contact des hommes, des affaires, des voix, de ces tracas, de ces dérangemens qui ne m'intéressent plus.

Alors, Mondet se risque à le gronder un peu, doucement, comme on gronde un enfant sage, qui s'est mis en faute et que seule l'indulgence a chance de ramener :

— Voyons, Michel, ne t'abandonne pas ainsi!.. Résiste!.. résiste un peu, que diable!.. Un homme dans ta situation, un grand homme, qui sera ministre quand il voudra...

— Avant, peut-être, interrompt Michel avec un sourire triste...

Je n'ai jamais été ambitieux, je le suis à présent moins que jamais... Tu comprends, puisque je n'ai pas, puisque je ne puis avoir l'unique chose que je désire, que m'importe le reste?..

Mondet devient plus pressant :

— Et le bien que tu as fait?.. et celui que tu peux faire encore?.. Car enfin, si tu te laisses aller à vau-l'eau, tu perdras tes forces...

— Le bien! s'écrie Michel avec un grand geste d'incertitude, en s'arrêtant au milieu du chemin... Le bien?..

— Vas-tu tomber dans le scepticisme, toi aussi?.. Ah! les femmes, les femmes!.. les meilleures même ne font que le mal!

— Le bien! répète Teissier sans relever la boutade. Ah! mon cher, je suis rempli de doutes!..

Et il continue, largement, touchant à l'un des points les plus douloureux de sa nouvelle vie :

— Voilà six ans et plus que je me consacre à la reconstitution des forces sociales et des principes conservateurs... Mais à présent que j'en suis victime, comme je sens tout ce qu'il y a de faux, de barbare, d'inhumain dans cette organisation du monde dont je me suis fait le champion!.. Comme je comprends ceux qui l'attaquent, parce qu'ils en ont souffert!.. Oui, ceux qui veulent la changer, ceux mêmes qui veulent la détruire!.. L'ordre, j'ai voulu l'ordre... Je ne savais pas de quelles renonciations, de quelles tortures il faut le faire... Et pourquoi donc, après tout?.. Pourquoi nous opposer à la nature?.. Pourquoi lui refuser ses droits?.. Ne finit-elle pas toujours par avoir raison contre nous?..

C'est Mondet, à son tour, qui s'arrête :

— Prends garde, dit-il, encore un pas, et...

— ... Et je serai hors de la morale, hors de la religion, c'est ce que tu veux dire? Eh bien, vrai, je me demande si je n'y suis pas déjà... Pas tout à fait, pourtant: je me retiens de mon mieux. Ce qui est humain m'échappe, mais il me reste Dieu, qui est toujours là...

— Un peu loin, insinue Mondet, qui n'a jamais eu, en matières religieuses, des convictions bien solides.

— Je le sens plus près depuis que je souffre, mon cher... C'est de la faiblesse, me diras-tu. Peut-être. Mais qu'importe, si cette faiblesse me rend plus fort?.. Oui, Dieu, l'Église, la religion, je n'y voyais jusqu'à présent que des machines sociales, des forces utilisables pour le maintien de l'ordre... A présent, je leur trouve une autre raison d'être... que veux-tu? J'ai besoin d'espérer quelque chose...

Mondet ne réplique pas, parce que ce sont là des propos qui

l'agacent et qu'il ne veut pourtant pas contredire Michel ou l'affliger davantage : les temps, se dit-il, ne sont guère à la controverse ; et il rengaine ses bons argumens. Alors, les deux amis marchent en silence à côté l'un de l'autre, s'arrêtent pour admirer un point de vue, déjeunent d'une omelette à la table de quelque auberge, reprennent à pas plus lents le chemin de la ville. Et leur conversation tourne toujours dans le même cercle. Mondet ne perd patience que quand Teissier, en ressassant ses récens souvenirs, s'attaque à Suzanne, contre laquelle une sourde rancune gronde en lui. Il la défend alors, de toute l'éloquence que lui donne son bon sens ; et Teissier s'en irrite davantage :

— Je la croyais généreuse : elle a été cruelle...

— Tu voulais donc qu'elle te cédât à l'autre et lui dît encore merci !..

— Non... Je voulais seulement qu'elle eût eu un peu d'intelligence, un peu de pitié... Blanche lui a écrit une lettre admirable : elle n'a pas même répondu... Égoïsme et amour-propre, rien de plus...

— ... Tais-toi donc, tu la calomnies ; pourtant tu sais bien toi-même...

— ... Je croyais savoir : je me trompais... Il faut l'orage pour amener le limon à la surface des eaux, et c'est pendant les crises qu'on voit le fond des cœurs... Égoïsme et amour-propre, te dis-je... Un peu de bêtise avec... Car, enfin, elle aurait dû comprendre que ce sacrifice complet qu'elle a exigé, je ne le lui pardonnerais jamais... Tandis que, si elle m'avait seulement permis d'écrire les premiers temps !.. Oh ! je lui en aurais eu une reconnaissance infinie, et j'aurais l'esprit tellement plus calme !..

— Ah ! mon cher, tu en aurais besoin !.. On ne déraisonne pas à ce point-là... C'est à croire que tu ne distingues plus ta droite de ta gauche... Quand tu reviendras lucide, tu te demanderas alors comment tu as pu penser de telles choses, et les dire... Heureusement que tu ne les dis qu'à moi, qui les oublierai...

Un jour, qu'il répétait les mêmes propos, Teissier dit brusquement à son ami, comme frappé d'une inspiration subite :

— Une idée, Mondet !.. Si tu écrivais à Blanche, toi, qu'en dirais-tu ?

Mondet s'écria :

— Moi ? Et... pour quoi lui dire, grand Dieu ?..

— D'abord, expliqua posément Michel, tu peux très bien lui écrire : tu la connais assez pour que cela n'ait rien d'étrange : toi qui as été le plus intime ami de son père...

— Après toi-même.

Teissier ne releva pas le reproche:

— Tu pourrais lui dire que nous parlons d'elle, ensemble... Elle te répondrait... J'aurais de ses nouvelles...

— Et elle saurait que tu ne l'oublies pas... Non, non, mon cher, tu m'en demandes trop: je ne t'aiderai jamais pour une chose que je désapprouve... Une fois entré dans cette voie-là, tu ne voudrais plus t'arrêter, et vous renoueriez, par mon intermédiaire... Or, moi, je suis pour ta femme, qui est une bonne et noble créature, quoi que tu dises, et qui t'aime d'un amour qui vaut mieux que l'autre... Je ne ferai jamais rien contre elle, pour elle d'abord... et aussi parce que ce serait agir contre toi...

Michel connaissait trop bien son ami pour revenir à la charge. Mais, d'autre part, l'espèce d'idée fixe qui le hantait grossissait dans l'oisiveté de ses journées, dans la solitude de ses promenades, dans l'ennui qui l'envahissait chaque jour davantage. Il finit par prendre la plume, manquant ainsi à son engagement:

« Je ne puis pas ne rien savoir de vous, Blanche, écrivit-il, je ne puis pas ignorer ce que vous faites, où vous êtes, ce que vous pensez. Je manque donc à ma parole, et j'en ai honte; mais j'aurais plus honte encore de n'y pas manquer... »

Il avait cru qu'il écrirait d'abondance, qu'il jetterait sur le papier tout l'amour et toute l'angoisse qui lui remplissaient le cœur. Mais les mots sont traîtres: qu'écrire qui vaille un regard? Ce fut donc avec effort qu'il continua:

« Si vous saviez comme les jours sont longs et tristes, ces interminables jours d'été où le soleil brille sur nous pendant quinze heures, si gai, insultant à nos tristesses! Il n'y a plus de bonheur, plus de paix, plus de joie, et ces lieux que j'ai tant aimés, ces lieux où je retrouve à chaque pas quelque chose du passé, ne sont plus pour moi qu'un cadre monotone où je me sens enfermé. Votre souvenir a tout effacé, il efface tout, c'est vous seule que je cherche dans la solitude des paysages, — et je sais si bien que je ne vous y trouverai pas!.. Vous rappelez-vous cette saison que nous avons passée ensemble, ici, il y a quatre ans? Je ne vous aimais pas encore, en ce temps-là. Vous étiez une petite fille en train de devenir demoiselle, et pourtant si délicieuse, déjà!.. Suis-je bien sûr que je ne vous aimais pas encore?.. En pensant à vous, maintenant, dans cette même maison où vous jouiez avec Annie, je crois entendre le bruit de votre rire, le son de votre voix. Je me rappelle aussi un certain jour où nous visitâmes ensemble l'église: vous étiez très recueillie; il me fallut vous raconter toute l'histoire de saint François de Sales, et vous y prîtes tant d'intérêt, qu'en sortant je vous achetai, dans une librairie, sa *Vie*, du P. Marsollier... »

Michel s'interrompit pour rêver un instant à cet épisode qu'il venait ainsi d'évoquer: il revit, avec une netteté surprenante, le fin profil de Blanche, en chapeau de paille, en robe claire, s'arrêtant dans la rue pour entr'ouvrir le livre pieux. C'était peut-être la première fois qu'il avait remarqué sa grâce.

« ... Que de souvenirs, depuis, ont chassé ceux-là, reprit-il. Ils m'entourent, ils me prennent, ils m'emportent à vous... Oh! les heures délicieuses où je sentais la caresse de votre amour, la douceur de votre tendresse, tout ce trésor de votre âme que vous m'aviez ouvert! Vous étiez ma lumière, je m'épanouissais en vous... Maintenant, voici que nous sommes séparés par toute la cruauté des choses, voici qu'il y a entre nous l'abîme de notre destinée et de notre volonté... »

Il s'arrêta de nouveau, eut un geste de découragement : « A quoi bon lui écrire ces choses? murmura-t-il, à quoi bon? » Et longtemps, il resta devant sa lettre commencée, hésitant à la continuer, roulant des pensées très vagues dans sa tête qui lui faisait mal. Puis, d'un mouvement presque machinal, il reprit sa plume, et continua :

« ... Mais cette séparation, Blanche, ne m'empêche pas d'être à vous, malgré tout. C'est pour vous le dire que j'ai voulu vous écrire : il me serait si cruel de penser que vous pouvez vous croire oubliée!.. Hélas! nous ne sommes pas de ceux qui oublient! Je suis sûr que votre cœur m'est resté fidèle, comme le mien à vous. Oui, j'en suis sûr, et quelquefois pourtant, j'en doute, et je pense alors que ce serait peut-être mieux... »

Décidément, il ne disait pas ce qu'il voulait dire : les phrases étaient froides, ne trahissaient rien des tempêtes qui l'agitaient. Pourquoi donc, retenu par quelle force, gêné par quelle entrave, ne parvenait-il pas à s'exprimer librement, comme il avait compté le faire? Désespérant d'y arriver, il hésita un moment à déchirer sa lettre. Pourtant il ne put s'y décider, il l'acheva :

« M'écrirez-vous? Un seul mot, pour me dire que vous n'êtes pas trop malheureuse, qu'il y a pour vous, comme pour moi, une douceur à penser que nous restons unis à travers la distance, et que notre douloureux amour est plus fort que le monde, plus fort que l'espace. Écrivez-moi chez Mondet, je vous prie : il me remettra votre lettre. C'est un excellent ami : il sait tout, il comprend. Si vous saviez avec quelle impatience je vais guetter les courriers!.. Adieu, Blanche, je ne vous ai pas écrit comme j'aurais voulu vous écrire; je n'ai pas su. Pardonnez-moi : les mots ne sont que des mots, et l'amour est l'amour... »

Michel relut, secoua la tête d'un geste mécontent, et signa en toutes lettres, cédant à ce besoin d'imprudence que connaissent

ceux qui aiment vraiment. Puis, il adressa la lettre à Lyon, où Blanche, pensait-il, se trouvait encore, et, après l'avoir lui-même jetée à la poste, il alla raconter à Mondet ce qu'il venait de faire et le service qu'il attendait de lui. Mondet se fâcha, gronda, protesta :

— Je devrais la brûler, cette lettre, si elle arrive, sans t'en parler. Ce serait mon vrai devoir d'ami. Mais tu es si faible, que je n'en aurai jamais le courage.

En effet, quatre jours après, il arrivait avec une petite enveloppe. Michel l'ouvrit avec un serrement de cœur : elle lui semblait si légère!.. Dans une feuille de papier blanc, fleurant un parfum léger, il n'y avait qu'une boucle de cheveux, nouée d'un ruban bleu, qu'accompagnaient ces trois mots :

« Ne m'écrivez plus... »

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda-t-il à Mondet, qui l'observait du coin de l'œil, d'un air discret.

— Comment, tu ne comprends pas? Ses cheveux, c'est un morceau d'elle-même... C'est gentil, sais-tu, cette réponse... Oui, bien simple, mais bien gentil... Une femme de romans à la mode n'aurait jamais trouvé ça!..

— Mais pourquoi ne veut-elle pas que je lui écrive?

— Parce que c'est une brave fille, qui a plus de caractère que toi, mon cher... Elle a promis, elle veut tenir sa parole; elle a raison.

— Il me semble que si elle m'aimait encore...

— Tais-toi donc! Je n'ai pas vu ta lettre, mais, j'en suis sûr, la sienne est plus éloquente... Tu es un serin, tout grand homme que tu es!.. Sois tranquille : tu es aimé, puisque tu y tiens... Et obéis-lui : c'est ce que tu as de mieux à faire... Elle est plus raisonnable que je ne croyais; pour un peu, je lui pardonnerais de s'être laissé aimer...

Pendant les jours qui suivirent, Michel tomba dans un état nerveux qui n'échappa point à sa femme; il évitait Mondet, comme s'il eût craint de lui laisser deviner ses pensées; et, au lieu de partir le matin pour de grandes courses, il faisait et refaisait le tour de son jardin, en émondant ses arbres, comme un homme qui s'ennuie au point de ne plus même pouvoir fuir son ennui. En réalité, il pensait continuellement à la lettre de Blanche qui, par cela même qu'elle ne répondait à aucune de ses questions, ouvrait à son imagination des espaces infinis. Le seul détail précis qu'elle lui eût fourni venait de l'enveloppe, qui portait le timbre de Cabourg. C'était un nouveau mystère : pourquoi Blanche avait-elle quitté ses amis lyonnais? pourquoi s'était-elle décidée à rejoindre sa mère et son beau-père sur cette plage qu'elle détestait?..

A chercher ainsi des réponses compliquées à des questions très simples, Michel s'énervait de plus en plus. Son énervement devint de l'irritation lorsqu'il eut remarqué que Suzanne l'observait avec une inquiétude qu'il prit pour de la méfiance. A deux reprises, elle lui demanda ce qu'il avait. Il répondait :

— Rien...

Ce petit mot, brutal et mensonger, ce mot qui laisse pointer les secrets qu'il veut cacher, ce mot qui trompe, qui sait, qui refuse, fouettait et réveillait les rancunes mal assoupies. Aucune explication ne suivait; mais le regard de la femme disait :

— Tu mens!

Et celui du mari répondait :

— Je mens, soit, c'est mon affaire!..

La seconde fois que Suzanne, contre son habitude, apporta elle-même le courrier à Michel, il éclata :

— Tu te méfies de moi! s'écria-t-il; eh bien, tu as tort!.. Tiens, lis mes lettres, si tu veux,.. si tu ne les as pas déjà lues... Vois-tu : des lettres d'affaires, rien que des lettres d'affaires... Je n'ai plus que des affaires, à présent... Tu l'as voulu, que te faut-il de plus?..

Suzanne éclata en larmes. Alors, avec cette mobilité de sentiment qui lui était particulière, il s'attendrit :

— Ah! pardonne-moi! lui dit-il, je suis un brutal, un méchant!.. Ma pauvre amie : en être là, nous deux!..

Comme il voulait l'attirer à lui, elle le repoussa :

— Non, non, c'est inutile!.. Je sens trop bien que je ne suis plus rien pour toi!..

Cette fois, il n'y avait point de colère dans sa voix : de la tristesse seulement; et Michel en fut d'autant plus touché. Mais qu'aurait-il pu lui répondre? Hélas! elle avait raison!.. Pourtant, il se promit d'essayer d'être plus affectueux avec elle. Ce fut en vain : elle repoussa ses avances, avec la froideur digne dont elle s'était d'abord fait un masque, et qui peu à peu lui devenait naturelle. Alors, il se rapprocha des enfans : plusieurs jours de suite, on le rencontra avec ses deux petites filles, étonnées et heureuses qu'il s'occupât d'elles. Mais Laurence était trop bruyante : elle le fatigua; et, comme elle était jalouse lorsqu'il sortait seul avec Annie, il les délaissa de nouveau.

« Il n'aime plus même ses enfans! » pensa Suzanne.

— Quelle abominable injustice! quelle cruauté! disait Michel à Mondet en lui racontant les derniers détails de sa vie domestique. Je n'ai nulle méchanceté, je n'ai commis aucune faute, j'ai fait un sacrifice que beaucoup n'auraient pas fait, et je suis malheureux et

tous ceux que j'aime sont malheureux par ma faute! Tandis que, si je vivais comme la plupart des hommes, si j'avais une maîtresse, des vices et une dose suffisante d'hypocrisie, personne ne souffrirait par moi, et moi, je serais tranquille, et tout à fait digne d'envie!..

— Tu as raison, répondit Mondet, c'est injuste, c'est abominable, mais c'est ainsi. Vous êtes, en somme, d'une espèce supérieure à la moyenne humaine : c'est pour cela que vous êtes malheureux. A votre place, d'autres agiraient plus mal et s'en trouveraient mieux : c'est qu'ils vaudraient moins. Votre souffrance est la mesure de votre valeur : cela devrait vous en consoler un peu... Quand on jette une poignée de graines dans une cage où il y a des moineaux, les moineaux se précipitent dessus. Qu'on la jette dans une cage où il y a un oiseau fin chanteur, rossignol ou pinson, l'oiseau verra les graines, en aura envie, et n'y arrivera pourtant qu'après un long moment...

— Il y arrivera tout de même.

— Parce que ce sont des graines et qu'il n'est, en somme, qu'un pauvre oiseau... Mais pour arriver au mal, quelque attirant qu'il soit, par quelles luttes faut-il que passe un homme de bien!.. Mieux vaut pour lui, qu'à travers mille souffrances sa volonté soit la plus forte,.. et elle l'est quelquefois!..

Chez Teissier, elle ne l'était guère. Sans avertir Mondet, cette fois, il écrivit à Blanche une nouvelle lettre : nulle réponse n'arrivant, il devint de plus en plus irritable et nerveux. Il voulait la voir, maintenant, et cherchait un prétexte pour quitter Annecy. Le hasard devait le lui fournir.

Il avait déjà reçu plusieurs invitations à des banquets que voulaient lui offrir les députations ou les conseils municipaux de diverses villes. Le jour où il en reçut une de Lyon, il se décida brusquement : au moins, il aurait de ses nouvelles. Et il annonça qu'il allait partir pour une longue tournée politique. Lorsque Suzanne lui demanda son itinéraire et qu'il nomma Lyon, elle l'arrêta soupçonneuse :

— Pourquoi justement Lyon ?

Il répondit, brusquement :

— Parce que c'est une grande ville.

Puis, comme elle restait soucieuse, il ajouta :

— Tu crains que j'y rencontre... une certaine personne, n'est-ce pas? Eh bien, tu peux être tranquille : elle n'y est plus...

— Comment le sais-tu? s'écria Suzanne.

Il se troubla, balbutia :

— Je le sais... par Mondet... qui a eu de ses nouvelles... une fois...

Mais voyant qu'elle ne le croyait pas, il se fâcha :

— D'ailleurs, tu sais, je ne vais pas te rendre compte de chacun de mes pas... Les affaires sont les affaires... On m'invite à Lyon, il me convient d'accepter cette invitation et de parler à Lyon, cela me regarde... Après ce que j'ai fait pour toi, il me semble que tu pourrais au moins cesser de me soupçonner.

A Lyon, aussitôt qu'il put échapper un instant à la sollicitude cordiale et absorbante de ses partisans, Teissier courut chez les amis de Blanche, sans autre attente que de voir des gens qui l'avaient vue et d'apprendre quelque chose d'elle.

Il fut reçu par la maîtresse de la maison : une jeune femme simple et bonne, qui ne s'étonna point de sa démarche.

— Blanche ne vous a donc rien écrit depuis son départ? dit-elle seulement.

— Non... Elle sait que nous ne correspondons guère, et ne nous écrit que pour affaires, expliqua Michel. Je croyais la trouver encore ici...

— Elle n'est restée que peu de semaines avec nous, et s'est brusquement décidée à nous quitter, pour rejoindre ses parens à Cabourg... Je ne sais pourquoi : peut-être craignait-elle les grandes chaleurs...

La jeune femme hésita un peu, puis continua :

— Elle était triste, d'ailleurs, comme si un chagrin la rongeait... Mais jamais elle ne m'a fait aucune confidence, malgré notre intimité... Vous la connaissez : elle est toute sentiment, elle doit avoir eu quelque peine de cœur...

— Il a été question pour elle, l'an dernier, d'un mariage qui n'a pas abouti...

— En tout cas, elle garde bien son secret, jusqu'à s'efforcer de cacher qu'elle en a un... Mais comment ne pas le voir? Rien ne l'égayait. Tout ce qu'elle faisait, elle semblait le faire par un effort de politesse, sans y prendre aucun intérêt... Et savez-vous ce qui m'a le plus frappée?.. Je l'avais toujours connue très indifférente en religion, ne pratiquant pas... Eh bien, ici, elle est allée à confesse...

— A confesse? demanda Michel, étonné.

— Oui, reprit son interlocutrice, d'une voix toujours tranquille et sans remarquer son trouble... Je sais même que c'est à l'abbé Gondal qu'elle s'est adressée... Un de nos meilleurs prêtres, monsieur, un prêtre fervent, actif... Elle l'a vu plusieurs fois, et après chaque entrevue, elle était plus triste, plus fermée... J'ai beaucoup d'amitié pour elle, et je suis inquiète, vraiment inquiète de la voir dans cet état...

Il y eut un court silence, puis la jeune femme ajouta encore :

— Elle m'a écrit deux ou trois fois de Cabourg : ses lettres ont le même ton découragé et résigné qu'avaient ici toutes ses paroles.

Michel n'osa pas demander à voir ses lettres, et prit congé plus angoissé que lorsqu'il était sans nouvelles, plus décidé à tout risquer pour en obtenir.

On n'a pas oublié ce fameux discours de Lyon, qui a marqué l'apogée du talent oratoire de Michel Teissier, et qui, par l'abondance et la hauteur des aperçus, rappelait la grande éloquence des orateurs de la restauration.

Avec cette chaleur de conviction qui donnait tant d'autorité à sa parole, Teissier traça, à larges traits, un tableau magistral de la troisième république. D'abord, il montra, après les luttes du premier établissement et la défaite de la tentative réactionnaire du 16 mai, le triomphe de ce qu'il appelait les partis jacobins et les partis des faits. Dans tous les domaines, en littérature, en art, en philosophie aussi bien qu'en politique, s'étalait cet esprit borné qui prend pour la vérité ses manifestations les plus extérieures et nie tout ce qui ne tombe pas directement sous les sens. Le génie de la France se desséchait, oscillant entre le grossier matérialisme affiché à l'Hôtel de Ville et le naturalisme violent ou le pessimisme découragé des romans à la mode. Un instant, le grand pays généreux paraissait épuisé, comme une terre amaigrie prête à devenir inféconde. Mais voici qu'un souffle s'était levé. D'où venait-il? De la conscience publique, sans doute, de l'âme même de la patrie qui s'était endormie et qui se réveillait. Quelques hommes de bonne volonté donnaient le signal. C'étaient d'abord des esprits peu pratiques, incertains, qui regardaient vers l'Idéal avec plus de désir que de foi, surtout que de force. Ils étaient comme arrêtés dans leur élan par d'anciennes habitudes d'esprit, étant sortis d'un milieu trop stérile pour avoir eux-mêmes toute la sève qu'exigeait leur œuvre. Mais, avec leur faiblesse, ils étaient pleins de bon vouloir. On les raillait; ils allaient toujours, prêchant une foi qu'ils n'avaient guère, recommandant l'action qui n'était point dans leur tempérament et dont seule l'intelligence leur montrait la nécessité. Fait singulier! Phénomène qui montre quelles sources vives jaillissent incessamment du vieux sol béni qui a produit les Duguesclin, les Jeanne d'Arc, les Henri IV! Les paroles incertaines germaient comme des semences précieuses. Le peuple les entendait, et, en les acceptant, leur donnait un sens plus précis, plus consistant, plus solide. Elles le remuaient dans sa conscience, elles excitaient son éternel besoin d'espérance, ses vertus inoccupées, sa générosité sans emploi. Alors, une nouvelle génération montait,

ardente, courageuse, intelligente aussi, assez intelligente pour comprendre les leçons du passé. Un esprit nouveau animait la nation, se développait dans l'apaisement des anciennes querelles. Le divorce cessait entre la France des croisades et la France de la révolution, qui se réunissaient enfin pour la marche en avant. L'Église, comprenant que sa haute mission est supérieure aux luttes des partis, acceptait la république; la république, échappée à la domination de quelques esprits aussi étroits qu'impies, cessait de repousser l'Église; et les deux forces alliées marchaient comme jadis les illustres évêques aux côtés des rois très chrétiens. La tradition rompue était enfin renouée, le présent et le passé s'accordaient pour préparer les gloires de l'avenir. Encore un dernier effort, encore un dernier coup d'épaule pour renverser l'édifice vermoulu du matérialisme jacobin!

Après cet exposé historique, l'orateur indiquait encore ce qu'il restait à faire: réforme de l'école, où la volonté doit se former pour le moins autant que l'intelligence; réforme de l'armée qui, depuis qu'elle réunit dans ses casernes tous les citoyens, à l'âge même où le caractère se fait, doit être une école aussi, une école de vertus morales; réforme des mœurs, corrompues par les mauvais exemples venus d'en haut et par la licence de la littérature; réformes sociales enfin, qui réconcilient le prolétaire et le patron, l'ouvrier et le bourgeois, dans le règne de la justice.

De longues salves d'applaudissemens accueillirent ce discours. L'enthousiasme était universel; un souffle d'idéal avait passé sur les auditeurs, qui croyaient déjà toucher à la réalisation de ces beaux rêves qu'enflammait l'amour du bien.

— Ah! vous êtes un homme, vous! disait à Teissier le journaliste Peyraud, venu pour l'*Ordre* et si empoigné, que pour une fois, il en oubliait ses objections habituelles.

Et l'un des hauts magistrats de Lyon se fit l'organe du sentiment général dans une réponse sobre et juste; ce qu'il faut à la France, dit-il en substance, c'est le cœur, c'est par le cœur que Gambetta l'avait conquise. L'homme qui vient de parler est le cœur du nouveau parti : c'est pour cela qu'il est fort, qu'on l'écoute et qu'on le suit.

Après cette réponse, beaucoup de notables vinrent choquer leur verre contre celui de Michel ou lui serrer la main. On lui disait leur nom, il s'inclinait, trouvant parfois un mot aimable. Soudain, il tressaillit. On venait de nommer l'abbé Gondal, et il voyait devant lui un prêtre de haute taille, dont les yeux perçans le dévisageaient hardiment. Leur regard aigu le troubla. Il le soutint pourtant, cachant son malaise.

— Vous avez prononcé de grandes paroles, monsieur le député, lui dit le prêtre, d'une voix lente, sonore et presque solennelle... Vous défendez noblement une noble cause.., à laquelle on serait heureux de tout sacrifier...

Il souligna d'une façon si singulière ces derniers mots, que Michel crut y reconnaître une allusion. Il voulut répondre, chercha un instant, ne trouva rien, et serra brusquement la main de l'abbé, en se retournant vers quelqu'un d'autre.

Cependant, une fanfare joua l'*Hymne des Girondins*, et Teissier réfléchissait tristement. S'ils avaient pu lire en lui-même, ces gens qui venaient de boire ses paroles et qui l'admiraient! S'ils savaient! S'ils pouvaient suivre, sous les apparences correctes et solides, le sourd travail de la passion creusant sa mine! S'ils s'étaient doutés qu'en parlant, il lui fallait un immense effort pour entendre ses propres paroles et le son de sa voix!.. Mais ils ne savaient pas, ils ne doutaient de rien, ils l'acceptaient pour ce qu'il semblait être, ils ne voyaient en lui que le député Michel Teissier, ils ignoraient l'homme, l'homme véritable, avec sa douleur et ses orages... Et, dans un subit besoin d'expansion, Teissier se tourna vers Peyraud, qui était encore debout derrière lui :

— Tout cela, ce sont des mots, lui dit-il... Il y a autre chose, autre chose...

— Quoi donc? demanda le journaliste étonné.

— Autre chose, répéta Teissier d'une voix sourde.

L'œil intelligent de Peyraud se posa longuement sur lui. Il ne devina rien, sans doute, qu'aurait-il pu deviner? Mais il pressentit que le chêne avait au flanc sa blessure de foudre; et plus tard, il comprit tout le sens qu'avait ce mot inopportun et mystérieux, cette demi-confidence échappée d'une âme qui ne se maîtrisait plus.

Le discours de Lyon fut suivi d'une véritable campagne, comme si Teissier eût été saisi d'un insatiable besoin de mouvement, comme s'il eût voulu se griser de bruit, de paroles, d'action.

De Lyon, il se rendit à Dijon, puis à Marseille, où des manifestations presque tumultueuses se produisirent en son honneur. Puis il alla haranguer les grévistes de Fourmies. Sa popularité avait grandi de ses deux mois de silence; maintenant, elle grandissait encore de l'effort qu'il faisait pour agir et parler qui donnait à ses paroles une sorte de jaillissement irrésistible, comme si elles eussent porté la tempête intérieure que comprimait son énergie et qui mettait jusque dans ses gestes une ardeur communicative. Il exerçait un charme singulier, le charme des sentimens profonds et cachés, qui, sans se trahir, rayonnent dans les moindres actes de la vie. Les

femmes se passionnaient pour lui. Les journaux, ceux-là même qui combattaient le plus violemment ses idées, respectaient sa personne. C'est à ce moment qu'un reporter, qui passait par Annecy, eut l'idée de publier un article sur l'installation d'été de Teissier : une véritable idylle, où il y avait jusqu'à la description des robes claires d'Annie et de Laurence, et qui montrait le bonheur pacifique du foyer attendant le grand homme pendant qu'il courait la France pour le triomphe du bien.

Michel lut l'article à Cabourg, où il avait trouvé moyen de courir entre deux discours. Il le lut, pendant une interminable matinée d'attente passionnée, d'angoisse fiévreuse. Arrivé de bonne heure, par un temps magnifique, il pensa que Blanche ne manquerait pas de venir sur la plage, soit pour le bain dont l'heure approchait, soit pour la promenade. Sans savoir encore s'il lui parlerait ou s'il se contenterait de la regarder passer, il se mit à l'attendre, en errant le long de l'interminable promenoir au bas duquel venait mourir une mer à peine ridée, bleue comme le ciel, innocente et presque silencieuse. La plage se remplit peu à peu, les baigneurs s'ébattirent sous les yeux des badauds, les heures passèrent. Énervé, les mains moites, la gorge sèche, Michel, errant à travers la foule, frissonnait à chaque groupe nouveau qu'il voyait apparaître ; en même temps, il s'efforçait d'éviter des figures de connaissance qu'il apercevait à distance. Il n'y réussissait pas toujours ; il lui fallut subir des coups de chapeau obséquieux et discrets, rendre des poignées de main, répondre à des : « Vous êtes donc ici?.. » en appelant Blanche de tout son désir et en tremblant de la voir apparaître pendant qu'il serait retenu par un de ces fâcheux. Elle ne parut pas. Alors, comme il recommençait pour la vingtième fois sa tournée, en cherchant sans cesse autour de lui, il se figura que tous les yeux lisaient son agitation, et qu'on en devinerait la cause si Blanche venait à passer. Pourtant, il ne pouvait renoncer à la voir, après ces quatre heures d'attente dont l'exaspération l'étouffait, accrue de minute en minute par de folles imaginations, des idées de maladie ou de mort qui lui battaient la tête. Enfin, l'heure du déjeuner vida la plage. Michel entra dans un café, se fit servir deux œufs à la coque, qu'il mangea avec effort, et prit une décision : il devait repartir par l'express du soir ; impossible de supporter une après-midi d'angoisse comme avait été la matinée, et peut-être en vain. Quoiqu'il redoutât de trouver Blanche en compagnie, il se résigna donc à aller sonner chez les de Quérieux.

Mme de Quérieux, — son mari était absent, — le reçut dans sa vérandah ; elle s'étonnait de le voir, en sorte qu'il dut expliquer

qu'ayant passé près de Cabourg, où il savait sa pupille, il avait voulu prendre de ses nouvelles.

— Elle est très bien, répondit Mme de Quérieux qni ne regardait jamais sa fille ; elle s'amuse beaucoup, et l'air de la mer lui convient tout à fait. D'ailleurs, si vous permettez, j'irai la chercher ; elle sera bien surprise et bien contente de vous voir.

« Elle est très bien, elle s'amuse beaucoup. » Michel resta un moment seul à remuer ce double renseignement. Mais l'entrée de Blanche chassa tous les soupçons qui déjà s'esquissaient dans son esprit : elle était très maigrie, d'une pâleur douloureuse, et ses allures, sa démarche, ses regards, toute sa personne, enfin, semblait comme marquée d'une tristesse profonde, résignée, définitive. Mme de Quérieux n'avait pris le prétexte d'aller l'appeler elle-même que pour changer de toilette; quoique Blanche, qui le savait, se fût fait attendre, elle se trouva pourtant quelques minutes en tête-à-tête avec Michel.

— Blanche ! s'écria-t-il en lui prenant la main, Blanche !.. Il me fallait vous voir !

Debout, près d'elle, il la regardait, buvant sa vue, interrogeant ses yeux. Elle se dégagea, d'un léger effort, et murmura, en s'affaissant, d'une voix assourdie et tremblante :

— Ah ! vous n'êtes pas généreux !..

— Ne me faites pas de reproches, je vous en supplie, répliqua-t-il passionnément... Je souffrais trop... Je n'en pouvais plus... Blanche, si vous saviez que c'est pour arriver ici que depuis quinze jours je cours de ville en ville, à travers des banquets, des discours, tout un tapage que je n'entends pas !..

La jeune fille lui tendit sa main ; mais comme il faisait le geste de la porter à ses lèvres en s'asseyant auprès d'elle, elle la retira de nouveau :

— Non, dit-elle doucement.

Puis, après un court silence, elle ajouta :

— Puisque tout nous sépare, pourquoi me poursuivez-vous?.. J'ai tant de peine à vous oublier !.. Et pourtant il faut que je vous oublie... Je le dois... Nous avons été si faibles !.. C'est que je ne comprenais pas... Mais j'ai compris, maintenant, j'ai compris !..

Un instant, son regard douloureux se perdit dans le vide, comme en quête d'un lointain réconfort. Michel se rappela ce prêtre, qui dans l'intervalle avait traversé sa vie :

— Ah ! s'écria-t-il en répondant à sa pensée plutôt qu'à ses paroles, nous souffrons assez pour nous être indulgens à nous-mêmes... Ne gâtons pas ces quelques minutes qui pourraient être

un peu de bonheur... Laissez-moi regarder dans vos yeux... Et puis, je m'en irai, si vous le voulez, je ne reviendrai plus.

Elle murmura, sourdement, sans lever les yeux sur lui :

— Cela vaudrait mieux, je crois...

Il allait répliquer : la rentrée de Mme de Quérieux les interrompit. Elle était pimpante, souriante et cordiale : elle invita Michel à dîner. Il était prêt à accepter, au risque de manquer son banquet; mais il rencontra le regard grave de Blanche, qui lui commandait : « Partez ! » Il refusa.

Un moment encore, il écouta bourdonner la voix de Mme de Quérieux, qui vantait les agrémens de Cabourg; il réussit même à jeter aussi quelques paroles dans la conversation. Puis il prit congé, et, la mort dans l'âme, il alla de nouveau arpenter le promenoir jusqu'à l'heure de son express. La mer souriait sous les caresses du soleil couchant; le ciel pâli, fermé à l'horizon par une large bande rougeoyante, semblait infiniment léger... Oh! la gaîté des choses, comme elle est cruelle aux heures de souffrance!..

Cinq ou six jours plus tard, Michel trouvait dans son courrier une lettre de Blanche :

« J'ai été dure pour vous l'autre jour, Michel, alors que vous étiez venu tout exprès pour me voir. Et quand vous êtes parti avec un froid adieu, quand je me suis représenté votre solitude dans le train qui vous emportait loin de moi, je me suis reproché ma dureté, j'en ai pleuré toute la nuit. Je me disais que vous croyiez peut-être que je ne vous aime plus; et, pourtant, je suis à vous, tellement à vous, malgré la séparation, malgré la distance! Seulement, j'ai voulu tenir notre résolution. Tout ce que j'y ai gagné, c'est d'être forcée de vous écrire, à présent, car je ne puis supporter l'idée que vous doutiez de moi ou que vous soyez fâché contre moi. Vous aviez l'air si malheureux, mon cher Michel! est-il donc possible que je vous sois nécessaire à ce point? Je voudrais vous consoler, je voudrais trouver des mots qui adoucissent votre peine. Hélas! je n'en trouve pas! Que ne suis-je encore une enfant comme à l'époque où m'appeliez votre fille aînée! Vous rappelez-vous? Vous aviez alors de fréquens maux de tête et personne ne savait vous soigner mieux que moi. Vous le disiez du moins, et Suzanne ne songeait point à être jalouse de cette Blanche en robe courte dont vous vous amusiez à tirer doucement la longue natte. A présent, tout est changé : je n'ai plus le droit de vous aimer, je ne puis pas vous soigner quand vous êtes malade. Vous êtes si pâle, si fatigué, mon ami, combien vous auriez besoin de moi! Mais non, je ne puis pas courir auprès de vous, je ne dois pas vous voir ; quand vous traversez la

France pour venir à moi, il me faut vous repousser, et j'ai tort, j'ai tort de vous écrire!

« Si vous saviez tout ce que j'ai pensé depuis que nous sommes séparés! D'abord, à Lyon, je me suis sentie si seule, si seule, et j'ai eu un immense besoin d'un appui, d'une voix qui me guide ou me console. Il faut que je vous le raconte, Michel : j'ai cherché Dieu, j'ai prié, et comme je ne recevais point de réponse, j'ai été m'agenouiller dans un confessionnal, j'ai tout avoué à un prêtre... Tout, sauf votre nom, bien entendu, quoiqu'il me tourmentât pour le savoir. Mais quoi! il ne m'a dit rien de plus que ce que ma conscience me répète depuis que je vous aime. Il m'a montré ma faute, comme si je ne la voyais pas, ses paroles me rendaient plus malheureuse encore, puisque je sentais qu'elles étaient inutiles, que rien ni personne ne pouvait m'empêcher de vous aimer toujours; et quand j'ai pleuré en lui demandant que faire, il s'est mis tout de suite à me parler du couvent. Le couvent! Non, non. Quel cœur y porterais-je, mon Dieu! D'ailleurs, j'aime la vie, j'y veux rester, je m'y sens près de vous, quand même, malgré l'abîme infranchissable qui nous sépare. Je veux me conserver à vous, tout entière, sans rien donner de moi ni à Dieu, ni à un autre...

« Pourtant, lorsque j'ai su que vous veniez à Annecy, j'ai quitté Lyon de peur d'être trop près de vous. Et cela me faisait si mal de m'éloigner davantage! Il m'en coûtait aussi de venir ici, de rentrer dans cette famille où je suis plus étrangère qu'une véritable étrangère. Ma mère vous a dit que je me porte bien, que je m'amuse, que je suis gaie : elle le croit; elle me connaît si peu, elle s'intéresse si peu à moi! Ah! je suis bien seule, allez! pour penser à vous! Ceux qui m'entourent ne me dérangent pas quand je laisse mon esprit courir et vous appeler! Ils m'entraînent avec eux dans leur existence, et parce que je me laisse faire, ils croient qu'elle me suffit, qu'elle me satisfait. Ils ne savent pas! Heureusement, d'ailleurs, car la seule chose qui aurait encore le pouvoir de m'affliger, ce serait qu'ils eussent un soupçon de la vérité...

« Bien des fois, Michel, j'ai eu l'idée de la mort. Mais ne craignez rien! Je sais que vous n'avez pas le droit de mourir avec moi, et je ne veux pas vous laisser seul. Si peu que je sois avec vous, le sentiment de mon existence ne vous donne-t-il pas l'illusion que vous êtes moins seul? J'en suis sûre, vous devez sentir souvent que je suis auprès de vous. Moi, il me semble parfois que votre pensée me frôle doucement, et alors je vous envoie la mienne à travers l'espace. Et puis, vous savez bien que, si vous étiez trop complètement malheureux, vous pourriez toujours m'appeler. Alors

je viendrais; je n'ai de devoir et de reconnaissance qu'envers vous qui m'avez aimée.

« Mon Dieu! comment puis-je vous écrire ces choses! Quand cette lettre sera partie, je m'en voudrai de l'avoir écrite, j'en aurai honte, je la regretterai. Pourtant, je vais l'envoyer. Si elle ne partait pas, je resterais avec cette idée torturante que vous doutez de mon amour. Et puis, vous êtes si bon que vous me comprendrez. Vous ne m'en voudrez pas de trop vous aimer, vous n'en abuserez pas non plus : nous savons bien qu'il nous faut rester supérieurs à notre amour, puisqu'il est coupable et défendu.

« Adieu, mon bien-aimé, à vous, toujours à vous!

« BLANCHE. »

Après deux ou trois nouveaux discours, plusieurs banquets, des visites à diverses institutions, après avoir pris part à un de ces congrès qui, l'été, occupent tant bien que mal les loisirs des hommes politiques, Teissier revint à Annecy pour y passer quelques jours encore avant de ramener sa famille à Paris. Autrefois, quand il rentrait après ses expéditions fatigantes, encore vibrant de la lutte soutenue ou de l'effort accompli, Suzanne le calmait doucement, avec des mots affectueux, des caresses sur le front, toute cette douceur, tout cet apaisement que les femmes savent répandre sur ceux qu'elles aiment. Mais, cette fois, elle l'accueillit froidement, avec méfiance, en cherchant dans ses yeux s'il ne s'y cachait pas quelque nouveau secret. Michel ne supporta pas sans trouble cette espèce d'examen. Il se dit : — « Elle a deviné. » — Elle pensait : — « Il me cache quelque chose, il ment encore, il ment toujours! » — Et ils étaient plus loin l'un de l'autre que jadis, lorsqu'il y avait entre eux une longue distance. Tout ce qui les entourait semblait se mettre à l'unisson de leur sentiment : l'automne commençait à rougir les feuilles de la vigne vierge, les ciels s'imprégnaient de mélancolie, les colchiques étoilaient les champs; il y avait je ne sais quoi de languissant dans les jeux d'Annie et jusque dans les rires de la joyeuse Laurence.

Michel, qui avait hâte d'échapper à ces paysages trop amis des rêveries, était forcé pourtant de s'y plonger sans cesse, car une force secrète le chassait de sa maison, de son « nid familial, » comme disaient les journaux, et le poussait par les routes. Mondet l'accompagnait le plus souvent possible :

— Eh bien, grand homme, lui dit-il à son retour, tu t'es distrait, j'espère?.. En as-tu prononcé, de belles paroles!.. Si tu tiens le

quart de tes promesses, quand tu seras aux affaires, la France ne sera plus qu'une succursale du pays de Cocagne!.. Aux paysans, aux ouvriers, aux patrons, aux soldats, tu en as distribué à tout le monde... Et pourtant, toi, tu es sincère...

— Je ne sais pas, répondit Michel, je pensais à autre chose... Tu crois que j'étais parti pour Lyon, pour Amiens ou pour Fourmies? Eh bien, tu te trompes: je n'allais qu'à Cabourg... Oui, à Cabourg, où elle est, où je l'ai vue...

— Ah! malheureux! Tu n'as donc pas de volonté!..

— Je n'y tenais plus... Je l'aime plus que jamais... Ah! cela ne peut pas durer ainsi, je suis à bout de forces!..

— Naturellement: tu l'as revue, et c'est tout à recommencer...

Michel murmura, d'une voix sourde:

— Je crois plutôt que tout va commencer...

— Tais-toi! répliqua vivement Mondet... Je ne sais pas ce que tu veux dire, mais j'espère que ce n'est rien...

Après un silence, il ajouta:

— Il faut pourtant que je te parle franchement, Michel... Eh bien, j'ai pitié de toi, je t'assure... Mais, en même temps, je ne puis m'empêcher de te trouver un peu ridicule... Si tu réfléchissais, je crois que tu finirais par t'en rendre compte... Comment! un homme de ton âge, de ton caractère, dans ta situation, n'aurait pas la force morale de s'arracher à un sentiment d'adolescent!.. Que diable! on n'a pas le droit d'avoir dix-huit ans quand on joue ton rôle!..

Michel sourit:

— Mon rôle! dit-il, que m'importe mon rôle? C'est ma vie, ma vraie vie qui me préoccupe... Ah! tu me trouves ridicule? Eh bien, pas moi!.. Me diras-tu ce qui vaut un bel amour?.. Je ne connais rien de plus grand, moi, rien de plus noble... Aussi, même si j'en avais la force, je ne renoncerais pas au mien... J'ai une espèce de joie à brûler ainsi mon cœur... Et de l'orgueil, oui, de l'orgueil... Je m'admire d'aimer, d'aimer follement, contre la raison, contre le bon sens, contre le devoir, malgré tout et sans espérance!.. Je m'admire d'aimer comme j'aime, au milieu de notre monde de glace, parmi des hommes qui n'ont que de l'ambition et des femmes qui n'ont que de la vanité... Je crois que cet amour est ce que j'ai de meilleur, de plus désintéressé, de plus généreux... Et j'y tiens, et je le garderai jusqu'à la fin...

Mondet secouait la tête en l'écoutant:

— Il faut que tu sois bien malade, dit-il tristement, pour t'enfoncer dans de tels paradoxes... Que veux-tu que je te réponde? Tu es trop complètement à côté de la vérité pour écouter les

choses raisonnables que je pourrais te dire; et comme tu es content d'y être, nulles paroles ne te ramèneraient... Je n'ai plus qu'un espoir pour toi: la rentrée, le travail, la lutte, la fièvre parlementaire... Si tu deviens chef du prochain Cabinet...

Michel l'interrompit en haussant les épaules:

— Oui, sans doute, j'irai, je viendrai, je travaillerai, je siégerai dans des commissions, je ferai des discours ou de l'administration: tout cela comme en rêve. Pour moi, la réalité vraie est ailleurs: mon âme n'est plus à ce que je fais ni à ce que je dis, elle est à ce que je pense, à ce que je sens... J'ai si bien appris à me dédoubler, mon cher, que je vis deux vies: ma vie extérieure, celle que tout le monde connaît, qui a l'air de m'absorber tout entier; et ma vie intérieure; une vie de moine extatique, de chevalier fervent... Celle-ci, tu es le seul qui la soupçonne, et c'est la seule vraie. L'autre glisse sur moi sans même que j'y fasse attention...

Mondet ne répondait plus. Il esquissa dans le vide un geste vague, et les deux amis se perdirent dans la mélancolie automnale des fins brouillards montant du lac et des arbres qui jaunissaient.

Suzanne souffrait toujours de les voir partir ensemble : « Ils parlent d'elle, » pensait-elle; et une tristesse désolée la tenait des heures à contempler le lac, pendant que Laurence travaillait à son jardin et qu'Annie venait poser sur ses genoux sa jolie tête blonde :

— Maman, qu'as-tu?

— Je n'ai rien, petite, je n'ai rien...

... Ah! comme elle aurait pardonné, s'il était revenu franchement!.. Mais non : il n'était auprès d'elle que de force, il y restait comme un fauve enchaîné, il recommençait chaque jour le même sacrifice; en sorte qu'elle l'aurait peut-être plaint, si elle ne se fût peu à peu détachée de lui. Plusieurs fois, de pitié ou de lassitude, elle fut sur le point de lui dire : « Écris-lui donc, je te le permets, je vois trop que tu en meurs... » Mais elle ne put : une force intérieure l'arrêtait, l'indéfinissable force négative qui les glaçait l'un pour l'autre et les faisait frissonner quand, par hasard, Michel posait distraitement ses lèvres indifférentes sur le front de sa femme.

Quand ils repartirent, ils étaient peut-être moins ennemis, mais ils étaient bien plus étrangers qu'au jour même du déchirement.

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA FRANCE

SOUS

LA PREMIÈRE RESTAURATION (1)

I.

LES COMMENCEMENS DU RÈGNE DE LOUIS XVIII.

I.

Le 3 mai 1814, Louis XVIII fit son entrée à Paris, au son des cloches et du canon, dans une calèche attelée de huit chevaux

(1) Afin d'éviter dans la *Revue* la multiplicité des notes de référence, nous citons une fois pour toutes les principaux documens consultés : Archives nationales : correspondance des préfets; lettres et circulaires ministérielles; rapports généraux sur l'esprit public; rapports de police (Paris et départemens); émigrés et biens des émigrés. — Archives de la guerre : correspondance générale; situations; matricules des corps; dossiers divers. — Archives des affaires étrangères : correspondance de Blacas, d'Hauterive, Jaucourt, Talleyrand; copies de lettres ouvertes par le cabinet noir; mémoires de Blacas; rapports et Mémoires divers. — *Correspondances* et *Mémoires* des contemporains. Journaux du temps.

Un mot maintenant : nous avons cherché à peindre les sentimens et les passions de cette époque troublée avec le langage du temps. Quand, par exemple, il nous arrive de dire des mousquetaires les soldats d'antichambre, des chouans les brigands et des

blancs; le 30 mai, le traité de paix signé, les armées alliées se mirent en marche pour repasser les frontières; le 4 juin, il fut donné lecture aux deux chambres, en séance royale, de la charte constitutionnelle. La période des révolutions et des guerres était close, la monarchie héréditaire et l'autorité de droit divin étaient rétablies. Le roi légitime, Louis le Désiré, était aux Tuileries, sur le trône de ses ancêtres, dans la « dix-neuvième année » de son règne.

Il ne s'agissait plus que de gouverner.

Pour y réussir, il eût fallu un autre Henri IV, habile, rusé, un peu gascon, indifférent aux principes comme aux préjugés, parlant dans le conseil avec la fermeté et le prestige d'un capitaine qui s'est taillé son royaume à coups d'épée, actif d'esprit, agile de corps, chaud de cœur, bon enfant et diable-à-quatre. Encore le Béarnais, une fois maître de Paris, avait-il eu moins d'intérêts à concilier, d'alarmes à calmer, de résistances et de partis-pris à vaincre. « Le plus fort est fait, » disait Louis XVIII en recevant Beugnot à Saint-Ouen. Illusions! Autant la restauration des Bourbons, si inattendue dans la dernière année de l'empire que l'on a pu, avec apparence, l'appeler miraculeuse, s'était accomplie facilement, autant la tâche du nouveau gouvernement allait être compliquée, difficile et pénible. La royauté avait été accueillie avec enthousiasme par un dixième de la population. Trois dixièmes s'y étaient ralliés par raison. Le reste, c'est-à-dire la moitié des Français, demeurait hésitant, défiant, plutôt hostile. Dans les mois d'avril et de mai, malgré les adhésions empressées des grands corps de l'État, des officiers-généraux, de la foule des fonctionnaires, malgré les adresses des municipalités et les dithyrambes des journaux, malgré les *Te Deum*, les pavoisemens et les illuminations, il s'en fallait bien que l'opinion fût unanime (1).

prêtres les calotins, nous parlons comme les officiers à la demi-solde, et quand nous disons des maréchaux de l'empire les va-nu-pieds et des conventionnels les assassins et les buveurs de sang, nous parlons comme les émigrés.

(1) « A l'entrée du roi à Paris, les sentimens les plus opposés se lisaient sur les visages. Ils éclataient dans le cri de « Vive le roi! » poussé par les royalistes et ne se révélaient pas moins dans le morne silence des ennemis de la royauté. » (*Mémoires* de Metternich, I, 197.)— « L'enthousiasme public n'était pas assez général (le 12 avril) pour nous rassurer sur les dispositions des Français, et M. L... me dit qu'il ne croyait pas que les Bourbons pussent rester six mois en France après le départ des alliés. » (*Journal d'un officier anglais. Revue Britannique*, VIII, 82.) — « Il ne faut pas croire que l'opinion pour les Bourbons ait été générale. » Mme de Wimpfen (royaliste) au baron de Stengel, 28 octobre 1814. (Archives des affaires étrangères, 675.)— « Depuis que le roi a mis le pied en France, jamais son gouvernement n'a été affermi. » Rapport général sur l'esprit public, 2 mars 1815. (Archives nationales, F 7, 3739.) Cf. Rapport général de police, 14 avril; rapports des préfets, du 21 avril au 22 juin; minutes de rapports de police générale, avril-mai 1814. (Archives nationales, F1a 582, F 7, 3204.)

Le mot de Carnot, répété de confiance ou rappelé dans un intérêt politique par

L'armée en pleine dissolution, — il y eut en deux mois cent quatre vingt mille déserteurs, — menaçait d'entrer en pleine révolte. Dans vingt villes fortes, la garnison se souleva au cri de: Vive l'empereur! Partout, les soldats méconnaissaient l'autorité des chefs, brûlaient ou traînaient au ruisseau les drapeaux blancs, refusaient de prendre la cocarde royale et disaient qu'ils ne serviraient jamais que leur empereur.

Chez les ouvriers des grandes villes et plus encore chez les paysans l'opposition était très marquée. Le quai de Gesvres où se réunissaient les ouvriers sans travail retentissait de cris et de menaces contre les Bourbons. Le 11 mai, une colonne de populaire se porta presque sous les fenêtres des Tuileries, vociférant: De l'argent ou la mort! Vive l'empereur! « Pour le moment, écrit le 23 avril le duc de X... au comte d'Artois, la masse de la nation donne des regrets au gouvernement d'une régence, et l'armée est toute à Napoléon! » — « Les campagnes et une grande partie des villes sont en opposition avec les amis du roi, » écrit à Dupont le général Boudin. — « Au moins la moitié du peuple, surtout dans les campagnes, écrit le 25 mai à Beugnot un président d'assemblée cantonale, est contraire au rétablissement des Bourbons et ne veut pas se détacher de Bonaparte. Il ne veut pas encore croire à la réalité et encore moins à la stabilité de cette résolution. » A Toulon, le 4 mai, on colle des aigles sur les fleurs de lis des affiches administratives; à Dôle, le 9 juin, on appose ce placard: « Vive le roi pour trois jours! Vive Bonaparte pour toujours! » En Alsace, en Champagne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Dauphiné, dans Saône-et-Loire, dans la Côte-d'Or, les Charentes, la Corrèze, le Lot, le Loiret, l'Allier, la Nièvre, on lacère les proclamations officielles, on enlève des clochers les nouveaux drapeaux, on insulte et on maltraite les gens qui portent la cocarde blanche.

tant d'historiens et de publicistes : « Le retour des Bourbons produisit un enthousiasme universel » (*Mémoires au roi*, 20), a imposé à l'histoire. Or d'une part, Carnot qui resta jusqu'aux premiers jours de mai 1814 à Anvers, où la garnison tenta de se révolter aux cris de : Vive l'empereur! ne pouvait témoigner de l'enthousiasme universel des Français; d'autre part, si Carnot s'exprimait ainsi, c'était par un artifice de discussion. Afin de mieux démontrer l'action néfaste sur l'opinion publique des fautes et des maladresses du gouvernement royal, il commençait par dire qu'à l'origine tout le monde était pour le roi. Dans une brochure publiée peu après le *Mémoire de Carnot* (*Réflexions sur quelques écrits du jour*, 42-49), Chateaubriand a réfuté cette assertion que démentent d'ailleurs tous les témoignages. « Nous avons été témoin, dit Chateaubriand, des premiers momens de la restauration, et nous avons précisément observé le contraire de ce que l'on avance ici... La vérité est que la confiance ne fut pas entière au retour du roi. Beaucoup de gens étaient alarmés, les provinces mêmes agitées, incertaines, divisées. On craignait les fers, on redoutait les vengeances. »

En revoyant cette cocarde dont la réapparition coïncidait avec un changement subit dans la façon d'être des nobles, devenus d'un jour à l'autre hautains et arrogans (1), les paysans pensaient au rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Les trois ou quatre millions d'acquéreurs de biens nationaux pensaient à pis. Déjà au grand retour des émigrés, en l'an x, ils avaient eu à subir de la part des anciens propriétaires des demandes de restitution ou de transaction, des menaces occultes, jusqu'à des procès. Et l'on était alors sous la république, sous un gouvernement qui venait de proclamer à nouveau dans les statuts organiques de la Légion d'honneur, « l'inviolabilité des propriétés dites nationales. » Qu'allaient donc être les prétentions des émigrés maintenant que le roi régnait? La France était rendue aux Bourbons. Les biens confisqués ne devaient-ils pas être restitués à ceux qui avaient souffert et combattu pour eux? Cette idée était si bien entrée dans les esprits, qu'après la déclaration de Saint-Ouen, le régisseur de M. de Villèle fut le trouver pour s'enquérir s'il était bien vrai que le roi eût reconnu la validité des ventes. Il ne croyait pas cela possible. Lorsqu'il fut enfin convaincu, il s'écria ingénument : « Ah ! mon Dieu ! Et moi qui aurais pu tant en acheter ! »

A ces inquiétudes s'ajoutait le mécontentement de voir maintenir les droits réunis, dont les proclamations royalistes, répandues pendant la guerre, avaient promis la suppression. Cette mesure provoqua des troubles et des séditions. Dans plusieurs communes du Jura, du Doubs, du Bas-Rhin, de la Dordogne, des Charentes, du Loiret, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, les habitans chassèrent les agens du fisc et brûlèrent leurs registres. Quant aux Bretons et aux Vendéens, ils se tenaient prêts à se servir de leurs vieux fusils plutôt que d'acquitter ces taxes détestées. Ils prétendaient même ne pas payer l'impôt direct. « Nous avons combattu pour le roi, disaient-ils, toutes les contributions doivent être abolies pour nous. »

Au reste, on était encore dans une période de transition. Il y avait à s'inquiéter, non à s'effrayer de l'esprit public. Si chez les soldats, compagnons de gloire de Napoléon, et chez quelques bonapartistes, comme Bassano, Lavallette, Caulaincourt, Flahaut, dévoués à l'homme autant qu'au souverain, on pouvait craindre que les regrets et les sentimens hostiles persistassent longtemps,

(1) « Il serait à désirer que les nobles conservassent la même aménité qu'ils avaient avant le retour du roi. Un très grand nombre sont devenus arrogans. » Vicomte de Ricé, préfet de l'Orne, à Montesquiou, 22 mai. (Archives nationales, F[1a], 82.) — « Il y eut, chez quelques royalistes de Toulouse, des prétentions ambitieuses et des allures hautaines impardonnables. » (Villèle, *Mémoires*, t. I, p. 917-918.)

on devait espérer que dans le peuple des villes et des campagnes, le mécontentement tomberait quand la défiance aurait disparu. L'opinion était troublée et hésitante; il n'était pas impossible de l'amener tout entière à soi. Il y avait individuellement des opposans, mais les partis d'opposition n'existaient pas. Il fallait ne point les laisser se former. Dans le monde de la politique, de la finance, des lettres, du barreau, dans la bourgeoisie, dans l'état-major-général de l'armée, parmi les dignitaires des loges maçonniques, tout le monde, à quelques exceptions près, était pour le roi. Il en était de même chez la plupart des manufacturiers et des commerçans, encore que les uns et les autres redoutassent avec raison une baisse énorme sur leur stock par suite de l'invasion subite des produits étrangers. L'immense foule des indifférens se réjouissait de la paix. Les bonapartistes, qui ne s'en réjouissaient pas moins, se flattaient de conserver sous le nouveau régime, grades, fonctions et traitemens. Ceux des terroristes qui ne s'étaient pas ralliés à Napoléon, ou qu'il avait dédaignés, attendaient de la royauté plus de liberté que de l'empire. Les libéraux voyaient dans la monarchie, tempérée par la charte, la réalisation de leurs vœux.

Les plus glorieux représentans de l'empire, comme Ney, les plus grands patriotes comme Carnot, avaient accepté franchement la royauté. Augereau écrivait dans une proclamation : « Soldats, arborons la couleur vraiment française qui fait disparaître tout emblème de la révolution. » Fontanes disait au roi, au nom de l'Université de France : « Sire, les vertus royales, apanages de votre maison, feront bientôt oublier les temps douloureux qui s'écoulèrent loin de vous. » Fouché intriguait pour être pair de France et ministre de la police : il exhortait Napoléon à refuser la souveraineté de l'île d'Elbe, où il serait toujours un sujet d'inquiétude pour l'Europe, et à aller vivre aux États-Unis en simple citoyen, envoyait copie au comte d'Artois de cette lettre à l'ex-empereur, et écrivait à Blacas : « Il faut que le XIXe siècle porte le nom de Louis XVIII comme le XVIIe a porté celui de Louis XIV. » Rouget de l'Isle composait un hymne royaliste, un parent de Dubois de Crancé demandait à s'appeler Dubois de Fresnoy, et Barère, qui avait interrogé Louis XVI comme président de la Convention, portait la décoration du Lis.

Parmi ces royalistes du lendemain, plusieurs craignaient bien quelque retour offensif de l'ancien régime, mais tous ne demandaient qu'à voir s'accomplir sous le sceptre d'un Bourbon l'alliance de la monarchie et de la liberté. Les journaux, affranchis de la censure, reconnaissaient sans discussion le principe de l'autorité royale. Entre tous les hommes politiques et parmi tous ceux que l'on appelait « les gens de bien, » il y avait accord pour acclamer

la restauration et pour fonder sur la royauté constitutionnelle les meilleures espérances.

C'est pourquoi la plupart des auteurs de Mémoires et des historiens ont pu dire que le rétablissement des Bourbons fut accueilli sans opposition et même avec enthousiasme. Cela est vrai à ne juger que par l'opinion des salons; mais cela est faux si l'on écoute les murmures du peuple et les clameurs de l'armée. Dans les masses populaires, il y avait bien des hésitations et bien des défiances, il y avait une hostilité sourde et même des révoltes. Mais avec beaucoup de prudence et un peu d'habileté, on fût arrivé à calmer les esprits. La grande difficulté, ce n'était pas de gagner le peuple, qui raisonne peu, se contente aisément et a la longue accoutumance de la résignation; c'était de se conserver les classes dirigeantes, naturellement irritables et frondeuses.

II.

La signature de la paix et la promulgation de la charte ne profitèrent pas à l'opinion. Cette paix tant désirée existait, de fait, depuis deux mois. On s'y était habitué: avec raison on la regardait comme acquise. La publication du traité n'apprit donc rien aux Français, sinon les sacrifices que les vainqueurs leur imposaient. On avait fondé des espérances chimériques sur la déclaration du tsar. On se flattait que la France, tout en perdant la majeure partie de ses conquêtes, ne rentrerait pas dans les frontières de 1789. Les uns songeaient à la rive gauche du Rhin; de plus modérés croyaient à la conservation partielle des départemens de la Sarre, des Forêts, de Sambre-et-Meuse, de Jemmapes et de la Lys. Or le traité du 30 mai nous dépossédait de l'île de France et de quelques autres colonies, et n'ajoutait à l'ancien territoire royal qu'environ 170 lieues carrées, au nord et à l'est. Sans doute, c'était quelque chose, car les alliés pouvaient dicter des conditions encore moins favorables. Mais ce n'était pas ce que l'on espérait. En vain, pour préparer et calmer l'opinion, les journaux plaisantaient sur la question des frontières naturelles: « Comment, nous dit-on, nous allons perdre toutes nos conquêtes. Oh! l'heureuse perte! Désormais du moins nous serons entre nous et à nous, nous ne verrons plus dans nos assemblées, dans nos tribunaux, dans nos armées ces hommes du Nord et de ces hommes du Midi s'efforçant maladroitement de s'assimiler à nos lois. » Ces odieux sophismes ne faisaient qu'irriter. Les frontières naturelles, que deux mois auparavant on eût abandonnées d'un cœur joyeux pour obtenir la paix, maintenant qu'on avait la paix, on s'indignait de les voir céder.

Les principes essentiels de la charte étant contenus dans la dé-

claration de Saint-Ouen, il n'y avait point à espérer de frapper une seconde fois les esprits en renouvelant solennellement un contrat vieux déjà de deux mois. Toutes les garanties énoncées dans la constitution, on les attendait. Ce que l'on attendait le moins, c'était les articles XXXVIII et XL de la charte qui réduisaient à douze ou quinze mille citoyens le nombre des électeurs directs et à quatre ou cinq mille riches propriétaires le nombre des éligibles, en sorte que nombre de députés en exercice, nommément le président de la chambre Félix Faulcon, perdaient leurs droits à l'éligibilité. Ce que l'on attendait moins, c'était le nom de charte octroyée donné à l'acte constitutionnel et la formule singulière qui le terminait : *donné à Paris, l'an de grâce 1814 et de notre règne le dix-neuvième.* Les politiques épiloguèrent avec plus ou moins d'amertume sur ces inoffensives prétentions : les bonapartistes parce qu'ils regardaient la mention de la dix-neuvième année du règne comme un outrage au gouvernement qu'ils avaient servi quatorze ans et dont le chef avait cependant fait assez de choses et assez de bruit pour compter ; les libéraux et les révolutionnaires parce qu'ils voyaient dans l'octroi de la charte une atteinte aux droits du peuple. Mais le peuple lui-même ne s'inquiétait pas de ces subtilités.

Il allait bientôt s'émouvoir davantage de la malencontreuse ordonnance de Beugnot. D'accord avec la cour, mais sans consulter le cabinet, le nouveau directeur-général de la police, enflammé soudain d'un zèle ardent pour la religion, prescrivit l'observance rigoureuse des dimanches et fêtes. Interdiction de tout travail et de tout commerce, défense d'ouvrir les ateliers, chantiers et boutiques, de faire déménagemens ou charrois ; fermeture obligatoire des cafés, restaurans et cabarets pendant la durée des offices, le tout à peine de 100 à 500 francs d'amende. Cette ordonnance fut rendue le 7 juin ; le 10, Beugnot s'avisa qu'elle était incomplète. Par un nouvel arrêté, il rétablit dans toutes les paroisses les processions de la Fête-Dieu et l'Octave. Pendant ces deux jours, la circulation des voitures serait interdite de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, et il était enjoint de tapisser toutes les maisons sur le passage du Saint-Sacrement. « Le peuple des boutiques et des ouvriers a été ulcéré, écrivait J.-P. Brès le 4 juillet. Il va à la messe, mais volontairement, tandis que les processions lui barrent le chemin et le forcent à saluer ; cela le rend furieux. » Il y eut des résistances, de petites émeutes. Des gens qui refusaient de s'incliner devant les processions furent frappés. Rue Saint-Honoré, la police, repoussée par les marchands, dut appeler à son aide la gendarmerie pour faire fermer les boutiques. Beugnot reçut des lettres d'injures, une pétition fut adressée à la chambre des

députés. On disait : « Bientôt on sera forcé d'aller à confesse. » Et de fait, dans certaines communes, les indigens eurent à produire des billets de confession pour obtenir des secours. On accusait Louis XVIII de se laisser mener par le clergé. Une caricature représentait le vieux roi ventru et impotent, dans un fauteuil à roulettes sur le dossier duquel un prêtre avait les deux mains; la légende portait : « Va comme je te pousse. »

Les cérémonies funèbres à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, célébrées dans les cathédrales du royaume, prirent malheureusement un caractère politique par la faute du clergé. Les prédicateurs condamnèrent en masse, avec les régicides, tous les citoyens qui depuis 1789 avaient pris part à la révolution; ils n'oublièrent pas dans leurs anathèmes les acquéreurs des biens d'église. Les paroles qui avaient retenti dans la chaire furent reproduites et commentées par la presse. Les journaux royalistes n'en étaient pas encore à demander ouvertement qu'on proscrivît les *votans* et que l'on fît rendre gorge aux acquéreurs, mais ils ne cachaient pas leur mépris pour eux. « Ces gens-là, disaient-ils, ne sauraient se plaindre, puisqu'ils ont conservé tout, fors l'honneur.» Comme la censure préalable venait d'être rétablie, on pensa que puisque le gouvernement laissait paraître ces articles, c'est qu'il en approuvait l'esprit. Après les services funèbres à la mémoire de la famille royale, d'autres cérémonies furent solennellement célébrées pour Moreau, pour Pichegru, pour Cadoudal. Tous ceux qui avaient conspiré ou combattu contre la république étaient glorifiés. Le roi paya les frais du service de George, à l'église Saint-Paul. Les journaux ne manquèrent pas de le faire savoir; les royalistes vantèrent à la fois la générosité de Louis XVIII et sa haute justice. Le public ne fut qu'à demi édifié, car, aux yeux de beaucoup de Français, « George n'était qu'un assassin et un dévaliseur de voitures publiques. »

III.

C'était faire des mécontens pour rien, pour le plaisir. Or, des mécontens, on était contraint d'en faire déjà trop par les inflexibles exigences de la situation. Un des plus grands embarras pour le gouvernement de Louis XVIII, le principal peut-être, car de celui-là dérivaient la plupart des autres, était la question d'argent. Les grands armemens et les désastres des années 1812 à 1814 laissaient un arriéré non de seize cents millions, comme l'abbé de Montesquiou osa le dire le 12 juillet à la chambre des députés, mais de cinq à six cents millions. Le baron Louis proposa de combler le déficit au

moyen de bons temporaires, remboursables en trois ans, portant intérêt à 8 pour 100 et garantis par l'aliénation de 300,000 hectares de forêts et par la vente des biens communaux. Les royalistes purs auraient voulu ne payer qu'à moitié ou même ne pas payer du tout les créanciers des gouvernemens usurpateurs. Certains libéraux accusèrent le ministre des finances de faire de l'agiotage. Les uns et les autres combattirent à la tribune le projet du baron Louis. La chambre ne l'en vota pas moins, et, de l'ouverture à la clôture de la discussion, la rente monta de 65 à 78 francs. Mais pour limiter les dépenses des six derniers mois de 1814 à la somme que le ministre des finances avait comprise dans l'arriéré de l'empire, il fallait faire de grosses économies. On réduisit le budget des différens ministères. Plusieurs milliers d'employés furent remerciés; ils allèrent grossir la masse des mécontens que formait tout le personnel administratif et judiciaire qui avait dû quitter les départemens cédés par le traité du 30 mai.

Les principales réductions portèrent naturellement sur les services de la marine (1) et de la guerre. « Nous avons plus de soldats qu'il ne nous en faut, disait Louis, puisque nous manquons d'argent pour les payer. » Or, au mois d'avril, quand le ministre des finances tenait ce propos, l'armée, par suite des désertions en masse, comptait à peine 90,000 présens sous les armes, et les désertions ne s'arrêtaient point. On pouvait craindre que l'espérance des alliés d'un licenciement de l'armée française ne se trouvât bientôt réalisée. Heureusement les nombreux prisonniers des forteresses d'Allemagne et des pontons d'Angleterre, et les garnisons de Hambourg, de Magdebourg, d'Anvers, de Mayence, qui étaient en route, allaient combler les vides. On aurait encore trop de soldats, vu les nécessités budgétaires. Le 12 mai, le roi rendit une ordonnance sur la réorganisation ou plutôt sur la réforme de l'armée. L'infanterie fut réduite de 206 régimens à 107 (2); la

(1) La marine fut pour ainsi dire abandonnée. Après avoir cédé aux alliés, sans discussion, par le traité du 30 mai, 31 vaisseaux de ligne et nombre de frégates et autres bâtimens, on mit en vente une partie de ceux dont le traité stipulait le retour à la France. Des bâtimens qui étaient dans nos ports, la plupart furent désarmés. Les deux tiers des équipages furent envoyés en congé, et l'on consomma tout l'approvisionnement sans rien remplacer. Au 20 mars 1815, il n'y avait à flot qu'un seul vaisseau, 11 frégates et 76 corvettes, flûtes, gabares et transports. « Avec un tel budget, écrivait Decrès, la marine se serait affaiblie chaque année de la valeur de sept vaisseaux de 74. » (Lettre à l'empereur, 26 mars 1815. Arch. nationales, AF. IV, 1941.)

(2) Mars 1814 : 130 régimens d'infanterie de bataille. Nominalement, il y avait sous l'empire 156 régimens d'infanterie, mais 26 n'avaient pas été formés en l'an XII ou avaient été détruits complètement depuis et non reformés. — 32 régimens d'infanterie légère. Nominalement, il y avait 37 régimens, mais pour les causes énoncées ci-des-

cavalerie de 99 régimens à 61 (1); l'artillerie d'environ 340 compagnies à 184 (2); le train d'artillerie de 32 escadrons à 8 (3), et le génie de 60 compagnies à 30 (4).

On licencia entièrement la classe de 1815. Les déserteurs des classes antérieures, « les absens sans permission, » — ils étaient désignés par cet euphémisme sur les situations, — furent considérés comme en congé limité. Les sous-officiers et soldats qui, à raison de leurs années de service, étaient susceptibles d'obtenir des congés et qui en firent la demande furent renvoyés définitivement dans leurs foyers. Enfin on donna un très grand nombre de congés illimités, de façon à atteindre ou plutôt à tomber au complet de paix déterminé par l'ordonnance royale, soit 201,122 hommes, officiers compris. Mais on reconnut bientôt que le pauvre budget de la guerre serait encore insuffisant. Dupont parvint à réduire l'armée à peu près aux trois quarts du complet de paix, en prescrivant de donner en masse de nouveaux congés, même aux hommes qui n'en désiraient pas. Le pis, c'est qu'à cette époque où l'armée avait la vanité, assez naturelle, des beaux uniformes, des plumets et des chamarrures, on renvoyait les soldats en haillons. — « Voyez la belle f... récompense après s'être bien battu pour son pays! disait un vieux hussard sur le seuil du quartier de l'*Ave Maria*. Jamais, avec le Tondu, nous n'aurions été traités ainsi. S'il faisait tuer les gens, il savait les récompenser. Mais le J. F. d'à présent n'est bon qu'avec les calotins. »

La réduction de l'effectif imposait aussi celle des cadres et

sus, 5 n'existaient que sur le papier. — 4 régimens de vieille garde, — 40 régimens de moyenne et de jeune garde.

Septembre 1814 : 90 régimens de ligne, — 15 régimens d'infanterie légère, — 2 régimens de l'ex-vieille garde sous le nom de corps royaux de grenadiers de France et de chasseurs de France. (Les hommes de la moyenne et de la jeune garde maintenus au service furent incorporés dans la ligne et l'infanterie légère.)

(1) Mars 1814 : 91 régimens de cavalerie de ligne, — 4 régimens de la garde (sans compter les Polonais); — 4 régimens de gardes d'honneur.

Septembre 1814 : 57 régimens de cavalerie de ligne, — 4 régimens de l'ex-garde sous le nom de chasseurs, dragons, chevau-légers et cuirassiers de France (ce dernier régiment formé avec les ex-grenadiers à cheval).

(2) Mars 1814 : 9 régimens d'artillerie à pied ayant chacun de 26 à 32 compagnies, — 6 régimens d'artillerie à cheval à 8 compagnies, — 1 régiment à pied de la vieille garde à 6 compagnies, — 1 régiment à cheval à 6 compagnies, — 1 régiment à pied de la jeune garde à 14 compagnies.

Septembre 1814 : 8 régimens d'artillerie à pied à 21 compagnies, — 4 régimens à cheval à 4 compagnies.

(3) Mars 1814 : 27 escadrons de la ligne, — 6 escadrons de la garde.

Septembre 1814 : 8 escadrons.

(4) Mars 1814 : 2 bataillons de mineurs à 6 compagnies, — 4 bataillons de sapeurs à 9 compagnies, — 3 compagnies de la garde.

Se ptembre 1814 : 3 régimens à 10 compagnies.

des états-majors. En exécution de l'ordonnance du 12 mai, tous les officiers qui, par ancienneté des services, blessures ou infirmités, avaient droit à la retraite, durent quitter l'armée. Quant aux officiers en état de servir qui excédaient le complet réglementaire, ils furent mis en non-activité avec un traitement de demi-solde. Les deux tiers des emplois qui deviendraient vacans leur étaient réservés, par rang d'ancienneté. Environ 10,000 officiers de tout grade, depuis des généraux de division jusqu'à des sous-lieutenans, furent ainsi écartés de l'armée pour un temps indéterminé.

Après les fanfaronnades et les secrets déchiremens du départ, ils se trouvèrent comme perdus dans la vie civile. Où étaient le quartier, les camarades, la grande famille du régiment? où l'existence commune et la vie réglée, si douce, au moine et au soldat, malgré leur monotonie, leurs rigueurs et leurs servitudes? Ces douloureux regrets venaient s'ajouter aux embarras de la fausse situation de officiers. L'armée les repoussait temporairement, et la société civile restait fermée pour eux. Ils ne pouvaient prendre aucune carrière, les uns parce qu'ils se sentaient incapables d'autre chose que de se battre, les autres pour ne pas renoncer à l'espérance, si lointaine qu'elle fût, de ressaisir leur épée. En attendant, ils vivaient dans le désœuvrement et la misère. Convenable pour les officiers-généraux, à peine suffisante pour les officiers supérieurs, la solde de non-activité assurait tout au plus le pain aux officiers subalternes. Les capitaines touchaient 73 francs par mois, défalcation faite de la retenue de 2 1/2 pour 100 : les lieutenans touchaient 44 francs, les sous-lieutenans 41 francs. On recourait à la bourse des camarades qui avaient quelque fortune personnelle, puis, ce moyen épuisé, montres d'argent, épaulettes, uniformes, linge, armes, allaient chez le brocanteur. Certains officiers à la demi-solde portaient pour tout vêtement leur longue capote d'ordonnance, dont ils avaient enlevé les boutons de cuivre, leurs grandes bottes et un caleçon; d'autres, plus pauvres encore, qui habitaient à quatre ou cinq une méchante chambre sous les toits, se passaient tour à tour, pour sortir, l'unique chapeau et l'unique capote de l'association.

Les officiers à la demi-solde et les officiers en retraite furent les pires ennemis de la restauration. Désœuvrés comme ils l'étaient, ils passaient leur vie dans les promenades et les lieux publics, aux aguets des on-dit, colportant les mauvaises nouvelles, critiquant les actes du gouvernement, vilipendant les ministres, les princes, le roi, prédisant le retour de l'empereur, déclamant sur la « paix honteuse, » la perte des frontières, l'humiliation de la France, les

dépenses de la cour, la misère des soldats, la puissance des prêtres, les menaces des royalistes. Sympathiques aux gens du peuple, ils imposaient aux bourgeois et défiaient insolemment les émigrés, les gardes du corps et les beaux cavaliers des compagnies rouges. Des duels s'ensuivaient où le plus souvent la chance servait bien leur colère et leurs rancunes. Dans la plupart des villes de province, ils se trouvaient en assez grand nombre pour former un petit centre d'opposition ardente. A Paris, ils étaient une multitude. Certains soirs, ils venaient chanter sous les fenêtres des Tuileries des refrains insultans.

Même avec le faible budget affecté à la guerre, on aurait pu ou maintenir l'armée sur un pied plus élevé, ce qui aurait permis d'employer un plus grand nombre d'officiers, ou donner la solde entière à tous les officiers sans emploi. Mais il eût fallu pour cela que Louis XVIII renonçât au rétablissement de la maison militaire. Cette troupe dorée comprenait six compagnies de gardes du corps à 505 hommes, cadres compris; la compagnie des Cent-Suisses, de 134 hommes; la compagnie des gardes de la Porte, de 232 hommes; les quatre compagnies rouges, chacune de 456 hommes : chevau-légers, mousquetaires noirs, mousquetaires gris, gendarmes; la compagnie de grenadiers à cheval, de 200 hommes, enfin deux compagnies de gardes du corps de Monsieur, à 235 hommes. C'était une petite armée de 6,000 officiers, car tous les non gradés, sauf dans les Cent-Suisses et les grenadiers à cheval (1), avaient rang de sous-lieutenans (2). Plus des trois quarts de ces soldats-officiers portaient la particule. Un nombre d'entre eux sortaient des gardes d'honneur, des gardes nationales, de la cavalerie; la très grande majorité se composait d'anciens gardes du corps de Louis XVI, de soldats de l'armée de Condé, d'officiers vendéens et chouans, d'émigrés ayant servi à l'étranger, enfin de jeunes gens de quinze ans, comme Alfred de Vigny (3). La maison militaire figurait au budget pour 20,390,000 francs.

(1) Les cent-suisses, qui avaient un recrutement spécial, et les grenadiers à cheval pris dans les corps de cavalerie parmi les sous-officiers et brigadiers ayant cinq ans de service, avaient rang de sous-officiers.

(2) De ces 6,000 hommes 2,000 étaient surnuméraires, avec grade de sous-lieutenant, mais sans solde. La solde, il est vrai, qui variait selon les compagnies entre 600 et 720 francs par an, n'était pas la grosse dépense de la maison du roi. C'étaient les chevaux, l'équipement et les brillans uniformes.

(3) Livrets matricules de la maison militaire du roi. (Archives de la guerre.) Il y avait des compagnies plus ou moins aristocratiques. Ainsi dans la 3e compagnie (Gramont) des gardes du corps du roi, dans la compagnie des gardes de la Porte, dans les

On aurait pu aussi économiser en licenciant les régimens étrangers, La Tour d'Auvergne, Isemberg et Irlandais, en congédiant les quatre régimens suisses, dont le recrutement et l'entretien s'élevaient à 3,632,000 francs, et en s'abstenant de faire entrer ou rentrer dans l'armée une masse d'officiers qui avaient pour titres l'émigration, la chouannerie ou des campagnes contre la France sous les drapeaux étrangers. Le 31 mai, une commission fut instituée à l'effet d'examiner les brevets et les états de services de ces revenans. Le vieux comte de Vioménil, qui faisait partie de cette commission, avait déjà été réintégré dans le grade de lieutenant-général, avec ancienneté du 1er janvier 1784. Envers la plupart des autres officiers de Louis XVI, on fut plus libéral : on les avança d'un ou de plusieurs grades. Brulart et d'Autichamp, tous deux capitaines avant la révolution, furent nommés, le premier maréchal de camp et le second lieutenant-général. De lieutenant-colonel, le duc d'Aumont devint lieutenant-général. Le comte de Bruges, le chevalier d'Andigné, le comte de Rochechouart, le fameux Châtelain, dit Tranquille, et tant d'autres qui n'avaient eu aucun grade sous Louis XVI et n'avaient servi que contre la France dans l'Ouest et sur le Rhin furent aussi nommés officiers-généraux. Depuis le mois de juillet 1814 jusqu'au mois de février de l'année suivante, 61 divisionnaires, 150 brigadiers et plus de 2,000 officiers supérieurs et capitaines furent ainsi introduits dans l'armée. Et en mars 1815, il restait encore 7,500 dossiers à examiner (1)!

Avec « le retour des lis, » selon le style du temps, les ambitions et les convoitises s'étaient éveillées. Les émigrés, — et il faut entendre par cette dénomination non-seulement les trois ou quatre mille nobles revenus en France à la chute de l'empire, mais tous ceux qui étaient rentrés bien des années auparavant en vertu de l'amnistie de l'an x, — s'attendaient à des hécatombes de fonctionnaires. Il y aurait plus de places que de postulans. Il y eut en effet un grand nombre de destitutions, mais les emplois vacans furent donnés aux royalistes constitutionnels de préférence aux ultras. Sauf Dupont et Malouet, son collègue de la marine, les

compagnies de Monsieur, les trois quarts des gardes étaient nobles. Dans les quatre compagnies rouges, tous étaient nobles, à quelques exceptions près. Dans les autres compagnies, la moitié seulement des gardes avait la particule.

(1) Rapport de Carion-Nisas, à Davout. 20 avril 1815. (Archives nationales, AF. IV, 1939.) État général dressé en avril 1815. (Archives nationales, AF. IV, 1936.) De ces 2,200 officiers, un certain nombre entrèrent dans la maison militaire du roi, comme brigadiers, maréchaux des logis, sous-lieutenans et lieutenans. D'autres furent pourvus de commandemens dans la ligne ou mis à la suite des régimens.

ministres se défiaient sinon des capacités, du moins de l'esprit rétrograde des émigrés. Ils les recevaient le plus poliment du monde et leur promettaient tout avec la ferme détermination de ne tenir aucune promesse. C'est à peine si deux cents d'entre eux purent se caser dans les différentes administrations. Trente-sept seulement furent nommés préfets ou sous-préfets, alors que Montesquiou fit quarante-cinq préfets nouveaux et cent soixante sous-préfets.

L'armée et la flotte étaient beaucoup moins inhospitalières. C'était donc chez les ministres de la guerre et de la marine qu'affluaient les demandes. Il en sortait de toutes les berlines d'émigrés et de toutes les gentilhommières. Comme titre à l'épaulette, celui-ci faisait valoir « dix années d'émigration, » celui-là « treize ans de pénible surveillance passés à Sainte-Menehould sous le brigand Drouet. » Un autre rappelait le camp de Jalès, un autre la chouannerie de Fougère, un autre la légion de Rohan, « où il avait toujours témoigné d'un grand zèle pour le roi, » un autre des tentatives de conspiration dont il donnait comme preuve « qu'il avait reçu pendant un an 1 schilling par jour de M. W.., agent anglais. » Le chevalier de T...t réputait l'intention pour le fait. « J'ai voulu, écrivait-il dans sa supplique, lever des hommes en Bretagne, qui, s'ils avaient été levés, n'auraient pas manqué de rendre de grands services. »

Plus d'un royaliste voyait le ridicule de ces requêtes. Le comte de Clermont-Montoison disait au foyer du Vaudeville : « — Moi je ne veux pas entrer dans l'armée, car avec mon nom je devrais occuper un grade élevé, et n'ayant été ni en Égypte, ni en Italie, ni en Allemagne, je ne crois pas pouvoir commander à ces braves. » Vitrolles écrivit dans le *Journal des Débats* les *Lettres de la Cousine*, où il raillait les prétentions des émigrés. « Mon beau-frère, disait la cousine, a repris la croix de Saint-Louis, car il ne lui manquait plus que neuf ans pour y avoir droit quand la révolution a éclaté... M. de B. se contenterait d'une place de receveur-général. C'est bien le moins qu'on puisse faire pour un homme qui a été enfermé six mois pendant la Terreur. » Louis XVIII, fort amusé par cette petite guerre d'épigrammes, y encourageait Vitrolles et lui rappelait l'histoire de ce tory qui avait demandé une place à Charles II pour avoir séduit la femme d'un chef du parti populaire. Mais les articles de Vitrolles ne troublèrent pas les solliciteurs, et les plaisanteries de Louis XVIII n'empêchèrent pas ce monarque de signer de scandaleuses nominations. D'anciens officiers subalternes de la marine royale, émigrés sous la Constituante, vendéens ou chouans sous la république, professeurs d'anglais ou receveurs des contributions sous l'empire, furent nommés

capitaines de vaisseau et appelés aussitôt à un commandement à la mer (1). Le comte Lab... demanda et obtint la croix de Saint-Louis et le grade de major pour avoir abouché le comte Lynch avec les frères de Polignac, en décembre 1813, et pour avoir, à la même époque, comploté d'assassiner Napoléon.

Et cependant, l'émigration, l'armée des princes, le siège de Thionville, la Vendée, Quiberon, la chouannerie, les conspirations, c'étaient des services que Louis XVIII n'avait pas le droit de méconnaître. Seul le monarque devait-il profiter de la restauration de la monarchie? Alors qu'il prenait possession du trône, alors que les princes de sa famille recouvraient leur rang et leur liste civile, pouvait-il ne point donner quelque dédommagement et quelques récompenses aux émigrés ruinés par la Révolution, qui avaient souffert et combattu pour lui, aux fils et aux frères des gentilshommes morts pour la cause royale sur les champs de bataille et sur les échafauds?

IV.

Les nécessités budgétaires qui avaient fait réduire l'effectif de l'armée contraignirent Louis XVIII à maintenir les droits réunis. Pendant la guerre, les manifestes royalistes en avaient solennellement promis la suppression, et quand, au mois d'avril, le comte d'Artois avait arrêté que, jusqu'à nouvel ordre, on continuerait à les percevoir, des troubles s'étaient produits dans plusieurs départemens. La proclamation du roi du 10 mai, confirmant l'ordonnance du comte d'Artois du 30 avril, perturba toute la France. Pendant six mois, il y eut des mouvemens séditieux en Gascogne comme en Normandie, en Vendée comme en Provence, en Touraine comme en Alsace. Dans les villages du Lot et du Lot-et-Garonne, où certains maires n'osèrent même pas publier l'ordonnance royale, on sonnait le tocsin à l'arrivée des préposés, et la foule s'ameutait contre eux. A Rennes, le peuple pilla la maison du receveur. A Cahors, l'octroi fut incendié. A Chalon-sur-Saône, la population fit un feu de joie avec les archives de la régie. Devant

(1) Dans la marine surtout, il y eut des nominations déplorables, tandis qu'on mettait en réforme ou à la demi-solde 500 officiers éprouvés. Decrès parle du capitaine de vaisseau de V.., qui, en décembre 1814, ayant fait rencontre d'une frégate anglaise, « compromit la dignité nationale par sa conduite misérable. » — « Ce n'est pas étonnant, conclut-il, cet officier ayant quitté la mer depuis vingt-six ans n'a plus l'habitude du commandement. » — On sait qu'en 1816 un autre émigré, D. de C., perdit corps et biens la frégate *la Méduse*, et fait unique dans l'histoire de la marine française, abandonna l'un des premiers le bâtiment qu'il avait l'honneur de commander.

la demeure d'un préposé de Poligny, on pendit à une potence un rat couronné de fleurs de lis en papier. A Bordeaux, on afficha : « A bas Napoléon! à bas les Bourbons! Vive la république, qui abolira les droits réunis. » Deux agens du fisc furent grièvement blessés à Thiers, deux autres à Remiremont, trois à Challans (Vendée), cinq à Tarbes. Le préfet de l'Aveyron annonça, la veille de la grande foire d'Asprières, que vingt gendarmes soutiendraient les préposés; mais ceux-ci étaient tellement effrayés par les menaces, qu'ils ne se présentèrent pas. La gendarmerie, qui comptait cependant douze mille hommes, était impuissante à protéger les employés de la régie. Il fallut de la troupe. L'administration demandait cent dragons pour Saint-Dié, pour Angoulême un bataillon, pour Limoges un régiment entier.

La loi sur la libre sortie des blés, que le baron Louis avait fait voter dans l'intérêt de la grande culture, était une autre cause de troubles. Parmi les populations pauvres de tout le littoral de la Manche, le bruit courait que le gouvernement voulait affamer le peuple, et une légère hausse sur le prix du pain donna malheureusement à ces rumeurs absurdes une apparence de vérité. « — Va donc, disait un paysan à un autre Breton en lui arrachant sa croix du Lys, avec ton bon roi, nous payons tout plus cher qu'auparavant. » Dans tous les ports, depuis Dunkerque jusqu'à Morlaix, la foule ameutée s'opposait à l'embarquement des grains. A Boulogne, la populace profita d'un de ces tumultes pour saccager les maisons voisines du port. A Saint-Malo, de vieux matelots qui avaient fait la course jetaient des sacs de blé dans le bassin en s'écriant : « Il vaut mieux les f... à la mer que de les porter aux Anglais! » Au Havre, à Dieppe, à Cherbourg, la gendarmerie et la troupe durent dégager les quais, la baïonnette au canon. L'exportation des grains, ou plutôt l'enchérissement du pain, mécontentait aussi le peuple de Paris. On disait dans les faubourgs que le roi était un accapareur et qu'il envoyait le blé en Angleterre pour le faire revenir pendant la famine et le revendre deux fois plus cher.

Depuis la chute de l'empire, la validité des ventes nationales avait été proclamée trois fois : par l'acte constitutionnel, par la déclaration de Saint-Ouen, par l'article IX de la charte. Mais les émigrés ne regardaient pas cette triple sanction comme irrévocable, et leurs propos et leurs menées alarmaient la masse des acquéreurs. A Bordeaux, les royalistes avaient brûlé sur le théâtre l'acte constitutionnel; ils avaient tenté d'en faire autant à Nantes, et bien volontiers ils auraient aussi brûlé la charte. En Vendée et en Bretagne, les prêtres annonçaient la restitution des biens confisqués, dénonçaient les acquéreurs et excitaient contre eux les

anciens soldats des armées catholiques. Une insurrection royaliste, préparée depuis l'hiver, devait éclater à la mi-avril. Bien que la chute de l'empire eût rendu ce soulèvement sans objet, vingt mille paysans n'en prirent pas moins les armes. Organisés par paroisses, ils se tenaient prêts à se ruer contre les bleus au premier coup de tocsin. Sur la rive gauche de la basse Loire, nombre d'acquéreurs, parmi lesquels le maire de Montaigu, qui faillit être massacré, quittèrent les villages et se réfugièrent à Nantes. Dans cette ville même, on redoutait une invasion des chouans; la gendarmerie et les cohortes urbaines restèrent sur pied toute la nuit du 3 au 4 mai. Au mois de juillet, nouvelle alarme. Les blancs parcourent les campagnes en disant qu'il faut un autre roi « pour faire ce que celui-ci ne veut pas faire. » A Nantes, on craint que la Vendée ne se lève tout entière, le jour de la Saint-Louis, pour remettre les choses dans l'état où elles étaient avant 1789. A Nîmes, les protestans, que les catholiques appellent *les impurs,* s'attendent à une nouvelle Saint-Barthélemy. En Provence et dans le Comtat, on parle de pendre tous les Nicolas, c'est-à-dire tous les anciens bonapartistes et républicains, et on signe des pétitions pour le retour d'Avignon aux États du pape. Dans la partie restée française du département du Mont Blanc, prêtres et nobles, espérant sans doute la restitution de leurs biens sous le sceptre de la maison de Savoie, fomentent un mouvement séparatiste.

Au mois de juillet, les avocats Dard et Falconnet publièrent simultanément deux brochures rédigées sous forme de consultation juridique et concluant à l'annulation des ventes nationales. Ces écrits déchaînèrent l'opinion à ce point que le gouvernement se vit contraint de faire arrêter les auteurs. Mais ils furent mis en liberté après quelques jours de prison préventive. Une pétition fut adressée à la chambre. La signataire, une dame Mathée, exposait qu'après avoir acquis et payé des biens d'émigrés, les publications de Dard et de Falconnet lui avait inspiré des doutes sur la validité de ces acquisitions. En conséquence, elle demandait une loi qui fît cesser sa perplexité. La chambre adopta un ordre du jour motivé où, rappelant que la vente des biens d'émigrés ayant été confirmée et maintenue par les constitutions de l'an III et de l'an VII, par la déclaration de Saint-Ouen, et enfin par la charte constitutionnelle, elle concluait que « les craintes de la dame Mathée étaient sans fondement. » On apprit bientôt que la dame Mathée n'existait pas. C'était un groupe d'acquéreurs alarmés qui avait rédigé cette pétition afin d'obliger la chambre à consacrer une fois de plus l'inviolabilité des ventes.

Les royalistes n'en continuèrent pas moins leur campagne pour la restitution de leurs biens. Chaque jour, des suppliques étaient présentées au roi, au comte d'Artois, à la duchesse d'Angoulême, par des émigrés et des députations de royalistes de province, reçus en audience privée. Pendant cet été de 1814, les abords des Tuileries avaient un aspect de carnaval. Les Parisiens, étonnés et moqueurs, voyaient défiler dans les défroques d'antan une navrante mascarade d'ancien régime et de guerre civile : marquis de l'autre siècle, avec la perruque poudrée à ailes de pigeon, l'épée en verrou, le tricorne, le gilet de satin, l'habit de couleur à longues basques, orné de grosses épaulettes qu'ils s'arrogeaient le droit de porter avant la décision de la commission des grades ; capitaines des paroisses vendéennes, ayant le grand chapeau à la La Rochejaquelein et un sacré-cœur cousu sur le côté gauche de la poitrine ; Bretons à longs cheveux, à veste brodée et à culottes bouffantes ; chouans du Maine, le torse dans un sarrau de toile rousse, les jambes dans des jambières de peaux de bique ; revenans du camp de Jalès avec l'uniforme des fédérés et la cocarde blanche ; fantômes de l'armée de Condé, en tenue bleu de ciel à paremens orange et à tresses d'argent ; gentilshommes de Guyenne portant le brassard blanc et fanatiques du Comtat décorés de rubans violets pour se distinguer des modérés à cocarde blanche. C'est pendant une audience donnée aux députations provinciales que le duc de Berry, exprimant les regrets du roi d'être dans l'impossibilité de faire restituer les biens vendus, s'attira cette réponse du comte de S.-M. : « — Que Sa Majesté me donne deux compagnies de gardes du corps. Je parcourrai la France et je me fais fort de contraindre tous les acquéreurs à nous rendre ce qu'ils nous ont pris. »

V.

Du jour où Louis XVIII eut donné la charte, les royalistes déçus et mécontens mirent toutes leurs espérances dans les princes. Tandis que le roi se résignait à devenir constitutionnel, la famille royale conservait l'esprit de l'émigration. Le comte d'Artois, qui au lit de mort de sa maîtresse, Mme de Polastron, avait passé du libertinage à la bigoterie, repoussait toute idée libérale. L'abbé Latil était son conseil et son maître. Sa Maison était composée de royalistes intraitables. Son état-major était immaculé : pas un des officiers n'avait servi dans les armées impériales. Au pavillon de Marsan, on eût pu se croire à Coblentz. Dans cette retraite, Monsieur s'apprenait à gouverner au milieu de ses courtisans qui formaient une sorte de ministère, appelé le Ca-

binet Vert, avec bureau de grâces et de promotions et agence de contre-police, dirigée par Monciel et La Maisonfort. Quand le comte d'Artois allait chez le roi, c'était pour l'accabler de conseils, d'objurgations et de reproches « fort peu respectueux,» dit Blacas. Il le tourmentait pour les moindres choses. Des aigles et autres attributs impériaux étaient restés à l'intérieur des Tuileries. Monsieur s'en offusquait et pressait le roi avec aigreur de les faire disparaître. Un beau jour, Louis XVIII impatienté lui répondit : « — Si vous insistez davantage, je mets son buste sur ma cheminée. » Le 4 juin, le comte d'Artois avait feint ou exagéré une indisposition pour ne point paraître à la séance royale où l'on devait promulguer la charte. Cette charte détestée, abominable pacte entre la monarchie et la révolution, il affectait dans ses discours de n'en jamais parler. Si encore il ne se fût compromis devant les Français que par cette omission ! Mais il lui échappait sans cesse des paroles imprudentes, promesses grosses d'alarmes et menaces à peine déguisées. Il disait à ses familiers, qui aussi légers que lui ébruitaient ces propos, qu'il y aurait de grands changemens si Dieu l'appelait à régner. Il adressa ces paroles à la députation des anciens royalistes du camp de Jalès : « — Messieurs, jouissons du présent. Je vous réponds de l'avenir. »

Les mêmes sentimens animaient la duchesse d'Angoulême, qui en qualité de femme les poussait jusqu'à l'exaltation. Elle était née pour être la plus noble et la meilleure des princesses, mais sa bonté naturelle n'avait pas résisté à l'épreuve du malheur. Elle respirait la haine et la vengeance. Dans ses beaux yeux, qui restaient toujours rougis par les larmes, passaient des éclairs de colère si l'on parlait de quelque événement de la révolution. Une voix forte, âpre, masculine, donnait à ses paroles un caractère de dureté. Hallucinée par les fantômes décapités de son père et de sa mère, il lui semblait voir du sang aux mains de tous ceux qui avaient servi la république. Ses premiers mots, quand on lui présentait un nouveau venu, étaient : « — Vous étiez dans l'armée des princes, dans les armées de l'Ouest? Combien de temps y êtes-vous resté? » Et personne ne fut aussi bien accueilli par elle que la fameuse Langevin, cette virago vendéenne qui se vantait d'avoir tué de sa main quatre cents républicains, nommément son oncle, « lequel n'avait pas soufflé ! »

Esprit presque inculte et intelligence étroite, le duc d'Angoulême subissait l'ascendant de sa femme et de son frère. Par le cœur comme par la raison, il valait mieux que le comte d'Artois, mais il n'avait hérité de lui ni les grandes façons, ni la dignité, ni l'élégance. Il était emprunté, gauche, dépourvu de toute grâce.

Certains tics le rendaient ridicule. Muet au conseil du roi, timide à la cour, il était partout ailleurs colère et brutal. Le Carpentier, chef du bureau du personnel au ministère de la marine, ayant tardé à placer un de ses protégés, le prince furieux le prit rudement au collet.

Le duc de Berry préférait les catholiques aux voltairiens, les émigrés aux libéraux et la monarchie absolue au gouvernement parlementaire, mais il aimait surtout les femmes, les chevaux, la chasse et le commandement des armées. Or, comme sous le régime de 1814, il avait 1,500,000 livres d'apanage, autant de femmes et de chevaux qu'il en voulait, dix forêts pour chasser, des régimens à inspecter et des corps d'armée à faire manœuvrer, il supportait gaîment la maladie constitutionnelle, pardonnait de bon cœur à Louis XVIII de ne point chercher à la guérir par quelque remède héroïque, et, repoussant les théories du comte d'Artois, prenait à l'occasion le parti du roi contre les royalistes. Tandis que le duc d'Angoulême n'ouvrait point la bouche au conseil, lui parlait sans cesse et toujours avec ardeur. Sa nature franche, primesautière et enthousiaste lui eût gagné l'opinion s'il ne se la fût aliénée par les accès de colère furieuse dont il donnait sans cesse l'indigne et affligeant spectacle. « C'était la colère de Jupiter, » dit Vitrolles. C'était plutôt la colère d'un portefaix. Un jour le prince s'emporta au point d'arracher l'épaulette d'un major d'infanterie. Louis XVIII punit des arrêts son irascible neveu, manda aux Tuileries l'officier outragé et lui remit des épaulettes de colonel. « — Si le duc de Berry, dit-il, vous a enlevé votre épaulette, c'était pour vous donner celles-ci. » Dans des revues, dans des inspections, Berry s'oublia ainsi plus d'une fois. Et cependant, il avait la passion de l'armée. Il aimait les soldats et s'efforçait de se faire aimer d'eux en les traitant avec une brusquerie familière. Il les interpellait, les tutoyait, les prenait par l'oreille, goûtait leur soupe. Mais les soldats riaient dans leur moustache, disant que le prince faisait tout cela « pour singer l'empereur. » Même dans la population parisienne, on raillait un peu ces façons de Petit Caporal chez un homme qui n'avait encore remporté de victoires que sur le corps de ballet. A la suite d'un simulacre de combat donné entre Paris et Clichy, on fit une caricature qui représentait d'un côté Napoléon à Austerlitz, de l'autre, le duc de Berry à la barrière de Monceau, avec cette légende : « A ton tour, Paillasse! »

Dans le courant de l'été de 1814, Louis XVIII, autant peut-être pour trouver quelque repos par l'éloignement de sa famille que dans le dessein, comme on l'a dit, de royaliser la France, encouragea les princes à visiter les diverses provinces du royaume. En sa qualité de grand-

amiral, le duc d'Angoulême parcourut le littoral de la Manche et de l'Océan ; le duc de Berry, l'homme de guerre de la famille, inspecta les places fortes de la frontière du Nord et de l'Est ; le comte d'Artois se réserva les départemens du Midi. Ces voyages de propagande ne donnèrent pas les résultats espérés. Dans l'Ouest, la présence du duc d'Angoulême exalta les esprits au lieu de les calmer. Des Vendéens ayant voulu élever devant Nantes, sur la rive gauche de la Loire, un arc de triomphe avec cette inscription : « Ici commence la Vendée, » des patriotes de la ville menacèrent d'élever sur la rive droite un autre arc de triomphe portant ces mots : « Ici échoua la Vendée. » Dans cette même ville de Nantes, le prince entendit des « Vive l'empereur ! » parmi les acclamations. Quand il passa la Loire en barque, au bruit des salves d'artillerie, un homme dit à haute voix : « — Je voudrais que tous ces canons fussent chargés à mitraille. » A Rennes, il y eut des clameurs ; à Angers, il y eut des troubles ; à Vannes, la garde nationale refusa de prendre les armes sous prétexte que le roi n'avait pas aboli les droits réunis. Enfin, mécontens du maintien de ces contributions, exaspérés contre les Anglais qu'ils accusaient de ruiner le commerce de la France, blessés dans leurs sentimens d'égalité par la morgue de la noblesse de Guyenne, les Bordelais firent au duc d'Angoulême un accueil moins chaleureux qu'il ne l'attendait.

Dans sa tournée militaire, le duc de Berry se montra comme de coutume dur, brusque, emporté, « incapable, dit un rapport de police, de maîtriser ses paroles ni même ses gestes. » Les nombreuses croix qu'il distribua n'effacèrent pas le souvenir de ses outrages et de ses violences. Malgré les distributions d'eau-de-vie, ou peut-être à cause de ces distributions, dans mainte garnison, il fut salué par les cris de : Vive l'empereur ! Des remparts de Bouchain, un coup à boulet au milieu des coups à blanc fut tiré sur sa voiture. Le projectile alla briser à peu de distance la charrette d'un charbonnier. On commença une enquête qui n'aboutit à rien.

Le bon Henri IV disait qu'il faut gagner ses ennemis quitte à désobliger ses amis. Le comte d'Artois fit le contraire. Dans toutes les villes où il s'arrêta, il combla les royalistes de faveurs, d'encouragemens et de promesses et il alarma les constitutionnels par ses paroles imprudentes et ses défis à l'opinion. Ici il déplorait au sortir de table les concessions que le roi avait faites à l'esprit révolutionnaire ; là, il demandait à un maire ce qu'il penserait d'une restitution des biens nationaux ; ailleurs, il refusait de recevoir des évêques jadis assermentés. Nulle part il ne prononça le mot de charte. Cette omission préméditée était bien dangereuse dans ces temps où la France se passionnait pour la charte comme en 1789

elle s'était passionnée pour la Déclaration des Droits de l'homme. De Paris, l'impopularité des princes gagna les départemens : ce fut le plus clair résultat de ce voyage de propagande royaliste.

Des parens du roi, un seul avait les sympathies de la population parisienne et surtout de la bourgeoisie. Ce n'étaient naturellement ni le prince de Condé, ni son fils le duc de Bourbon, ces deux Épiménides à perruque poudrée que leur retour en France n'avait qu'à demi réveillés. C'était le duc d'Orléans, l'ancien membre du club des *Amis de la Constitution,* le soldat de Valmy et de Jemmapes. Mais celui-ci, Louis XVIII n'avait eu garde de l'envoyer dans les provinces comme son représentant. La cour le tenait en suspicion, le roi et les princes, qui sentaient en lui l'héritier présomptif de la Révolution, redoutaient sa popularité renaissante. Les francs-maçons du Grand-Orient ne parlaient-ils pas déjà de l'élire grand-maître de la loge? Ses paroles, sa correspondance, ses promenades, les visites qu'il recevait étaient épiées, surveillées, dénoncées. La police avait moralement établi une souricière au Palais-Royal. Nul n'y entrait ou n'en sortait sans être signalé. Le prince, cependant, avait l'attitude la plus correcte; rien dans sa conduite ne pouvait motiver les soupçons des Tuileries. Il vivait familialement, lisant, étudiant, parcourant à pied les rues de ce Paris où il était si heureux de se retrouver. Il recevait, il est vrai, d'anciens officiers de Dumouriez et de Valence, des libéraux du Palais-Bourbon et des constitutionnels du Luxembourg; mais c'était plutôt par communauté d'esprit que dans le dessein de se faire des créatures. Il ne s'occupait pas de politique, restait étranger au jeu des conspirateurs dont il était néanmoins un des atouts, et décourageait par un froid accueil les intrigans qui tentaient de l'amener à eux. Talleyrand disait de lui : « — C'est un prince mou et sans caractère. » Et son compère Fouché ajoutait : « — Nous n'en ferons rien. Comment espérer prendre quelque empire sur un Bourbon qui n'a ni maîtresse ni confesseur! »

Le roi jouait de malheur avec sa famille. Le nom, le passé, la popularité du duc d'Orléans, lui inspiraient des craintes; le langage imprudent du comte d'Artois et du duc d'Angoulême et les brutalités du duc de Berry lui suscitaient sans cesse des difficultés et des embarras. Si paternelle que fût son affection pour son frère et pour ses neveux, il eut sans doute plus d'un mouvement d'humeur contre les princes et leurs compromettans protégés, les émigrés et les chouans.

Louis XVIII aurait volontiers pris les avantages de la souveraineté sans en assumer les charges. Homme d'esprit, et, dans une certaine mesure, homme de bon sens, mais vieux avant l'âge, per-

clus par la goutte, craignant tout travail, fuyant toute contention et esquivant toute discussion, il regardait le trône de France autant comme un bon fauteuil que comme un poste d'honneur. Les séances du conseil et les délibérations avec les ministres de département lui étaient insupportables. Ce roi d'Yvetot humaniste préférait lire du latin ou se faire conter par Blacas ou par Beugnot les petites intrigues, les scandales et les commérages de la cour et de la ville. Toujours hésitant entre les partis à prendre, il aimait qu'on lui présentât des solutions toutes faites : « Voyez donc à arranger cela, » était son mot habituel. Incapable bien plutôt par paresse d'esprit que faute de ressource, d'aller jusqu'au troisième raisonnement pour défendre son opinion, il n'avait que des velléités de gouverner. Sauf sur les questions où il estimait qu'était en cause sa dignité de Bourbon, il cédait facilement. Et même pour les choses qui lui tenaient à cœur comme roi de France, issu de la plus ancienne maison de l'Europe, il se payait de raisonnemens de casuiste afin de concilier sa fierté avec les exigences des temps. Ainsi, Louis XVIII avait admis les principes libéraux de la charte, parce que, jouet volontaire d'une illusion, il s'imaginait qu'il n'avait pas accepté cette charte et qu'au contraire c'était lui qui l'avait octroyée. Il souffrait que ses armées obéissent à des va-nu-pieds couturés de blessures et devenus maréchaux de France par cent combats, pourvu que ses gentilshommes de la chambre eussent trente-six quartiers. Plus soucieux des formes et des étiquettes que des choses et plus jaloux de l'apparence du pouvoir que du pouvoir même, il se montrait fort accommodant envers ceux à qui il en déléguait temporairement l'exercice. Le régime constitutionnel de l'Angleterre, dont les avantages l'avaient frappé durant son exil, moins peut-être au point de vue de l'intérêt des peuples qu'à celui de la tranquillité des rois, lui avait appris que les ministres peuvent se perdre sans compromettre la personne du souverain. Moitié de gré, moitié de force, il venait de donner cette constitution aux Français et il s'en remettait de bonne grâce à son ministre du soin de les gouverner.

Le malheur, c'est que le ministère, composé en majorité d'hommes de mérite, n'avait ni communauté d'opinion, ni unité de pensée, ni solidarité de personnes. « Il y a des ministres et pas de ministère, » écrivait Wellington à Castlereagh. Le conseil ne s'assemblait pas régulièrement; c'était en audience privée que le roi donnait sa signature. Chaque ministre, même pour les affaires de son département qui pouvaient engager la politique générale du cabinet, décidait sans consulter ses collègues. L'ordonnance de Beugnot surprit Montesquiou et Louis autant qu'elle mécontenta la

population parisienne. Chacun tirait tout à soi : l'un pour servir plus librement les intérêts de l'État, à l'encontre de l'opposition du parti de la cour; l'autre afin de se concilier les princes et leurs créatures. Talleyrand et Louis tenaient pour la charte, Dupont et Beugnot en étaient aussi partisans, mais « ils cherchaient à plaire, » comme dit Vitrolles, et ils s'ingéniaient à prévenir les désirs et à flatter les idées des familiers du château. D'Ambray, qui se vantait d'avoir eu le bonheur de ne rien voir ni de rien connaître de la révolution, restée ainsi pour lui comme non avenue; » Ferrand, qui avait écrit : « Si la clémence est un plaisir, la justice est un devoir, » et que l'on appelait un « Marat blanc; » Malouet lui-même, un des plus ardens défenseurs à la Constituante des droits de la couronne, représentaient l'ancien régime. Ils croyaient la contre-révolution accomplie et regardaient le gouvernement constitutionnel comme une transition entre l'empire et la monarchie absolue, qu'ils désignaient cependant, pour ne pas trop se compromettre, par l'euphémisme de « pouvoir concentré. » Royaliste de tradition, de tempérament et de sentiment, l'abbé de Montesquiou n'en voyait pas moins les choses comme elles étaient : les prétentions s'exaspérant chez les émigrés, l'opposition naissant dans la chambre, la défiance persistant dans le pays. Il agissait donc avec une certaine modération, cherchant « par une politique d'assoupissement, » à calmer les impatiences et à rassurer les inquiétudes. M. de Blacas, que tous les partis ont accusé à l'envi, et qui était en effet le vrai conseil de Louis XVIII après avoir été le plus cher ami du comte de Lille, fut aussi un modéré par raison. Il voulait avant tout le repos du roi, car le repos du roi, c'était la conservation de la faveur royale. S'il avait pu, il l'aurait tenu en chartre privée de façon à lui éviter toute contention et tout ennui. Au moins, s'efforçait-il de dissiper les inquiétudes que les discussions du conseil faisaient naître quelquefois, — bien rarement! — dans l'esprit de ce monarque d'une si imperturbable confiance. Il lui persuadait sans peine que tous les périls étaient chimères et que « Bonaparte n'était plus qu'un cadavre enseveli dans une île. » S'il endormit ainsi son maître en une fausse sécurité, Blacas eut cependant le bon sens de voir que les royalistes ultras n'étaient pas les moins dangereux ennemis de la royauté et de mettre Louis XVIII en garde contre leurs projets. Il engageait le roi à prodiguer grâces et faveurs aux émigrés, mais il le dissuadait de céder aux remontrances irritées du comte d'Artois et aux larmes de la duchesse d'Angoulême. Blacas estimait que, pour contenter tout à fait le parti de Coblentz, il ne fallait pas cependant risquer de perdre la couronne. Les favoris sont jalousés

par les courtisans et les ministres, ils sont haïs d'instinct par les peuples. On a donc fait de Blacas le bouc émissaire de la première Restauration. Un Mémoire signé de lui et dont plusieurs copies ont circulé en Belgique à la date de 1815 est consacré à sa justification. A lire ces pages, Blacas, sans faire beaucoup de bien, aurait empêché de grands maux en s'opposant à des desseins monstrueux (1). Ce qui est certain, c'est qu'il ne siégeait plus dans le conseil au second retour de Louis XVIII, quand des ministres, restés pourtant moins impopulaires que lui, inaugurèrent la politique de réaction. En vérité, peut-on condamner Blacas lorsque l'on compare la Terreur de 1815 à l'anarchie paternelle de 1814?

VI.

Cette anarchie paternelle, pour employer une seconde fois ce joli mot du temps, n'augmentait pas le nombre des royalistes. Après six mois de règne, Louis XVIII n'avait ramené à lui ni l'armée ni le peuple.

Pour l'armée, Louis XVIII est toujours le roi imposé par la coalition, le protégé des Anglais et des Prussiens, l'émigré rentré en croupe derrière un cosaque. Il rappelle la défaite et personnifie le démembrement. Les soldats le regardent comme étranger à leurs sentimens, à leurs traditions, à leur gloire. Il a renversé leur idole, proscrit leur drapeau et leur cocarde, et par les ordonnances datées de la dix-neuvième année de son règne il insulte à leurs victoires. Il les laisse sans solde régulière, sans souliers, en haillons (2). Il déconsidère la Légion d'honneur en rétablissant les or-

(1) Mémoires de Blacas (Arch. des affaires étrangères, *France*, 615). Ce curieux Mémoire est-il ou non apocryphe? En tout cas, que l'auteur en fût Blacas lui-même ou quelqu'un de ses amis, il était bien renseigné. Le général Lamarque cite ce mémoire dans ses *Souvenirs* (II, 41) comme parfaitement authentique, et la copie qui en existe aux archives des affaires étrangères est accompagnée de cette lettre de Minjaud au duc de Richelieu (16 décembre 1815) : « Le mémoire de M. de Blacas qui circule en Belgique fait très grand tort au roi et à la famille royale dans l'esprit des souverains... Ce maudit mémoire fait tant de bruit à Bruxelles qu'il faudrait, ce me semble, faire insérer dans les journaux belges un article qui fasse connaître au public la fausseté de celui qui l'a écrit. » — Remarquons la nuance : Minjaud conseille de dire que ce Mémoire est non point apocryphe, mais mensonger.

(2) « On ne paie pas la troupe. » Paroles de Vitrolles au conseil des ministres, le 9 juin 1814. (Procès-verbaux, Archives nationales, AF * v, 2.) — « Les chasseurs de France se plaignent de leur solde arriérée et de coucher sur la paille. » Grundler à Maison, 15 janvier. (Archives de la guerre.) « Beaucoup de chasseurs royaux sont nupieds et sans chemises. Il y a de quoi mécontenter le soldat. » Sous-préfet de Saint-Quentin à Clarke, 14 mars 1815. (Archives de la guerre.) — « La solde est en retard de quinze jours. » Préfet de Metz, 16 mars 1815. (Archives nationales, F 7, 3773.) « Des

dres du Saint-Esprit et de Saint-Louis, en la prodiguant par fournées presque quotidiennes (1), et en enlevant le droit de vote aux légionnaires dans les collèges électoraux; il l'avilit en payant avec ce ruban teint de leur sang les plus infimes et les plus honteux services. Pour avoir livré Bordeaux à l'ennemi, Lynch reçoit le grand cordon que vingt Français seulement portaient sous l'empire; le grade de chevalier est conféré à un maître de poste jadis accusé de faux, à un habitant de Villers-Boccage, forçat libéré. Non content d'atteindre les légionnaires dans leur juste fierté, le roi les frappe dans leurs intérêts en réduisant de moitié leur traitement annuel. Soit mépris, soit défiance, il ne veut pas de soldats français pour veiller à sa sûreté. Ce sont des Suisses, des chouans, des émigrés naguère à la solde de l'étranger, qui gardent les Tuileries.

La formation de la maison militaire n'était pas le moindre des griefs de l'armée. Non-seulement ces six mille soldats d'antichambre, ayant tous au moins le grade de sous-lieutenant, irritaient les vrais officiers par leurs épaulettes si facilement obtenues; mais, de plus, ils les menaçaient par leur intrusion prochaine dans les cadres des régimens. L'ordonnance du 12 mai réservait les deux tiers des emplois vacans aux officiers à la demi-solde et le dernier tiers au choix du roi, c'est-à-dire aux vieux émigrés et aux jeunes royalistes de la maison militaire. Pour les officiers en activité, l'avancement devenait donc à peu près nul, car ils pouvaient espérer tout au plus une promotion sur neuf vacances. La plupart risquaient de rester avec le même grade jusqu'à leur retraite. Quant aux sous-officiers, et partant aux soldats, ils se retrouvaient, non par le fait des lois, mais par la force des choses, dans l'état de servage perpétuel dont les avait affranchis la révolution. Désor-

militaires sont dénués de tout depuis juillet 1814. » Briche à Davout, Metz, 26 mars. Cf. Davout à Briche, 28 mars. (Archives de la guerre.) — « Le 14e léger est bien discipliné, mais les hommes sont affreusement tristes. Après le défilé quelques soldats m'ont présenté leurs livrets et d'une voix basse m'ont demandé leur décompte. Depuis un temps infini, il n'a pas été fait de décompte à ces malheureux pour la masse de linge et chaussures. Cette masse s'élève pour chacun entre 65 et 150 francs. Une grande partie n'a pas reçu de pantalons depuis deux ans, et les mauvais pantalons de toile qu'ils ont ont été pris sur leur masse. Il y a un arriéré de solde depuis plus d'un an. Ces braves soldats disent : « Qu'on nous laisse notre solde arriérée, mais qu'on nous donne notre masse et des pantalons. » Brune à Davout, Marseille, 16 mai 1815. (Archives de la guerre.)

(1) En feuilletant le *Moniteur* de 1814, on trouve tous les deux ou trois numéros une liste de 20, de 100, de 300 nouveaux légionnaires. Parfois, le *Moniteur* se borne à cette mention : « Le roi, par ordonnance de tel jour, a confirmé les 50 ou les 200 ou les 300 décorations données dans tel département par le comte d'Artois ou par le duc d'Angoulême ou par le duc de Berry. » — On a même prétendu que certains ministres trafiquaient des décorations. La croix de chevalier était tarifée 300 francs.

mais, il leur était interdit d'aspirer à l'épaulette. Les élèves des écoles militaires et les gardes du corps, chevau-légers, mousquetaires noirs ou gris, — ces pseudo-officiers auxquels la garnison de Paris, qui les détestait, refusait de porter les armes, — allaient suffire à toutes les sous-lieutenances.

Les désertions en masse s'étaient arrêtées; les mutineries et les séditions des premiers jours de la royauté s'apaisaient peu à peu. Quelques gouverneurs de divisions militaires, jaloux d'affirmer et leur zèle royaliste et leur influence sur leurs subordonnés, vantaient même l'excellent esprit des troupes. C'est qu'ils prenaient le retour à la discipline pour une conversion et la soumission pour de la sympathie. Les troupes s'étaient résignées à accepter les drapeaux blancs, décorés ou non de cravates brodées par la duchesse d'Angoulême. Mais ces étendards inconnus, qu'on leur remettait solennellement dans des cérémonies où tonnait le canon et où prêchaient les missionnaires, ne leur faisaient pas oublier les aigles. Plusieurs régimens éludèrent l'ordre de verser leur drapeau à l'artillerie. De vieux soldats en brûlèrent la soie et la hampe et burent les cendres dans du vin. L'aigle fut conservée à la caserne comme un palladium.

Le soldat porte la cocarde au schako, mais au fond du havre-sac il garde comme une relique la vieille cocarde tricolore. Il ne craint même pas de l'en sortir quand se présente une belle occasion. Le 27 juillet, à Riom, des soldats du 72e de ligne, qui font la haie sur le passage de la duchesse d'Angoulême, ont la cocarde proscrite. Le 5 octobre, à la revue passée à Landau par le duc de Berry, toute une compagnie du 38e porte aussi cette cocarde, ce qui attire à leur capitaine une punition de trente jours de prison. Les troupes sont au service de Louis XVIII, mais elles ont le culte de Napoléon et ne doutent pas de revoir « le tondu » avec son petit chapeau et sa redingote grise. Le refrain des étapes et des chambrées, c'est : « Il reviendra... » On annonce sans cesse dans les casernes que l'empereur a quitté l'île d'Elbe. Tantôt il est débarqué en France, tantôt il révolutionne l'Italie, tantôt il lève des troupes chez les Turcs. On dit encore qu'il arrive comme généralissime de l'armée autrichienne pour faire reconnaître les droits du roi de Rome.

Chaque jour, dans quelque garnison, on entend : Vive l'empereur! « Il faudrait sévir, écrit, le 20 juin, le comte de Champagne, commissaire du roi dans la 6e division militaire, contre les soldats qui profèrent des cris séditieux et insultent aux emblèmes royaux; les exemples se multiplient au lieu de disparaître. » En juillet, l'appel de onze heures du 1er chasseurs à cheval (régi-

ment du roi) se termine régulièrement par des vive l'empereur! C'est aux mêmes cris que le 22 juillet des dragons défilent rue du Bac, que le 30 août s'assemblent les sapeurs-pompiers de la ville de Paris, que pendant des mois, dans les provinces, des régimens prennent les armes, se rendent aux champs de manœuvres ou traversent les villes. Le 3 juillet, à Hesdin, les habitans répondent aux vivats des cuirassiers du 7e en criant : Vive le roi! Les cavaliers furieux les chargent et les dispersent à coups de plat de sabre. Le 22 juillet, un détachement d'infanterie de passage à Orgon apprend les insultes que l'empereur y a subies en allant à l'île d'Elbe. Les soldats commencent à saccager le bourg. Les habitans s'arment, la poudre parle, le sang coule. Le 6 septembre, à Bordeaux, pendant une revue de départ, un bataillon se forme pour défiler. Au commandement de : en avant! marche! les hommes font front, posent leurs armes à terre, et d'une seule voix crient : Vive l'empereur!

La vieille garde, fidèle comme elle l'avait toujours été au devoir militaire, ne se laissait pas entraîner à des actes d'indiscipline. Mais sa tristesse profonde et continue décelait ses sentimens. Les regrets et les rancunes que ces vieux soldats renfermaient stoïquement en eux-mêmes leur rongeaient le cœur. Dans les revues des différentes garnisons, le duc de Berry avait entendu, mêlés à quelques acclamations, plus d'un vivat séditieux. A Metz et à Nancy, les grenadiers et les chasseurs gardèrent un silence farouche. Plusieurs de ces vétérans réclamaient leur congé définitif. Le prince interpella un chasseur décoré qui comptait vingt-huit ans de services : — « Tu n'as plus que deux ans à faire pour avoir ta retraite. Pourquoi veux-tu quitter l'armée? » — « Monseigneur, répondit le vieux soldat, c'est parce que notre père n'est plus là. »

Le 15 août, on fête bruyamment la Saint-Napoléon dans les casernes de Cherbourg, de Brest, de Besançon, de Sarlat, de Montpellier, d'Arras, de Boulogne, de Landau, de Luxembourg. A Metz, les canonniers veulent tirer une salve. A Paris, les officiers boivent « au Tondu » chez Véry et autres restaurateurs; à Rouen, le quartier de cavalerie est illuminé. Dix jours plus tard, pour la Saint-Louis, le ministre de la guerre et les municipalités s'efforcent d'exciter l'enthousiasme des troupes en ajoutant à l'ordinaire. A Paris, chaque soldat reçoit 80 centilitres de vin ; à Belfort, une livre de pain, une livre de viande et un litre de vin ; à Strasbourg, on donne de l'eau-de-vie. Le soldat mange bien et boit bien, mais ses sentimens n'en sont guère modifiés. Après avoir vidé nombre de futailles et assisté à un feu de joie en l'honneur du roi, la garnison de Périgueux brûle toutes les barriques vides en disant : « — Voilà un feu de joie pour

l'empereur qui est b... plus beau que l'autre. » A Dôle, un royaliste orne sa demeure d'un grand transparent représentant une aigle abattue sous une fleur de lis, avec cette légende : *Aquila rapax sub humili flore cadit.* Bien que peu latinistes, les hussards comprennent l'allusion et brisent à coups de pierres le transparent et toutes les vitres de la maison. Le plus curieux, c'est que le préfet du Jura donne tort au royaliste « qui a offensé l'armée dans un symbole qui lui est cher. » A Paris, les soldats casernés à la Pépinière choisissent tout justement le jour de la Saint-Louis pour effacer la nouvelle inscription placée à l'entrée de leur caserne : « Les lis manquaient à nos lauriers. »

Louis XVIII, ce gros homme rivé à son fauteuil, ce chef nominal des armées qui ne peut monter à cheval, est la risée des troupes. On le chansonne outrageusement, on insulte ses emblèmes; son nom devient synonyme des termes les plus grossiers. A l'exercice à feu, les canonniers du 6e d'artillerie comptent les coups ainsi : « Seize!.. dix-sept!.. dix-huit! comme un cochon. » En jouant aux cartes, les soldats disent : cochon de trèfle, cochon de pique. A l'écarté, ils marquent le cochon; au piquet, ils annoncent : quinte au cochon.

Les prisonniers de guerre qui étaient versés dans les corps à leur rapatriement et qui formèrent bientôt la majorité des présens sous les armes, — d'Angleterre seulement, il revint 69,554 hommes, — se montraient les plus animés contre les Bourbons. « Loin d'être reconnaissans envers le souverain qui les rend à la liberté, écrivait le comte de Ferrière, commissaire extraordinaire dans les départemens de l'Ouest, les prisonniers se déclarent ouvertement pour celui qui les a jetés dans les fers. » Le général comte de Langeron, émigré au service de la Russie, écrivait de son côté : « Nous vous renvoyons des prisonniers abominables, c'est une vraie peste. » Dans toutes les villes, les préfets, les maires, les commandans de place redoutaient leur passage. Ils arrivaient en guenilles, pieds nus, à demi morts de fatigue et de misère, mais soutenus par le désir de la vengeance et n'ayant rien perdu de leur culte pour Napoléon. Quelques-uns s'imaginaient même que tout ce qu'on leur avait conté de l'abdication était mensonger; ils croyaient retrouver leur empereur sur le trône. Aux premières cocardes blanches qu'ils apercevaient ils devenaient furieux. A Morlaix, le 26 mai, ils assaillirent des volontaires royaux et en tuèrent trente. Le 1er juin, deux mille cinq cents d'entre eux, passant à Montauban, arrachèrent les cocardes des royalistes. A Strasbourg, le 10 juillet, ils se mutinèrent au nombre de seize cents. A Blaye, le 16 août, ils forcèrent les habitans à crier avec eux : Vive l'empe-

reur. A Saint-Malo, le 30 octobre, une rixe sanglante s'engagea entre les grenadiers du 74e et des marins nouvellement débarqués des pontons anglais. Les matelots avaient crié aux fantassins : « — Vous avez vendu votre drapeau pour un verre d'eau-de-vie. »

Dans la population, on entend les mêmes murmures et les mêmes clameurs. L'armée, sans doute, entretient et avive l'opposition antibourbonienne. Les soldats mettent dans l'âme de leurs frères du peuple leurs regrets et leurs souvenirs. « Une des principales causes de l'état de l'esprit public, écrit le préfet de Saône-et-Loire, est le passage continuel dans le pays des troupes et des soldats isolés, tous bonapartistes et injuriant le roi. Les cris de : vive l'empereur ! sont répétés à chaque instant sur les routes et dans les cabarets, ce qui a la plus mauvaise influence sur les habitans. » Dans la Somme et le Pas-de-Calais, les marchands forains exposent les caricatures contre Napoléon ; des soldats les déchirent ; dispute, attroupemens ; la foule donne raison aux soldats. Le 2e d'artillerie à cheval traverse Tournus ; les trompettes sonnent le refrain : *Il reviendra*. Les habitans sortent des maisons et accompagnent la colonne une lieue hors de la ville aux cris de : Vive l'empereur. Mais souvent aussi, ce sont des ouvriers, des paysans, de petits bourgeois qui excitent les soldats à l'indiscipline. Un rapport adressé à Dupont signale « des bonapartistes de la basse classe de Bordeaux, qui cherchent à embaucher les militaires. » Dans cette même ville, la foule ameutée à la sortie des théâtres crie : Vive l'armée ! A bas les traîtres ! Le colonel du 66e, en garnison à Rouen, se plaint que les hommes soient logés chez l'habitant « où ils reçoivent en général de mauvais conseils, l'esprit de la ville n'étant pas très bon. » A Nancy, dans un bal, un bourgeois arrache la croix d'un officier sous prétexte qu'elle ne porte plus l'effigie de Napoléon. A Mézières, le colonel du 22e de ligne reçoit ce billet anonyme : « Gare aux mille et mille traîtres français. » A Paris, le 15 août, des ouvriers invitent des soldats à boire avec eux à la santé de l'empereur. Il ne faut donc pas s'exagérer l'influence de l'esprit de l'armée sur celui de la population. Le peuple serait indifférent aux plaintes des soldats et hostile à leurs cris, si ces plaintes et ces cris ne répondaient à son propre mécontentement. L'armée française n'était pas une armée de mercenaires. Elle était sortie des entrailles de la nation, et il y avait communion de sentimens entre elle et la nation. Le peuple et l'armée avaient fait ensemble la révolution. Leurs cœurs battaient aux mêmes souvenirs, tressaillaient des mêmes craintes, vibraient des mêmes colères.

L'état de l'opinion en province pendant la première restauration, la circulaire confidentielle aux préfets, du ministre de l'inté-

rieur, suffirait à en donner l'idée. « Je vois par les renseignemens qui me parviennent chaque jour, écrit Montesquiou, que les grands événemens relatifs à la régénération politique de la France occasionnent encore sur plusieurs points des doutes et des incertitudes. » En effet, dans les deux tiers des départemens, les préfets et les commandans des divisions militaires signalent le mécontentement, l'esprit d'opposition, les cris et les actes séditieux (1). Dans le Jura et dans les Ardennes, en juin et en juillet, les royalistes n'osent pas porter la cocarde blanche de peur des mauvais traitemens des paysans qui ont gardé leurs cocardes tricolores. Le tribunal de Ruffec acquitte des individus qui ont crié : Vive l'empereur! Des maires refusent de prêter serment au roi. En Alsace et en Lorraine, les paysans, ameutés au passage des colonnes de blessés russes et allemands qui regagnent les frontières, les forcent à baragouiner : « Vive Napoléon! A bas les Bourbons! » A Rouen le 4 juillet, à Reims le 23, à Caen pendant quinze jours de suite; à Bourg le 3 août, à Langres le 20, à Rethel le 10 septembre, à Saint-Saviol le 30; à Haguenau, le 15 octobre, à Bar-sur-Ornain le 31, des bandes de populaire parcourent les rues, le soir, en criant : Vive l'empereur. A Passavent (Haute-Saône), le 17 novembre, des paysans enlèvent le drapeau blanc du clocher et le mettent en lambeaux. Le préfet de l'Ain rend, le 13 décembre, un arrêté commençant en ces termes : « Considérant que les hommes du peuple nous ont entouré en criant : Vive l'empereur! A bas Louis XVIII!.. » Le 15 août on siffle, au théâtre de Rennes, le *Retour du lys*, une pièce de circonstance que le parterre ne juge pas de circonstance ce jour-là. A Châlon, des maisons sont illuminées. Dans plusieurs villages des Vosges, les paysans célèbrent la Saint-Napoléon, comme à l'ordinaire, par des jeux, des danses et des feux de joie. Le 21 août, jour de la Saint-Louis, la musique de la garde nationale de Périgueux refuse de jouer au *Te Deum*. A Tournus, on brise à coups de marteaux l'écusson royal du balcon de l'hôtel de ville; dans l'Isère, les paysans contraignent des gendarmes, qui

(1) Nommément dans ces départemens : Ain, Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre, Isère, Jura, Landes, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Oise, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne. Extraits des lettres des préfets, 25 juin au 1er décembre. (Archives nationales, F 7, 3738, F 7, 3773.) Correspondance générale, juin-novembre. (Archives de la guerre.) — Un rapport général sur l'esprit public du 25 juillet (Archives nationales, F 7, 3738) résume ainsi l'état de l'opinion : « Bon esprit dans le Midi, mauvais dans le Nord. »

d'ailleurs ne résistent que pour la forme, à crier avec eux : Vive l'empereur! A Saint-Brieuc, une bande de forcenés envahit l'église au milieu de l'office en proférant ce même cri. A Auxerre, la foule promène un mannequin représentant Louis XVIII affublé d'une jupe de femme.

On colporte des chansons bonapartistes. Il circule des médailles, des pièces de monnaie à la double effigie de Napoléon et de Marie-Louise, portant au revers : « Courage et espérance. » D'autres représentent une aigle endormie ayant en exergue : « Elle se réveillera! » D'autres, un lion sommeillant, avec cette légende : « Le réveil sera terrible. » L'architecte chargé d'élever à Calais la colonne commémorative du débarquement de Louis XVIII reçoit une lettre anonyme où on lui conseille de faire cette colonne à roulettes afin qu'elle puisse suivre le roi quand il partira de nouveau pour l'exil. On affiche ces placards : « Amis du grand Napoléon, réjouissez-vous. Nous l'aurons sous peu de temps; les royalistes tremblent. » — « Vive l'empereur! Il a été et il sera. » — « Français, réveillez-vous! Napoléon s'éveille (1). » Les paysans, comme les ouvriers des grandes villes, croyaient au retour prochain de l'empereur. Le bruit se répand, le 12 juillet, dans les départemens de l'Est, que Napoléon est en route; on dit qu'à Lyon on a déjà quitté les cocardes blanches. Un policier reproche à un marchand de tabac de n'avoir fait mettre qu'une légère couche de peinture sur les armes impériales qui décoraient sa boutique. « — Eh! répond l'homme en riant, comme ça, j'aurai moins de peine à les rétablir. »

A côté des bonapartistes qui manifestent ouvertement leur opinion, qui parlent tout haut de Napoléon, qui annoncent sans cesse son retour, qui affichent des placards, qui chantent *la Marseillaise*, qui insultent les emblèmes royaux, qui crient : Vive l'empereur! au défilé des troupes et à la barbe des policiers; à côté des bona-

(1) Parmi ces placards, il est curieux de citer celui-ci qui fut affiché à Bourges. (Rapport au roi sur la situation politique, 28 décembre, Arch. de la guerre.)

PIÈCE NOUVELLE AU BÉNÉFICE DE L'ANGLETERRE.

Directeur : Le Régent.
Premier rôle : Napoléon.
Jeune premier : Le prince Eugène.
Première doublure : Le duc de Berry.
Rôle à manteau : Louis XVIII.
Son confident : (Le confesseur du roi ne l'a pas encore trouvé.)
Les tyrans : Ferdinand IV et Ferdinand VII.
Les traîtres : Marmont, Moncey et Cie.
Le Niais : L'empereur d'Autriche.
Premier figurant : Le roi de Prusse.
Cœurs : suivant l'aigle à l'île d'Elbe.
Le Souffleur : Chateaubriand.
Le grand machiniste : Talleyrand.
Changemens à vue : Les maréchaux de France.

partistes militans, il y a les bonapartistes timides, les bonapartistes secrets, les bonapartistes mystiques. Il y a ceux qui pensent toujours à Napoléon, mais qui, soit crainte, soit jeu, — car, sous ce gouvernement que personne ne respecte, il y a peu de péril à exprimer son opinion, — ne prononcent jamais son nom. Quand ils s'attablent dans un café, ils boivent à *sa santé;* quand ils s'abordent dans la rue, le premier dit : « — Croyez-vous en Jésus-Christ. » Et le second répond : « — Oui, et en sa résurrection. » Sur la pomme de leurs cannes, sur le couvercle de leurs tabatières, sur le fourreau de leurs pipes, sous le chaton mobile de leurs bagues, il y a la tête de Napoléon. Ils ont des bonbonnières à ressort secret sur le double fond desquelles est peinte une aigle; ils ont des statuettes de bronze représentant Louis XVIII avec cette légende : *le Désiré;* mais ces statuettes, d'un grossier travail, forment boîtes; en les ouvrant, on trouve un petit bronze de l'empereur finement ciselé. On vend des tableaux à coulisses intitulés *les Dynasties*, dont la planchette secrète représente les effigies impériales. C'est en 1814 que grandit et s'exalte le culte domestique de l'empereur, ce culte qui ira croissant jusqu'en 1830 et que nous révèlent aujourd'hui des assiettes, des tasses, des pichets, des pots à tabac, des pelles, des pincettes, des bêches, des gaufriers, des fers à repasser, des marteaux, des tenailles, des chandeliers et une infinité d'objets usuels, où, peinte sur la faïence, sculptée dans le bois, gravée sur le fer, découpée dans la tôle, frappée sur le cuivre, ciselée sur le bronze, apparaît l'image de Napoléon (1). Napoléon devient symbole, fétiche, dieu pénate.

L'opinion et les sentimens du peuple de Paris diffèrent peu de ceux qui règnent dans la population des campagnes et des grandes villes. « Je n'ai rien de bon à te dire, écrit le 14 juillet J.-P. Brès à son oncle. L'amour des Parisiens pour le roi s'est tellement ralenti qu'à peine en reste-t-il une étincelle. » « L'indisposition du peuple est si prononcée, dit Barras au duc d'Havré, que les bonapartistes peuvent rallier un grand nombre d'hommes et toute l'armée. » La foule se presse aux devantures des marchands d'estampes où sont exposés les portraits de Napoléon, de Marie-Louise, de Napoléon II ; on va voir au boulevard du Temple le diorama de l'île d'Elbe ; la fonderie de Launay, place de la Fidélité, où a été transportée la statue de la colonne Vendôme, devient

(1) MM. Frédéric Masson, Germain Bapst, Paul Leroux, Antoine Guillois, ont réuni plusieurs milliers de ces objets dans leurs musées napoléoniens. Les spécimens de ce fétichisme qui paraissent les plus anciens sont des curettes à pipes, portant l'effigie de l'empereur très grossièrement gravée, dont se servaient les soldats du camp de Boulogne. On en retrouve encore sur l'emplacement du camp.

un lieu de pèlerinage. Rue Tiquetone, un ex-maréchal des logis de hussards montre dans la lanterne magique Arcole, Austerlitz et Tilsit. A la Comédie-Française, le parterre applaudit par trois fois cette phrase d'*Édouard d'Écosse :* « Il n'y a qu'un malhonnête homme qui puisse parler ainsi d'un héros. » Au Palais-Royal, un individu écrit avec un diamant : Vive l'empereur! sur la glace d'une boutique ; des passans s'amusent à graver sous l'inscription : approuvé, approuvé, approuvé. Le 15 août, les ouvriers boivent dans les cabarets à la santé de Napoléon ; le 19 juillet, faubourg Saint-Martin, le 18 août, rue des Vieilles-Haudriettes, le peuple chante des refrains révolutionnaires et des couplets bonapartistes. Le 17 septembre, Louis XVIII est salué boulevard du Mont-Parnasse par quelques acclamations auxquelles la foule riposte aussitôt en criant : Vive l'empereur!

A Paris d'ailleurs, le mécontentement se manifeste bien plus par les épigrammes et les sarcasmes que par les cris et les violences. On ne prend pas les choses au tragique. On ne crie guère : A bas Louis XVIII! mort aux chouans! sus aux curés! mais on rit du roi, des nobles et des prêtres. L'opposition est frondeuse et goguenarde. On affecte de ne pas prendre au sérieux ce gouvernement d'émigrés, de calotins et de girouettes. Les émigrés, pauvres, quémandeurs et arrogans, sont un objet de risée. On les chansonne, on les caricature, on raille leur mise antique, on insulte à leur âge et à leur misère. Les colonels Jacqueminot et Duchamp et trois autres officiers donnent un jour cette comédie. Costumés et grimés en gentilshommes d'ancien régime, ils entrent chez Tortoni, et demandent pour eux cinq une seule côtelette de mouton qu'ils se partagent gravement. Un dimanche d'août, un individu traverse l'église Saint-Eustache, pendant l'office, avec un habit de marquis et un tablier de savetier. On attache des cocardes blanches à la queue des chiens. On plaisante le *Conseil d'en haut* que l'on appelle le Conseil du ciel ou le Conseil du Très-Haut. On surnomme les chevaliers du Lys les compagnons d'Ulysse, et les gardes du corps les garde-dindon. On dit que Louis XVIII est un roi fainéant, qui ne s'inquiète que de sa messe, de son latin et de sa table. Les princes sont détestés, les ministres sont méprisés : Blacas un plat valet, Talleyrand une girouette, Louis un agioteur, Dupont un concussionnaire. Berthier, qui a abandonné l'empereur, et Marmont, qui l'a livré, commandent l'un et l'autre une compagnie de gardes du corps : on appelle la compagnie Wagram la compagnie de saint Pierre, et la compagnie Raguse la compagnie de Judas.

HENRY HOUSSAYE.

UNE

ÉCOLE D'ARTS ET MÉTIERS

On ne peut pas dire que l'enseignement technique en France soit d'origine très ancienne. Cependant les premières tentatives dirigées en vue de perfectionner les connaissances pratiques des futurs ouvriers d'élite ou contremaîtres remontent à l'ancien régime. Les villes de Troyes et de Douai créent, au début du règne de Louis XVI, de véritables écoles des Beaux-Arts où sont enseignés le dessin et l'architecture. Mais chez nos aïeux du XVIIIe siècle, la notion du beau et du joli dominait l'instinct de l'utile, et ce ne fut qu'un peu plus tard, — en 1788, — que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, colonel de cavalerie, fonda à ses frais, sur une de ses terres du Clermontois, une sorte de ferme modèle ou d'école d'agriculture à l'usage des enfans de ses sous-officiers.

Cet établissement, transféré à Compiègne en 1799 sous le nom trop pompeux de « prytanée français, » fut réorganisé par le premier consul, qui indiqua nettement le but que devait poursuivre l'institution. Il s'agissait de former des jeunes gens exercés aux travaux manuels, mais en même temps capables de calculer les élémens mécaniques d'une machine et d'en dessiner exactement toutes les parties, ce qui revenait à dresser tout au moins de bons contremaîtres dont les meilleurs fussent aptes à jouer, au besoin, le rôle d'ingénieur, avec l'espoir pour eux de s'élever jusqu'à ce grade, par leurs efforts ultérieurs. Aujourd'hui encore, au bout de près d'un siècle, l'esprit de l'institution n'a pas varié, et les

trois écoles d'Arts et Métiers de Châlons, d'Angers et d'Aix concourent au but qu'a fixé Bonaparte.

I.

L'école de Compiègne fut, au commencement du premier empire, transférée à Châlons, où elle existe encore. Une institution analogue, fondée d'abord à Beaupréau, alors chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire, émigra sur Angers par ordre supérieur, au début de la restauration. Enfin, en 1843, le gouvernement de Louis-Philippe songea à fonder une école d'Arts et Métiers propre à desservir la région du midi. L'influence de M. Thiers décida l'administration à fixer son choix sur Aix (1).

L'ancienne capitale de la Provence était du reste à peu près également éloignée des deux centres déjà existans. Aux avantages d'un climat salubre et doux, elle en joignait d'autres d'un ordre plus positif : vie matérielle à bon marché ; terrain à bâtir d'un prix peu élevé. L'école actuelle se dresse sur l'emplacement d'un ancien hospice de la Charité, dépendant autrefois de la commission administrative des hospices d'Aix ; les mêmes locaux, avant d'être appropriés à leur destination actuelle, avaient servi de caserne, et, sous la restauration, abritaient une partie du personnel du petit séminaire, alors dirigé par les pères de la compagnie de Jésus.

On peut à bon droit s'étonner qu'avec la merveilleuse facilité des communications d'aujourd'hui, on ait songé, au lieu d'agrandir convenablement les trois écoles déjà existantes, dans le cas où elles eussent été insuffisantes, à en fonder une quatrième à Lille (loi du 10 mars 1881), qui ne fonctionne pas encore. Le surcroît de dépenses qu'occasionnera cette création s'explique déjà assez mal si l'on réfléchit à la distance relativement médiocre qui sépare Lille de Châlons, et se comprend encore moins, étant donné que Lille possède déjà deux établissemens similaires, l'un privé, l'autre subventionné par la ville elle-même et le département du Nord.

Quoi qu'il en soit, le résumé que nous allons exposer sans pré-

(1) Il semble que les écoles d'arts et métiers soient vouées à des villes destinées à être supplantées au profit de voisines plus puissantes. On connaît le sort de Beaupréau dépouillé par Cholet. Actuellement, Châlons est obligé de lutter avec énergie contre Reims qui convoite la préfecture de la Marne. Aix a perdu son rang de chef-lieu à l'époque du Consulat : espérons du moins que la coïncidence que nous venons de signaler se bornera à cette dégradation rétroactive sans se poursuivre plus loin.

tentions techniques, comme en l'absence de théories sociales ou économiques, pourra s'appliquer sans inconvénient à la seule des trois écoles dont nous puissions parler *de visu :* celle d'Aix. Bien que la plus récente des trois, elle ne diffère en rien de ses deux sœurs de l'est et de l'ouest, au point de vue de son recrutement, de sa hiérarchie, de son enseignement. A Châlons, à Angers, à Aix, même uniforme, même règlement, mêmes études, mêmes travaux, mêmes examens. Bien plus, il est fort probable que, dans l'espèce, le principe légendaire d'Hippolyte Fortoul se trouve réalisé, de sorte qu'en même temps et presque à la même heure, les trois professeurs similaires développent à Aix, Angers, Châlons le même théorème d'hydraulique.

On a découpé la France en trois segmens comprenant chacun un certain nombre de départemens, groupés autour des trois centres susmentionnés, de façon que chaque candidat se présente pour celle des écoles d'Arts et Métiers à laquelle est rattaché son département d'origine. Ceux qui sont nés dans la Seine, au lieu d'être, comme autrefois, dirigés sur Châlons, sont distribués par le sort entre cette dernière ville et Angers, après leur admission. Il s'ensuit qu'Aix ne reçoit que des provinciaux, peut-être pour le plus grand bénéfice de la discipline; en revanche, Aix recueille les élus sortis de la Corse et de l'Algérie. Son domaine, dans la France continentale, englobe la Haute-Garonne, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Lot, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Loire, Saône-et-Loire, l'Ain et la Haute-Savoie, ainsi que tous les départemens compris entre les précédens et la Méditerranée. Mais les trente-trois circonscriptions du ressort de l'école d'Aix contribuent bien inégalement, comme nous le verrons plus loin, à fournir des candidats pour le recrutement de cette école.

Des examens d'entrée nous n'aurons pas beaucoup à dire. Les interrogateurs ne sont autre chose que les professeurs des écoles elles-mêmes qu'on envoie successivement dans les divers centres d'examen (placés en 1891 à Clermont, Lyon, Chambéry, Aix, Nîmes, Montpellier, Toulouse et Agen). Comme plusieurs d'entre eux dirigent des écoles préparatoires aux Arts et Métiers, on a soin, pour éviter tout abus, de les envoyer en dehors de la zone de recrutement de leurs écoles respectives. Ainsi un candidat, né à Lyon et qui doit se présenter dans cette ville pour être, en cas de succès, dirigé sur Aix, sera interrogé par un professeur titulaire de Châlons ou d'Angers.

Les conditions d'âge sont très sévères : tandis qu'un candidat à l'École polytechnique peut à la rigueur, s'il s'est préparé de bonne heure, subir cinq fois les épreuves d'admission, et un aspi-

rant à Saint-Cyr se présenter quatre fois au concours, un candidat à l'école des Arts et Métiers, devant avoir plus de quinze et moins de dix-sept ans, doit forcément renoncer à la partie après un second échec.

On exige aussi beaucoup des très jeunes gens qui affrontent les épreuves. Il est oiseux de faire remarquer que le programme roule presque uniquement sur les mathématiques, et que le latin en est exclu comme les langues vivantes. En fait de lettres, on se contente de quelques notions d'histoire et de géographie, telles qu'on les enseigne dans les cours primaires supérieurs, d'une écriture et d'une orthographe correctes. Mais, en revanche, autant d'arithmétique et de géométrie que pour le baccalauréat ès-sciences avec une bonne dose d'algèbre (les symboles et le calcul algébrique avec les équations du premier degré) : l'épreuve est rude à subir pour une intelligence de seize ans. Nous avons parcouru le recueil des sujets de composition écrite; plus d'un élève d'élémentaires n'aurait pas eu trop de toute son application pour les résoudre. Enfin, si la théorie a une large part, la pratique n'est pas oubliée non plus. Parmi les épreuves figurent l'exécution d'une épure de géométrie avec le tracé d'un dessin d'ornement, et en dernier lieu, l'aspirant est tenu d'exécuter de ses mains et sous les yeux de ses examinateurs une pièce en fer ou en bois. Beaucoup de candidats, fiers de leur force en mathématiques, se tirent assez mal de cette épreuve de travail manuel qu'ils méprisent un peu; mais une fois qu'ils sont reçus à l'école, les choses changent de face pour eux, comme nous le verrons bientôt.

Dans les derniers jours du mois de septembre, l'*Officiel* publie chaque année la liste des cent nouveaux élèves admis à l'école d'Aix. A côté du nom de chacun des heureux concurrens figure l'indication de son département d'origine, qui naturellement n'est pas toujours, à beaucoup près, celui où le jeune garçon a terminé ses études en vue de l'admission. La série périodique de ces tableaux présente un certain intérêt et mérite d'être consultée, car elle met en évidence certaines inégalités de recrutement assez curieuses.

D'abord, il faut s'attendre à voir les régions à grande industrie fournir un nombreux contingent. Saône-et-Loire tient la tête (13 réceptions en 1891, dont 4 dans les 10 premiers de la liste), et de même que le Rhône et la Loire, envoie des élèves intelligens et travailleurs, mieux élevés et plus calmes que leurs camarades du midi. L'apport du Dauphiné et de la Savoie est déjà moindre. Viennent ensuite les départemens provençaux ou, pour mieux dire, Marseille et Toulon, qui fournissent quelques futurs industriels,

dessinateurs ou mécaniciens de la flotte (1). L'empressement à s'engager dans les carrières auxquelles prépare l'enseignement des Arts et Métiers est assez faible dans les départemens formés aux dépens de l'Auvergne et du Bas-Languedoc. Il en était de même dans le bassin de la Garonne jusqu'à présent, et il est bizarre qu'à la suite du concours de 1891 les Toulousains et les Agenais soient arrivés en nombre considérable, probablement à cause de la crise agricole qui sévit dans leurs régions et détourne les jeunes gens vers l'industrie. Certains départemens montagneux et pauvres n'ont jamais cessé de fournir de bons sujets; les Ardéchois et les Aveyronnais figurent avec honneur sur la liste d'admission; le major de la promotion d'entrée en 1890 appartenait au Rouergue.

Cent admissions équivalent en somme au rejet des sept huitièmes des postulans. C'est dire qu'il y a beaucoup d'appelés pour peu d'élus, et, à cause des strictes exigences de la limite d'âge, nombreux sont les aspirans qui, après un ou deux échecs, doivent chercher ailleurs leur voie. Et cependant des raisons très sérieuses militent en faveur d'une grande sévérité à l'examen d'entrée, ainsi qu'au rejet impitoyable des médiocrités. Quelques économistes, peut-être tout aussi compétens que leurs adversaires qui pensent ainsi, mais animés à coup sûr d'excellentes intentions, ont souhaité qu'on vînt en aide aux candidats malheureux, et grâce à leur influence, une fiche de consolation, l'externat, vient de leur être offerte. D'après un règlement récent, en sus des cent internes choisis après concours, chaque promotion peut s'augmenter de vingt-cinq externes, recrutés parmi les admissibles qui ont satisfait aux épreuves écrites, mais n'ont pas été au nombre des admis. On s'adresse d'abord, bien entendu, aux premiers; mais s'ils se refusent à accepter la combinaison qui leur est offerte, dans aucun cas on ne peut descendre au-delà du candidat classé avec le numéro 200, c'est-à-dire qu'on refuse le bénéfice de l'externat aux admissibles par trop médiocres.

Pour comprendre les réels inconvéniens de cette mesure trop bienveillante, il suffit de réfléchir aux sérieux avantages que pré-

(1) La population d'Aix, en particulier, n'alimente pas beaucoup *leis Arts*, comme on dit dans le peuple. Une vieille tradition instinctive, très excusable dans une cité parlementaire qui n'a jamais eu beaucoup d'industrie, détourne les jeunes gens intelligens des classes moyenne et inférieure des carrières où le travail manuel s'impose et les pousse à rechercher les situations de notaires, huissiers, avoués, avocats, etc. Néanmoins, il existe dans la ville bon nombre d'écoles préparatoires fréquentées par des aspirans venus de divers points de la circonscription et qui fournissent une fraction notable des élèves de l'école.

sente, en revanche, le régime de l'école pour les véritables élèves reçus après concours. Ce sont, en immense majorité, des jeunes gens à peine formés physiquement, presque des enfans, qui ont dû, pour réussir, se livrer à un labeur très rude pour leur âge. Pauvres pour la plupart, travailleurs et doux en général, quelquefois doués d'une tête un peu chaude, ils sont, — il faut bien en convenir, — passablement dépourvus d'éducation à raison de leur modeste origine et de leur jeune âge. Avec de semblables élémens, il faut un règlement intérieur *sui generis*. Les nouveaux promus quittent leurs départemens pour mener la vie d'internat la plus stricte sous un régime militaire, dans une petite ville du midi, où la plupart d'entre eux n'ont jamais mis les pieds, et dans laquelle presque aucun n'a de relations, ce qui ne favorise guère les sorties, faute de correspondans sérieux. Pour la même raison, le parloir est bien souvent désert. Rigoureusement privés de journaux et de livres autres que les ouvrages techniques, soigneusement séparés de leurs devanciers des promotions antérieures, sage disposition propre à éviter de sottes ou brutales brimades, ils se trouvent pris dans une sorte d'engrenage et condamnés, bon gré, mal gré, à un travail acharné, à une lutte de tous les instans pour ne pas rester en arrière. Plus de six heures par jour s'écoulent dans les ateliers, qui ne chôment que les dimanches; près de deux heures sont consacrées au dessin. Quotidiennement, les élèves écoutent, plume en main, une leçon théorique d'une heure et demie. Les études, en tout, durent moins de trois heures. Aussi les élèves tant soit peu diligens travaillent-ils leurs cours durant les récréations, ce qui partout ailleurs offrirait de graves inconvéniens; mais à l'école des Arts et Métiers, les heures obligatoires consacrées au travail manuel dans les ateliers sont si longues que l'esprit des élèves n'est pas surmené par cette habitude, grâce à un règlement essentiellement hygiénique. Nous verrons du reste que le sort de l'interne ou externe, après son admission à l'école, dépend principalement de son adresse et de son zèle à l'atelier.

Forcés de loger en ville et de ne venir à l'école qu'aux heures de dessin, de classe ou d'atelier, les externes perdent beaucoup de temps en allées et venues. Leurs études s'en ressentent. Leur conduite en ville ne saurait être surveillée bien efficacement, et comme, en pratique, rien ne les empêche d'arriver à l'établissement quelques minutes avant la fin des récréations, il en résulte un contact forcé, très préjudiciable aux pensionnaires, auxquels les élèves du dehors peuvent apporter des provisions de bouche ou des journaux. L'institution de l'externat est, sans doute, d'origine

trop récente pour être jugée à fond; mais ses inconvéniens se manifestent déjà. Il est clair qu'assez sensibles à Aix et à Châlons, localités du même ordre, ils se découvrent nettement dans la grande ville d'Angers et s'accroîtront plus encore à Lille, lorsque l'institution de cette ville fonctionnera comme les trois anciennes écoles.

Ajoutons que, pour les externes, le port de l'uniforme est facultatif. Les internes, bien entendu, sont rigoureusement astreints à ne pas le quitter. Le lécteur ne doit pas s'attendre à nous voir décrire leur veste, leur capote, ni la tunique à un rang de boutons qu'ils portent en sortie ou dans les promenades. Le pantalon est noir à bande écarlate et l'ensemble, sinon les détails, rappelle un peu la tenue des troupes du génie. Nous nous rappelons avoir vu autrefois les élèves coiffés d'un shako assez lourd qu'a remplacé depuis longtemps un képi assorti à l'uniforme et portant, suivant les cas, les numéros 1, 2 ou 3.

La durée des cours étant de trois ans, ces chiffres désignent, non, bien entendu, l'ordre de l'année qu'accomplit l'élève, mais le numéro de sa division. La troisième division se compose des écoliers les plus nouveaux, récemment promus ou « conscrits. » La deuxième division est formée par les « pierrots » ou élèves de seconde année; la première enfin, par les « anciens » qui accomplissent leur troisième et dernier cycle.

Une mesure récente vient de supprimer, dit-on, les gradés de l'École polytechnique; peut-être quelque jour les abolira-t-on dans les écoles d'Arts et Métiers, mais, pour le moment, chaque division comporte un sergent-major, un fourrier, quatre sergens et autant de caporaux, en tout dix élèves galonnés qui portent, comme dans l'armée, les insignes de leur dignité. Au reste, comme ceux de l'École polytechnique et à la différence de ceux de Saint-Cyr, ils ne jouissent que d'une autorité purement morale, et leurs fonctions se bornent, pendant les promenades et lorsque l'école défile, musique en tête, dans les rues d'Aix, à faire exécuter à leurs sections placées « à distance entière, » les mouvemens nécessaires. Si modestes qu'elles soient, ces mêmes fonctions sont purement temporaires et sont attribuées aux dix jeunes gens notés les premiers, soit dans le concours d'entrée, soit dans les classemens ultérieurs. Dans l'intérieur même de l'école, des adjudans, anciens sous-officiers, dirigent tous les mouvemens qui s'exécutent au son du tambour, d'après les prescriptions de la « théorie. »

Ceci nous amène à indiquer la composition de l'état-major d'une école d'Arts et Métiers. Chacune d'elles est gouvernée par un directeur dont l'autorité est souveraine; au-dessous de lui, l'ingé-

nieur, en vertu du règlement du 4 avril 1885, est chargé d'assurer dans chaque école le fonctionnement de l'enseignement théorique et pratique, l'observation du programme des cours et l'exécution des travaux. De 1843, date de la fondation de l'établissement d'Aix, jusqu'en 1856, le poste de directeur a été occupé par un seul et même titulaire, ancien ingénieur des constructions navales. Un ex-élève de Châlons, d'abord chef d'atelier, puis ingénieur à l'école d'Aix, lui a succédé et a occupé la première place de 1856 à 1871. Son remplaçant, mort en fonctions quatre ans plus tard, avait passé par la même filière. Puis la direction fut confiée à un commandant du génie, sorti jadis de Châlons et arrivé par les rangs au grade d'officier supérieur. Enfin, le titulaire actuel, ingénieur civil des mines, a professé durant quelques années les sciences physiques à l'école d'Aix, avant d'en prendre le commandement. Notons à titre de renseignement qu'à la tête de l'institution de Châlons est placé un ancien élève monté sur place et que le directeur d'Angers est diplômé de l'École centrale.

Par cette simple énumération, on devine l'existence d'une sorte de tâtonnement inévitable en pareil cas. Est-il avantageux ou non que le directeur, que l'ingénieur qui le seconde, ou les professeurs des cours de sciences, soient choisis parmi les anciens élèves des écoles? On pourrait invoquer divers argumens topiques en faveur du recrutement intérieur : connaissance des traditions, esprit de corps, émulation mieux entretenue, etc. Ces raisons, il faut bien le dire, peuvent être combattues par d'autres plus sérieuses encore grâce auxquelles l'administration a décidé de n'accorder nulle place qu'au concours, sauf celle de directeur. On a pensé qu'avec des choix moins limités, comprenant au besoin d'anciens élèves des Mines, des Écoles polytechnique et centrale, il serait possible de battre en brèche la routine, en lui opposant l'influence de tendances novatrices. L'esprit des leçons s'en trouve relevé; tout comme l'impulsion générale donnée aux études aussi bien qu'à la discipline. Quant aux professeurs de dessin, aux chefs ou sous-chefs d'ateliers, quoique choisis, eux aussi, après concours, ils se recrutent en fait presque exclusivement parmi les dessinateurs d'élite ou les travailleurs adroits et intelligens que fournissent les trois institutions. Il va sans dire que nous exposons les deux argumens contraires, sans vouloir, d'aucune façon, prendre parti dans un sens ou l'autre (1).

(1) N'oublions pas l'inspecteur-général nommé par le ministre et qui, dans sa tournée annuelle, contrôle tous les services et s'assure du travail et de la bonne conduite des élèves.

Le professeur de mécanique, les deux professeurs de mathématiques, sont secondés par les trois professeurs de dessin et technologie, qui, en mécanique et en mathématiques, sont interrogateurs des élèves de l'année à laquelle ils appartiennent, et par des répétiteurs. Le professeur de physique et chimie a aussi un préparateur. Au point de vue de la surveillance, les élèves sont confiés aux « adjudans, » anciens sous-officiers de l'armée active, généralement officiers de l'armée territoriale. Quoique mariés pour la plupart, les adjudans couchent à proximité des dortoirs, et mangent à l'école dans un réfectoire spécial pendant les séances d'ateliers, ils reçoivent, à leurs débuts, 100 francs par mois et finissent par gagner 150 francs.

II.

Aux Arts et Métiers, l'enseignement théorique a toujours été assez relevé. On n'a jamais visé, sans doute, à former des mathématiciens, et à notre connaissance du moins, aucun ancien pensionnaire ne s'est illustré comme savant, mais de tout temps on a cherché à inculquer aux élèves de l'école des notions solides et étendues. Naturellement, le programme des leçons n'a cessé de s'accroître avec le temps.

Toutefois, jusqu'en 1884, le niveau des cours de mathématiques et mécanique ne surpassait guère celui des classes de mathématiques élémentaires, avec l'addition de nombreux complémens qui fortifiaient beaucoup les connaissances de l'élève et surchargeaient le programme sans en modifier sensiblement l'esprit. On professait notamment la mécanique suivant les idées du général Poncelet, qui permettent de donner, sans calculs trop élevés, des démonstrations lourdes, mais correctes, de la plupart des principes. La qualité n'était nullement sacrifiée et, pour la quantité, on ménageait si peu les détails que le cours autographié de mécanique pour l'année 1883 que nous avons sous les yeux n'a pas moins de *treize cents* pages in-octavo. Il y avait là, il faut bien en convenir, de quoi satisfaire les curiosités les plus insatiables.

En 1885, une révolution profonde s'est opérée dans l'esprit de l'enseignement des Arts et Métiers. On a jugé qu'avec des cours toujours grossis par d'incessantes additions, il convenait d'accorder aux professeurs et aux élèves l'emploi de méthodes de calcul plus rapides et plus perfectionnées. Le programme des leçons comporte désormais des « spéciales, » c'est-à-dire la théorie des dérivées et les premiers principes de la géométrie analytique, ainsi que

des notions de calcul infinitésimal. La notation de Leibniz, plus abstraite, mais plus générale que la notation de Lagrange, est seule employée, à l'exclusion de celle-ci, et on applique en mécanique (1) les méthodes d'intégration les plus ordinaires. Il en résulte qu'un bon élève de troisième année des Arts et Métiers possède une éducation mathématique bien plus superficielle, mais à certains égards plus avancée qu'un élève de spéciales d'il y a quinze ans. Au témoignage des professeurs eux-mêmes, les jeunes gens s'assimilent très bien ces bribes de connaissances supérieures qui exigent peut-être moins d'efforts d'esprit que maintes propositions d'élémentaires; suivant d'autres, cependant, ces notions trop élevées offriraient l'inconvénient d'entraîner l'esprit des élèves bien loin des régions du terre-à-terre et de la pratique. Nous exposons les deux opinions sans trancher le débat.

La première année d'études comporte 5 leçons d'arithmétique, 25 d'algèbre et 30 de géométrie, consacrées à revoir rapidement et à compléter à fond le programme d'entrée. Il y a en plus 7 leçons de cosmographie et arpentage, 37 de géométrie descriptive, 20 de trigonométrie. D'autre part, 38 cours de français et 36 leçons d'histoire et géographie corrigent un peu l'abstraction et la sécheresse d'un pareil ensemble de connaissances.

En seconde année, la géométrie descriptive, si importante au point de vue de ses applications, marche en tête avec 40 leçons; 15 leçons de notions complémentaires de mathématiques préparent les élèves à recevoir avec fruit l'enseignement de la « cinématique » ou étude des mouvemens qui embrasse 35 leçons. On commence à donner en même temps aux élèves des leçons de physique (au nombre de 40) et les premières notions de chimie (8 leçons). Ajoutez à ces divers cours 34 classes de français et 33 d'histoire et géographie et vous avouerez que la seconde année, avec ses 210 leçons, est largement occupée.

Si la troisième année comporte des matières moins variées, son programme n'en est pas moins chargé avec 105 leçons de méca-

(1) L'enseignement rationnel de la mécanique présente de graves difficultés. En particulier, les auteurs les plus célèbres n'ont jamais pu s'accorder pour décider s'il valait mieux faire commencer l'étude de cette science par la « statique » qui s'occupe des forces, abstraction faite des mouvemens qu'elles déterminent, ou par la « cinématique » qui analyse les déplacemens en laissant de côté les forces qui les provoquent. Naguère on procédait aux Arts et Métiers suivant le premier ordre d'idées, et les élèves de première année débutaient par la statique. Aujourd'hui les « pierrots » de seconde année abordent seuls la cinématique professée par un maître spécial avec force développemens; et la statique est jointe au cours de « dynamique et machines, » enseigné en troisième année et qui est de beaucoup la branche la plus importante, la plus difficile et la plus longue de la mécanique.

nique, 44 cours de chimie, 29 cours de français et enfin 26 classes consacrées à la comptabilité industrielle.

De temps à autre, les élèves subissent des « colles » ou examens dans lesquels les professeurs ou répétiteurs les interrogent sur les matières de cinq leçons consécutives. Il est de règle que, dans le cours de ces interrogations au tableau, le savoir de l'écolier n'est jamais éprouvé que sur les questions explicitement traitées dans les cours ou sur leurs applications numériques immédiates; en d'autres termes, jamais on ne leur donne à résoudre de ces problèmes tels qu'on en pose tant aux examens d'entrée de Saint-Cyr et de Polytechnique, surtout à ceux du premier degré (1). Nous avons assisté à quelques-unes de ces « colles » subies par des élèves des différentes divisions dans les amphithéâtres, pendant les séances d'ateliers. Cinq jeunes gens, dont le tour n'est pas venu ou est déjà passé, pendant que leur camarade pérore au tableau, étudient les feuilles autographiées qui renferment la rédaction officielle du cours ou repassent les notes prises à l'amphithéâtre, notes qui, bien que prises au vol, sont tracées d'une écriture impeccable et accompagnées d'excellens croquis.

Trois élèves de première division défilent successivement : le premier d'entre eux, sergent-major de sa promotion, jeune homme à la figure intelligente, quoiqu'un peu fatiguée, débite à merveille, avec figures à l'appui, l'historique de la machine à vapeur; le second, également gradé, s'exprime bien, avec le ton un peu saccadé et fiévreux que connaissent tous ceux qui ont subi ou vu subir des examens; le troisième, de mine tout aussi intelligente, mais plus faible que ses devanciers, ânonne quelque peu, et, pour gagner du temps, dessine lentement des figures fort soignées.

Les élèves de mathématiques spéciales répètent souvent qu'élémentaire, descriptive, ou analytique, la géométrie « est l'art de raisonner juste sur des figures mal faites (2). » Cette définition est absolument inapplicable en ce qui concerne les Arts et Métiers; de même que leurs anciens de première division, les pensionnaires de seconde et de troisième division, exercés par l'habitude des croquis à main levée, tracent à la craie des circonférences admirables, des droites d'une rectitude mathématique. Chacun se tire

(1) Une fois reçus, les polytechniciens ne sont plus interrogés à l'École que sur les seuls principes du cours.

(2) Nous pourrions citer un excellent ingénieur des ponts et chaussées, entré dans un bon rang à l'École polytechnique, il y a vingt-cinq ans environ, qui, lors de son examen d'admission, eut beaucoup de peine, non à résoudre la question de géométrie qui lui était posée, dont il se tira à merveille, mais à parvenir à en tracer, même grossièrement, la figure.

d'affaire, et les réponses, en cinématique ou en géométrie analytique, sont satisfaisantes. Néanmoins, un esprit épilogueur trouverait les démonstrations un peu pâteuses et diffuses, et noyées dans trop de détails intermédiaires. Dans de telles circonstances, un examinateur aux grandes écoles, ou un « colleur » d'établissement préparatoire harcèlerait l'élève et lui prescrirait de marcher plus vivement. Cette tendance provient sans nul doute de la tournure de rédaction des cours, qui sont trop complets et prolixes; les professeurs pourraient répliquer que leurs cours doivent précisément être composés pour des jeunes gens dont l'esprit, à peine formé, n'a pas été ouvert par de bonnes études littéraires classiques.

On a vu cependant, par les indications que nous avons déjà données, que l'histoire, la géographie et les lettres qui figurent dans le programme d'admission ne sont pas non plus exclues de l'enseignement donné à l'école et servent à compléter et à développer, dans une large mesure, les notions déjà acquises. Aux questions d'histoire posées par le professeur de lettres, nous avons entendu les élèves, de simples « conscrits, » répondre intelligemment, et quelques-uns même mieux s'expliquer que bien des aspirans bacheliers ne l'eussent fait. Depuis quelques années, l'enseignement du français et de l'histoire a dû être un peu réduit, en ce qui concerne le nombre des leçons, au profit d'études mathématiques sans cesse développées. De là, pour le professeur de lettres de l'école, l'obligation de soigner son enseignement plus qu'il n'était autrefois nécessaire.

Les examens dont nous venons de dire quelques mots sont appréciés par l'interrogateur au moyen de l'échelle numérique de 0 à 20, presque partout usitée à l'heure actuelle. Ces notes sont assez élevées, et cela pour deux raisons : en premier lieu, les examinateurs « cotent haut; » en second lieu, l'élève, interrogé sur des matières qui viennent de lui être tout récemment exposées, trouve toujours à répondre tant bien que mal à la plupart des questions qu'on lui soumet. Ainsi, les notes des gradés les plus intelligens oscillent autour de 17 ou 18; celles d'un élève ordinaire s'approchent de 14; celles d'un écolier faible ne s'écartent guère de 10 ou 11, à peu de chose près. Ce sont, pour employer l'expression reçue en pareil cas, des « constantes » peu sujettes à varier pour le même individu.

Nos jeunes gens, comme nous l'avons déjà observé, dessinent avec une remarquable perfection, et les notes de dessin ont une grande influence. On tâche de les habituer à opérer vite pour qu'ils ne perdent pas trop de temps à exécuter leurs épures, lavis

ou tracés de machines, et, toutefois, à bien faire leur besogne; les résultats sont appréciés en conséquence. On néglige un peu les épures trop théoriques, et, de bonne heure, on les exerce à des sujets pratiques exécutés sans modèle, sous la direction du professeur: plans topographiques, projets, organes de machine... Les plus adroits exécutent de petits chefs-d'œuvre dont les défauts imperceptibles ne peuvent être discernés que par l'œil exercé d'un professeur; quant aux plus faibles, dans une classe préparatoire à Polytechnique ou Saint-Cyr, ils seraient considérés comme des dessinateurs plus que passables. Dès la première année d'école, on exerce les jeunes « conscrits » au dessin d'ornement exécuté à main levée, sans table, sur les genoux de l'élève.

III.

Le travail manuel a, pour les pensionnaires, beaucoup plus d'importance que le dessin ou les sciences, puisqu'il occupe les jeunes gens durant sept heures en tout, les deux séances du matin et de l'après-midi se prolongeant chacune durant plus de trois heures. Sauf le cas de maladie dûment constatée, nul n'est exempt d'ateliers, et les élèves qui feindraient des infirmités plus ou moins imaginaires ou en prolongeraient de réelles outre mesure pour travailler à l'étude leurs cours plus à leur aise, aux dépens des occupations d'atelier, se méprendraient dans leur calcul, puisque le coefficient des notes de travail manuel assure à ces notes une influence tout à fait prépondérante dans les classemens. On tient aussi, avec raison, à ce que les élèves ne soient ni dérangés ni distraits pendant l'accomplissement de leur besogne. Il y a quelques années, sur la simple autorisation du directeur, les personnes qui en témoignaient le désir pouvaient se procurer le spectacle, assurément fort curieux, des ateliers d'Aix en pleine activité. Malheureusement, des abus se sont produits et on a dû couper court à cet incessant va-et-vient qui redoublait d'intensité à l'époque où les jeunes filles venaient se présenter à Aix en vue du brevet. A Châlons également, la proximité d'une grande voie ferrée internationale amenait un excès de visiteurs et peut-être aussi de visiteuses. Le règlement actuel, tranchant le mal dans sa racine, exige une permission écrite signée par le ministre du commerce sans laquelle nul, en dehors des personnes attachées à l'établissement ou des inspecteurs, n'a le droit de pénétrer dans les ateliers durant le travail. Du reste, tout étranger non pourvu d'une autorisa-

tion analogue est également exclu des cours et des séances d'interrogations.

A l'époque de la fondation de l'établissement d'Aix, les élèves des Arts et Métiers, suivant leurs aptitudes, étaient déjà, comme aujourd'hui, répartis entre les quatre ateliers qui existent encore à Aix, comme à Angers et à Châlons : les tours et modèles, la fonderie, la forge et enfin l'ajustage. Chacun des ateliers fonctionne sous la responsabilité d'un chef assisté de sous-chefs et d'ouvriers.

Entrons dans celui des « tours et modèles, » d'aspect calme et paisible. Il emploie seulement une trentaine d'élèves, également recrutés dans les trois divisions, et ceux dont on a fait choix dès le début, après leur entrée à l'École, restent aux tours et modèles jusqu'à leur sortie définitive. Les pensionnaires des trois divisions travaillent dans une salle commune, mais chacune d'elles occupe une file distincte d'établis. L'enseignement y est à la fois purement manuel et technologique ; il exige une grande habitude du dessin et beaucoup d'intelligence de la part des nouveaux-venus. En somme, il s'agit d'habituer les jeunes gens, non-seulement à tous les travaux que comporte la menuiserie, mais à la confection des modèles en bois figurant des machines (1), modèles qui sont dressés d'après les épures de l'ingénieur, et qui, une fois reproduits par les élèves, sont définitivement exécutés en métal par les fondeurs et les ajusteurs. En première année, les « conscrits » débutent par des « assemblages, » dressent des modèles d'abord simples, puis un peu plus compliqués et travaillent seuls, sous la direction du contremaître, qui leur enseigne les *trois mille huit cent quatre-vingts* termes en usage dans la langue technologique, sans parler des indications relatives à l'outillage et à la conduite des ateliers.

En seconde division, les « pierrots » peuvent déjà exécuter des modèles assez complexes. On les initie à la marche et au rendement des machines-outils destinées à travailler le bois, machines qu'ils ont bien appris à connaître en première année, mais au seul point de vue pratique. On leur fait faire des planches à dessin, des caisses, des malles ; ils prêtent la main à leurs anciens de troisième année, de façon à s'initier, par degrés, à des œuvres plus délicates encore. Ils approfondissent la construction et l'emploi des outils de menuisier, apprennent leurs qualités, leurs défauts, les moyens d'y remédier. Dans cette intention, les sous-chefs sont tenus de faire de fréquentes conférences durant le ravail. A défaut de mo-

(1) Les modèles se font aussi en métal, en plâtre, en cire, mais plus rarement.

dèles simples à exécuter, nos jeunes charpentiers travaillent à des objets de menuiserie de luxe, mais toujours par application des principes de la géométrie descriptive. Les travaux trop compliqués sont exécutés par deux ou plusieurs élèves sous la surveillance du contremaître. Tous les renseignemens que nos jeunes gens peuvent acquérir sont notés, au fur et à mesure, sur les cahiers-carnets, que corrige et annote au besoin le sous-chef. En troisième année, enfin, le chef d'atelier s'efforce de développer l'esprit d'initiative individuelle et oblige les anciens d'abord à diriger, comme chef de chantier, leurs camarades de seconde année, puis à compléter leurs avant-projets par des devis relatifs aux prix des outils et matières premières.

En définitive, comme l'atelier des tours et modèles se recrute parmi l'élite des nouveaux, il forme jusqu'à 50 pour 100 de bons élèves, dont la moitié sont des sujets de choix. Des quatre ateliers, c'est le plus propre à développer l'intelligence d'un jeune homme (1).

La fonderie occupe, comme les tours et modèles, le dixième seulement des élèves de l'école. Ils y travaillent soit isolément, soit deux par deux, soit par petits chantiers de quatre individus. On les emploie tout d'abord à fouler le sable dans les moules, puis à fondre des objets peu compliqués, tels que petits engrenages, volans, presse-papiers, etc. Les progrès de l'instruction exigent, en seconde année, la confection de pièces plus difficiles et plus artistiques. En troisième année enfin, les anciens exécutent toutes les commandes qu'ils peuvent être appelés plus tard à fondre dans le cours de leur carrière industrielle, en opérant sur la fonte, le bronze, le laiton ou le mélange d'étain, de cuivre ou d'antimoine, qu'on appelle « métal blanc. » Des conférences accompagnent les opérations, et nous ne pourrions, sans nous répéter, reparler des carnets de notes relatives aux appareils ou à l'exécution du travail. Les élèves ne sont réunis par groupes que dans le cas où on leur impose des œuvres de longue haleine, et comme nous l'avons dit, ce sont les contremaîtres et non les camarades plus avancés qui dégrossissent les novices.

Trente élèves, ayant tout à apprendre lorsqu'ils y pénètrent pour la première fois, travaillent dans le troisième atelier, celui des forges, organisé sur le plan des deux précédens. La besogne y est rude, mais comme nous fait observer le chef d'atelier, la

(1) Un magasin de modèles placé au-dessus de l'atelier permet aux élèves de se familiariser d'avance avec ce qu'ils peuvent être appelés à exécuter sans jamais être pris au dépourvu.

santé des élèves gagne beaucoup à ce genre d'exercice : les tempéramens chétifs se développent sensiblement et les cas de maladie sont plus rares aux forges que partout ailleurs. On se contente d'exiger, sous peine de punition, des jeunes gens sommairement vêtus, qui s'agitent autour des fourneaux et des enclumes, qu'ils prennent en hiver des précautions minutieuses pour éviter de se refroidir à la sortie du travail ou dans d'autres cas sur lesquels il est inutile d'insister. Sans distinction de force ou d'adresse, tous les jeunes gens d'une même division exécutent les mêmes travaux, généralement des commandes pour l'industrie privée (1), concourant ainsi entre eux. La forge n'opère jamais sur modèle. L'enseignement mutuel, proscrit ou toléré tout au plus dans les autres ateliers, est ici en honneur. Du reste, plus les jeunes gens sont occupés et mieux ils opèrent; et d'ailleurs, on tient compte aux plus faibles de leur bonne volonté. Au début, on cherche à développer surtout l'adresse manuelle du commençant; puis on exerce son intelligence et, en dernier lieu, on se confie à son esprit d'initiative. Au bout de la troisième année, l'ex-forgeron est en mesure d'exécuter n'importe quel travail concernant son métier. A l'Exposition de 1889, l'atelier des forges de l'École d'Aix a remporté la victoire sur ses deux concurrens de Châlons et d'Angers; Châlons a pris sa revanche avec la fonderie, Angers avec les tours et modèles.

Dans le quatrième atelier, celui de l'ajustage, formé par une grande halle vitrée, 200 jeunes gens, vêtus d'un bourgeron de toile bleue et d'un pantalon de même étoffe, s'agitent au milieu du bruit des machines et travaillent les métaux à la lime et au tour. L'atelier d'ajustage, à lui seul, comprend les deux tiers environ du personnel écolier et cela pour une double raison : d'abord la plupart des nouveaux ont été forcément dégrossis grâce à l'épreuve manuelle obligatoire de l'entrée et savent un peu opérer sur les pièces de fer; ensuite les ajusteurs, comme les forgerons, sont seuls admis dans la marine de l'État, et, en général, trouvent aisément à se placer après leur sortie. L'éducation technique des élèves est faite par les sous-chefs dont chacun surveille 50 ou 60 jeunes gens; à la suite des premiers débuts, on permet aux novices de se perfectionner par les conseils et les exemples de leurs anciens,

(1) Remarquons à ce propos que, le but de l'École n'étant nullement de faire concurrence à l'industrie privée, les Arts et Métiers ne reçoivent, somme toute, que peu de commandes, provenant soit des rares industriels locaux, soit de quelques anciens élèves qui veulent obtenir des pièces difficiles de confection irréprochable. Conformément à l'esprit qui précède à l'institution, l'école doit viser, avant tout, à perfectionner son outillage, qui a été nécessairement fort médiocre pendant les années qui ont suivi la création et aussi à alimenter ses propres collections, de manière à se tenir au courant des progrès de la mécanique appliquée.

sans toutefois encourager une méthode qui offre autant d'inconvéniens que d'avantages et peut vite dégénérer en abus. Chacune de ces « sections, » au nombre de cinq, comprend un nombre égal d'élèves des trois promotions groupés par « établis » et forme, en quelque sorte, un atelier complet, possédant en propre ses machines-outils et apte à exécuter n'importe quel travail. En général, chaque groupe concourt à l'exécution de l'ensemble d'une seule et même œuvre. Les « conscrits » manient la lime, le tour, et s'initient au fonctionnement des machines-outils; passés en seconde division, ils s'occupent à des ouvrages de quincaillerie et approfondissent les détails de construction de ces mêmes machines; parvenus en première division, ils doivent pouvoir se débrouiller complètement, quelle que soit la commande exigée. Ils opèrent en se guidant sur les dessins de l'ingénieur, comme leurs collègues des tours et modèles et utilisent, pour parvenir à leur but, les pièces que leur fournissent la forge et la fonderie, en « ajustant » ces pièces au degré voulu.

On concevra sans peine que c'est parmi les « ajusteurs, » qui sont à l'École de beaucoup plus les nombreux, que l'on rencontre la plus forte proportion de médiocrités en ce qui concerne le travail manuel; plus du quart des jeunes gens, soit par manque d'expérience acquise avant leur entrée, soit par un absurde dédain du terre-à-terre, soit par maladresse ou paresse physique, se signalent par un défaut d'aptitude notoire. Comme, dans une réunion aussi nombreuse, il est difficile de tenir compte des bonnes volontés individuelles, et que d'ailleurs on ne saurait sans injustice disproportionner les notes à la plus ou moins bonne exécution du travail, il peut très bien arriver qu'un garçon assez actif et zélé, mais franchement maladroit, voie sa situation compromise par l'insuffisance de ses notes d'atelier. Le coefficient considérable de ces notes leur donne beaucoup d'importance. Inversement tel externe ou étranger serait « séché » au bout de peu de temps, s'il n'était sauvé par son talent d'ajusteur compensant sa faiblesse en mathématiques ou en français. N'oublions pas qu'en troisième division l'atelier réserve quelquefois aux premiers reçus des surprises assez désagréables : en effet, l'examen d'admission dépend presque uniquement des mathématiques et fort peu de l'épreuve manuelle, obligatoire cependant : il s'ensuit qu'on a vu des « majors » d'entrée trop exclusivement théoriciens déchoir jusqu'à perdre une cinquantaine de rangs. A Châlons, un autre genre de travail manuel est quelquefois imposé aux élèves comme accessoire du cours de chimie : on leur fait exécuter quelques manipulations et préparations; mais, à Aix, cet exercice n'est pas en usage.

Aux Arts et Métiers, une fois que la seconde séance d'atelier de la journée est finie, les jeunes gens vont en récréation. Suivons-les : nous observerons que chaque division est parquée dans une cour distincte, et les élèves des différentes promotions ne peuvent, sous aucun prétexte, communiquer entre eux. Voilà une règle excellente en pratique, quoi qu'en puissent dire les amateurs de vieilles traditions ; par son adoption en 1879 on a coupé court aussi bien aux brimades qu'aux tentatives collectives d'indiscipline qui, très fréquentes autrefois, ne se sont plus renouvelées depuis (1).

Au rebours de ce qui se passe dans les collèges, les heures de liberté sont plutôt consacrées au repos, les jeunes gens étant épuisés par le rude labeur de l'atelier. L'étude en récréation est largement autorisée et pratiquée, sauf par un petit noyau de paresseux ou d'insoucians, et cela sans inconvénient aucun. En été, à l'approche des examens de fin d'année, les plus acharnés profitent même de la permission que leur accorde le directeur et se lèvent une heure avant l'instant réglementaire pour aller repasser leur cours à l'étude, sous la surveillance d'un adjudant.

C'est durant la récréation de midi que, deux fois par semaine, les élèves sont exercés aux manœuvres militaires avec de vieux fusils, modèle 1866, qui ne sortent jamais de l'enceinte de l'école. Quand, au même instant du jour, les élèves musiciens étudient isolément ou répètent, ils restent encore groupés par promotions, et les plus âgés ne doivent se réunir aux plus jeunes qu'en cas d'absolue nécessité, pour la bonne exécution des ensembles ou parfois, s'il y lieu, pour dresser des novices trop insuffisans (2).

Plus que tous autres, les élèves des Arts et Métiers, outre qu'ils sont en pleine période de croissance physique, ont besoin de réparer largement des forces épuisées à la fois par le travail manuel et par le labeur intellectuel. Aussi, la nourriture de l'établissement est-elle abondante et de bonne qualité. On a réalisé une économie sensible en pétrissant le pain à l'école même, la veille du jour où il est consommé et distribué à discrétion. Le ministre désigne l'adjudicataire du vin, et le liquide n'est agréé qu'après analyse; il revient actuellement à 37 centimes le litre, tous frais compris. Chaque élève en reçoit journellement 48 centilitres, soit 16 centilitres par repas. Quant aux hors-d'œuvre du premier déjeuner, à

(1) La séparation à laquelle on fait allusion est obligatoire durant les promenades, et, arrivés au but d'excursion, les jeunes gens prennent leurs ébats sur trois emplacemens tout à fait distincts.

(2) Pendant la récréation du milieu du jour, les pensionnaires ont, en cas de visite, accès au parloir; ce dernier, fort petit, est presque toujours vide, la plupart des familles étant dispersées bien loin de la ville d'Aix.

la soupe et aux deux plats du dîner et du souper, des règles inflexibles et traditionnelles, auxquelles l'administration se plie de fort bonne grâce, en fixent la nature. A raison de leur origine relativement humble et de leur appétit juvénile, nos écoliers ont une prédilection marquée pour les alimens plutôt solides et reconstituans que fins et délicats : les haricots notamment et la morue sont en grande faveur auprès d'eux. Les élèves ne s'occupent jamais du contrôle des fournitures, comme cela a lieu dans d'autres grandes écoles du gouvernement; les adjudans sont chargés de ce soin.

IV.

A l'expiration de chaque année scolaire, le directeur transmet au ministre un classement par promotions de tous les élèves. Ce classement résulte des examens particuliers dont nous avons déjà longuement parlé, d'un examen général portant sur l'ensemble des matières enseignées durant l'année et dont il va être question, des notes d'atelier et de dessin, et enfin de la note de conduite combinée elle-même d'après les renseignemens fournis par les adjudans, les chefs d'atelier et les professeurs (1). Les dignités de sergent et de caporal récompensent les mieux notés, souvent aux dépens des gradés qui se sont laissé distancer.

A la fin de la première, de la seconde, ou de la troisième année, deux commissions présidées, l'une par le directeur, l'autre par l'ingénieur de l'école, écrivent d'avance sur un certain nombre de billets des séries de questions de force convenablement choisie, relatives à chaque matière étudiée durant l'année. Chaque élève, avant d'être interrogé par la commission, tire au sort un billet qui décide du sujet de l'examen. Comme ces programmes sont très étendus, l'épreuve est redoutable à subir, même pour un sujet travailleur et intelligent. De fait, les notes obtenues à la suite de ce mode d'examen très impartial, mais qui ouvre une large porte à la chance, se meuvent dans des limites très écartées. Faible ou excellente, la cote d'examen de fin d'année est mélangée avec les

(1) Jamais les adjudans n'assistent aux cours; on juge que le professeur doit avoir assez d'autorité morale pour maintenir la discipline à lui tout seul. La nécessité impérieuse où se trouvent les élèves de griffonner beaucoup de notes en courant et de tracer des croquis embrouillés ne favorise guère, du reste, la dissipation en classe. Aussi la note de conduite dépend-elle surtout de la sagesse soit à l'étude, soit dans les cours de récréation, où les occasions d'être bavard, bruyant, indiscipliné, ne manquent pas.

notes plus constantes des interrogations subies pendant l'année, et sert ainsi, concurremment avec les moyennes d'atelier, de dessin, de conduite, à former la « moyenne générale. » Il est inutile de dire que toutes les matières dont l'on tient compte pour établir le bilan d'un élève n'ont pas une valeur égale, loin de là; l'atelier a un très fort « coefficient; » celui de la mécanique et des mathématiques est un peu moindre. Viennent ensuite la physique ou chimie, le dessin, la langue française et, en dernier lieu, la comptabilité, qui est jugée moins importante que la conduite.

Pour permettre à un élève de passer de la troisième ou de la seconde division à la deuxième ou à la première, on exige de lui une « moyenne générale » supérieure à 11, tous calculs faits. Celui qui ne remplit pas cette condition est exclu sans pitié et rendu à sa famille, sans pouvoir être admis à redoubler, pour quelque motif que ce soit, sauf en cas de maladie dûment constatée. Aucune moyenne particulière ne doit, non plus, être inférieure à 6. Toutefois l'élève qui a échoué à raison d'une ou deux moyennes particulières faibles, tout en atteignant, pour l'ensemble, le chiffre 11, est admis à subir après les vacances une sorte d'examen de rappel qui roule sur les matières qu'il ignore; s'il réussit cette fois, il rentre à l'école avec ses camarades de promotion. Dans la pratique, les exclusions pour insuffisance générale sont très fréquentes; au contraire, il est rare qu'un élève, passable quant à l'ensemble, se montre nul pour une branche donnée. Si cependant par extraordinaire le fait se produit, le correctif ci-dessus indiqué ne permet pas toujours aux sujets paresseux, inintelligens ou malheureux de se tirer d'affaire. En effet, les examens supplémentaires présentent l'inconvénient d'être subis après les séductions des vacances, vis-à-vis de professeurs disposés à la sévérité. Au contraire, les jeunes gens qui ont été rangés au nombre des dix plus méritans reçoivent les galons pour l'année suivante.

Chaque année enfin, au mois d'août, l'*Officiel* publie le classement de sortie des « anciens. » Ce classement de sortie, qu'il ne faut pas confondre avec le classement de fin de troisième année, résulte pourtant de celui-ci, et en dépend presque entièrement. Toutefois on tient aussi compte dans une certaine mesure des notes de fin d'année obtenues en seconde et même en troisième division, l'influence de ces dernières étant moindre. Il en résulte que l'avantage est réservé à celui qui a travaillé et réussi à la fin de sa période d'études, eût-il même, à ses débuts, eu de la peine à maintenir son niveau, de préférence au sujet d'abord brillant qui s'est négligé ensuite en se reposant trop sur ses premiers succès.

Les moyennes définitives étant calculées, ceux qui, à raison de la faiblesse de leurs notes de troisième année, n'obtiennent pas la cote 11 sur l'ensemble, ou pour certaines matières, le chiffre 6, quittent l'école sans brevet ni diplôme. Les autres reçoivent un certificat délivré par le ministre qui gratifie en outre le premier d'une médaille d'or. Nous ajouterons, pour fixer les idées, que la moyenne du « major » de sortie en 1890 atteignait 17.27. On attribue aussi des médailles d'argent à ceux qui dépassent la note 15 et dont aucune moyenne particulière n'est plus basse que 11. La même année, de nombreux concurrens serraient de près le numéro 1, car le dernier des médaillés avec sa moyenne fort raisonnable de 15.33 n'était déjà plus que le seizième. Le chiffre 13 qu'atteignait encore l'élève sorti le soixante-septième a une grande importance. Suivant une disposition de l'article 23 de la loi militaire du 15 juillet 1889, disposition compliquée, mais excellente pour entretenir l'émulation et l'ardeur au travail, les quatre premiers cinquièmes des élèves ayant obtenu à leur sortie la note 13 ne font qu'une année de service sous les drapeaux. Cinquante-quatre jeunes gens ont bénéficié de cette mesure en obtenant ce qu'on appelle « le diplôme supérieur; » les autres ont suivi le sort de leur classe, y compris les deux derniers, le quatre-vingt-septième et le quatre-vingt-huitième, auxquels le diplôme simple a même été refusé. Pour celui-ci, « séché » à raison de son insuffisance générale (moyenne 10.68), la sentence a été définitive; le pénultième, plus heureux, est parvenu à reconquérir son brevet, en réparant sa faiblesse par un examen supplémentaire subi après les vacances.

Quant à ceux qui, à une période quelconque de leurs études, ont été éliminés pour motifs de conduite, ils n'ont droit, quelles que soient leur aptitude ou leur intelligence, à aucun diplôme et ne figurent pas même dans les archives de l'école à côté des jeunes gens déclassés pour leur paresse ou leur nullité.

Le lecteur s'apercevra bien vite que les règles assez sévères qui barrent le passage aux sujets médiocres n'ont rien de platonique, en comparant le chiffre des diplômés, 86 ou si l'on veut 87, à celui des promotions d'entrée dont chacune comprend exactement cent candidats, ou même cent un, lorsque les deux admissibles classés après le numéro quatre-vingt-dix-neuf ont même nombre de points, comme au concours de 1890. Souvent même le déchet est encore plus considérable, ainsi qu'il est arrivé pour la promotion libérée en août 1891; il serait plus sensible encore si l'on tenait compte de ce fait qu'une division, tout en s'affaiblissant par suite

des malades redoublans qu'elle laisse en arrière et qui sont recueillis par la promotion suivante, profite en revanche de l'appoint des retardataires abandonnés par les séries antérieures et qui néanmoins sont classés avec leurs successeurs (1).

Il ne sera pas sans intérêt de comparer la situation que nous venons d'exposer avec celle qui est faite aux élèves insuffisans de Saint-Cyr ou de l'École polytechnique. Dans notre grande école militaire, on exige comme minimum strict des conditions à peu près semblables : 10 de moyenne générale, 7 et 6 pour chaque matière, suivant qu'il s'agit des notes attribuées dans le cours de l'année ou de l'examen final. Celui qui à la fin de la première année ne remplit pas ces conditions en est quitte pour « redoubler » avec ses « recrues. » Si l'insuffisance se manifeste au bout de la seconde ou de la troisième année, on renvoie dans un régiment le « fruit sec, » mais cette éventualité extrême se présente très rarement, et plusieurs années peuvent s'écouler sans qu'arrive pareille disgrâce. A Saint-Cyr, comme aux Arts et Métiers, un examen final trop faible peut être réparé au moyen d'une interrogation supplémentaire. Dans les deux établissemens, on tient grand compte de la conduite et, au-delà d'un certain taux, des punitions trop fréquentes entraînent l'exclusion. Ces punitions, d'après le règlement commun aux trois institutions d'Aix, Châlons et Angers, sont la consigne, analogue à la retenue des collèges, la salle de police qui entraîne en outre la privation de vin aux repas, et la prison, qui réduit l'élève coupable au régime du pain et de la soupe. En principe, le directeur doit seul ordonner la prison, et il peut aggraver cette peine, s'il le juge à propos, en obligeant l'écolier à coucher dans le local disciplinaire.

Beaucoup plus douce est la règle suivie à l'École polytechnique. La conduite n'a aucun coefficient. Quelle que soit son insuffisance, l'élève n'est jamais « séché » à la fin de la première année. On ne lui demande que d'avoir une moyenne générale de sortie égale à 9 au bout de sa seconde année, et, cette condition une fois remplie, son avenir est assuré. Néanmoins, en 1891, trois jeunes gens, à la suite de leur seconde année d'école, ont été incorporés comme troupiers. De plus, qu'il soit « conscrit » ou « ancien, » le polytechnicien est retenu pendant les vacances un certain nombre de

(1) Les élèves médiocres profitent volontiers de la règle du redoublement en cas de maladie qui les sauve d'un renvoi. Au mois de janvier 1892, la troisième division de l'école d'Aix comptait 111 internes, soit un excédent d'une dizaine de sujets, épaves de la promotion admise en 1890, dont le séjour à l'infirmerie avait atteint ou dépassé les quarante jours exigés. Ajoutons que les conditions sanitaires de l'institution d'Aix sont, en général, très satisfaisantes.

jours, si on lui inflige aux examens de fin d'année une ou plusieurs notes inférieures à 4. Ce chiffre semble peu élevé; il se justifierait cependant par l'habitude classique qu'ont les répétiteurs de l'école de parcourir volontiers, dans leurs cotes, toute l'échelle de 0 à 20 en assimilant un examen très médiocre à une interrogation nulle, et d'autre part en ne ménageant pas leurs témoignages de satisfaction lorsque le patient a bien répondu (1).

V.

Une fois que les épreuves qui couronnent le cycle biennal ont été convenablement subies, l'ex-saint-cyrien ou l'ancien polytechnicien reçoit immédiatement de l'État, comme officier ou élève-ingénieur, un emploi salarié. Il n'est pas besoin de dire que les élèves sortant des Arts et Métiers n'ont, pas plus que les « centraux, » droit à aucune faveur de ce genre. Leur destinée, pour être plus modeste, n'en est pas moins fort convenable, si l'on réfléchit à la grande facilité qu'ils ont à se placer dans l'industrie après avoir conquis leur diplôme.

Déjà, dans le courant du mois de mai qui précède la sortie des anciens, le directeur échange une correspondance fort active avec les divers établissemens susceptibles d'utiliser les aptitudes pratiques et théoriques de ceux qui vont quitter l'école pour toujours. Il fait venir les jeunes gens et les questionne sur leurs dispositions, leurs préférences. Ceux qui ne sont pas casés d'avance ne tardent pas à trouver une place, après leur sortie, presque toujours par l'intermédiaire du directeur. Les résultats de ces démarches sont consignés dans un rapport annuel adressé au ministre. Il semble, d'ailleurs, circonstance assez curieuse, que les premiers n'aient pas sur les derniers un avantage énorme, du moins au début. Ainsi, l'élève G..., major de la promotion, sortie en 1889, est retourné au Creusot, sa ville natale, où il a été préparé autrefois en vue de l'école, et a été engagé dans l'usine Schneider comme « monteur » à raison de 5 francs par jour; le dernier de la même série, d'abord ajusteur aux Forges et Chantiers de Marseille à 3 fr. 50, a pu, bientôt après, gagner 5 francs à Paris en qualité de dessinateur électricien.

Les Arts et Métiers, et surtout les établissemens d'Aix ou d'An-

(1) D'ordinaire, un polytechnicien classé à sa sortie aux approches du numéro 100, c'est-à-dire vers la limite de la première moitié, obtient encore 14 1/2 de moyenne, tout en étant bien loin de pouvoir prétendre aux services civils.

gers, fournissent presque tous les mécaniciens de la flotte. Ceux qui sont astreints à faire leurs trois ans de service préfèrent souvent accomplir leur temps, non dans un régiment, mais à bord d'un vaisseau de guerre où leurs aptitudes pour la mécanique pratique et le travail manuel trouvent leur emploi et à bord duquel ils mènent une existence très rude, il est vrai, mais, du moins, profitable à leur instruction générale et technique. Ils sont tentés aussi par une nourriture meilleure que celle des troupes de terre et par une solde élevée qui débute par une allocation mensuelle de 100 fr. Plusieurs de ces jeunes gens, une fois leur période de service terminée, embrassent définitivement la carrière de mécanicien de la marine, carrière qui, à l'heure actuelle, offre un bel avenir aux bons sujets et leur fait entrevoir, dans un lointain plus ou moins reculé, une situation assimilée à celle de colonel dans l'armée de terre.

Le reste des promotions se partage entre les compagnies de chemins de fer qui emploient beaucoup d'élèves des Arts et Métiers, soit dans leurs ateliers, soit dans leurs services du matériel ou de la traction, les grandes usines telles que le Creusot, Fives-Lille et Fourchambault. Si nous ne pouvons fournir à cet égard de documens complets et précis, il nous est du moins possible d'indiquer des résultats partiels en nous fondant sur les indications de l'*Annuaire pour 1891 de la Société des anciens élèves des écoles d'Arts et Métiers*, sur lequel sont inscrits non tous les élèves actuellement vivans sortis de Compiègne, Châlons, Aix, Angers, mais une bonne partie d'entre eux et probablement les meilleurs. L'association comptait, à cette date, 3,782 membres, dont 15 pour 100 employés dans les compagnies de chemins de fer. L'art des constructions et la mécanique générale occupent à peu près autant d'associés et, fait curieux, le nombre des patrons balance presque exactement celui des agens subordonnés. Une fraction équivalente d'anciens élèves, s'il faut en croire l'*Annuaire*, se livre à diverses industries. En ce qui concerne les forges, fonderies ou établissemens métallurgiques, la proportion n'est que de 6 à 7 pour 100 sur le nombre total, et les écoles fournissent plus de propriétaires ou d'ingénieurs que d'agens en sous-ordre. Or nous savons déjà que les écoles forment relativement peu de fondeurs ou forgerons, mais que la plupart d'entre eux sont des sujets d'élite. Vu l'universalité de l'enseignement qu'on donne aux Arts et Métiers, il ne faut pas être surpris que les ingénieurs civils figurent nombreux dans les listes (8 à 9 pour 100). On peut s'étonner de voir certaines professions et même celles pour lesquelles les connaissances acquises aux Arts et Métiers sont des plus utiles, très faiblement représen-

tées. Ainsi les trois établissemens ont fourni jusqu'à présent peu d'architectes, peu d'employés des arsenaux, fonderies ou poudreries de l'État et des ingénieurs électriciens en fort petit nombre.

Bien rares sont les pensionnaires d'Aix, Angers ou Châlons ayant embrassé la carrière militaire, même dans les armes spéciales : le général Dard, de l'artillerie de marine, trois officiers supérieurs, dont deux de l'arme du génie et un de l'infanterie, et dix-sept officiers subalternes ne constituent, somme toute, que d'honorables exceptions. Quelques-uns des anciens diplomés, en très petit nombre, se sont lancés dans des carrières bien différentes de celles en vue desquelles ils avaient autrefois limé, dessiné ou résolu des équations ; en sus de 4 députés ou sénateurs, on peut citer des noms de banquiers, d'agens d'assurances, de notaires, de pharmaciens et même de dentistes.

La liste par résidence de nos 3,782 sociétaires présente aussi quelque intérêt à être consultée. Bornons-nous d'abord aux départemens faisant partie de l'école d'Aix, quoique, à vrai dire, les distinctions d'origine s'effacent bien vite. Les régions les plus mal partagées se trouvent naturellement celles qui sont à la fois pauvres et dépourvues d'industrie; des élèves que l'école d'Aix emprunte à la Lozère, à la Corse, à l'Ariège, au Cantal, au Lot, à la Haute-Loire, bien peu reviennent au pays pour s'y placer. Il en est de même de départemens plus riches comme l'Ain, les Savoies, le Gers, l'Aude, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, la Drôme, les Pyrénées-Orientales, mais trop exclusivement agricoles pour qu'un diplômé des Arts et Métiers ait grande chance d'y trouver une occupation bien payée. Eu égard à leur très maigre chiffre de population, les Hautes et Basses-Alpes font encore assez bonne figure et surpassent relativement l'Ardèche et l'Aveyron, circonscriptions qui contribuent cependant au recrutement des pensionnaires beaucoup plus que le bassin de la Durance. Au contraire, les anciens élèves des Arts et Métiers résident surtout dans les Bouches-du-Rhône (87 sociétaires), le Var (83), Saône-et-Loire (59) et surtout dans le Rhône et la Loire (108 et 111 sociétaires). Naturellement, la distribution au sein de chaque département pris à part est très inégale et se concentre dans certaines villes comme Marseille, Toulon et ses alentours, Lyon, Oullins, Givors, le Creusot, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, pour des raisons qui se comprennent facilement. En un mot, la puissance industrielle d'une région donnée se mesure au nombre des anciens élèves qui y résident à demeure.

Enfin, un nombre énorme d'élèves des trois écoles, une fois munis de leurs diplômes, va chercher une position à Paris, abandonnant pour toujours la province. Le quart environ des socié-

taires, c'est-à-dire plus de 900 d'entre eux, est fixé dans la capitale, sans parler de 150 autres qui habitent les communes suburbaines et de 88 installés dans Seine-et-Oise (1).

Une question s'interpose ici tout naturellement. Après que l'élève des Arts et Métiers a conquis son parchemin, ne peut-il, s'il est poussé par l'ambition, aspirer à de plus hautes destinées? Il n'est pas impossible que quelque garçon aventureux, obligé, sous l'empire de l'ancienne loi, de servir quatre ans dans un régiment du génie, faute des 1,500 francs du volontariat, n'ait rêvé à l'École polytechnique, en contemplant les galons d'or de ses officiers tout en inventoriant mentalement son propre langage mathématique. Un tel projet n'aurait eu rien de déraisonnable, puisque naguère les soldats pouvaient concourir pour l'École polytechnique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, en obtenant de leurs chefs l'autorisation de suivre les cours d'un lycée, si, à cette époque encore bien près de nous, le diplôme de bachelier ès-sciences n'eût été absolument exigé des candidats, au défaut du certificat de l'examen de rhétorique. Or, un jeune homme de vingt et un ans, élevé aux Arts et Métiers, peut bien sans peine apprendre la théorie générale des équations ou approfondir les propriétés des coniques, c'est-à-dire s'assimiler les matières mêmes exigées pour le concours de l'École polytechnique, mais il lui est impossible d'aborder l'étude de la philosophie ou du latin pour avoir le droit de se présenter.

En ce qui concerne l'École centrale, les difficultés sont beaucoup moindres. Aucun diplôme n'est exigé des concurrens, et ceux mêmes qui en sont munis ne jouissent d'aucun avantage à l'entrée. Les épreuves écrites ou orales, purement scientifiques, ne comportent, au point de vue littéraire, que le strict minimum d'une orthographe correcte, sans la composition française, ni le thème allemand imposé aux aspirans polytechniciens. Toutefois, au sortir des Arts et Métiers, l'élève qui souhaite d'aborder l'École centrale doit opter entre deux partis qui tous les deux présentent d'assez graves difficultés pratiques.

Il peut à la rigueur, dans le court espace de temps qui sépare le mois d'août du mois d'octobre, s'assimiler, par un labeur acharné, assez « de spéciales » pour affronter le concours de fin

(1) En dehors des marins, il semble que les jeunes hommes, sortis des Arts et Métiers, ne quittent guère leur mère patrie, probablement par suite de leur ignorance des langues étrangères non enseignées à l'école. Il n'y a pas en tout 100 sociétaires fixés dans les colonies françaises, et encore plus de la moitié de ce nombre doit-il être imputé à l'Algérie et à la Tunisie. On trouve naturellement, en Alsace-Lorraine, plusieurs ex-pensionnaires de Châlons; mais un seul habite l'Allemagne et un autre l'Empire austro-hongrois. Au contraire, l'*Annuaire* assigne presque tout le contingent exotique à l'Espagne, l'Égypte, la Belgique et la république Argentine.

des vacances et forcer ainsi les portes de l'École centrale. De cette façon, ses études se poursuivront sans interruption et il aura conquis dans le plus bref délai le diplôme d'ingénieur civil qu'on lui délivrera à sa sortie... s'il réussit, une fois admis, à se maintenir au niveau voulu après cette courte préparation. Ou bien, pour plus de sûreté, notre ex-pensionnaire peut travailler pendant une année sur les bancs d'un lycée ou d'une école préparatoire et se présenter ensuite à l'École centrale, où il ne peut manquer alors d'être reçu, sans difficulté et dans d'excellentes conditions. Mais ce dernier moyen, pour un garçon sans fortune, comme le sont presque tous les jeunes gens des Arts et Métiers (1), présente le très sérieux inconvénient de faire perdre une année au candidat.

Le gouvernement accorde, du reste, des bourses aux élèves médaillés qui veulent tenter l'aventure, de façon qu'un séjour de trois ans à Paris, venant à la suite des trois années des Arts et Métiers, n'impose pas de trop lourds sacrifices aux familles. Quoi qu'il en soit, 3 à 4 pour 100 des jeunes gens sortant des Arts et Métiers renoncent chaque année à se placer immédiatement pour entrer à l'École centrale. Nous n'avons aucune donnée pour savoir si, une fois reçus, ils figurent au nombre des plus brillans sujets. D'une part, leur médiocre éducation littéraire ne doit pas leur faciliter l'assimilation des principes les plus élevés des sciences abstraites; d'autre part, leur habileté à dessiner vite et bien contribue à leur donner un avantage qui peut balancer, dans une certaine mesure, l'inconvénient que nous venons de signaler.

Mais, somme toute, le jeune diplômé des Arts et Métiers a tout avantage à chercher une place immédiatement après sa sortie, sans poursuivre d'autres parchemins d'utilité pratique contestable. Grâce à la façon intelligente dont ses études ont été dirigées, il possède à la fois des notions théoriques plus que suffisantes dans la plupart des cas, une instruction technologique très développée, l'habitude des épures et des lavis, et surtout il a été sérieusement dressé pour ce qui concerne le travail manuel. Plusieurs voies s'offrent à lui : dans chacune d'elles il peut utiliser soit l'une de ses triples aptitudes, soit même toutes les trois à la fois; il est recherché à la fois par l'État, par les compagnies subventionnées et par l'industrie privée comme un « bon à tout faire, » à qui rien n'est complètement étranger. Pourquoi alors sacrifierait-il son gain immédiat et assuré et laisserait-il perdre sa précieuse adresse manuelle en vue

(1) Quoique le prix de la pension (600 francs par an) ne soit pas très élevé, les quatre cinquièmes des élèves de l'institution d'Aix jouissent, à titre de faveur annuelle et révocable, de bourses entières ou fractions de bourse.

de l'espoir chimérique d'une position plus relevée dans l'avenir? Notons bien qu'il en est dans l'industrie comme dans l'armée. De même que, malgré la hiérarchie, maint brillant sous-lieutenant mène une existence beaucoup plus précaire que tel ou tel adjudant sous-officier des armes spéciales, de même un garçon d'origine modeste qui manie à l'occasion la lime ou le marteau ou souille ses mains de charbon, s'il jouit, en revanche, d'une position stable et lucrative, aura tort d'envier l'ingénieur civil de dernier ordre errant d'usine en usine, son certificat d'études en poche et gagnant à peine de quoi suffire à des habitudes moins simples et à des goûts plus raffinés. Hâtons-nous aussi de faire observer que, semblable à un sous-officier bien doué qui peut conquérir l'épaulette, l'ex-élève des Arts et Métiers, après des débuts d'apparence peu relevée, s'élève quelquefois d'échelon en échelon jusqu'à atteindre des situations des plus enviables. Nous avons naguère parlé de la carrière de mécanicien de la marine et mentionné le grade supérieur auquel conduisait ce dur métier une fois honorablement poursuivi (1). Nous pourrions citer aussi des noms d'industriels plusieurs fois millionnaires.

Certes, nous n'osons pas affirmer que tous les élèves, fraîchement sortis de l'École d'Aix ou de ses deux sœurs, soient des garçons accomplis, surtout au point de vue de l'éducation. Mais au bout de trois années de travaux et d'épreuves, les paresseux, les indisciplinés, les bruyans, ont été peu à peu éliminés, et ce sont les sujets laborieux et paisibles qui constituent la majorité des promotions sortantes. Nos jeunes gens ont, à leur actif, l'énorme avantage d'avoir été habitués à une vie claustrale et très rude; pour beaucoup de postes qui n'exigent pas des connaissances trop supérieures ou s'écartant trop du programme qu'on leur a enseigné, ils sont préférables, au point de vue de la régularité, pour des travaux quotidiens et fastidieux, aux jeunes centraux plus instruits qu'eux au fond et tout aussi intelligens, mais qui, après trois années de séjour à Paris, ne s'accommodent pas quelquefois d'une occupation absorbante dans une résidence trop isolée. Il est même à noter qu'en dépit d'une lacune des programmes de l'École d'Aix, on peut tirer parti des élèves des Arts et Métiers comme chimistes d'usine. Bien qu'ils n'aient jamais manié de réactifs durant leurs trois années

(1) L'année dernière, on a vu figurer à la table d'honneur d'un des banquets donnés à Cronstadt un ancien élève des Arts et Métiers d'Aix, originaire d'un petit bourg du département du Var et qui, embarqué jadis comme simple mécanicien de la flotte, est parvenu dans la marine française à une situation le mettant de pair avec les hauts dignitaires de l'escadre.

d'étude, leurs connaissances technologiques et l'adresse manuelle qu'ils ont acquise contribuent à en faire bien vite des manipulateurs très suffisans.

De l'exposé sommaire que nous venons de retracer se dégage une conclusion que le lecteur aura sans doute déjà instinctivement déduite. Il doit être persuadé que les écoles d'Arts et Métiers, telles qu'elles ont été constituées et telles qu'elles fonctionnent encore actuellement, sont de très bonnes institutions capables de fournir à l'industrie privée ou aux services publics de véritables sujets d'élite, à la condition de ne pas changer leurs méthodes d'enseignement, abstraction faite, bien entendu, des petits perfectionnemens secondaires. Le jour où, dans les établissemens d'Aix, d'Angers, de Châlons, le travail manuel ne sera plus l'occupation principale, essentielle; le jour où le coefficient de la note d'atelier sera diminué, le jour enfin où l'on sacrifiera soit l'ajustage, soit le travail de la forge, à la géométrie analytique et au calcul différentiel : ce jour-là, disons-nous, précèdera la décadence irrévocable des Arts et Métiers. Une semblable évolution transformera les excellens chefs ouvriers d'autrefois en demi-savans prétentieux et insuffisans. L'administration des écoles a si bien compris le danger qu'elle a décidé d'attribuer une récompense de 500 francs à chaque élève médaillé qui, dans le délai de deux ans à partir de sa sortie, justifie d'une année de travail manuel dans un établissement industriel (art. 3 du règlement du 4 avril 1885 relatif aux écoles d'Arts et Métiers). L'existence même de cette décision indique de la part des anciens pensionnaires une tendance fâcheuse motivée par des préjugés contre lesquels on a voulu réagir. Quant à l'enseignement abstrait ou scientifique, on ne saurait penser à le réduire ni à l'amoindrir; mais, pour être suivi avec fruit, il exige des intelligences sélectionnées, et, à ce point de vue, la création d'une quatrième école est à regretter. En accroissant le nombre des places à donner, on sera forcé, ou de se montrer moins sévère et de faire baisser le niveau des études, ou d'augmenter encore le nombre déjà considérable des fruits secs, si on veut le maintenir par voie d'épuration.

Jamais on n'a tant insisté qu'à notre époque sur la nécessité de limiter le nombre des foyers d'enseignement pour accroître leur éclat individuel, et, pourtant, bien loin d'en supprimer, on ne cesse d'en fonder de nouveaux. Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier cette bizarre inconséquence et d'en expliquer la véritable cause.

ANTOINE DE SAPORTA.

LE PROBLÈME

DE

L'AUDITION COLORÉE

I.

On s'est beaucoup occupé de l'audition colorée dans ces derniers temps; la question a été traitée à plusieurs reprises dans les journaux quotidiens et dans les revues de littérature et de science; elle a fait l'objet de thèses médicales, de mémoires et de traités didactiques; elle a figuré dans la poésie, dans le roman, et même, fait plus extraordinaire, au théâtre; elle a donné lieu à plusieurs enquêtes, dont la dernière se termine en ce moment à Genève; les physiologistes s'en sont préoccupés, et ils ont fait quelques expériences de laboratoire.

Malgré tant de recherches, la question reste mal connue et surtout mal comprise; il semble qu'on l'a surtout étudiée par le dehors; on a noté avec un soin scrupuleux les détails de couleur et de son qui se rencontrent le plus souvent dans l'audition colorée, on n'a pas dit ce que c'est que cette audition colorée, on n'a pas rendu le phénomène intelligible pour ceux qui ne le connaissent que d'une manière indirecte, par le témoignage d'autrui. Nous n'espérons pas que nous serons beaucoup plus heureux que nos devanciers; seulement nous porterons notre attention sur les lacunes de leurs études, et nous chercherons principalement à décrire, dans l'audition colorée, un état mental.

Indiquons d'abord, pour avoir une vue d'ensemble sur ces questions, les circonstances où une personne s'aperçoit pour la première fois qu'elle a, comme on dit, la faculté de colorer les sons.

Un jour, par hasard, dans une conversation sur les couleurs, les perceptions de couleur ou les illusions colorées, une des personnes présentes, croyant exprimer un sentiment général, fait l'observation que certains mots ont des nuances bizarres. Une jeune fille, par exemple, me demande brusquement : « Pourquoi donc la lettre *i* est-elle rouge? » Je me rappelle une dame qui, dans une autre circonstance, pendant que l'on parlait de la couleur bleue d'une fleur, fit cette remarque : « Elle est aussi bleue que le nom de Jules. » Et voyant qu'on s'étonnait de cette comparaison, elle ajouta un peu naïvement : « Vous savez pourtant bien que le mot Jules est bleu. » Naturellement, personne ne s'en était douté.

Pedrono, un médecin qui a publié un cas très intéressant d'audition colorée, raconte avec agrément comment un jeune professeur de rhétorique qui présentait ce phénomène en fit la découverte à ses amis. Des jeunes gens étaient réunis et devisaient gaîment; ils répétaient à tort et à travers, à propos de tout, une plaisanterie vraiment insipide; c'était une comparaison trouvée dans un roman : « beau comme un chien jaune! » Comme l'un d'eux qualifiait de la sorte la voix d'un ami, la personne en question protesta; elle dit d'un ton sérieux : « Sa voix n'est pas jaune, elle est rouge! » Cette affirmation souleva un joyeux éclat de rire; on interrogea la personne, qui exposa ses impressions; on se mit à chanter, chacun voulait savoir la couleur de sa voix.

Ceux qui entendent parler pour la première fois de ces perceptions éprouvent un grand étonnement; ils ne peuvent s'en faire aucune idée nette; le rapprochement d'un son avec une couleur leur paraît être complètement dépourvu de tout caractère intelligible. Meyerbeer a dit quelque part que certains accords de la musique de Weber sont pourpres. Quelle signification donner à cette phrase? Chacun de ses mots, pris individuellement, a un sens; on sait ce que c'est qu'un accord; on connaît la couleur pourpre; mais la réunion de ces deux expressions par un verbe : « tel accord *est* pourpre » ne se comprend pas. Autant dire que la vertu est bleue et que le vice est jaune. On se demande si la construction de pareilles phrases ne résulte point d'une tricherie faite avec des mots, que l'on réunit en des associations purement mécaniques, et qui ne correspondent à aucune association réelle de pensées.

Ainsi, pour l'immense majorité des personnes, l'audition colorée

est une énigme; c'est une des raisons pour lesquelles on a longtemps refusé d'y croire, et traité d'originaux ceux qui s'en occupent; scepticisme d'autant mieux justifié qu'il s'agit d'un état subjectif, dont il faut admettre l'existence sur la simple parole de celui qui l'éprouve.

Nous ne savons pas si nous parviendrons à faire comprendre la vraie nature de ce phénomène, et si nous aiderons ceux qui ne l'éprouvent pas à se le représenter; mais nous espérons fermement démontrer que c'est un phénomène réel. La simulation, à ce qu'il nous semble, a généralement un caractère individuel. C'est l'œuvre d'un seul et non de plusieurs; elle ne donne pas lieu à des effets d'ensemble, qui se répètent d'une génération à l'autre, et dans des pays différens. Il faut surtout prendre en considération le nombre des personnes qui affirment qu'elles ont l'audition colorée; d'après Bleuler et Lehmann, il y en aurait 12 pour 100; M. Claparède, distingué psychologue de l'Université de Genève, qui fait en ce moment même une enquête sur la question, nous écrit que sur 470 personnes qui ont répondu à son questionnaire, 205 ont l'audition colorée, soit 43 pour 100. Cette proportion, bien entendu, ne doit pas être prise à la lettre, car l'immense majorité des individus qui n'éprouvent point le phénomène ne répond point aux questionnaires pour plusieurs motifs, dont le principal est un certain dédain à l'égard des études qu'ils ne comprennent pas. Il n'en est pas moins vrai que M. Claparède a recueilli, sans grand effort, 205 observations, et que ce nombre, ajouté à celui des observations anciennes, donne un total de près de 500 cas. Voilà un amas de documens qui est bien fait pour inspirer quelque confiance. Il faut dire encore que chacun des auteurs qui ont écrit sur la question possède le plus souvent par devers lui l'observation de quelque ami dans lequel il a une entière confiance, de sorte que la résistance à tant de preuves accumulées n'est plus de la sagesse, ni même du scepticisme, c'est de la naïveté.

Nous admettrons donc comme un fait bien réel que quelques personnes éprouvent, à l'audition de certains sons, des impressions de couleur dont la nature varie avec celle du son et l'individualité du sujet.

Le premier auteur qui a signalé ces couleurs produites par des sons est un médecin albinos d'Erlangen, appelé Sachs; sa publication date de 1812, et forme sa thèse inaugurale de médecine; ce qu'il décrit, ce sont ses propres impressions et celles de sa sœur. L'observation est très complète et contient déjà une bonne part des détails que l'on retrouve dans les travaux postérieurs.

Le récit de ses impressions était bien fait pour surprendre ceux qui ne les éprouvent pas personnellement; cependant la thèse inaugurale dans laquelle Sachs raconte son histoire psychologique ne fut guère remarquée; il mourut jeune, à vingt-huit ans, et ses recherches tombèrent dans l'oubli.

Pendant les années suivantes, des médecins et surtout des oculistes, tels que Cornaz, de Genève, publièrent des observations isolées; la description fut recommencée un grand nombre de fois sous des noms absolument différens, les auteurs n'ayant pas pu se mettre au courant de l'historique. En 1873, parurent les importantes observations de Nussbaumer; c'étaient deux frères, dont l'un était étudiant à Vienne et l'autre horloger; tous deux éprouvaient depuis leur jeune âge des sensations colorées, quand ils entendaient certains sons. Dans leur enfance, ils attachaient des cuillères et des couteaux au bout de ficelles, et les balançaient pour les faire sonner; ils désignaient par une couleur le bruit produit et se communiquaient leurs impressions; mais souvent ils n'étaient pas d'accord sur la couleur des sons, ce qui amenait de longues disputes, auxquelles leurs frères, sœurs et amis ne comprenaient absolument rien. L'étudiant publia plus tard, sous la direction du professeur Brühl, une étude détaillée sur son cas et celui de son frère.

Six ans après, en 1879, Bleuler et Lehmann écrivirent leur étude; c'est la plus complète que l'on possède. Les deux auteurs étudiaient la médecine à l'université de Zurich. Bleuler raconte comment lui vint l'idée de ce travail. On causait de chimie. Interrogé sur l'aspect des kétones, Bleuler répondit : « Les kétones sont jaunes, parce qu'il y a un *o* dans le mot. » Ainsi, par une curieuse illusion, il attribuait les couleurs suggérées par un nom d'objet à cet objet lui-même. Son ami Lehmann, très étonné et ne comprenant rien à la réponse, lui en demanda l'explication; ce qu'il entendit piqua vivement sa curiosité, et tous les deux se mirent alors à faire des recherches sur leurs parens et sur leurs amis. Ils publièrent la relation de plus de soixante cas.

A partir de cette époque, l'élan est donné, les publications se multiplient; nous arrivons à la période contemporaine, qui se caractérise par des recherches dirigées dans tous les sens. Il paraît aujourd'hui bien établi que l'audition colorée appartient à une famille de phénomènes similaires, qui tantôt se trouvent groupés chez un même individu, tantôt se dispersent; l'audition colorée est toujours restée le phénomène le plus fréquent, le mieux étudié, c'est le seul dont nous ayons l'intention de parler; il faut cependant dire un mot des autres formes; elles diffèrent principalement par

la nature des impressions qui sont associées ensemble, et qui se servent réciproquement d'excitant. Ainsi, il y a des individus chez lesquels ce ne sont pas les sons, mais bien les sensations de goût et d'odeur qui provoquent des impressions lumineuses; c'est ce qu'on appelle la gustation et l'olfaction colorées. Chez d'autres, des phénomènes psychiques, comme des souvenirs ou des notions abstraites, produisent le même effet; tel individu reconnaît des couleurs aux mois, aux jours de la semaine, ou aux heures de la journée. Chez d'autres encore, l'impression associée n'est point visuelle, mais appartient à un sens différent; elle peut être sonore; à certaines personnes, la vue des couleurs donne une impression musicale; elle peut être tactile aussi, et alors les sensations de la vue ou de l'ouïe s'accompagnent de sensations mécaniques. En un mot, toutes les combinaisons que l'imagination peut prévoir entre les différentes sensations se trouvent réalisées.

Voici les principaux traits, les plus généraux et les plus constans, que l'audition colorée présente. En général, les impressions de couleur sont provoquées presque exclusivement par la parole: les sons et les bruits de la nature ne produisent le même effet que par une sorte d'analogie avec la voix humaine. La parole ne donne à celui qui l'écoute une impression de couleur que dans sa pleine émission; un murmure n'a pas le même effet que la voix chantée ou une lecture en public; la hauteur de la voix influe sur les nuances; les voix de baryton et de basse éveillent des sensations foncées, et les voix aiguës des sensations claires. En examinant de plus près la source du phénomène, on constate que la couleur, quoiqu'elle puisse emprunter une teinte générale au timbre de la voix, et par conséquent à l'individualité de la personne, dépend plus particulièrement des mots qui sont prononcés; chaque mot a sa couleur propre, disons plutôt ses couleurs, car certains mots en ont cinq ou six; en poussant plus loin l'analyse, on s'aperçoit que la couleur des mots dépend de celle des lettres composantes, et que c'est par conséquent l'alphabet qui est coloré; enfin, une dernière observation, c'est que les consonnes n'ont que des teintes pâles et effacées, et que la coloration du langage dérive directement des voyelles. A quelques exceptions près, ceci est la vérité pour tous les sujets.

Il est curieux de voir que, par suite d'une complication produite par l'éducation, l'apparition des couleurs se fait chez certaines personnes non-seulement quand elles entendent le mot prononcé, ou qu'elles y pensent, mais encore quand elles le voient écrit. Il y a même des personnes qui ne perçoivent la couleur que pendant une lecture. Cependant beaucoup de faits semblent démontrer

qu'en général la lecture n'a d'efficacité que parce qu'elle est un rappel de la voix parlée, et constitue par conséquent une sorte d'audition.

Il est facile d'en faire sur soi-même la remarque ; soyons attentifs à ce qui se passe en nous lorsque nous parcourons un livre avec les yeux; à mesure que nous voyons la silhouette des mots imprimés en noir sur le papier, nous entendons, comme au fond de nous-mêmes, une voix intérieure qui les prononce; lire, c'est écouter une personne invisible qui nous parle à voix basse. Nous sommes donc ramenés ainsi à l'audition, qui paraît être dans la plupart des cas, et à part quelques nuances individuelles négligeables, la cause initiale de l'impression de couleur.

Parlons maintenant de ces impressions de couleur qui se trouvent attachées aux voyelles. Quelle est la coloration des voyelles? C'est ici que la question se complique. Pour toute la description que nous venons de faire, les observations sont à peu près d'accord; pour le détail des nuances, on ne rencontre que des variétés nombreuses et sans règle : l'*a*, qui est rouge pour l'un, est noir pour l'autre, blanc pour un troisième, jaune pour un quatrième, et ainsi de suite; tout le spectre y passe; comme le nombre des couleurs et des lettres est limité, on peut, en dépouillant une centaine d'observations, en rencontrer deux ou trois qui concordent; parfois aussi la concordance se manifeste entre membres d'une même famille, ou entre personnes qui vivent ensemble; mais en mettant à part ce que peuvent donner le hasard et l'hérédité, parfois aussi la suggestion, il reste évident que le désaccord est la règle générale. Ce désaccord produit en pratique une conséquence assez bizarre. Si on met en présence l'une de l'autre deux personnes qui ont l'audition colorée, elles ne s'entendent jamais; chacune est vivement choquée par les couleurs que l'autre indique, et on peut assister, d'après certains auteurs, aux disputes les plus plaisantes. Le rouge, qui pour l'une s'harmonise parfaitement avec l'*a*, donne à l'autre l'impression d'un contre-sens ou d'une note fausse. Naturellement, chacun croit avoir raison. Curieux exemple d'intolérance!

On a cependant essayé de faire, pour les voyelles, une moyenne des désignations, et on a indiqué les associations les plus fréquemment perçues. Il est fort douteux que cette statistique donne des résultats importans, et que la majorité ait ici raison; car on doit admettre comme vraisemblable l'existence de plusieurs types d'audition colorée, types qu'on n'a pas encore réussi à distinguer nettement. Sous ces réserves, nous remarquerons, avec M. Jules Millet, qui s'est livré à cette statistique, en compulsant les ob-

servations anciennes, que les couleurs les plus fréquemment attribuées aux voyelles sont :

A noir, E jaune, I blanc, O rouge, U vert.

M. E. Claparède a bien voulu dresser pour moi un tableau des résultats de son enquête, résumant cent observations ; je vois qu'en prenant les couleurs qui ont été données le plus souvent aux voyelles, on peut dresser une autre liste :

A noir, E bleu, I rouge, O jaune, U vert.

La concordance des deux listes ne porte que sur l'A et sur l'U. Tout cela est vraiment bien peu significatif.

D'ailleurs, les personnes sont le plus souvent incapables de déterminer avec exactitude la couleur qui leur apparaît, et d'échantillonner cette couleur. Leur incapacité tient à ce que la nuance varie non-seulement avec les mots, mais avec la hauteur de la voix qui prononce ces mots, avec le timbre de cette voix et son accent. Dans deux bouches différentes, un mot n'a jamais la même couleur. Par conséquent, il n'y a pas un rouge défini pour l'*a* ou pour une autre voyelle. Quelques auteurs ont néanmoins publié des aquarelles où les sujets avaient cherché à représenter leur alphabet coloré. M. Galton a donné des figures de ce genre ; ces figures peuvent servir à expliquer et à confirmer une description ; comme indication des teintes, elles ne nous inspirent pas beaucoup de confiance. L'expérience nous a montré qu'il est utile d'être prudent. Nous avons soumis à une épreuve instructive un jeune avocat, qui présente une audition colorée très riche en nuances ; après lui avoir fait représenter en aquarelle ses couleurs, nous mettons l'aquarelle de côté, et nous lui demandons de désigner les mêmes couleurs dans le *Répertoire chromatique* de M. Lacouture, qui renferme 600 gammes typiques ; les désignations n'ont été concordantes que pour les couleurs, nullement pour les nuances. Nous avons noté les mêmes désaccords entre deux peintures d'alphabet coloré faites par une même personne à un an d'intervalle. Il ne faut point se servir de ce fait comme d'un prétexte pour accuser la bonne foi des sujets ; leur bonne foi est entière ; seulement, ils ne peuvent fixer avec précision une couleur qui oscille et se transforme sous l'influence d'une foule de causes insaisissables.

Un de mes correspondans s'est bien rendu compte du caractère fuyant de ces impressions. Je lui avais demandé une aquarelle

de son alphabet coloré; il refusa net : « Je ne saurais indiquer avec sa nuance la couleur qui correspond à tel son; l'*a* prononcé d'une voix aigre, dans Montmartre, dans montagne, n'a pas la même couleur que dans pâtre. Ce sont des nuances de rouge; il y a du rouge rose, du rouge brique, du rouge vermillon, etc. La nuance dépend non-seulement de l'acuité du son ou de sa plénitude, mais encore du timbre de la voix. Dans toutes ces nuances je me perds, je n'ai jamais cherché à préciser; si je cherche à fixer une de ces impressions, elle vacille; d'ailleurs, dans cet ordre de phénomènes, tout ce qui ne se produit pas spontanément est fictif. »

Nous voici au terme de notre description de l'audition colorée; nous en avons présenté un portrait générique, écartant tous les faits rares, accidentels, et par conséquent un peu suspects, ne conservant que les phénomènes qui se trouvent signalés dans la plupart des observations. Notre description a donc beaucoup de chances pour être exacte.

Mais on ne peut pas s'en contenter. Il ne suffit pas de décrire, il faut expliquer, dans une certaine mesure, ce qui se passe dans l'esprit des personnes qui éprouvent, à propos des sons, des impressions de couleur. Ces personnes emploient le plus souvent, dans leurs descriptions, une tournure de phrase particulière : « Pour moi, disent-elles, l'*a* est rouge. » Cette petite proposition, si claire pour ceux qui s'en servent, éveille l'étonnement des profanes. Que signifie-t-elle au juste? Dans quel sens peut-il exister une identité, ou même une analogie quelconque entre une lettre et une couleur? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II.

Avant tout, il faut répondre à une préoccupation, qui hante plus ou moins l'esprit des personnes sujettes à l'audition colorée.

Ces personnes se font une illusion curieuse sur leur état psychologique; jusqu'au moment où on les interroge sur leurs impressions, elles sont convaincues que la faculté de colorer les sons est une faculté naturelle, normale, commune à tous; et ce n'est pas sans inquiétude qu'elles apprennent le contraire; on n'est jamais satisfait de savoir qu'on possède, au fond de son esprit, un caractère exceptionnel. Tout ce qui est exceptionnel, dans ce genre, paraît anormal, et prend un caractère de maladie. Cette opinion est celle de beaucoup de médecins, qui seraient fort en peine souvent de définir l'état de santé psychologique, mais qui pensent que

ce qui s'écarte de cet état idéal et mal connu est du domaine de la pathologie. Aussi, les auteurs nombreux qui ont écrit sur l'audition colorée ont-ils mis le zèle le plus louable à rassurer les personnes qui perçoivent ces impressions; la plupart, — pas tous, — ont affirmé à plusieurs reprises que c'est un acte purement physiologique. Nous croyons, au fond, qu'ils ont raison; mais dans quelle mesure précise ont-ils raison? C'est ce que nous allons rechercher; pour trancher nettement la question, il faut recourir, croyons-nous, à l'analyse psychologique.

On a présenté souvent l'audition colorée sous un jour peu exact. On veut bien reconnaître aujourd'hui que ce n'est pas une maladie des yeux ou des oreilles, mais beaucoup d'auteurs continuent à y voir un trouble de la perception des sens, ou une double perception, ou une confusion entre les actes physiologiques de la vision et de l'audition. Toutes ces définitions ont été données; à les prendre à la lettre, il semblerait qu'une personne doit voir rouge quand on prononce à côté d'elle une certaine lettre; bien plus, on a même dit que la personne doit voir certains sons en rouge. Cette erreur d'interprétation est le seul moyen d'expliquer comment un auteur récent, M. Urbantschitsch, a cru résoudre un problème aussi compliqué par quelques expériences très simples de sensation.

« Ces phénomènes, disait-il, sont de nature purement physiologique. On peut les faire apparaître très facilement. Si on fait regarder à une personne une surface blanche ou grise et légèrement ondulée, et qu'on fasse vibrer un diapason près de son oreille, la plupart des personnes voient apparaître, au bout de peu de temps, des lignes ou des taches grises. Bientôt après, elles voient les taches se colorer, le plus souvent en jaune ou en rouge. » Nous ne discuterons point la valeur des expériences; c'est inutile, car elles n'ont aucun rapport avec la question; dans l'audition colorée, il n'y a point de double perception, ni ce qu'on appelle une synesthésie. Tout se passe dans l'imagination du sujet, et lui-même s'en rend bien compte; les impressions de couleur dont il a conscience à l'audition de certaines voyelles ne sont point des sensations réelles; ce ne sont point des couleurs qu'on voit par les yeux, ce sont des images mentales, des idées; on ne saurait mieux les comparer qu'aux images que la signification naturelle des mots éveille dans l'esprit.

Nous devons insister sur ce point important et trop méconnu; pour donner une base à notre interprétation, nous rappellerons quelques-uns des faits que nous avons recueillis avec M. le professeur Beaunis au laboratoire de psychologie de la Sorbonne;

nous n'introduirons pas ici le lourd matériel des observations, nous n'en prendrons que le sens général.

Voici d'abord un médecin distingué dont l'observation est très intéressante, quoiqu'elle ne présente que des traces d'audition colorée. Pour ce médecin, l'*a* est rouge; c'est la seule voyelle qui lui paraisse en couleur; il l'a colorée spontanément, dès son enfance, avant d'avoir lu ce qui a été écrit sur la question; quant aux autres voyelles, elles ne se sont colorées que beaucoup plus tard; il se méfie de ces dernières colorations, il les croit fictives, suggérées par des lectures. Nous ne retenons, par conséquent, de toute son observation qu'une seule chose, c'est que l'*a* lui paraît rouge. Examinons ce cas avec soin. Quel sens attribuer à cette phrase si peu claire par elle-même : « l'*a* est rouge? » Le sujet veut-il dire que lorsqu'il voit la lettre *a* écrite à la plume sur une feuille blanche, ou à la craie sur un tableau noir, ou lorsqu'on prononce cette voyelle près de lui, il a l'impression subjective d'une tache rouge qui se poserait devant ses yeux, sur les objets environnans? En d'autres termes, a-t-il une hallucination de la vue? Nullement. Encore moins a-t-il la prétendue et incompréhensible faculté de *voir* le son en rouge. Il a l'idée du rouge, rien de plus. C'est une idée et non une sensation. Suivant ses propres expressions, il reçoit la même suggestion que s'il rencontre, dans une phrase quelconque, le mot rouge. Écoutons, par exemple, une personne qui nous raconte une cérémonie judiciaire; au milieu de son récit apparaît la phrase suivante : « Alors, je vis se lever le procureur en robe rouge... » Nous avons aussitôt une vision interne de quelque chose de rouge; vision nette, détaillée, vivante pour les uns, confuse pour les autres. C'est une impression analogue que la lettre *a* donne à notre sujet; en un mot, une simple idée. Ajoutons: l'idée est peu nette; le sujet ne peut pas définir la nuance de rouge qui lui apparaît, encore moins la représenter par des couleurs réelles, bien qu'il sache mêler des tons et fasse de la peinture et de l'aquarelle en amateur; c'est un rouge quelconque, sans précision.

Supposons, maintenant, que non-seulement une voyelle isolée, mais que toutes les voyelles donnent lieu au même genre de suggestions, et notre description conviendra à la majorité des sujets; elle représentera exactement leur état mental; cet état mental est caractérisé par la direction de la pensée vers les couleurs et les nuances; chaque mot qui se présente, soit devant les yeux pendant une lecture, soit à l'oreille pendant qu'on écoute, soit dans une conception de l'esprit, donne des idées complexes de couleur. Ces idées servent de cortège au mot, l'accompagnent constam-

ment; c'est comme une seconde signification dont le mot se trouve enrichi; au lieu de provoquer une seule idée, chaque mot en provoque deux, l'idée de l'objet qu'il doit nommer, et une ou plusieurs couleurs; de même une phrase éveille non-seulement un ensemble d'images, mais une série de couleurs. Quand il entend ces simples mots : « Je vais aller à la campagne, » celui qui a de l'audition colorée a la représentation complexe d'un voyage à la campagne, et il voit en outre passer devant les yeux de son imagination une succession de couleurs, qui se décomposent ainsi pour un sujet pris au hasard : blanc, rouge, noir, rouge, blanc, rouge, rouge, rouge, rouge, blanc.

Cette description laissera supposer que les inutiles suggestions de couleur sont un obstacle à la marche de la pensée et doivent empêcher parfois les personnes de comprendre clairement le sens des paroles et de la lecture. Ce cas, heureusement, ne s'est pas encore présenté jusqu'ici, parce que les bandes de couleurs n'occupent pas constamment le premier plan de la conscience; lorsqu'il est nécessaire de s'attacher au sens des mots, on néglige leurs colorations, on ne les remarque pas, on ne s'en aperçoit plus; pour les percevoir nettement, et surtout pour les décrire, il faut le plus souvent une attention spéciale, du recueillement, un état de rêverie, ou un désir de jouir de ces belles couleurs subjectives, dont l'apparition est accompagnée parfois d'un vif sentiment de plaisir. Un de nos correspondans nous a signalé l'importance de cette condition d'esprit. « Il faut remarquer, nous dit-il, que les sons ne se colorent que dans mon souvenir, quand je les prononce mentalement, principalement quand je les entends dans un vers que je cherche. Les rimes sont colorées. La beauté des vers n'est pas sans la beauté des couleurs de leurs sons. » Cet état mental n'est pas absolument général, car beaucoup de personnes affirment qu'elles colorent la parole à l'audition; mais il est certain qu'il faut que l'attention se porte spécialement sur le mot comme mot pour que la couleur en jaillisse. Il en résulte que l'audition colorée devient consciente plutôt dans les momens de loisir de la pensée que pendant son état d'activité.

Image vague, sans précision, sans contour, telle est l'idée de couleur que les mots provoquent le plus souvent; il y a cependant des personnes, assez nombreuses, qui perçoivent la couleur d'une autre manière; tout en conservant sa nature d'image interne, d'idée comparable à celle que le souvenir nous représente, la couleur prend une forme; suggérée par une voyelle, elle recouvre la silhouette de cette voyelle. Le langage dont se servent les personnes pour décrire leurs impressions ne note pas toujours cette

particularité : « l'*a* est rouge, » dit-on simplement; ce qui signifie ici que, lorsqu'on pense à la lettre *a*, on ne peut pas se la représenter autrement que sous la forme d'une lettre peinte en rouge.

Cette variété d'audition colorée est plus raffinée que la précédente, plus complexe aussi, puisqu'elle ne pourrait pas se rencontrer chez un illettré et suppose qu'on sait lire. M. Galton a publié cinq ou six observations de ce genre avec figures.

J'en ai eu sous les yeux un exemple remarquable; il m'a été fourni par une jeune fille, qui est aquarelliste de profession; quand elle entend prononcer la lettre *i*, isolément, ou même un mot dans lequel cette lettre figure, elle a la vision intérieure d'un *i* coloré en rouge; la silhouette de la lettre se détache en valeur sur un fond, également teinté de rouge, mais plus clair; et il part de la lettre des lignes rayonnantes, qui coupent le fond. Dans le mot Paris, il y a deux couleurs principales; l'une blanche correspondant à l'*a*, et une rouge, celle de l'*i*. Cette dernière est la plus vive; elle éclaire et éclabousse en quelque sorte les consonnes voisines, l'*r* et l'*s* du mot Paris. Ces apparences sont si nettes qu'on peut les dessiner et même les peindre : mais ce sont toujours des images internes, ce ne sont point des apparences qu'on peut voir par les yeux. La jeune fille à qui nous devons ces renseignemens nous apprend que souvent le soir, en famille, sous l'abat-jour de la lampe, elle écoute les mots de la conversation, sans faire attention au sens des paroles; elle s'absorbe dans la contemplation de la couleur des mots qui défilent devant son imagination. Parfois, le rouge sanglant de l'*i* la fatigue, et le phénomène, dans plus d'une occasion, prend une intensité douloureuse.

Il serait surprenant qu'une « imagerie » mentale qui acquiert un tel degré de force restât un simple objet de contemplation pour celui qui l'éprouve et ne produisît pas quelques conséquences d'ordre pratique. Les psychologues savent depuis longtemps qu'un état mental très intense, comme une liaison d'idées indissoluble, agit d'une manière directe sur nos croyances et notre conduite. Stuart Mill a dit quelque part, avec sa précision accoutumée, que nous avons une tendance à croire que les idées qui sont associées fortement dans l'esprit correspondent à des faits réels associés de la même façon. Il n'est donc pas indifférent que chez une personne le son de l'*i* donne constamment, subitement, fatalement, l'idée de la couleur rouge ou noire. Cette suggestion irrésistible doit produire certains effets psychologiques, qu'un examen attentif des observations révèlera peut-être.

A cet égard, voici les remarques que nous avons faites. Les personnes qui ont l'audition colorée et qui s'en rendent compte recon-

naissent assez facilement la nature de leurs impressions subjectives; elles les considèrent comme des associations personnelles qui n'ont rien de mystérieux, et quelques-unes même en cherchent les causes dans les circonstances les plus banales et les plus futiles. Cependant, si on les laisse décrire leur manière de sentir, on s'aperçoit qu'elles attribuent involontairement à ces associations beaucoup plus d'importance qu'elles ne le disent. Il semble que le plus souvent l'idée de couleur suggérée par un mot est reportée, non pas au mot lui-même, mais à l'objet extérieur désigné par ce mot. Il en résulte une conséquence bien intéressante. Il y a des mots qui désignent un certain objet de couleur rouge, et qui, d'autre part, par leurs voyelles, provoquent l'idée d'une couleur différente, par exemple du gris; ce désaccord paraît tout à fait choquant; les sujets n'hésitent point à déclarer le mot mal fait. Le médecin de nos amis qui trouve que l'*a* est rouge trouve aussi que le mot feu est incorrect, parce que le feu est rouge et que le mot feu est dépourvu d'*a*. Un de mes correspondans pour lequel l'audition colorée est une palette multicolore fait les mêmes remarques au sujet des contradictions ou des confirmations qu'il rencontre entre le sens des mots et leur couleur. Pour lui, les *a* sont rouges, comme pour la personne précédente; dès lors il trouve que le rouge est « mal nommé » et que le mot feu est « ce qu'il y a de plus terne; » écarlate est au contraire « tout à fait imitatif. » L'*i* est noir et l'*o* est blanc; il en résulte que le mot noir est blanc et noir; « prononcer les mots moire rouge, c'est penser une contradiction. » Ces chicanes de mot, dont on pourrait citer encore de nombreux exemples, nous paraissent indiquer une tendance à donner une portée réelle aux associations de son et de couleur, comme si ces associations exprimaient une vérité à laquelle le langage devrait se conformer. Mais les sujets sont trop intelligens pour affirmer cette idée; ils en subissent seulement l'empire, sans s'en douter.

Il en est d'autres chez lesquels la même tendance se manifeste de la façon la plus claire et la plus naïve; fait vraiment extraordinaire, ils croient de bonne foi que certains objets qu'ils n'ont jamais vus ont précisément la couleur du mot qui les nomme. Nous avons cité Bleuler, par exemple, qui dit à son ami Lehmann que les kétones sont jaunes; il les croyait jaunes à cause de la voyelle *o* du mot kétone, à laquelle il attribuait cette couleur. Les observations de ce genre sont assez rares, ce qui tient à plusieurs raisons qu'on devine et qu'il est inutile de détailler longuement; pour qu'une personne ait la naïveté de croire qu'un objet est rouge parce que son nom contient des voyelles rouges, il faut nécessairement qu'elle ne connaisse pas la couleur réelle de

l'objet; il faut aussi qu'elle ne se soit pas rendu compte de la faculté qu'elle présente de colorer les voyelles; car, dès qu'elle s'aperçoit que la couleur supposée dépend du mot, l'illusion doit disparaître. Ces diverses circonstances se sont sans doute rencontrées dans l'observation suivante que M. Claparède a recueillie tout récemment et qu'il a bien voulu nous communiquer; elle est inédite, comme tous les autres renseignemens qu'il nous a fournis. Une personne de cinquante-deux ans lui écrit : « Je me souviens encore de la stupéfaction que j'éprouvai à l'âge de seize ans, en voyant pour la première fois de l'acide sulfurique. Auparavant, j'avais lu un livre de science familière où il était question de cette substance; elle était apparue à mon imagination comme un liquide opaque ayant l'aspect du plomb terni. A cette époque, je n'avais pas encore la conscience de la vision colorée des voyelles. Plus tard, je me suis rendu compte que cette représentation tenait simplement aux deux *u* qui se trouvent dans le mot *sulfurique*. » Ce sujet note en effet comme couleur : « *i* noir; *u* gris métallique sans éclat. »

Ces bizarreries nous paraissent éclaircies par les considérations que nous venons de développer; elles sont une preuve curieuse de la tendance qu'on éprouve toujours à donner de la réalité à une association mentale indissoluble.

Même tendance encore, mais avec un effet tout différent, chez une dame observée par M. Suarez de Mendoza. Cette dame attribue à chaque morceau de musique, à chaque partition, une couleur particulière; la musique d'Haydn lui paraît d'un vert désagréable; celle de Mozart est bleue en général; celle de Chopin se distingue par beaucoup de jaune; celle de Wagner lui donne la sensation d'une atmosphère lumineuse, changeant successivement de couleur. Ces associations, passées en habitude, se manifestent d'une façon tellement impérieuse que cette dame fait relier toutes ses partitions suivant la teinte générale de chaque œuvre; elle ne peut pas supporter une reliure d'une couleur différente. Ce n'est plus une simple croyance, c'est un effort pour matérialiser une conception de l'esprit et une preuve de la tendance de nos idées à se dépenser en actes. Tous ces faits psychologiques, quoique d'apparence différente, doivent rentrer sous la même explication, car ils dépendent du même principe.

C'est encore à ce principe qu'il faut rattacher les quelques hallucinations élémentaires qui se sont produites dans l'audition colorée. On sait aujourd'hui que toute image un peu vive est accompagnée pendant un court instant de la croyance à la réalité de son objet, et que ce phénomène, en s'exagérant, donne lieu à une hallucination; il est donc légitime de prévoir que les impressions de couleur que le son donne à certaines personnes

deviendront, dans quelques cas, des hallucinations visuelles; ce fait s'explique logiquement par tout ce qu'on sait sur la parenté de l'image avec l'hallucination et de l'hallucination avec la perception des sens. On a noté, en effet, un petit nombre d'hallucinations dans l'audition colorée; seulement ces hallucinations sont rares; elles sont, en outre, incomplètes, peu développées, tout à fait rudimentaires; elles ne paraissent pas avoir entraîné la conviction des personnes qui les éprouvent. Le professeur de rhétorique qui a fait ses confidences au docteur Pedrono disait qu'il voyait une tache de couleur au-dessus d'une personne qui chantait; mais il s'exprime peu clairement. — « Pincez une guitare, disait un autre, et aussitôt nous voyons une image colorée qui environne les cordes pincées. » — De tels faits ne prouvent nullement, comme on l'a cru, une exaltation de l'acuité des sens; ce sont simplement des images mentales extériorisées. N'insistons pas, les observations sont trop peu nombreuses pour nous donner une entière confiance. Quand il s'agit de phénomènes subjectifs, il faut n'avancer que lorsqu'on possède un grand nombre de témoignages concordans. Il nous a suffi d'indiquer l'hallucination comme terme possible d'une imagination trop vive.

Nous venons d'établir la nature mentale des impressions de couleur, nous n'avons pas encore fait comprendre la cause de leur apparition. Nous savons à peu près ce qu'on veut dire quand on prononce cette phrase : « l'*a* est rouge; » nous n'avons pas expliqué comment l'idée ou la perception d'un son peuvent éveiller l'idée de cette couleur. Il y a là un problème. Nos idées ont en général une origine logique; nous avons du moins l'habitude de le croire, et il nous arrive souvent, en faisant l'analyse de nos représentations, de trouver la cause qui les fait apparaître et les a liées ensemble. Si j'entends une cloche et que, sans la voir, je me représente sa forme arrondie, son battant et sa teinte d'un vert foncé, on comprend cette liaison d'idées; elle est naturelle, utile et vraie; elle dérive d'expériences antérieures. C'est un morceau du monde extérieur qui est enregistré dans notre esprit. Mais comment se fait-il qu'un *a* éveille l'image du rouge, et que d'une manière générale les sons se colorent pour certaines personnes? Ces associations sont factices; elles ont un caractère purement individuel; elles ne correspondent à rien dans l'ordre des faits extérieurs; un son est un son, il n'a rien de commun avec une couleur; la voix humaine est grave ou aiguë, elle n'est ni jaune, ni verte. Comment cette association s'est-elle créée, comment s'est-elle développée, malgré l'opposition que le bon sens a dû lui faire? Question bien délicate et que nous sommes loin d'être en mesure de trancher.

Il faudrait, pour ces analyses, avoir à sa disposition un grand

nombre d'observations recueillies par des auteurs curieux de psychologie, qui ne se contenteraient pas d'écrire des listes de couleur sous la dictée de leurs sujets. Il est évident que le fait d'établir des associations tenaces entre des impressions qui n'ont rien de commun est le signe d'une certaine forme intellectuelle, qui n'est point celle de tout le monde. Pour notre part, nous attachons une certaine importance à la qualité des images évoquées; elles sont de nature visuelle, ce qui semble indiquer qu'il existe dans l'audition colorée une poussée intense des images visuelles et une tendance à penser, comme à sentir, avec ces images; en un mot, nous faisons l'hypothèse que ceux qui ont de l'audition colorée appartiennent à la catégorie des visuels.

Le sens de ces mots n'a plus besoin d'être expliqué : tout le monde sait aujourd'hui comment, dans ces dernières années, M. Charcot, et à sa suite beaucoup de psychologues, ont été amenés à distinguer plusieurs mémoires, la visuelle, l'auditive, la motrice, etc., qui peuvent présenter chez un même individu des inégalités si grandes de développement que telle personne accomplira avec la seule mémoire auditive, par exemple, une opération qu'une autre personne exécute avec la seule mémoire visuelle. On se souvient encore, certainement, du cas si intéressant de M. Inaudi, ce calculateur-prodige qui fait de tête des opérations énormes avec des images auditives, c'est-à-dire en se répétant les nombres à voix basse, tandis que la majorité de ceux qui calculent de tête voient les chiffres comme s'ils étaient écrits à la craie sur un tableau noir fictif.

M. Inaudi nous a permis d'étudier la mémoire auditive. L'audition colorée nous permettra peut-être d'étudier la mémoire visuelle. C'est là le lien qui rattache les unes aux autres nos études successives et leur donne une sorte d'unité. Nous cherchons, à propos des problèmes les plus divers, à exposer et à faire bien comprendre la théorie moderne des images mentales et des types de mémoire. Seulement, il n'est pas absolument certain que l'audition colorée concorde toujours avec le type de la mémoire visuelle et qu'il y ait entre les deux choses une relation causale. Ce n'est encore qu'une hypothèse, nous allons dire pour quels motifs nous la proposons.

Le premier de ces motifs, c'est le témoignage des sujets que nous avons eu l'occasion d'interroger; nous les avons interrogés d'un ton indifférent, sans chercher à leur dicter leurs réponses; et ils ont tous remarqué que les couleurs et les formes sont les choses dont ils se souviennent le plus facilement. Peut-être ce témoignage paraîtra-t-il de mince valeur; on peut se demander si

une personne a qualité pour déterminer son type de mémoire; nos lecteurs qui voudront bien faire leur examen de conscience auront sans doute beaucoup de peine à savoir s'ils se souviennent avec des images visuelles ou avec des images auditives. Cette indécision provient précisément de ce que la majorité des individus se rattache au type indifférent et bien pondéré qui se sert en proportions égales de toutes les mémoires. Ceux qui ont de l'audition colorée n'éprouvent pas la même difficulté à s'expliquer. Une jeune fille, à qui je fais ma demande par écrit, pour éviter les suggestions inconscientes de l'accent, m'envoie la réponse suivante : — « Vous me demandez si je me rappelle mieux les choses vues ou les choses entendues; ce sont les choses vues; qnand je me souviens d'une conversation, ce sont les gestes, les attitudes des personnages qui me rappellent ce qui a été dit. Des tableaux successifs se présentent devant mes yeux, et ces tableaux m'aident à me rappeler ce que j'ai entendu. » — C'est bien là le type visuel. En outre, pour la détermination du type, il faut tenir compte du goût des personnes, de leurs aptitudes, de leurs occupations favorites. La plupart de ceux que j'ai vus font de la peinture ou de l'aquarelle, quelques-uns sont peintres de profession; d'autres ont été entraînés par les circonstances dans des carrières différentes : l'un est médecin, l'autre avocat, un troisième est professeur de lettres; mais presque tous aiment la couleur et la nature et se passionnent pour les belles teintes. Remarquons aussi leur langage; quand ils décrivent leur état mental, ils ont une abondance merveilleuse d'expressions imagées. M. Galton en a fait la remarque, et elle est très juste; peu de personnes, parmi celles qui ont de l'audition colorée, se contentent de nommer laconiquement la couleur des voyelles; elles précisent la nuance, même s'il s'agit de la couleur blanche, qui semble si simple comme sensation et si facile à définir sans épithète; on ne dira pas : « *o* est blanc, » mais bien « *o* est d'une nuance de blanc, la couleur de la peluche blanche, la couleur du dessous d'un beau et frais champignon blanc. » Un autre dira : « Blanc laiteux avec idée d'un liquide épais, comme de la crème; » un autre : « teinte blanc de lait mélangé d'un peu de jaune, » et une foule de comparaisons analogues : blanc d'argent, blanc de chaux, etc. L'emploi de ces expressions nous renseigne sur le sens chromatique de ces personnes : ce sont des coloristes, n'en doutons pas; nous qui avons l'imagination terne, nous avons à notre disposition les mêmes mots qu'eux; mais nous ne pouvons pas tirer de ces mots les mêmes effets. Les mots sont comme les couleurs dont on se sert pour peindre. Donnez deux palettes identiques à deux

peintres dont l'un est coloriste comme Delacroix et dont l'autre est dessinateur comme Ingres; avec les mêmes matières colorantes l'un produira une œuvre brillante, et l'autre une œuvre terne. Ce qui permet de donner de la couleur à la toile, comme à l'expression de nos idées, c'est surtout la puissance de la vision mentale.

Nous trouvons, dans les premiers résultats de l'enquête de M. Claparède, quelques faits qui confirment notre hypothèse. M. Claparède a eu l'idée ingénieuse de faire son enquête simultanément sur l'audition colorée et sur les schèmes visuels. Cette dernière expression a besoin d'être expliquée; elle a été suggérée par les beaux travaux de M. Galton, dont le nom reste attaché à tout ce qui concerne la vision mentale. M. Galton a fait le premier la remarque que certaines personnes se représentent la série des nombres sous une forme figurée, dont on peut tracer le dessin. Cette forme varie beaucoup avec les individus; tantôt les nombres sont rangés dans leur ordre naturel, de 1 à 10, par exemple, en regard des barreaux d'une échelle; tantôt ils sont distribués sur une ligne courbe ou brisée, ou bien ils sont enfermés dans des cases. Une des personnes sur lesquelles nous avons étudié l'audition colorée associe aux dix premiers chiffres des symboles visuels assez singuliers; chaque chiffre lui rappelle la silhouette d'un personnage différent, un duelliste, une vieille femme, un banquier, etc. M. Claparède a pensé qu'on peut aussi se représenter sous des formes figurées d'autres notions abstraites, telles que les mois de l'année et les jours de la semaine. C'est à cet ensemble de représentations qu'il donne le nom de schèmes visuels; ces phénomènes, dont l'interprétation n'est pas encore trouvée, mériteraient une étude spéciale; ils nous semblent attester une tendance à penser, même des notions abstraites, sous une forme visuelle, et par conséquent, ils constituent une marque de ce type de mémoire; c'est à ce point de vue que nous en parlons ici. Les résultats de l'enquête ont montré une coïncidence fréquente entre les schèmes visuels et l'audition colorée. Voici les chiffres que M. Claparède nous envoie, et qui nous paraissent assez significatifs : sur les 270 personnes qui ont répondu d'une manière positive à son questionnaire, 120 ont à la fois de l'audition colorée et des schèmes visuels; les autres n'ont que l'un ou l'autre de ces deux phénomènes. Il nous paraît extrêmement probable que ces 120 personnes doivent appartenir au type visuel, et nous espérons que M. Claparède pourra les soumettre à un examen individuel, qui tranchera définitivement la question.

Sans employer de schèmes visuels, bien des personnes se repré-

sentent mentalement les chiffres, comme s'ils étaient écrits, et ce mode de représentation est encore un bon caractère de leur type de mémoire. J'ai fait à ce propos une expérience, qui m'a paru instructive ; répétée sur un petit nombre de sujets seulement, elle m'a toujours donné des résultats concordans ; je la recommande vivement à ceux qui veulent rechercher les types de mémoire, si utiles à connaître dans plus d'une circonstance. On prononce devant la personne cinq chiffres et on la prie de les répéter ; on en prononce ensuite six, puis sept, jusqu'à ce que le nombre atteint soit supérieur à ceux qu'elle répète exactement ; puis l'opération faite, on demande brusquement à cette personne si elle a *vu* les chiffres, ou si elle les a entendus dans sa mémoire. Remarquons que, par le mode d'expérience choisi, on a surtout fait appel à la mémoire auditive de la personne ; les chiffres ne lui ont pas été montrés, mais dits ; elle les a entendus ; c'est une impression auditive qui a été confiée à sa mémoire ; aussi la plupart des personnes, neuf sur dix, prises au hasard, ne manquent pas de répondre qu'elles ont eu les chiffres « dans l'oreille, » elles n'ont pas pensé à les voir, ou si elles les ont vus, c'est par une vision mentale confuse, indirecte. Au contraire, les personnes qui ont de l'audition colorée répondent qu'elles ont vu les chiffres ; quoiqu'on ait excité leur mémoire par l'audition, elles ont transformé l'image auditive du chiffre en image visuelle ; leur attention s'est fixée sur la forme, sur la couleur, preuve excellente de cette tendance à tout transformer en visions, qui nous paraît la caractéristique de l'audition colorée.

Cette organisation intellectuelle, par plusieurs de ses traits, se confond avec celle du peintre, chez lequel, comme l'a bien indiqué M. Arréat, dans un livre récent (1), la marque de la vocation se trouve dans la sensibilité de l'œil, dans l'aptitude à goûter, à rechercher et à reproduire l'éclat des couleurs et l'harmonie des formes ; d'où, comme conséquence, une habitude à penser avec des images visuelles. Suffit-il donc d'avoir les dons naturels du peintre pour avoir de l'audition colorée ? Évidemment non ; c'est une des conditions psychologiques du phénomène, ce n'est pas la seule. Une belle mémoire visuelle fournit une ample matière aux comparaisons tirées du monde des couleurs ; elle ne saurait expliquer cet accolement particulier de l'image de couleur à certains sons, qui constitue l'audition colorée.

On peut comprendre qu'une personne capable de se rappeler les couleurs avec leurs moindres nuances puisse, en donnant carrière à son imagination poétique, colorer tous les sons qui vibrent

(1) *La Psychologie du peintre*, Paris, 1892.

à son oreille; mais elle n'aboutira qu'à des comparaisons intentionnelles, qui pourront se faire et se défaire à volonté; l'association qui caractérise l'audition colorée est tout autre; elle n'est point cherchée ni choisie; le sujet ne l'invente pas, il la trouve en quelque sorte toute formée de son esprit. Il lui suffit d'entendre retentir une voix pour qu'il ait, presque instantanément, dit-on, l'impression que cette voix a une certaine nuance. Le docteur Pedrono dit de son sujet : « Chaque fois qu'un son bien net frappe son oreille, surtout le son d'une voix humaine, à l'instant même, avant toute réflexion, le son se traduit pour lui par une couleur. L'impression est subite et spontanée; avant de remarquer si une voix est agréable ou non, forte ou faible, il se dit « : Bon! voix rouge, voix verte, etc. » Cette spontanéité de l'impression montre bien qu'elle n'est point cherchée volontairement. De plus, l'association entre le son et la couleur date de l'enfance; son origine se perd dans le lointain des premières années; et telle on l'a perçue au début, telle on la verra persister pendant toute la vie. Aucun de ceux qui ont réellement de l'audition colorée ne peut détruire volontairement ses associations ou les remplacer par d'autres; du moment que l'*a* est rouge, il restera rouge malgré un effort fait pour le voir jaune ou incolore; c'est une association indissoluble, une idée fixe, une obsession.

Nous touchons ici au caractère fondamental de l'audition colorée; puisqu'elle consiste dans une association artificielle et insurmontable, on ne peut la considérer comme un état strictement physiologique; c'est une déviation, si insignifiante qu'on la suppose, de la marche ordinaire et normale de la pensée; elle coïncide le plus souvent, il est vrai, d'après les observations des meilleurs auteurs, avec un parfait état de santé physique et morale; peut-être trouve-t-on chez la majorité des sujets une légère prédominance du tempérament nerveux. L'influence de l'hérédité a été notée plusieurs fois; on a compté jusqu'à quatre ou cinq cas dans une même famille, et il y avait alors beaucoup de ressemblances entre les alphabets colorés des parens.

Si l'origine première et profonde de l'audition colorée est, comme nous le croyons, dans l'organisation de l'individu, quelle est la cause occasionnelle qui la détermine, et qui établit une liaison précise entre chaque espèce de son et une couleur? Nous ne nous poserions pas la question si nous jugions impossible de la résoudre par quelque méthode directe. Nous avons le ferme espoir que des enquêtes individuelles bien conduites finiront par découvrir l'origine de l'association son-couleur. Peut-être faudra-t-il attacher quelque importance à ces petits livres de lecture où les lettres sont

mises en couleur, pour amuser les yeux d'enfans. Peut-être aussi la consonance de certains mots qui désignent des objets colorés s'est-elle détachée du mot lui-même, par une sorte d'abstraction, et a-t-elle porté le reflet de sa couleur dans les autres mots où elle se retrouve, bien que ceux-ci aient un sens tout différent. Nous trouvons cette seconde opinion indiquée dans une observation publiée par M. Galton; l'observation concerne une dame qui colore l'*e* en rouge, et qui suppose que cette couleur provient de ce que le mot anglais *red*, qui veut dire rouge, contient un *e*.

Un de mes correspondans a longuement développé des idées analogues, sans rien affirmer du reste, car l'origine de l'audition colorée est absolument ignorée de ceux qui l'éprouvent; simple hypothèse qu'il imagine et qu'il développe avec un certain luxe d'exemples. Citons quelques passages:

« Les rimes en *an*, nous dit-il, comme Fr*an*ce, espér*an*ce, ont pris la couleur de l'or*an*ge. Tous ces mots forment une famille, la famille des choses belles; le son *an* me paraît le plus aristocratique, le plus sonore... et voyez combien d'autres mots sont associés au même sentiment: *frange;* je vois des franges d'or fauve, des bords de nuage éclairés par le soleil couch*ant*, des couleurs éclat*ant*es; *ange* est encore un mot qui s'accompagne d'admiration. » Même filiation pour le blanc de l'*o* : « Le mot bien nommé qui donne la couleur aux autres, c'est *flots*. Avec matel*o*ts, nous voilà dans la marine et dans l'écume, qui b*ou*ill*o*nne, qui m*ou*t*o*nne. » De même pour *ou*, son triste: « Le son *ou* est du blanc mal éclairé; au lieu de voir de beaux cumulus illuminés et resplendissant de blancheur, je ne vois plus que le br*ou*illard épais, la pr*o*f*o*ndeur, le g*ou*ffre, qui s'*ou*vre. Le mot qui donne sa couleur, c'est br*ou*ille; ce son est sans noblesse, f*ou*ille, baf*ou*ille, gr*ou*ille, bred*ou*ille, b*ou*de. Tous ces mots ont un air penaud et confondu, et une couleur de fond de poche. » Un dernier exemple, qui marquera bien la genèse de ces associations de couleur et aussi de sentiment: « I désigne le brillant, l'éclat métallique; je pense au d*i*amant noir. I est bien placé dans les mots c*i*re, pol*i*ssé, v*i*f, p*i*c, vern*i*s, ac*i*er, sc*i*e. Il m'empêche de trouver absurde le mot noir, qui contient l'*o* blanc. » En résumé, notre correspondant conclut ainsi: « Vous voyez comment les noms en *u* sont devenus noirs, ils ont pris la couleur de la f*u*mée; comment les *o* ont pris la couleur des flots écumans, comment les *é* ont pris la couleur de feuille verte; ces mots sont associés par un même genre d'impression esthétique. » Sans attacher à cette explication plus d'importance que ne lui en donne l'auteur, nous avons cru utile de lui faire une place dans notre travail; elle est déjà venue à l'esprit de beaucoup de personnes,

et Fechner l'a formulée nettement dans les pages substantielles qu'il consacre à la question. Elle est probablement vraie dans un certain nombre de cas; mais nous ne la croyons pas d'une vérité générale; il y a beaucoup de causes différentes qui peuvent produire un même effet.

En définitive, nous résumerons de la façon suivante les connaissances que nous possédons sur le mécanisme de l'audition colorée; un point est certain, c'est que les impressions de couleur qui sont suggérées par certaines sensations acoustiques sont des images mentales; un point est probable, c'est que les personnes qui éprouvent ces impressions appartiennent au type visuel; un point est possible, c'est que la liaison des impressions soit le résultat de perceptions associées.

III.

Nous nous ferions une idée trop étroite de l'audition colorée si nous nous bornions à considérer ce phénomène au point de vue du mécanisme psychologique des sensations et des images, et si nous ne parlions pas des relations qu'on a voulu établir entre l'audition colorée et certaines questions d'art et de science. Les littérateurs se sont souvent occupés des associations du son avec la couleur, ils ont à plusieurs reprises décrit ces associations, sans en établir ni même en chercher la nature, et surtout sans se préoccuper des études que faisaient paraître les physiologistes et les médecins. Il en résulte que la question a deux historiques, dont chacun est indépendant de l'autre; bien plus, ces deux ordres parallèles de recherches ont abouti à des conclusions distinctes. Tandis que les médecins n'ont voulu voir dans l'audition colorée qu'un trouble de la perception des sens, les littérateurs ont cru y découvrir une forme d'art nouvelle.

Seulement, on se tromperait en attribuant aux artistes des conceptions précises ou des théories arrêtées sur ces problèmes délicats; le plus souvent, ils n'ont eu que des aspirations, un désir vague d'atteindre quelque sensation inédite. Plus d'un semble avoir eu la conviction que par l'audition colorée on arrive à une sorte de sensibilité exaltée qui permet de pénétrer dans les propriétés les plus cachées du monde extérieur; la perception des accords entre les sons et les couleurs constituerait une première découverte des sens, fermée au vulgaire, accessible seulement à un petit nombre d'initiés; et il faudrait accepter le témoignage de ces initiés, même sans le bien comprendre, parce qu'en nous donnant des sensations nouvelles, ils peuvent nous procurer des émo-

tions et des jouissances inconnues, et aussi des pensées profondes. Guy de Maupassant parle avec éloquence de « ce domaine impénétrable dans lequel chaque artiste essaie d'entrer, en tourmentant, en violentant, en épuisant le mécanisme de sa pensée. » — « Ceux qui succombent par le cerveau, dit-il, Heine, Baudelaire, Balzac, Byron, Musset, Jules de Goncourt et tant d'autres, n'ont-ils pas été brisés par le même effort pour renverser cette barrière matérielle qui emprisonne l'intelligence humaine? »

Il est évident pour nous que des aspirations de ce genre ne reposent sur aucun fait précis et démontrable, et sont par conséquent entièrement étrangères à ce qu'on peut appeler la connaissance scientifique. Peut-être quelque confusion s'est-elle produite dans l'esprit des artistes. N'auraient-ils pas mal compris les analogies que la physique moderne a découvertes entre le son et la lumière? Ou bien se seraient-ils laissé tromper par la théorie physiologique de « l'énergie spécifique des nerfs? » On ne sait; n'insistons pas davantage sur des erreurs trop palpables; ce serait faire preuve de pédantisme; la science et la littérature sont choses distinctes et presque incompatibles; on n'a pas besoin d'être un savant pour faire une œuvre d'art; il est même préférable qu'on n'en soit pas un. Nous ne demandons pas au peintre d'avoir lu les ouvrages de Helmholtz et de connaître à fond la théorie des couleurs complémentaires; nous lui demandons seulement d'avoir de la couleur au bout de son pinceau. De même, peu nous importe que l'audition colorée soit accompagnée d'une théorie sur la connaissance du monde extérieur; la seule question qui nous intéresse est de savoir si l'audition colorée peut être utilisée au point de vue de l'art, et devenir une source de jouissance dans la poésie ou dans le roman.

Cette question est d'ordre pratique; et de plus, chacun peut la résoudre aujourd'hui à son gré; car les tentatives dans ce sens ont déjà eu lieu; elles sont dans toutes les mémoires; qu'on les juge.

La plupart sont dues à l'école symboliste ou décadente, qui leur a offert un milieu plus favorable qu'aucune autre école de littérature, car le symbolisme paraît avoir pour principe de faire une large part au mystérieux dans toute œuvre d'imagination; et les écrivains décadens semblent, dans leurs œuvres, n'avoir d'autre souci que de noter des sensations individuelles, sans les lier les unes aux autres et les rendre compréhensibles. C'est donc un poète décadent, c'est-à-dire un ami du crépuscule, qui était tout désigné pour mettre l'audition colorée en rimes; ce poète s'appelle Auguste Rimbaud, un de nos contemporains, qui vient à peine de disparaître.

Son curieux sonnet a la précision d'une observation médicale, et si réellement le poète n'a pas éprouvé les impressions qu'il raconte, il a été un simulateur très habile. Voici son sonnet; bien qu'il soit assez connu, presque célèbre, on aura peut-être plaisir à le relire ici.

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu de mouches éclatantes,
Qui bourbillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre. E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lames des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles.
I, pourpre, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes.

U, cycles, vibremens divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux.

O, suprême clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des mondes et des anges;
O, l'oméga, rayon violet de ses yeux.

Nous nous demandons si un pareil sonnet peut donner une émotion sincère, ou seulement un plaisir intellectuel à une personne qui n'éprouve point d'audition colorée; pour ceux qui, comme nous, n'ont aucune espèce de tendance à teindre les voyelles, les notations de l'auteur n'éveillent aucun écho; nous ne vibrons point à l'unisson, nous ne sommes pas émus, nous ne comprenons pas.

« I rouge, » dit Rimbaud; il affirme le fait brutalement, sans explication ni commentaire. Eh bien, nous protestons énergiquement; pour nous, l'*i* n'est ni rouge, ni bleu, ni blanc, ni même incolore; c'est un *i*, rien de plus; et nous n'éprouvons aucune jouissance à écouter une affirmation qui nous paraît inintelligible.

C'est là l'obstacle, ce nous semble, que rencontrera toujours l'audition colorée quand elle cherchera à pénétrer dans la poésie; du moment que ce phénomène se présente, comme dans le sonnet de Rimbaud, avec son caractère inflexible, du moment que rien n'est laissé au hasard, à l'arbitraire, et que chaque son se trouve lié à une couleur rigoureusement déterminée, il ne se produit aucun effet esthétique pour ceux qui n'ont pas la faculté de se réjouir des associations artificielles, et qui les apprennent ici pour la première fois.

Donc, ceux qui n'ont point d'audition colorée restent indifférens; que faut-il attendre de ceux qui ont de l'audition colorée? Est-ce de la sympathie? Au contraire, c'est de l'indignation.

Nous avons déjà noté le fait dans nos descriptions précédentes; deux personnes qui ont réellement des associations de couleur ne

peuvent pas s'entendre; elles accordent aux lettres des couleurs différentes, et chacune est choquée par les couleurs de l'autre, qui lui paraissent inexactes et ridicules. Il devait donc se trouver un poète, qui, percevant des couleurs autres que celles de Rimbaud, protesterait contre son sonnet; c'est ce qui est arrivé. En 1886, M. René Ghil, dans son *Traité du verbe*, critique les soi-disant erreurs de Rimbaud, qu'il appelle le poète maudit.

« Et d'Arthur Rimbaud la vision doit être revue, ne l'exigerait que l'erreur sans pitié d'avoir sous la voyelle si évidemment simple, l'U, mis une couleur composée, le vert.

« Colorées ainsi se prouvent à mon regard exempt d'antérieur aveuglement les cinq :

A noir, E blanc, I bleu, O rouge, U jaune. »

Et continuant avec confiance sa distribution des couleurs, le nouveau poète décrète que le son des orgues est noir, celui des harpes blanc, celui des violons bleu, celui des cuivres rouge, et celui des flûtes jaune. Puis il rattache à ces différens instrumens les diphtongues : « IE et IEU seront pour les violons angoissés; OU, IOU, UI et OUI seront pour les flûtes aprilines; AE, OE pour les harpes rassérénant les cieux; OI, ION, ON pour les cuivres glorieux; IA, EA, OA, UA, OUA pour les orgues hiératiques... »

Nous ignorons si M. Ghil a personnellement de l'audition colorée ; la question par elle-même est peu intéressante pour le débat littéraire, car sa description est assez précise et assez rigoureuse pour émaner d'une personne qui décrirait sincèrement ce qu'elle éprouve. Nous ne chercherons pas à mettre sa chromatique d'accord avec celle de Rimbaud ; ce serait un travail inutile et stérile. Remarquons seulement que la série de couleurs de Rimbaud est beaucoup plus conforme que celle de M. Ghil à la série moyenne; l'*u*, notamment, dont la coloration verte déplaît à M. Ghil, paraît vert à la majorité des personnes.

Il serait bien inutile d'insister davantage. L'essentiel pour nous est de montrer que cette poétique ne peut pas avoir beaucoup d'avenir puisqu'elle est condamnée par sa nature même à ne jamais contenter personne.

Après la poésie, le théâtre; l'audition colorée a essayé de pénétrer partout. Il y a un an, un théâtre éphémère s'est avisé de donner à un public choisi le régal d'une pièce dans laquelle on a essayé de porter à la scène les associations de couleur et de son. La pièce est une adaptation du *Cantique des cantiques;* elle est due à M. Rouanard et à Mme Flamen de Labrély ; on l'a trouvée bizarre et incompréhensible, parce qu'on ne s'est pas bien rendu

compte du point de départ des auteurs; elle nous paraît, au contraire, très claire, très simple et très candide; c'est un essai d'adaptation fait avec beaucoup de conscience. Quelques détails suffiront pour en juger. Nous savons déjà que, dans l'audition colorée, certaines voyelles s'accompagnent toujours des mêmes représentations mentales de couleur. Les auteurs du *Cantique des cantiques* ont donné une forme matérielle à ces associations d'idées. Voici un personnage qui s'avance vers la rampe; on lui fait tenir un discours dans lequel, par un heureux choix de mots, revient constamment la même voyelle, l'*i*, par exemple; et, pour indiquer aux yeux du spectateur l'idée de couleur orangée qui, pour un petit nombre de personnes, se dégage de cette voyelle, le personnage en question se présente dans un décor orangé. Il en est d'autres dont le récitatif a d'autres voyelles dominantes, et qui se meuvent dans des décors rouges, bleus, verts. Puis, pour augmenter les nombres des concordances et les rendre plus complètes, les auteurs ont lié à chaque voyelle et à chaque couleur un parfum particulier, et une note musicale également déterminée; et, naturellament, comme il faut traduire tout cela sous une forme matérielle, pendant que le récitatif était en *i* et que le décor était orangé, on faisait entendre une symphonie en *ré* dans la coulisse et on pulvérisait des parfums de violette blanche près du trou du souffleur. Il aurait été intéressant de connaître le jugement des rares individus, perdus dans le public, qui avaient de l'audition colorée, et dont les impressions auraient pu être d'accord avec celles des auteurs; on se demande si une personne qui colore l'*i* en orangé eût éprouvé une satisfaction quelconque à entendre un acteur prononcer des discours en *i* pendant que la silhouette de cet acteur se détachait sur un fond de toile peint en couleur orangée; nous en doutons un peu. Quant aux auteurs de cette tentative originale, ont-ils personnellement de l'audition colorée? *A priori*, on peut supposer que non, parce qu'ils sont deux et qu'ils ont réussi à s'entendre. Nos renseignemens particuliers ont confirmé nos prévisions; les auteurs n'éprouvent personnellement aucune impression chromatique; mais ils pensent tirer de ces associations des effets savans ou agréables. Ils ont tort, à notre avis, de demander ces effets au théâtre, dont l'art repose surtout sur des sentimens généraux, communs à toutes les personnes qui composent un public; l'audition colorée trouverait mieux sa place dans le roman, genre plus intime, où l'auteur tient avec son lecteur une conversation à deux et peut lui communiquer des impressions délicates et personnelles. C'est un dernier essai à tenter. Sera-t-il plus heureux que les autres?

Ici finit l'histoire littéraire de l'audition colorée, et nous pour-

rions ne pas aller plus loin. Mais les choses de l'intelligence n'ont point de limites brusques, elles se fondent insensiblement les unes dans les autres; à côté de l'audition colorée, nous percevons chez quelques artistes des manières de penser et de sentir qui diffèrent extrêmement peu des précédentes, car elles ont comme caractère commun d'établir des « correspondances » entre l'œil et nos autres sens. Ce n'est plus là, certainement, ce que nous avons étudié jusqu'ici, mais c'est un état psychologique voisin, et il serait difficile de les distinguer par un mot précis. Si le poète Rimbaud découvre une correspondance entre le son de la lettre *i* et « la pourpre du sang craché, » Baudelaire, dont les symbolistes se réclament, affirme des correspondances analogues : « Il est des parfums frais comme des chairs d'enfant, — doux comme les hautbois, verts comme les prairies. » Même effort, semble-t-il, pour rapprocher en une seule sensation des choses qui semblent disparates à nos esprits grossiers. Et cependant, on perçoit d'une manière confuse que, dans les deux cas, la poétique n'est pas la même, et on hésiterait à dire que Baudelaire a éprouvé les impressions de l'audition colorée. Ce qui frappe dans ce dernier état, c'est que l'association est, en dernière analyse, inexplicable, et qu'elle est cependant d'une précision extrême, inexorable. « I est rouge, » nous en revenons toujours là, car cette phrase renferme toute l'audition colorée. Rien de plus clair que l'affirmation, rien de plus obscur que la chose affirmée. Dans les vers de Baudelaire, ces caractères paraissent manquer; la comparaison est plus vague, les images évoquées sont plus flottantes; et il semble que la correspondance que le poète cherche à établir repose sur quelque sentiment commun, qui forme le lien caché des choses.

Théophile Gautier, encore un de ceux qu'on a cités à propos de l'audition colorée, a insisté avec raison sur ce sens des correspondances, qu'il croit nécessaire au poète. Lui-même nous a laissé quelques belles descriptions qui appuient sa théorie, car les sons s'y mélangent aux couleurs de la manière la plus fantastique. Décrivant les perceptions désordonnées que produit le haschich, il arrive par degrés au moment où l'enivré perd la conscience, non-seulement de ce qui l'entoure, mais encore de sa personnalité. Un des assistans s'était mis au piano et jouait du Weber. Citons seulement une ou deux phrases :

« Les notes vibraient avec tant de puissance, dit-il, qu'elles m'entraient dans la poitrine comme des flèches lumineuses; bientôt l'air joué me parut sortir de moi-même ; mes doigts s'agitaient sur un clavier absent; les sons en jaillissaient bleus et rouges... » Voilà bien les sons revêtus de couleur, tels qu'ils se présentent dans l'audition colorée; et cependant, nous éprouverons encore, malgré cette similitude, les mêmes doutes d'interprétation que

pour les vers de Baudelaire. Ce qu'on éprouve en lisant avec attention la prose de Théophile Gautier, c'est une impression éblouissante; je ne dis pas qu'on comprend nettement la transformation du son en couleur, mais on saisit quelque chose, et l'effet produit est certainement de nature artistique.

N'oublions pas un artiste de rare valeur, M. Huysmans, qui, dans un de ses romans, *A rebours*, a décrit avec une virtuosité remarquable des associations entre sensations disparates. Ces descriptions ont été, elles aussi, considérées comme représentant un état d'esprit comparable à l'audition colorée, avec cette différence que la couleur serait remplacée par des impressions de goût; ce serait une sorte de gustation auditive. La description est assez longue; nous n'en citerons que quelques passages. Le héros de l'auteur, Jean des Esseintes, se plaît à écouter le goût de la musique. « Chaque liqueur correspondait, selon lui, comme goût, au son d'un instrument. Le curaçao sec, par exemple, à la clarinette, dont le chant est aigrelet et velouté; le kummel au hautbois, dont le timbre sonore nasille; le kirsch sonne furieusement de la trompette; le gin et le whisky emportent le palais avec leurs stridens éclats de piston et de trombone... » Chaque saveur, on le voit, présente une association précise. Il y a aussi des accords : « Il pensait aussi que l'assimilation pouvait s'étendre, que des quatuors d'instrumens à cordes pouvaient fonctionner sous la voûte palatine, avec le violon représentant la vieille eau-de-vie fumeuse et fine, aiguë et frêle; avec l'alto simulé par un rhum plus robuste, plus ronflant, plus sourd, avec le vespétro déchirant et prolongé, mélancolique et caressant, comme le violoncelle; avec la contre-basse corsée, solide et noire comme un pur et vieux bitter. » Puis, les mélodies: « Il était parvenu, grâce à d'érudites expériences, à se jouer sur la langue de silencieuses mélodies, de muettes marches funèbres à grand spectacle, à entendre dans sa bouche des soli de menthe, des duos de vespétro et de rhum. » Puis, des morceaux de musique : « Il composait lui-même des mélodies, exécutant des pastorales avec le bénin cassis, qui lui faisait rouler dans la gorge des chants emperlés de rossignol; avec le tendre cacao-chouva, qui fredonnait de sirupeuses bergerades, telles que « les romances d'Estelle » et les « Ah! vous dirai-je maman, » du temps jadis. »

Toutes ces désignations sont très nettes, très précises, et au fond, peu claires ; on admire surtout la facture, mais on ne comprend guère ces comparaisons, et si la description se prolongeait, on fermerait le livre. L'auteur s'est plu à peindre un moment la bizarrerie d'un détraqué, il n'a point cherché une nouvelle forme de l'expression artistique.

Dernière citation: un vers de Banville:

> Et j'ai trouvé des mots vermeils
> Pour prendre la couleur des roses.

Ici, décidément, nous abordons une terre connue; « un mot vermeil, » c'est une image, une figure de langage, une métaphore poétique, tout ce que l'on voudra, tout, excepté de l'audition colorée. Nous arrivons donc, au terme de cette série de tâtonnemens, à saisir des formes de pensée qui sont connues de tous; et il est curieux de voir que l'état mental de l'audition colorée, si bizarre malgré toutes les explications qu'on peut en donner, a une parenté lointaine avec une des plus vieilles expressions du langage, avec la métaphore.

Ce dernier mot mérite d'être retenu, et notre courte incursion dans le domaine de la littérature, en ajoutant quelques traits nouveaux à la définition de l'audition colorée, permet de mieux comprendre cet état mental; quel que soit le point de vue auquel on se place pour le définir, on aboutit à la même conclusion.

Au point de vue littéraire, l'audition colorée apparaît comme une déformation de la métaphore; la métaphore est un rapprochement intelligent de choses différentes, rapprochement fondé sur une raison quelconque, au moins sur une identité de sentiment ou sur une coïncidence fréquente et naturelle; dans l'alphabet coloré, le rapprochement est absolument dépourvu de sens.

Au point de vue psychologique, l'audition colorée est une déviation, si légère qu'on la suppose, de la marche normale de la pensée; notre pensée a une tendance à reproduire l'ordre réel des choses extérieures comme dans nos souvenirs, ou à découvrir un ordre logique, comme dans nos raisonnemens, ou même à édifier un ordre fictif, mais toujours possible, comme dans nos actes d'imagination; quand une personne associe des sons aux couleurs, elle subit des liaisons d'idées qui n'ont aucun des caractères précédens et qui ont la force, la permanence, la ténacité d'une obsession.

Enfin, si nous nous plaçons au point de vue social pour juger ce phénomène, c'est-à-dire si nous recherchons quelle est la catégorie de personnes qui en est tributaire, nous constatons, avec les auteurs, que la petite élite qui présente de l'audition colorée est composée en majeure partie de personnes instruites, d'artistes, de gens de lettres; la faculté de colorer des sons est plus fréquente chez les intelligences affinées par la culture que parmi les natures robustes et épaisses. Le paysan qui sème le blé de la moisson ne connaît pas ces subtilités de la pensée.

ALFRED BINET.

UN

VOYAGE DE DÉCOUVERTES

A TRAVERS LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

A voyage of discovery, a novel of American Society, by Hamilton Aïdé, 2 vol.; London, 1892. J.-R. Osgood.

Il y a environ un an que parut dans la revue anglaise, *The Nineteenth Century*, un article qui fut très diversement commenté des deux côtés de l'Atlantique : *Social aspects of American life*. Cet article, des plus piquans, était de Hamilton Aïdé, bien connu ici même (1), qui, poète, romancier, artiste à ses heures, *gentleman* accompli d'abord, se mêle en outre assez souvent de voyager. Ayant eu le privilège d'accompagner Stanley dans sa tournée triomphale aux États-Unis, M. Aïdé saisit l'occasion exceptionnelle qui s'offrait à lui d'enregistrer sur son passage toutes les formes de la vie sociale; ses premières notes publiées à la hâte, sans prétention ni précaution, se recommandaient, — comme le font presque toujours les documens de cette sorte, — par la verve

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1881, *un Poète du grand monde*.

et la fraîcheur primesautière. Elles ne perdaient rien, croyons-nous, à l'extrême rapidité des impressions, concentrées dans l'espace bref de six mois.

Des deux manières de voyager, qui consistent soit dans un long séjour, favorisant l'étude attentive et consciencieuse des mœurs, soit dans le coup d'œil rapide jeté sur toutes choses par un touriste perspicace, c'est souvent la seconde que nous préférons. Il n'y a peut-être pas beaucoup plus d'inexactitudes, car comment ne se tromperait-on point en parlant d'un pays étranger, même après l'avoir habité ? Mais en tout cas les erreurs sont rachetées par un charme de spontanéité, par des traits de divination heureuse qui valent mieux que la simple observation toujours insuffisante. D'ailleurs, comme l'a dit à merveille M. Hamerton, le seul Anglais contemporain qui ait bien pénétré notre vie de province en France (1) : « Après des années passées dans tel ou tel endroit, nous hésitons toujours à le décrire, parce que nous le connaissons trop, et que néanmoins nous sentons qu'il faudrait le connaître beaucoup plus encore avant de publier des résultats et de tirer des conclusions. » M. Aïdé, pour sa part, était dans la disposition où l'on est avant d'avoir trop réfléchi, c'est-à-dire tenté de raconter au plus vite. Il commença toutefois par déclarer avec une parfaite modestie qu'il ne se permettrait pas de parler des institutions politiques, de revenir sur tout ce qu'avait traité admirablement M. Bryce, l'auteur d'*American commonwealth*, qu'il laisserait de côté les questions religieuses et industrielles comme n'étant pas de sa compétence, qu'il se bornerait à des croquis de ce qu'il avait vu. Or ceux qui connaissent les crayons et les aquarelles de M. Aïdé savent que ses moindres croquis ont une valeur toute particulière. Nous demandons à mettre, en partie au moins, ces esquisses légères sous les yeux de nos lecteurs avant de leur montrer le tableau achevé qui ne parut que plus tard sous le titre : *un Voyage de découvertes*. Comme beaucoup de tableaux achevés, il n'a peut-être pas toute la saveur de la simple esquisse.

La première remarque du voyageur anglais, c'est qu'il est absurde de parler de la nation américaine, composée par excellence de pièces et de morceaux, comme d'un peuple unique et homogène. L'agglomération de nationalités diverses y produit souvent les caractéristiques les plus opposées ; la science ne trouvera nulle part d'occasion plus belle pour étudier l'effet du croisement des races. Dans l'est et dans l'ouest par exemple, les conditions de la vie ont si peu de rapports entre elles que les observations qui

(1) *Round my house*, notes de la vie rurale en France.

concernent une ville ne s'appliquent pas nécessairement à une autre. Même dans l'est, les cités rivales ne toléreraient qu'avec peine que l'on confondît leurs idiosyncrasies respectives. A New-York, la population irlandaise est tellement prépondérante que le pouvoir politique et l'influence civique lui appartiennent sans partage. Si l'on demande par exemple d'où vient l'état lamentable des rues mal entretenues avec des trous dangereux, la réponse est invariable : — Nous sommes entre les mains des Irlandais. Nul, parmi les millionnaires qui demeurent ici, n'aurait le pouvoir d'y rien changer.

A Cincinnati et ailleurs, c'est l'élément germanique qui domine, on s'en aperçoit aux journaux, aux institutions de toute sorte et à la haute culture musicale, dont le résultat chez la génération qui s'élève sera considérable. A San-Antonio, il y a, paraît-il, dix-sept nationalités distinctes. Tout le monde sait qu'à la Nouvelle-Orléans une très nombreuse colonie d'Italiens s'ajoute aux créoles français. Et quand on en a fini avec le nègre au sud, quoique dans toute l'étendue des États-Unis il ne disparaisse presque jamais complètement, on se trouve devant les Chinois qui occupent des quartiers dans chaque ville, parfois même, en Californie, tout un village.

Une pareille multitude hétérogène, répandue parmi la population d'origine, doit, cela va sans dire, modifier beaucoup le tempérament de chacun des États; cependant certaines qualités s'y manifestent d'une façon générale. Par exemple, l'esprit d'entreprise, la persévérance, le genre de fierté qui fait qu'on ne dépend que de soi, tout cela paraît avoir planté des racines indigènes dans le sol américain, de même que la munificence envers sa cité natale passe pour le premier des devoirs aux yeux du citoyen riche. Inventeurs, pionniers, industriels, hommes de science, tous pratiquent cette même vertu primordiale. Le véritable Américain ne saurait comprendre la jouissance du repos ; selon lui, l'inaction est irritante. Que ce soit pour fonder une ville ou pour se créer une fortune, que son but soit patriotique ou personnel, une énergie presque fiévreuse dirigera ses mouvemens. Chicago en porte témoignage, cette ville, brûlée il y a peu d'années et qui est maintenant la plus grande, comme étendue, de tous les États-Unis. Jamais un Américain ne se laisse décourager; il n'est pas question de ces faillites après lesquelles un Européen s'éclipse pour toujours; les exemples de richesses énormes gagnées dans d'audacieuses spéculations, puis perdues et regagnées, sont des exemples quotidiens. Le revers de la médaille, c'est que le succès d'argent est trop généralement présenté à la jeunesse comme le but essen-

tiel à toucher; mais il faut reconnaître que le patriotisme et la bienfaisance en profitent. L'académie californienne des sciences, les bibliothèques Astor et Lennox à New-York, la *Newbery Library* à Chicago, la galerie Corcoran à Washington, et les hôpitaux, les collèges, les musées qui se multiplient partout, attestent un grand esprit public qu'on ne saurait trop louer.

Cette part une fois faite à l'admiration, M. Aïdé n'est pas précisément de l'avis de son compatriote, M. Bryce, sur la *pleasantness*, sur l'agrément de la vie américaine. Il admet que les classes inférieures soient plus heureuses qu'ailleurs, grâce aux gros salaires et à l'espoir bien fondé de réussir à s'élever sur l'échelle sociale; un ouvrier qui gagne dix shillings par jour, une servante qui se fait payer cinquante ou soixante livres sterling par an, n'ont pas lieu de joindre leurs clameurs à celles des socialistes; mais à en croire un *gentleman* anglais, un artiste du grand monde habitué à tous les raffinemens de l'élégance intellectuelle, la vie des classes supérieures en Amérique n'est guère enviable. Ce qui le frappe chez les hommes, c'est la fatigue qui suit l'excès de travail, et chez les femmes l'idée fixe du changement, de l'incessante distraction. — Chaque fois, nous dit M. Aïdé, que j'ai demandé comment il arrivait que les petits théâtres fussent plus fréquentés que les grands à New-York, on m'a répondu : « Nos hommes, après les affaires de la journée, sont trop las pour pouvoir penser; ils ne veulent que de l'amusement, ce qui les fait rire leur suffit. »

Un tel état de prostration mentale ne saurait donner l'idée d'un très haut degré de jouissance. Les richesses de l'Amérique étant dues en grande partie à la spéculation, il s'ensuit inévitablement pour leurs possesseurs beaucoup d'anxiété, d'excitation nerveuse et un certain épuisement. Seul un voyage en Europe, l'Océan mis entre soi et la pluie quotidienne des télégrammes, peut assurer un peu de répit au millionnaire surmené.

L'agitation des femmes américaines, qui affecte des formes diverses et souvent dignes d'éloge, semble donner raison plus encore à M. Aïdé. Certes une femme à la mode est probablement à peu près la même dans toutes les capitales du monde, mais le charme même de ses manières, cette vivacité d'oiseau sautillant d'une branche à l'autre, fait de l'élégante de New-York quelque chose de très différent de son équivalent de Londres par exemple. Elle n'a jamais besoin de repos; pour elle, la campagne, c'est Newport, le chemin de fer, le yacht, la réception, pendant quelques semaines, de ses amis et connaissances dans une villa où l'on s'amuse. Ne lui parlez pas de repos prolongé aux champs, des intérêts simples et des obliga-

tions sérieuses de la vie rurale; le *rocking chair* où elle se balance des heures de suite illustre mieux que tout le reste son mouvement perpétuel. Jamais on ne la voit une aiguille à la main; du moins, tandis qu'il parcourait l'Amérique en long et en large, Hamilton Aïdé n'a pas rencontré une seule dame occupée à travailler de ses doigts; il ne doute pas qu'en cas de besoin elle ne puisse mettre à cette besogne l'activité d'une machine à coudre, mais, comme délassement, la rêveuse tapisserie, indispensable à ses sœurs du vieux monde, n'existe pas pour elle. Il ne lui faut que des stimulans: conférences, auditions de musique, séances de spiritisme, sermons laïques sur tous les sujets qui sont sous le soleil. Elle s'attachera très ardemment à une étude quelconque, elle suivra des classes, elle ne tombera pas dans l'erreur, commune ailleurs, que son éducation est achevée parce qu'elle a quitté l'école; mais n'ayant jamais un nombreux domestique ni beaucoup d'enfans, sauf exception rare, elle en a vite fini avec ses devoirs de maîtresse de maison, et son esprit inquiet, qui abhorre le vide, cherche un aliment, soit dans les plaisirs mondains, soit dans une culture intellectuelle, qu'elle se garderait d'acquérir solitairement avec l'unique secours des livres. Cet état fiévreux tient sans doute à la première éducation; l'enfant n'est jamais un enfant en Amérique, selon le sens que nous donnons à ce mot; son irresponsabilité pétulante ne connaît que peu de contrainte ou même aucune; il suffit, pour s'en assurer, de vivre dans les hôtels où l'enfance est représentée par quelques échantillons.

Plus tard, son cerveau est sans relâche surexcité; il arrive à un développement qu'atteste le grand nombre des petits prodiges; mais cette précocité devient assez rarement du génie. Beaucoup d'Américains prudens sont réduits à mettre leurs filles en pension pour éviter qu'elles ne commencent trop tôt à recevoir et à rendre des visites, à organiser des parties de plaisir, à flirter même, malgré leurs robes courtes. Priver la petite fille de ces amusemens dangereux, en la gardant au foyer, ce serait la rendre malheureuse, puisque toutes ses amies sont à un même régime. Le « bouton, » comme on appelle la débutante, a déjà l'assurance des roses les mieux épanouies; c'est une parfaite petite femme du monde, capable de se garder seule, n'ayant besoin d'aucun chaperon, sachant s'escrimer dans le dialogue contre les hommes jeunes et vieux, ordinairement très *bright*, animée, pleine d'entrain, souvent d'une extrême séduction, mais privée depuis longtemps de ce qu'on nomme la fleur de la première jeunesse. — Quelqu'un dit drôlement à M. Aïdé, en parlant d'une de ces jeunes merveilles : « Elle a du trait à ce point qu'elle commence la con-

versation par une brillante repartie. » — La mère est tout à fait reléguée à l'arrière-plan, non par manque de tendresse, mais parce qu'elle ne serait nullement à sa place dans le tourbillon. Les journaux annoncent que « Miss X. a eu, lundi, une réception, où elle était secondée (*assisted*) par sa mère. »

New-York est nécessairement plus cosmopolite que les autres villes des États-Unis où, quel que soit le nombre des habitans étrangers, les façons de vivre américaines prédominent. De plus en plus, New-York devient européen; le camp opposé appelle volontiers *Anglomaniacs* ceux qui s'étudient à imiter les manières, les habitudes, les vêtemens, le langage de leurs cousins d'Europe. Pour ce qui est de la langue, il y a des mots, des formes qui appartiennent en particulier à chaque état, d'autres qui sont communes à tous; tel participe passé, emprunté par la Nouvelle-Angleterre à ses ancêtres puritains et que l'on n'entend jamais dans l'Ouest, tels pléonasmes caractéristiques, tels termes curieusement détournés du sens qu'ils ont en anglais : par exemple *I guess*, je devine, pour je crois ou je suppose; *reckon*, compter, ou *calculate*, pour penser, *think; conclude*, conclure, au lieu de *resolve*, décider; *tear down*, arracher, mettre en pièces, au lieu de *pull down*, abattre, quand il s'agit de démolir une maison.

Le Bostonien parle, règle générale, comme l'Anglais le mieux élevé, l'Anglais, bien entendu, qui ne sacrifie pas à l'argot *fashionable*, et, si ce n'était la prononciation d'un mot par-ci par-là, il serait presque impossible de reconnaître sa nationalité. On a dit beaucoup de sottises sur la haute culture et le pédantisme bostoniens. Il est vrai que dans cette ville intéressante il existe une activité d'esprit qui parfois s'égare et accorde un peu trop d'importance à des formes discutables de bouddhisme ésotérique par exemple; mais l'humour américain a vite raison de ce qui est oiseux ou ridicule. La forteresse même du prétendu pédantisme féminin, le collège de Wellesley où sept cents jeunes filles reçoivent les leçons des plus éminens professeurs dans toutes les branches du savoir, n'a nullement l'apparence d'une pépinière de bas-bleus. Le bâtiment principal et le parc qui l'entoure sont la donation d'un père qui employa sa fortune, après la mort de son unique enfant, à fonder cet établissement magnifique. Moyennant six cents livres sterling par an, chaque pensionnaire peut, selon ses aptitudes, étudier les sciences, les lettres ou les arts, se préparer à devenir une de ces institutrices demandées de tous côtés dans un pays neuf, ou à gagner sa vie de quelque autre façon. Il est sorti de Wellesley-College des docteurs, des collaboratrices aux journaux quotidiens

ou aux *magazines* périodiques; mais la preuve que les diplômes ne gâtent rien, c'est que presque toutes les jeunes filles qui en obtiennent se marient. Elles n'ont couru pendant leurs années de collège aucun risque de surmenage; l'éducation du corps est aussi soignée que celle de l'esprit. M. Hamilton Aïdé a été frappé de leur bonne mine et de leur gaîté, tandis qu'elles patinaient sur le lac où, l'été, elles s'exercent à ramer.

Quant aux dames de Boston, il a gardé le plus charmant souvenir de leurs dîners, prétexte à conversations inoubliables. Les escarmouches d'humour qui en sont l'un des traits distinctifs ont lieu entre un petit nombre de convives distingués, rompus à discuter tous les sujets qui relèvent de la pensée moderne et à s'aiguiser l'esprit les uns contre les autres; elles ont un caractère tout particulier de verve facile, intarissable. Et quelle richesse de fond, quelle absence d'effort!

Washington s'occupe plutôt de politique; si le progrès et la mode l'intéressent, la peinture le laisse indifférent; on y discute rarement les livres, on y est fort occupé de soi; la conversation reste par conséquent ou trop lourde ou trop légère; hommes d'État et diplomates se tiennent en équilibre sur le bord d'une très mince couche de glace, l'échange de politesses est abondant, mais on ne s'aventure guère loin du rivage. Sans doute, il ne faudra pas beaucoup de temps pour que le ton de cette société change; dans le grand centre politique des États-Unis, d'opulens citoyens viennent, d'année en année, s'établir, apportant de différentes parties du pays des besoins intellectuels, auxquels force sera bien de répondre. Mais, pour le moment, Washington n'a pas de collections d'art particulières; un bon concert, une bonne troupe d'acteurs y sont rares. D'autre part, on ne saurait considérer comme réunions mondaines les réceptions de la Maison-Blanche, où tout citoyen est autorisé à entrer et à donner une poignée de mains au président, pas plus que certains thés de l'après-midi offerts par une femme de ministre qui, selon l'usage établi, doit être en toilette du soir, tandis que ses invités sont en toilette de ville. Sans doute, il y a des bals superbes, de grands dîners diplomatiques et, parmi les habitans de Washington, se trouvent des gens fort agréables; mais la position officielle qu'occupe sa société rend celle-ci plus raide que la société de New-York et de Boston.

A propos des salons de New-York, on s'étonnera peut-être d'apprendre que l'Amérique ait fait un talent, dans toute l'acception du terme, de la conversation. Le paragraphe suivant, coupé dans un journal de cette ville, signale comme professeurs, cinq ou six femmes bien élevées qui gagnent large-

ment leur vie en dirigeant des cours et en donnant des leçons particulières. « Naturellement, dit le journal, les élèves sont d'ordinaire de très jeunes gens qui, tout frais sortis de l'école, préparent leur entrée dans le monde ; mais il y a aussi des personnes âgées qui demandent un entraînement particulier, et ce sont celles-là qui donnent le plus de peine, étant souvent timides et consternées par le son de leur propre voix. Non-seulement on leur apprend à choisir des sujets convenables, développés par d'heureux commentaires, mais encore on les met en garde contre les anecdotes trop longues, les affaires personnelles ennuyeuses, les souvenirs de famille trop abondans, les allusions risquées, le sarcasme, la médisance. Puis la maîtresse soigneuse donne des leçons de rire qui impliquent une modulation correcte de la voix et une répression sévère du ricanement ; elle stimule les découragés en leur faisant remarquer combien une attention soutenue aide à saisir le fil de la conversation et à le dérouler, etc. »

Combien de malice un causeur tel que M. Aïdé doit-il mettre dans cette citation ! Il n'y ajoute rien, ce qui est à peine équitable, car nous savons qu'en tout pays on rencontre des annonces auxquelles nul ne croit et qui font sourire ceux-là mêmes qui les lisent avec un certain empressement. Voyez plutôt les recettes de beauté dans nos journaux de France. Serait-il juste de croire que les eaux de Jouvence et les charmes variés sous forme de poudres, de fioles ou de petits pots que beaucoup d'entre eux préconisent à la quatrième page, soient la preuve d'un certain état de décadence touchant à l'imbécillité ? Peut-être les professeurs de conversation à New-York n'ont-ils pas un succès plus étendu que les émailleuses de visages à Paris.

L'hospitalité américaine obtient de M. Aïdé un éloge sans réserve ; elle est conçue, dit-il, dans ce vieil esprit anglais qui a été mis en fuite par de vaniteuses conventions. On ne recule pas devant le plaisir de retenir un hôte à l'improviste, de lui offrir le dîner de famille sans aucune de ces sottes excuses sur la pauvreté du menu que réprouvent les lois d'une bonne éducation. Quant aux dîners priés, ils ont généralement paru au voyageur moins bons et moins bien servis qu'il ne s'attendait à les trouver. Sur le second chapitre, il faut dire que nulle part au monde le service n'est compliqué et raffiné comme en Angleterre ; dans un pays neuf où la plus grosse difficulté est de se procurer et de retenir des domestiques, on ne pourrait, fût-ce à grand renfort d'argent, obtenir les mêmes résultats d'élégance et de confort. A New-York il arrive qu'on est obligé de scier sa viande au lieu de la couper, parce que les couteaux d'argent sont d'un nettoyage plus facile et plus

prompt que l'acier. Les domestiques reçoivent des gages énormes et chacun d'eux fait la besogne de plusieurs. Ils restent généralement peu de mois dans la même place; comme ceux qui les emploient, ils sont agités et réclament du changement. Il convient au maître de maison de renvoyer tout son monde pour aller plus librement voyager à l'étranger ou dans son propre pays habiter un hôtel monstre; et il convient également aux domestiques d'aller dans l'hôtel monstre en question gagner des gages redoublés durant la saison où se presse la foule; de sorte que les anciens serviteurs, sauf les nègres, dans les États du Sud, sont un luxe inconnu. A l'Ouest, la difficulté d'obtenir un autre service que celui d'Irlandaises malpropres augmente chaque année. Si l'on considère le flot de l'émigration, c'est incompréhensible. Une dame établie au Colorado a fourni le renseignement qui suit : — On ne pense guère à s'informer de la moralité d'une bonne, c'est elle qui se renseigne sur la vôtre. La première année de mon installation ici, je n'ai pu me procurer personne, — on ne me connaissait pas. Ensuite, ces demoiselles ont été moins rigoureuses.

Il y a des légendes sur les *helps*, les auxiliaires américains, qui semblent inventées à plaisir ; par exemple, l'histoire de la cuisinière qui, abordant une nouvelle place, fait insérer dans le journal de l'endroit, à l'article déplacemens :

« Miss Sally Dexter est arrivée de Denver en visite chez M... de cette ville. »

Jamais un domestique ne vous dit *monsieur*. Le garçon d'hôtel à qui vous demandez un plat va le chercher sans répondre, après quoi il se penche sur le dossier de votre chaise pour écouter la conversation. Dans un café de Pittsburg, Hamilton Aïdé se crut attaqué par un individu qui ne voulait que lui enlever poliment son chapeau, ce qu'il comprit en le voyant accrocher cet objet à une patère. Simple excès de zèle.

On conçoit que la plupart des singularités prises en note par M. Aïdé (il se hâte de nous en avertir) ne s'appliquent pas aux grandes villes de l'est, mais plutôt à un état de choses encore primitif qui tend à s'effacer. C'est à Colorado-Springs, par exemple, qu'il constata une singulière habitude assez répandue dans les petites localités de l'ouest, celle de se servir de l'église pour y célébrer des fêtes qui n'ont rien de sacré. S'il ne citait pas textuellement un compte-rendu publié par le journal de l'endroit, on aurait peine à croire au *Japs entertainment*, divertissement donné ainsi dans la première église méthodiste par les jeunes filles d'une école du dimanche, toutes affublées de noms et de cos-

tumes japonais, pour exécuter un programme littéraire et musical américano-japonais des plus joyeux, que compléta un thé offert aux spectateurs enthousiastes par les *Japs*. Toujours à l'église méthodiste, la société des *light-bearers* (porteurs de flambeaux) joua dans l'après-midi une charade, *Trouble in a mormon family* (les difficultés d'une famille mormonne). Dans une autre église transformée en théâtre, fut représenté, à grand renfort de costumes, certain mariage syrien, où le prêtre officiant était un véritable *clergyman* vêtu à l'orientale!

Et à toutes les vitres des boutiques de Colorado-Springs s'étalait cette annonce étrange:

« *Oysters! Oysters! Oysters in every style.* Des huîtres dans tous les genres, à la première chapelle baptiste, lundi soir! »

Une autre espèce d'amusement qui paraît fort incommode aux maîtres de maison européens, c'est la *surprise-party*. Un nombre parfois considérable de jeunes gens conviennent entre eux d'un jour pour aller surprendre des amis. Ils arrivent chargés de provisions et prennent le logis d'assaut; il n'y a rien à faire que capituler et accueillir de son mieux l'invasion. Encore le mal n'est-il pas grand dans les villes, mais le propriétaire d'une ferme lointaine, d'un *ranche*, peut se trouver fort embarrassé si le mauvais temps s'oppose au départ de la bande joyeuse, et que le garde-manger fasse défaut. M. Aïdé cite le cas vraiment tragique d'une *surprise-party*, arrivée en chariot dans une maison de campagne californienne avec des provisions pour le souper du soir, et qui fut retenue trois jours par la neige. On dormait sur le plancher et on s'amusait quand même.

Les réceptions, commençant à trois heures de l'après-midi et continuant jusqu'à dix et onze heures du soir, sont très fréquentes dans les grands centres de l'ouest. M. Aïdé parle d'une cérémonie de ce genre, où la maîtresse du logis recevait en robe de bal avec tous ses diamans, des gens qui entraient et sortaient en négligé, quelques-uns gardant leurs ulsters et des caoutchoucs aux pieds, d'autres arrivant à neuf heures habillés à peu près pour le soir. Tout en haut de la maison, il y avait une salle de danse, vers laquelle s'envolaient les plus frivoles, tandis que la partie sérieuse de l'assemblée prenait du thé au rez-de-chaussée.

Il alla aussi voir danser dans un sous-sol; mais, que ce soit à la cave ou au grenier, la gaîté de ces réunions est partout la même; jeunes et vieux s'amusent franchement, et un Anglais, habitué à l'air de dédain ou d'ennui profond qu'affectent souvent ses compatriotes, ne peut qu'être frappé très favorablement de la différence. Différens, les Anglais et les Américains le sont en beaucoup de

choses, malgré la parenté. Dans les grandes villes, à New-York comme ailleurs, la seule construction des maisons suffit à indiquer l'une de ces dissemblances qui touchent au fond du caractère. Le goût d'être seul chez soi, de ce qu'on appelle la *privacy*, l'horreur de toute promiscuité en matière de logement qui distingue l'Anglais est inconnue en Amérique. Toutes les pièces étant, du haut en bas, également chauffées à l'air chaud, on ne juge pas nécessaire de fermer les portes, ce qui met vos actes et vos paroles à la merci de tout le monde, au moins dans le salon qui n'est séparé que par un rideau du corridor d'entrée, d'une part, et de l'autre d'un vestibule central au bout duquel se présente l'escalier; en face, une baie en forme d'arc conduit àla salle à ma nger. C'est le plan presque général des habitations moyennes à New-York, un plan qu'impose l'étroitesse de la façade accordée à chaque maison.

La porte extérieure est précédée d'un *stoop*, ou perron rapide de plusieurs marches; elle a l'inconvénient de porter rarement un numéro visible. Ce numéro, caché à l'œil nu, ne se révèle, en bien des cas, que tissé sur le paillasson. Si l'on ajoute à cela que les noms de rues ne sont jamais fixés aux murs, mais seulement sur les réverbères où ils s'effacent plus ou moins, on comprendra la difficulté qu'éprouve un étranger à reconnaître son chemin. La décoration des *parlours* et la vie qu'on y mène sont aussi peu anglaises que l'aspect général des habitations. Chez les gens riches, le luxe ne manque pas: tentures splendides, étoffes, tapis, meubles sans prix; et sur les murs des tableaux modernes de l'école française, qu'il est difficile de voir, par suite de l'exclusion systématique de la lumière. Chacune de ces collections de peinture ressemble presque exactement aux autres. M. Aïdé nous dit qu'il savait toujours d'avance ce qu'il allait trouver: un certain nombre de Corot ou de soi-disant tels, des Daubigny, des Troyon, un Diaz ou deux, parfois un Millet. Quelque admirables que soient ces maîtres, on voudrait avoir parfois la preuve de goûts personnels chez le collectionneur, qui se borne à calquer, au contraire, sa liste sur celle du voisin. L'ameublement est français, et c'est l'ancienne idée française: — le salon est une pièce d'apparat destinée uniquement à recevoir, — qui domine partout. Les livres épars, la table à écrire, le joli désordre des salons anglais qui a gagné les salons parisiens modernes, tout cela se trouve relégué sans doute dans des appartemens plus intimes, de sorte qu'il est impossible d'appliquer aux intérieurs américains le dicton bien connu que l'habitant se devine d'après l'aspect de sa coquille. Sauf de rares ex-

ceptions, ils n'ont aucun caractère; impossible de découvrir ce qu'une femme fait et ce qu'elle aime en inspectant son gîte; une correcte uniformité règne chez telle mondaine frivole, chez telle lectrice assidue de Browning et de Carlyle, chez telle mélomane consacrée au culte de Wagner, chez la dame qui n'est rien de tout cela.

Pour revenir aux clôtures, non-seulement il n'en existe pas entre les villas, mais encore le domaine privé n'est généralement séparé de la voie publique par aucune grille, par aucun mur. Ceci explique qu'il y ait peu de jardins, sauf lorsqu'il s'agit de grandes propriétés. Le *cottage* anglais, avec son coin de terre plein de couleurs et de parfums, protégé par une barrière rustique, n'a point d'équivalent aux États-Unis. En Californie, une végétation naturelle incomparable décore magnifiquement tous les chemins; mais dans l'est, où il faudrait un peu d'effort, le prix élevé du travail empêche que la classe moyenne se permette le luxe des fleurs. Très probablement on n'en sent pas le besoin, on n'en a pas l'amour sincère, patient et soigneux. On se borne à payer deux dollars pièce des roses coupées, car nulle part les hommes riches ne sont plus prodigues de bouquets, et les beautés à la mode, pour peu qu'elles veuillent rester impartiales, ne peuvent se montrer au bal que surchargées de fleurs au point de ne savoir qu'en faire.

Le théâtre a été généralement une déception pour Hamilton Aïdé; très peu de pièces supporteraient d'être transplantées et, à l'exception de quelques rôles de caractères, l'interprétation est tout à fait de second ordre, nous dit-il. Ceci l'étonne d'autant plus que les Américains ont de très bons critiques et qu'ils possèdent une troupe, celle de Daly, qui est des meilleures, avec le souvenir d'une longue suite d'excellens artistes, dont quelques-uns vivent encore; mais le goût du public est devenu détestable. Des opérettes dont la stupidité est sans parallèle en Europe, des farces du genre *variétés*, réussissent seules à attirer la foule. Heureusement les Jefferson, les Booth, les Irving, les Kendall, viennent quelquefois triompher de cette disposition fâcheuse. On ne peut pousser plus loin que le premier la fidélité à la nature; les intonations, les gestes, l'expression de la physionomie, tout est chez lui d'une sincérité merveilleuse; jamais l'envie d'un succès plus populaire et plus bruyant ne le conduit à l'exagération; il galvanise des pièces vieillies ou sans valeur jusqu'à en faire des chefs-d'œuvre.

Les Américains sont inexcusables de déroger comme ils le font dans leur appréciation des choses du théâtre, car ils possèdent un don national, pour ainsi dire, qui se rapproche des plus beaux dons du comédien, un don qu'ils cultivent et perfectionnent sans

cesse par une constante pratique ; ils possèdent au suprême degré l'art de la parole. Nul ne peut imaginer ce qui se dépense d'esprit argent comptant, de bonne humeur imperturbable et souvent d'éloquence dans les simples *speeches* prononcés à table. M. Aïdé nous parle de certain banquet public auquel il eut la bonne fortune d'être invité, seul étranger. Une discussion s'engagea sur des questions d'administration municipale, et les orateurs se levèrent l'un après l'autre, dénonçant des abus, des négligences, flagellant la corruption régnante, avec une force, une autorité, une énergie dans la satire qui prouve que, s'ils supportent impatiemment les critiques du dehors, les Américains savent entre eux dire et entendre la vérité. Il y eut une attaque déchaînée contre la basse presse qui pourrait servir de leçon ailleurs qu'en Amérique, et qui montre aux autres peuples le danger qui résulte du droit de tout imprimer. L'orateur déclara qu'aucun honnête homme ne pouvait plus se soucier d'occuper tel ou tel emploi public, quand il savait d'avance qu'aussitôt en place, il serait calomnié, ses secrets de famille mis au jour, son passé déterré pour en faire du scandale. Et quel recours contre tout cela? Vous pouvez tuer l'éditeur du journal où votre femme, votre fille ont été insultées ; le jury vous acquittera, mais si vous vous adressez aux tribunaux, vous n'obtiendrez jamais justice à moins que ce ne soit par hasard une justice dérisoire. Et la faute en est aux honnêtes gens qui tolèrent chez eux ce qui ne serait souffert dans aucune partie du monde, qui, se vantant d'appartenir à un peuple libre, courbent la tête devant un tyran plus absolu que le tsar de toutes les Russies : la presse ! Ceux-là seuls qui se sont endurcis dès longtemps sous l'outrage, ou qui savent l'éviter en payant les journaux, se laisseront attacher au pilori. Les meilleurs citoyens resteront à l'écart, jusqu'à ce que soit extirpée cette gangrène qui dévore le cœur de la nation.

Pendant la tournée qu'il fit dans quatre-vingt-onze villes, M. Hamilton Aïdé eut toute facilité pour estimer à sa valeur le journalisme américain. Règle générale, la presse est absolument indifférente à la vérité ou au mensonge de ce qu'elle avance. C'est de la *copie*, voilà tout, de la *copie* qui peut fournir matière à un démenti, peut-être à une controverse prolongée, — autant de lignes ! Chaque petite ville a son journal qui coûte deux pence et demi, et bien des gens ne lisent que cela. S'habituer à pareille nourriture quotidienne, c'est un véritable malheur national ; le niveau de l'appréciation morale des choses et du goût littéraire en restent également abaissés.

Sur un mot de dédaigneuse miséricorde aux *interviewers*, suffi-

samment malmenés par M. Rudyard Kipling pour que les autres voyageurs les laissent tranquilles, M. Aïdé terminait son premier article, qui nous fit très vivement désirer une suite écrite du même ton libre et familier, — le ton d'un journal intime rempli de documens puisés aux sources sur tous les sujets pêle-mêle, graves et frivoles, à mesure qu'ils se présentent.

Mais, si nous ne nous trompons, un scrupule fort légitime arrêta presque aussitôt l'auteur. Il craignit de blesser par des renseignemens trop précis les susceptibilités d'un monde qui lui avait fait bon accueil, il redouta un péril auquel, seul peut-être, M. Taine, dans ses admirables notes sur l'Angleterre, a su échapper par son indifférence même de plaire ou de déplaire soit aux Français, soit aux Anglais, indifférence dont il fait la déclaration nette et sincère en tête de son livre. Pour des raisons qui résultent de ces jalousies et de ces susceptibilités si souvent observées en famille, la situation est bien autrement délicate entre Anglais et Américains. M. Aïdé imagina donc de se mettre plus à l'aise et de contenter tout le monde en écrivant un roman, l'agréable récit intitulé, *A Voyage of discovery;* mais, en réalité, ce roman n'est que le développement et la continuation de l'article que nous avons voulu à cause de cela faire connaître en commençant. Sur cette charpente une fois posée, il groupa des caractères, des événemens, et s'exerça très habilement à un véritable tour de force, nous voulons parler des nuances du dialogue, de ces conversations entre Anglais et Américains, où les plus imperceptibles différences de ton et de langage sont marquées avec une étonnante virtuosité; ceci, bien entendu, ne peut être reconnu facilement par l'oreille mal exercée d'un Français, mais on distinguerait du moins à travers la traduction cette même adresse merveilleuse appliquée à l'indication soutenue du caractère et de l'esprit de chacune des deux nationalités mises en présence. Point d'exagération, point de grossissement; l'étude est bien intéressante pour nous autres, en nous indiquant toute sorte d'affinités entre la verve française et l'entrain américain, opposés à la lenteur, à la solidité britanniques, à cette condescendance dans l'approbation qui faisait dire à un Anglais patriote prié en voyage d'admirer un splendide coucher de soleil : — Un coucher de soleil?.. Ah! si vous pouviez voir seulement un des couchers de soleil de sa majesté la reine!

Celui qui cite ce mot caractéristique, ne pèche pas pour sa part par l'étroitesse. Il rend justice à chacun avec une impartialité très rare.

Il va sans dire que le fil imaginaire qui relie entre elles les décou-

vertes faites au cours de leur voyage par ses deux principaux personnages, sir Mordaunt Ballinger, baronet, membre du parlement, et miss Grace Ballinger, sa sœur, est un fil des plus ténus et des plus légers, le fil qui, dans les romans à thèses, sert pour coudre entre elles des déclarations de principes, des discussions philosophiques ou autres. Sir Mordaunt va chercher l'occasion de quelques placemens avantageux dans les mines, les villes en construction ou les grands centres d'élevage du Nouveau-Monde, et Grace l'accompagne un peu par curiosité, beaucoup pour avoir le plaisir d'être avec son frère ; c'est une fille de vingt-cinq ans, belle, franche, énergique, intelligente, prompte à s'intéresser aux choses qu'elle rencontre. Sir Mordaunt, lui, est le type accompli du gentleman et de l'ancien *guardsman :* de haute mine, admirablement bien fait, la tête trop petite seulement pour sa grande taille, peu profond, avec toutes les qualités bonnes et mauvaises de sa nature étalées en montre pour ainsi dire, de sorte que le premier venu peut en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil, parfaitement droit et loyal du reste, aimant le plaisir et le flirt, dans les bornes qui sont compatibles avec des manières irréprochables. Le père de sir Mordaunt et de miss Grace, un homme politique, deux fois ministre, a joué un rôle international considérable, son nom est célèbre en Amérique ; tout semble donc préparé pour que l'arrivée de ses enfans aux États-Unis ne passe pas inaperçue, pour que la société des différentes villes qu'ils visiteront se donne en spectacle à eux tout en les fêtant. Ceci commence dès le bateau où un premier chapitre fort bien mené nous fait faire connaissance avec presque tous ceux qui nous intéresseront par la suite : Quintin Ferrars, d'abord un de ces Américains taxés d'anglomanie, qui ne trouvent rien de bon chez eux. Il n'y a dans son accent, dans le tour de ses phrases, nulle trace de ce que les Anglais appellent l'américain, de ce que les Amérains revendiquent comme un héritage des ancêtres puritains qui, à les en croire, ont dû leur transmettre le plus pur anglais. Ferrars est un de ces cosmopolites qui oscillent incessamment entre l'ancien et le Nouveau-Monde, dénigrant le dernier dans des ouvrages littéraires dont il ne recueille pas la gloire, car il ne signe jamais.

Type tout opposé, Paul Barham, professeur à l'université de Harvard, esprit supérieur dans un corps fragile, patriote convaincu et intelligent, — déplorant les tares et les imperfections de l'état embryonnaire actuel, mais sûr de l'avenir. Il revient, malade encore des eaux d'Aix-la-Chapelle. Sa mère l'accompagne, une personne austère et douce, compagne admirable d'un clergyman de la Nouvelle-Angleterre.

Troisième figure d'Américain, Jem Gunning, le *dud*, le gommeux, bien des fois millionnaire, qui parle de son yacht, de ses chevaux, de ses chasses à l'ours dans les montagnes Rocheuses, d'exercices athlétiques de toute sorte, comme le ferait un Anglais du même bord, mais aussi de son argent, comme ne le ferait aucun homme bien élevé d'aucun pays, naïvement plein de lui-même et d'une assurance comique.

Comparse amusant qui représente l'*humour*, genre Mark Twain, M. Ruggs de Chicago : il est allé en Europe pour gagner des sympathies à la grande foire universelle qui n'aura jamais eu sa pareille ; on y verra un hôtel bâti d'albâtre et d'or, un salon de coiffure pavé de dollars, le sphinx d'Égypte qui aura passé la mer pour compléter un spectacle classique où figureront les princes européens. Chicago est en pourparlers pour cela avec le duc de Bragance comme descendant direct de Christophe Colomb dont on voudrait avoir les os, mais quelques difficultés se présentent. Ossemens et princes viendront sur des galions construits d'après les modèles authentiques de ceux qui amenèrent Colomb. Pour le spectacle biblique, car il en faut un, on aura soit la Mer-Rouge, soit le paradis terrestre, à défaut des paysans d'Ammergau, et, quant au théâtre, Clara Morris fera voir combien est supérieur l'article américain à toutes les *Burnhardts* et à toutes les *Ristor-eyes* du monde !

Ceci, moitié plaisant, moitié sérieux ; comme le dit finement Ferrars, il y a souvent une bonne part d'*humour* inconscient dans les faits et gestes de ses compatriotes.

Les dames ne manquent pas à bord du *Teutonic* parti de Liverpool. Outre la sympathique puritaine, Mrs Barham, nous rencontrons une veuve exquise, Mrs Courtly, dont les hommes subissent sans exception le charme un peu compliqué. Pour cette raison même, elle est moins appréciée de son sexe, surtout dans les cercles sévères de Boston où on la traite de « femme à hommes. » Pourvue des dons d'assimilation et de transformation les plus étonnans, tour à tour frivole et sérieuse, mystique et philosophe selon les circonstances, c'est un Protée féminin tirant de la vie tout ce qu'elle peut donner d'agréable, ne professant qu'un principe : jouir délicatement des choses le plus longtemps possible, du reste, excellente amie. Mrs Courtly est évidemment un portrait ; nombre de ses compatriotes l'ont reconnue ou cru reconnaître ; en tout cas, le portrait ne peut blesser ni scandaliser personne, l'original moins que qui que ce soit.

Quant à Mrs Van Winkle, si elle existe, comme nous n'en doutons pas, avec ses ridicules et sa vanité, elle ne prendra jamais

pour elle les fines moqueries décochées à ce bas-bleu aristocratique; car il y a une aristocratie très déterminée aux États-Unis. Lady Clydesdale, la grande dame anglaise qui vient soutenir en Amérique les théories les plus avancées de l'émancipation des femmes et les principes de l'égalité, l'apprend avec douleur. « Égaux! s'écrie Jem Gunning, la bonne farce! Mais on n'est nulle part plus exclusif qu'à New-York! Les *quatre cents* ferment leur porte à qui n'a pas d'argent, je vous en réponds! »

Et Mrs Courtly ajoute avec un de ses sourires à la Joconde :

— Nous sommes très fiers de notre généalogie quand nous en avons une; pour peu que nous nous connaissions un arrière-grand-père, nous citons toujours ses hauts faits dans la guerre de l'indépendance.

Mrs Van Winkle va plus loin. Non contente d'avoir fait beaucoup parler d'elle par son audacieux roman de *Phryné*, elle prétend être un *leader* de la société de son pays en attendant que son mari, qui appartient à une vieille famille *knickerbocker*, aille diplomatiquement représenter à Saint-James le *sang bleu* d'Amérique. Ce sang bleu n'est pas assez riche pour donner des fêtes, mais il honore de sa présence celles des parvenus et il s'acquitte ainsi, il s'acquitte même au-delà. Le miracle est que cette élégante folle soit une bonne épouse et une bonne mère. Au fond, elle n'a qu'un vice, mais il est grave : elle aime à étonner. Telle qu'elle est, Mrs Van Winkle paraît plus amusante aux Ballinger que miss Lobb, le spécimen par excellence de la haute culture qui, en se mettant à table, interpelle sans préambule son plus proche voisin sur les forces cosmiques non développées, pour déclarer une minute après que le paupérisme, cette plaie des vieilles civilisations corrompues, est définitivement extirpé du sol de la libre Amérique.

A peine sir Mordaunt Ballinger est-il débarqué que la société se l'arrache; les invitations pleuvent chez lui depuis les lettres d'affaires jusqu'aux billets teintés de rose. On lui offre de grands dîners aux différens clubs, des banquets particuliers et tous les plaisirs qui peuvent tenir dans une journée, à partir du thé de quatre heures. Jamais le courant de l'hospitalité ne s'empara d'un étranger avec une plus aimable violence. Et il y a aussi des *luncheons* de dames; la formule consacrée se retrouve partout « pour rencontrer miss Ballinger; » Grace reçoit des loges, des bouquets à foison; les dîners ne sont qu'en trop grand nombre; il y en a d'amusans, entre autres, tel dîner offert au frère et à la sœur par un célibataire, M. Sims, au fameux restaurant Delmonico; il leur présente des individualités bien américaines que les conventions régnantes parmi les *quatre cents* n'ont pas encore jetées dans le

moule banal. Mrs Flynn et miss May Clayton ont pourtant des liens de famille avec le meilleur monde, mais les *leaders* de la société les ignorent pour des raisons d'argent. Ceci atténue un peu la gaîté de Mrs Flynn, mais n'a pas d'effet sur sa cousine miss Clayton, une demoiselle du Kentucky à ses débuts, un *bouton* des plus lancés. En vertu de son éducation, elle n'est ni timide ni méfiante d'elle-même; pour le franc parler, elle en remontrerait aux femmes de quarante ans. Elle ne se rappelle pas le temps où elle a commencé l'exercice du *flirt*, ayant été toujours ramenée de l'école par des amoureux, comblée de bouquets et de bonbons, avec des parties de plaisir chaque semaine. Son langage est entrelardé de *slang;* elle a de l'esprit, une exubérance qui déborde en drôleries de toute sorte. Elle chante des chansons nègres avec une singulière effronterie, mais un certain flair ne lui manque pas et elle s'arrête avant de tomber dans le mauvais goût. Il est évident qu'elle se trace des bornes à elle-même; c'est fort heureux, car sa mère est absente de son existence autant que si elle était déjà défunte. Miss May fait des visites, reçoit, donne des soirées, va partout, tantôt avec sa cousine, tantôt seule dans toutes les maisons où il y a une femme d'âge respectable. — Elle dit carrément à sir Mordaunt en l'invitant à venir chez elle: — Ayez soin de ne pas demander maman. — Et à Grace: — Vous êtes charmante, et j'espère que vous viendrez aussi, mais pas avec votre frère.

C'est le gazouillement aigu d'un canari qui sort de sa jolie bouche, elle couvre la voix de tout le monde, et sa familiarité avec les jeunes gens est telle que Grace demande ingénûment: — Ont-ils été tous élevés ensemble? — De fait, miss Clayton a dansé l'allemande pour la première fois quelques semaines auparavant avec sa plus ancienne connaissance. Ce genre d'Américaine charme les étrangers autant qu'il embarrasse les gens du pays, surtout ceux qui se piquent d'être anglomanes. Parfaitement honnête avec cela, justifiant le dire de l'amphitryon, M. Sims : — Les femmes en Amérique sont comme les épingles. Si profondément qu'elles enfoncent, leur tête les empêche toujours de se perdre.

Sir Mordaunt ne flirte que prudemment avec miss Clayton, qui d'ailleurs ne le trouverait pas assez riche ; il s'abandonne un peu plus à la séduction passagère d'une gracieuse miss Hurlstone, que nous voyons au théâtre causer et rire tout haut, tandis qu'entrent et sortent les représentans de la jeunesse dorée. Grâce à ce manège, personne n'entend l'opéra de Wagner, car dans toutes les autres loges découvertes, les femmes agissent de même, tournant parfois le dos à la scène. Antithèse du théâtre de Bayreuth !

Gunning, qui est épris de miss Ballinger, donne une fête en son

honneur; il fait venir chez lui la danseuse en renom, qui, d'ordinaire, se montre dans un café de bas étage, où les dames ne vont point et nous avons un joli tableau des prouesses chorégraphiques de Carmencita que le pinceau de Sargent a fixée dans l'éclat de sa jupe de satin jaune, avant le moment où le démon du boléro la saisit et la transfigure. — De là, nous passons au bal, chez Mrs Thorly, haut placée parmi « les quatre cents. » Tout y est splendide, les salons, les toilettes, les diamans, tout, sauf l'introduction à la fête. Les nouveaux arrivés ont à se frayer un chemin à travers l'assemblée en grande parure, pour atteindre l'escalier, puis le vestiaire du premier étage; cette étrange anomalie est, paraît-il, presque générale; une procession d'hommes en ulsters, de femmes voilées en pelisses de fourrure, les pieds protégés par des caoutchoucs (*gums*), quand il neige, défile incongrûment au milieu de papillons étincelans déjà sortis de leurs chrysalides et qui toisent cette ascension lamentable. L'aspect général de la beauté des femmes est frappant; il y a peu de régularité sculpturale, mais le joli abonde et l'élégance des ajustemens dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Les jeunes filles sont mises à peindre, les femmes mariées couronnées de diadèmes, de *tiares* importées d'Angleterre, au grand scandale d'une minorité de républicains farouches qui réprouvent ces insignes de la royauté. Le souper est servi d'une manière très pittoresque; à un moment donné, de petites tables sans nombre s'éparpillent comme par magie à travers les salons, et tous les convives s'y assoient à leur gré pour manger solidement une heure de suite.

En fait de repas, rien de prétentieux comme le dîner bleu donné par Mrs Van Winkle. L'allusion ne vise en rien le bas bleu de la dame; il s'agit de la réception du sang bleu d'Angleterre par le sang non moins bleu d'Amérique, aristocratie contre aristocratie. Le menu savant, imprimé sur bleu, porte des noms de mets colorés de la même façon : huîtres de Blue-Point, truites au bleu, fondu au cordon-bleu, etc. La table est couverte de myosotis, qui, vu la saison, sont une rareté, la lumière ne brille qu'à travers des transparens bleus. Mrs Van Winkle elle-même, en velours bleu pâle, se répand en *maniérismes* et en anecdotes risquées. Elle veut être Russe plutôt qu'Américaine, — une George Sand russe, tel est le nom qu'elle se décerne. On regrette un peu que M. Aïdé n'ait pas donné dans son livre d'autres échantillons de la femme de lettres aux États-Unis, lui qui professe tant d'estime pour Sarah Orne Jewett et Mary Wilkins. Les écrivains de talent qui n'ont aucun des travers de la précieuse ne manquent pas, surtout dans la Nouvelle-Angleterre, où nous suivrons les Ballinger chez Mrs Courtly.

Cette spirituelle personne habite, près de Boston, une maison de campagne, construite par feu Richardson, l'architecte américain par excellence, chef d'une école éminemment nationale dont les spécimens se multiplient depuis quelques années. Voici le mélange ingénieux de styles divers qui représente la demeure de Mme Courtly : un arc byzantin abaissé sous lequel monte le perron qui tourne brusquement à droite; ceci s'harmonise, on ne sait comment, avec la *bay-window*, la fenêtre en saillie et à meneaux, la tourelle d'angle à pinacle aigu et la haute toiture rouge. Un balcon de pierre ressort d'une autre *window*, enfoncée celle-là sous un autre arc de pierre; la porte d'entrée est en chêne avec marteau vénitien de fer forgé. Du sommet d'une pente verdoyante plantée de hêtres superbes, cette délicieuse habitation domine la mer. Il nous semble que l'architecture américaine de Richardson est proche parente de l'architecture anglaise; M. Aïdé nous la présente cependant comme un trouvaille parfaitement appropriée à l'aspect du pays. Mrs Courtly a rassemblé, dans cette retraite, de bonnes peintures, des livres rares, mille choses anciennes et rares rapportées de ses voyages; des touches savantes de modernité çà et là et une grâce très personnelle dans tous les détails empêchent qu'on puisse accuser l'aimable veuve d'affectation esthétique. Elle met au service de ses amis des chevaux excellens, les *steppers*, tant appréciés en Europe, et un de ces fameux trotteurs dont le mérite moins évident ne frappe que les initiés. Le reste est purement anglais, l'argenterie George III, les porcelaines de Chelsea, etc. On se croirait dans une vieille maison de campagne anglaise où rien n'a été changé depuis cent ans, mais où les plus charmans emprunts faits à toute la terre sont venus s'ajouter au vieux fonds d'autrefois. Là Mrs Courtly reçoit les beaux esprits et les grands artistes que lui envoient Boston ou New-Cambridge. Comme le dit Ferrars, le railleur misanthrope : « A son foyer reposent en bonne intelligence le lion et l'agneau sur le même tapis, mais elle préfère le lion. » Or sir Mordaunt, de par la célébrité politique de son père, ses manières ouvertes et son grand air, est lion, bien entendu, et traité comme tel.

L'aspect de Boston en hiver avec sa rivière sinueuse, le panorama pittoresque de la mer et des îles, les effets de neige sur ses dômes, ses tours et ses flèches, le lac gelé, où se lancent des centaines de patineurs sous le bleu dur d'un ciel sans nuages, a fourni un sujet charmant d'aquarelle au pinceau agile de M. Aïdé; de même le retour d'un bal donné au *Country-Club*, retour nocturne en traîneaux, dont on croit entendre les joyeuses sonnailles, tandis que la longue procession des danseurs rentre au pas rapide des che-

vaux qui dévorent le paysage de neige. La lune est dans son plein et frappe d'une lumière aveuglante le front des petites maisons de bois, tandis que les sapins se dressent le long de la route comme des sentinelles sous leurs fourrures blanches.

En plein jour elles nous paraissent médiocres, ces maisons peintes, garnies sans exception d'une *piazza* et qui s'alignent dans des cours irrégulièrement plantées d'arbres, la cour (*yard*) ne répondant pas à notre idée d'enclos, puisqu'elle n'a ni murs, ni barrières. Telle est le genre de demeure où Grace Ballinger va rendre visite aux Barham, dans un village qui n'a pour ainsi dire d'autre vie que la vie théologique, car il renferme, outre l'église épiscopale, une église unitairienne, une église baptiste, deux églises méthodistes et la chapelle d'une autre congrégation. Telles sont aussi avec quelques différences les villas de Cambridge, la grande cité académique, pour employer l'expression des *Guides*. Autour de l'Université de Harvard, avec son *Memorial-Hall* grandiose, sa noble bibliothèque, son gymnase monumental, se groupent, dans des logis d'une banalité déconcertante pour un Anglais, ces professeurs, ces savans, ces grands lettrés dont les noms sont universellement connus. Le génie de l'homme ne dépend donc pas des choses ambiantes.

— Soit! interrompra le lecteur, tout cela est sans doute fort juste et ne manque pas d'intérêt, mais où donc est le roman?

Il est dans la flirtation entre sir Mordaunt et la belle Clare Planter, une flirtation qui n'a rien de commun avec la chasse au titre et à la position sociale d'un côté, avec la chasse à l'héritière de l'autre. Non, Mordaunt est amoureux de Clare au point de ne demander qu'à la prendre pauvre, si le père Planter, un spéculateur effréné (il est dans les suifs ou le charbon à Pittsburg), n'abjure pas ses préventions contre un gendre anglais. On le laisse longtemps languir, si longtemps que le livre se clôt sans que la place se soit rendue, bien qu'à certains signes nous jugions qu'elle va bientôt capituler. Jamais portrait plus bienveillant de la prétendue coquette américaine n'a été tracé par une plume anglaise : — « Clare avait toute la sagesse de ses compatriotes,.. elle ne perdait jamais la tête, elle ne se laissait égarer ni par la vanité, ni par la tendresse, ni par la passion, résolue à ne se donner que lorsqu'elle serait sûre, autant qu'on peut l'être, que c'était là, entre tous, l'homme qu'elle devait et désirait épouser. Sur ce point, l'Américaine montre sa supériorité sur l'Anglaise, qui s'exalte très vite, perd le jugement et s'engage avec un abandon qu'elle a lieu parfois de regretter. On accuse l'Américaine d'être froide et sans cœur; elle ne l'est pas nécessairement parce qu'elle pa-

raît jouer avec un homme comme un chat joue avec une souris. Sans doute il se peut qu'elle soit ambitieuse et calculatrice, ou qu'elle s'amuse aux dépens de son adorateur; mais il est possible aussi qu'elle tienne à apprécier par les seuls moyens qui soient au pouvoir d'une femme la valeur du caractère de l'homme et la force de ses propres sentimens. Elle ne succombe pas à l'enivrement des hommages, elle veut *savoir* et, ayant l'esprit très vif, très perspicace, elle étudie l'adversaire, interprète ses moindres paroles, tire des déductions de tout ce qu'il laisse échapper. Il est vrai qu'elle répond à ses attaques et qu'elle l'encourage plus que les convenances ne le permettraient en Angleterre, mais elle envisage le jeu comme loyal et n'entraînant que peu de dommage pour les deux parties. Depuis son enfance, on lui a enseigné que l'homme est un animal de proie cherchant qui il pourra dévorer; or elle n'a aucune envie de se laisser dévorer, surtout lorsqu'elle est une grosse héritière qui sait que de nombreux chasseurs sont sur sa piste. Non, elle les combattra avec leurs propres armes, et, si elle cède, ce ne sera pas par ignorance de leurs points vulnérables. »

Dans de pareilles conditions, le mariage a peut-être plus de chances d'être heureux aux États-Unis que partout ailleurs; en tout cas, on n'y témoigne pas cette indulgence excessive qui existe en Europe pour les résultats des unions mal assorties, aucun scandale n'est toléré. Toutefois, M. Aïdé, qui rend pleine justice aux mœurs américaines sous ce rapport, flagelle en passant, comme il convient, le divorce par consentement mutuel, si facilement obtenu dans certains États, tandis qu'on le refuse dans d'autres; mais il suffit d'aller habiter six mois de suite l'État où la loi est en vigueur, de quitter, par exemple, New-York pour un séjour passager dans Rhode-Island. Une femme qui a, depuis des années, déserté, en se donnant tous les torts, le toit conjugal peut, quoique très riche, alléguer l'abandon, et si, pour en finir, le mari supporte passivement cette accusation, le tour est joué; les voilà libres de se remarier chacun de son côté. C'est ainsi que Ferrars, l'Américain pessimiste, secoue le dernier débris de la chaîne qui ne l'a pas empêché, du reste, de parcourir longtemps le monde avec les apparences du célibat, tandis que son indigne femme épouse un prince Lamperti, qui était lui-même naguère le mari d'une autre dame, toute prête, par parenthèse, celle-là aussi, à convoler en secondes noces. Ferrars demande alors la main de Grace Ballinger. Celle-ci le refuse, comme elle refusera aussi le jeune professeur Saül Barham, et à cela il y a des raisons qui empêchent de supposer de sa part aucun dédain pour l'Amérique, bien que nous la soupçonnions de ne pouvoir jamais être autre chose, en toute

occurrence, qu'une admirable Anglaise. Grace a laissé son cœur en Angleterre; elle est profondément attachée à un homme que la plus injuste des inculpations, celle d'avoir capté frauduleusement un héritage, met au ban de la société; mais elle n'a jamais cru Lawrence Ivor coupable, elle lui conserve de l'estime, elle interprète, comme elle doit le faire, son silence et sa retraite, sans se laisser influencer par l'indignation de sa famille, dupe de mauvaises apparences. C'est parce qu'il ne veut la revoir que lorsque la lumière sera faite et son innocence prouvée que Lawrence se tient obstinément à l'écart; elle en est sûre et elle a raison. Une fois justifié, il passe les mers, il vient chercher au bout du monde la vaillante fille qui n'a point douté de lui; leur réunion a lieu en Californie, sur cette merveilleuse côte de Monterey dont M. Aïdé nous fait voir les splendeurs, presque fantastiques, — cette forêt de cyprès pareils à des cèdres du Liban contre laquelle la mer se brise en jetant son écume aux grandes branches levées contre elle comme des bras robustes. C'est là que les amans, longtemps séparés, se retrouvent, s'expliquent et sont récompensés par un moment divin de la foi qu'ils ont eue l'un dans l'autre. Le pauvre Saül Barham mourra de sa maladie de poitrine, et, ce qui est plus imprévu, Ferrars ira, en guise de suicide magnanime, soigner les lépreux à Honolulu, car la rencontre avec un aussi beau caractère que celui de Grace l'a fait rougir de l'inutilité de sa vie.

Il y a donc deux romans au lieu d'un dans ce livre de voyage, et ils s'entrelacent le plus habilement possible à la peinture des mœurs de New-York et de Boston, à la description de la nature dans l'ouest.

C'est en poursuivant la belle Clare Planter, lorsqu'elle le fuit, tentatrice comme Galatée, que sir Mordaunt entraîne jusqu'en Californie sa sœur et leur tante, une amusante Mrs Frampton, qui les a rejoints. Le trio est parti de Boston par Philadelphie, où il admire l'un des parcs publics les plus vastes et les plus beaux qui existent au monde; de là, il se rend à Chicago. L'extraordinaire diversité des styles d'architecture adoptés pour la construction des boulevards de cette ville le frappe d'étonnement. C'est une farandole de gothique, de grec, et de toutes les époques connues ou inconnues; ce sont des facéties en pierre ou en marbre de toutes les couleurs où les tourelles, les colonnes, les portiques, les mâchicoulis, s'entre-choquent dans une confusion à la fois prétentieuse et naïve. Sauf quelques exceptions honorables, chacun paraît s'être proposé d'aller plus loin que le voisin en extravagance. Le temps a manqué jusqu'ici pour construire des galeries dignes d'elles aux merveilles d'art achetées partout en ces dernières années;

quelques-uns des chefs-d'œuvre de la collection Donato sont du nombre. Gagner de l'argent, c'est la grande affaire à Chicago, le reste viendra ensuite. « Il faut faire l'homme avant de faire la statue. »

Sir Mordaunt assiste au massacre des porcs, seize à la minute, et comprend, devant ce spectacle, ce que c'est que le prix du temps pour une population d'hommes d'affaires. Des affaires, on en triture de toutes sortes : dans un bal, certaine famille d'entrepreneurs spéciaux parle sans trêve d'un commerce de cercueils très florissant, grâce à l'influenza. Le fils se vante de surveiller le département de la clouterie, la jeune fille de dessiner les broderies des draps mortuaires, et ces joyeuses conversations ont lieu entre deux quadrilles ou pendant le souper.

— Charmans, tous ces gens-là ! raconte Mordaunt à sa sœur, mais cela me donnait froid dans le dos de les entendre causer ; je croyais voir une famille de goules s'engraisser sur des tombeaux.

Un joli enfant que Mrs Frampton interroge sur ce qu'il veut devenir plus tard, s'attendant à ce qu'il dira : « président ou général, » répond avec une âpreté curieuse, vu ses cinq ans : *I guess I'll keep a store*. Tenir un magasin, c'est le rêve de tous, et quand une énorme fortune est amassée, celui qui continue à la grossir toujours vit très souvent dans une triste solitude, car sa femme, ses enfans ont filé vers l'Europe, où ils se plaisent, où ils restent. L'un de ces abandonnés explique piteusement que sa fille est mariée à un comte français et qu'il ne la reverra jamais, jamais, car elle a oublié son foyer, son vieux père. Et les yeux du vieux père se remplissent de larmes, mais au moment où l'on va lui exprimer une douloureuse sympathie, il se remet :

— Savez-vous, monsieur, que la famille date de Charlemagne ?

C'est le baume sur la plaie. L'abnégation paternelle prend parfois des formes singulières !

De Chicago, les voyageurs vont à Denver et de là aux environs de Colorado-Springs, où ils sont attendus chez Mrs Caldwell dont le fils exploite avec succès des mines considérables. Deux jours et deux nuits de voyage pour arriver dans un paysage fantastique, semblable à une création de Gustave Doré : la route serpente, sauvage, entre des pics escarpés de grès siliceux aux couleurs éclatantes blanc laiteux, rouge sang ou d'un violet d'améthyste ressortant sur le bleu du ciel en tours déchiquetés, en flèches aiguës. Les pins jaillissent, les uns droits et superbes, les autres tourmentés et tordus, des fentes mêmes du rocher, étendant leurs branches som-

bres au-dessus de gouffres béans où les aigles ont leurs nids. Le froid est si sec et l'absence de vent permet si peu de mesurer son intensité que l'on peut organiser très agréablement des pique-niques, des goûters sur la neige. Mrs Frampton, contente enfin, si difficile qu'elle soit, applaudit à cette agréable combinaison de Davos et du Caire.

Quant aux mines, elles n'ont plus l'aspect immortalisé par Bret-Harte, malgré l'aspect sauvage des travailleurs qui rendrait vraisemblables certaines anecdotes vieillies sur la loi de Lynch et sur les coups de feu échangés dans les bars ou les tripots; tout cela, quoique bien récent encore, est passé à l'état de légende; de tous côtés des villes s'élèvent. Un entrepreneur se charge de faire la besogne pour chaque municipalité, comme dit en riant le jeune Caldwell; si l'on commande cinquante maisons, il y jette une école par-dessus le marché; si l'on va jusqu'à cent, il plante une église sous forme de réclame, sachant bien qu'après tout c'est rémunérateur. De cette façon, la civilisation marche à pas de géant. Le climat, du reste, favorise une activité quasi-fiévreuse en toutes choses; on le sent à une certaine tension excessive des nerfs. Aussi quand Mordaunt, étourdi par le nombre des placemens avantageux qu'on lui propose : mines, élevage, terrains, etc., est tout près d'engager sa fortune dans les montagnes Rocheuses, sa tante lui dit assez sagement :

— De grâce, attendez un peu que l'humidité vous calme. Vous jugerez les choses de loin. Ici on est toujours prêt à sauter hors de sa peau, on se croit transformé, ma parole, en batterie électrique!

Encore un énorme trajet jusqu'à San-Francisco, dans cette longue suite de *cars* qui permet heureusement aux voyageurs de se délasser par des promenades, soit au buffet, soit au compartiment qui renferme des gens de connaissance. La chaîne grandiose de la Veta, la plaine d'Utah, la Cité du Lac-Salé, les étendues immenses de prairie gelée, tout cela défile magiquement jusqu'à ce que, le matin du troisième jour, on s'aperçoive dès l'aube qu'on est passé sans transition de l'hiver à l'été; tout est en fleur, c'est la Californie.

A San-Francisco se placent quelques scènes caractéristiques d'un état social infiniment moins avancé que celui de New-York et de Boston. La belle miss Planter est au Palace-Hotel, où ses admirateurs, avertis sans doute par télégrammes de son arrivée, ne cessent d'affluer isolément ou par groupes. Cette jeunesse de l'Ouest a le verbe haut, des façons familières, porte un intérêt médiocre aux choses élevées de ce monde, fréquente beaucoup le bar et les salons

de jeu et témoigne à l'Angleterre, en la personne de Mordaunt, une inimitié qui, pour être voilée sous beaucoup d'offres à boire, n'en est pas moins profonde. Des lettres anonymes injurieuses arrivent en masse aux Planter, d'autres à sir Mordaunt lui-même; par jalousie, quelque prétendant courroucé va jusqu'à commettre un faux, afin de mieux nuire à celui qui paraît être le préféré, par intervalles du moins, car de temps à autre miss Clare choisit tel ou tel du chœur des braillards, comme Mrs Frampton appelle ces soupirans californiens, pour se promener en tête-à-tête ou causer à voix basse dans un coin, ce qui rend presque fou le pauvre sir Mordaunt, ignorant encore du peu d'importance qu'une Américaine attache à ces menues faveurs. Elle n'en attache pas davantage, du reste, aux dénonciations anonymes. Hamilton Aïdé continue jusqu'au bout à juger le *flirt* ainsi compris avec la plus grande tolérance, mais en plaçant auprès de lui l'amour exalté, confiant et immuable de Grace Ballinger pour un seul, fidèlement attendu à travers les pires circonstances, il fait ressortir mieux que par aucune critique ce que cette espèce de coquetterie, prétendue sans conséquence, a d'inférieur et de mesquin.

En général, l'épigramme s'enveloppe chez lui de toute la discrétion dont sait disposer un homme de parfaitement bonne compagnie. Il pratique à ravir l'art des concessions. Nous introduit-il à Boston, dans la coterie des femmes fortes, très différente de la coterie où l'on s'amuse, dont Mrs Courtly est la reine, il placera au milieu des matrones et des demoiselles mûres armées pour l'investigation philosophique, la religion de l'humanité, la défense des droits de leur sexe, etc., une comtesse anglaise plus excessive dans ses revendications qu'aucune d'elles. Lady Clydesdale se montre en paroles socialiste à outrance. Or les doctrines égalitaires sont beaucoup moins impraticables aux États-Unis que dans le vieux monde : il y a une demande tout autrement considérable de travailleurs, plus d'espace pour l'entreprise, et de la question d'argent résulte après tout la seule inégalité, une inégalité que l'effort et le succès effacent. Lady Clydesdale, lorsqu'elle pérore du haut de sa situation aristocratique contre les préjugés et les privilèges, en insistant sur la valeur du seul mérite personnel hors duquel il n'existe point de rang social, est donc la plus ridicule de toutes ces prêtresses du progrès.

M. Aïdé signale volontiers certains côtés faibles de ses compatriotes en même temps que les défauts de leurs cousins d'Amérique. D'ailleurs, les coups de cravache les plus vifs sont donnés gaîment à ces derniers par Mrs Frampton, dont le sans-gêne, sympathique une fois pour toutes, se fait accepter à force de

rondeur. Elle ne peut s'habituer dans les villes à l'état épouvantable des rues où les piétons et les voitures courent un danger égal au milieu de véritables fondrières, elle ne tarit pas en invectives contre la chaleur de fournaise des wagons de chemin de fer et des chambres d'hôtel, les odieux crachoirs, l'eau glacée servie en toute occasion, même à jeûn avec une orange. L'orthographe et la prononciation américaines l'horripilent; son oreille ne peut se faire au *twang*, au nasillement de l'Ouest, à la manière qu'on a en ces parages de poser tout le dîner à la fois, entrées, rôt, légumes, poisson, entremets, dans des soucoupes rangées en demi-cercle autour du consommateur, et elle a vite démasqué le subterfuge des hommes qui, en affectant de ne boire à table que du thé ou l'éternelle eau glacée, se dédommagent du matin au soir dans la salle publique où est situé le bar. Mrs Frampton est impitoyable et sa langue acérée s'exerce sans cesse; mais, comme l'auteur souligne en même temps chez elle un certain manque d'ouverture, d'*adaptabilité* aux circonstances, un attachement bien britannique à la coutume, ces boutades passent sans choquer personne; on est quitte pour proclamer leur exagération. Sans doute, elle ose porter un arrêt rigoureux contre l'eau glacée qui suffit peut-être à expliquer l'abus de l'or dans la façade dentaire de tant de bouches américaines; mais nous sommes avertis que la bonne dame se laisserait mourir de soif, par crainte des microbes, plutôt que de boire un verre d'eau à la source duquel il lui serait impossible de remonter. La critique est sans conséquence.

Ainsi de suite. Grâce à la légèreté de touche de M. Aïdé, grâce à l'art infini des nuances et des demi-teintes qui distingue son talent, j'ai entendu peu d'Américains contredire les jugemens qu'il porte dans *A Voyage of discovery;* encore n'est-ce que sur des points insignifians : il aurait, par exemple, poussé jusqu'à la caricature l'extrême grossièreté des servantes irlandaises auxquelles on est réduit dans les intérieurs de condition moyenne; avec les défauts de leur race, elles ont aussi ses qualités, quoi qu'il en dise, une puissance d'assimilation qui permet de les former assez vite. Peut-être aussi a-t-il trop insisté sur la volubilité presque étourdissante du grand prédicateur bostonien qu'il appelle Samuel Sparks et qui est en réalité Phillip Brooks. Il traite un peu durement M. Ward Mac-Allister, déguisé sous l'ironique sobriquet de Golightly (*N'appuyez pas*), l'auteur d'une espèce de code des bonnes manières où les bévues abondent. Mais ces plaintes de quelques-uns n'ont rien de très amer; M. Aïdé a conquis la reconnaissance d'un grand nombre par sa courtoisie envers la jeune fille

américaine, si souvent attaquée en Europe, et même dans son propre pays, — par le soin qu'il a mis à éviter de peindre une désagréable catégorie de gens sans éducation et sans manières, qui fournissent des types prétendus yankees à la littérature courante. On est bien aise, là-bas, qu'un Anglais ait dit, à propos des bonnes mœurs américaines, qu'en Angleterre rien ne ferme les portes de la société à une femme ou à un homme du grand monde, sauf le divorce pour l'une, et pour l'autre le fait d'avoir triché au jeu. On sent qu'il n'a aucune intention hostile, aucune arrière-pensée désobligeante, en présentant les uns aux autres, avec leurs qualités et leurs travers, frère Jonathan et ses cousins d'Europe. Telle ou telle phrase courtoise, jetée à propos, arrête les susceptibilités prêtes à s'éveiller, par exemple, la remarque très juste que les types les meilleurs et les plus distingués en Amérique sont ceux que l'étranger ne voit pas toujours, parce qu'ils ne se poussent pas en avant. D'ailleurs, sir Mordaunt et Mrs Frampton sont posés en conservateurs, en réactionnaires; il est naturel que ceux-là prennent le ton qu'affectent les gens d'expérience pour juger les incartades de la jeunesse. Si parfois le nouveau les effraie, ils sont forcés très souvent d'admirer bien des choses qui leur étaient inconnues, et c'est la revanche de la grande république.

Le monde proprement dit, et les journaux modérés qui lui servent d'interprète, ont donc accueilli sans colère ce *Voyage de découvertes*, qui s'est borné en somme à une partie restreinte de l'immense continent : il n'y a que New-York et Boston qui soient étudiés à fond, avec un respect évident pour celles des célébrités de ces deux grands centres dont les noms ont retenti glorieusement jusqu'en Europe, avec une suffisante sympathie pour la société proprement dite, avec un agréable parti-pris surtout de laisser de côté les questions politiques. Tous les points scabreux sont esquivés ; le baronet anglais est sincèrement amoureux de l'héritière miss Planter, qui de son côté ne subit pas, en s'attachant à lui, le vulgaire ascendant de la vanité ; l'Anglaise de grande maison a, pour rester insensible aux mérites respectifs du professeur Barham et du publiciste Ferrars, l'excellente excuse d'une affaire de cœur, dès longtemps engagée dans son propre pays. — Seuls, une certaine presse médiocre et le commun des *interviewers*, auquel appartient cette abominable Clutch qui punit miss Ballinger, en l'insultant, du silence qu'elle oppose à ses questions saugrenues, seul, ce qui vaut le moins dans le journalisme a pu garder rancune au dénonciateur de la plate réclame et de la diffamation odieuse.

Nous partageons d'ailleurs l'opinion des critiques qui placent

Rita, *Carr of Carrlyon* et en général presque tous les anciens ouvrages de M. Aïdé au-dessus du *Voyage de découvertes;* mais ce n'est pas la faute de l'auteur dont la plume est aussi alerte, aussi colorée que jamais, c'est la faute du genre qui en lui-même ne vaut rien, un roman étant fait pour peindre les passions et les caractères, non pas pour donner en deux volumes d'intrigue sentimentale ou autre, à travers des scènes amenées un peu artificiellement, la physionomie d'une nation tout entière.

Il est impossible d'éviter un peu de froideur dans ces livres hybrides si difficiles à composer. Trop heureux quand l'auteur réussit, comme l'a fait M. Aïdé, à éviter victorieusement l'ennui; mais nous n'en regrettons pas moins qu'il ait renoncé à la publication des souvenirs au jour le jour où, avec beaucoup moins de peine, il nous eût donné ses impressions directes et des portraits sans masques. C'est l'honneur d'un voyageur que de reconnaître par beaucoup de réserve dans ses jugemens l'hospitalité qu'il a reçue à l'étranger, mais c'est le droit d'un auditoire curieux de souhaiter qu'il y ait moins de voiles autour de ce qu'on lui présente. Nous voudrions pénétrer davantage encore dans cette terre inconnue, pleine de surprises, de promesses et d'imprévu, où se prépare l'avenir, au milieu d'une ébullition de forces diverses et contradictoires, souverainement puissantes, dont le vieux monde doit être jaloux. Celui-ci pour se consoler a les qualités que montre à un si haut degré M. Aïdé, des qualités d'expérience acquise, de délicatesse héritée, de maturité sagace, qui permettent de pousser très loin la bonne grâce, sans tomber dans la banalité, de tempérer par une extrême courtoisie la rigueur des jugemens, et de manier supérieurement à l'occasion les armes de l'ironie bienveillante.

TH. BENTZON.

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'ÉQUITATION EN FRANCE

I.

Bien qu'on se soit servi du cheval dès les temps les plus reculés et qu'on trouve déjà dans Xénophon des préceptes fort justes sur la manière de le monter et de le dresser, il est inutile de rechercher dans l'antiquité les origines de notre équitation actuelle qui, par suite surtout des modifications importantes apportées aux harnachemens, n'a pour ainsi dire aucun rapport avec celle des peuples anciens et des Orientaux.

Peut-être pourrait-on retrouver dans de vieux écrits quelques traces des procédés en usage autrefois dans notre pays même : les tournois et l'organisation des troupes à cheval montrent en effet qu'au temps de la chevalerie l'éducation de la noblesse comportait déjà une certaine instruction équestre. Jusqu'au xve siècle nous n'avons toutefois aucun document précis sur la manière dont cette instruction était donnée. Sans doute on choisissait pour exercer les chevaux les terrains les plus convenables ; on s'aidait de barrières ou de fermetures quelconques pour soustraire le plus possible les animaux à l'influence des objets extérieurs et les mieux posséder ; chaque cavalier déployait plus ou moins d'habileté selon ses aptitudes naturelles et l'expérience acquise ; mais tant qu'il n'y eut ni manèges ni enseignement rationnel, et tant que les gentilshommes

se vantèrent de ne savoir ni lire ni écrire, l'équitation ne fit aucun progrès. C'est à l'époque de la renaissance des lettres, des sciences et des arts, qu'elle commença à être enseignée avec quelque méthode, en Italie, par plusieurs gentilshommes, Frederico Grisone, Cesar Fiaschi et surtout Giovan Batista Pignatelli, qui ouvrirent les premières académies, à Naples d'abord, puis à Rome. « Les élèves, dit Newcastle, y restaient des années avant qu'on leur dît seulement s'ils étaient capables d'apprendre et de réussir en cet exercice, tant les écuyers savaient bien faire valoir leur talent. »

La noblesse de France accourut aussitôt s'instruire à l'école italienne; Salomon de La Broue, Saint-Antoine, Pluvinel, brillèrent au premier rang parmi les élèves du célèbre Pignatelli et, de retour en France, jetèrent les premières bases de l'enseignement. Des académies (1) furent fondées à Paris, à Tours, à Bordeaux, à Lyon; elles recevaient des pensionnaires et des externes; les pensionnaires y apprenaient non-seulement l'équitation, mais l'escrime, la danse, arts dits académiques, et les mathématiques.

Dans le sens le plus généralement usité, c'est-à-dire pour désigner une compagnie de savans ou d'artistes, nous verrons plus loin que le mot académie ne saurait convenir à aucune institution hippique ayant existé jusqu'à présent. Dans son sens le plus conforme à l'étymologie, ce nom qui, appliqué aujourd'hui à une école d'équitation, semble prétentieux, était certainement on ne peut mieux choisi pour désigner les endroits où les premiers maîtres enseignèrent les principes enfin découverts de l'art de monter à cheval. Cet art fut pendant longtemps le plus en honneur parmi ceux que pratiquait la noblesse, qui elle-même descendait des anciens écuyers (2), et c'est bien certainement parce que le cheval a été le principal instrument de la civilisation que Buffon l'a appelé « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. » Aussi faut-il déplorer que tout ce qui se rapporte à l'équitation soit de-

(1) On trouve dans l'édition de 1777 du *Dictionnaire de l'Académie française* au mot ACADÉMIE : « Certain lieu près d'Athènes où s'assemblaient... Se dit aussi d'une compagnie de personnes... Il se dit aussi du lieu où la noblesse apprend à monter à cheval et les autres exercices qui lui conviennent. (Il a mis son fils à l'Académie. Il est en pension à une telle Académie. Au sortir de l'Académie, il fut à la guerre.) Il se prend aussi pour les écoliers mêmes. (Ce jour-là, un tel écuyer fit monter toute son Académie à cheval.) » — ACADÉMIE DE MUSIQUE ne vient qu'ensuite dans le *Dictionnaire*.

(2) On sait qu'après la conquête des Gaules et dès les premiers temps de la monarchie française, on donnait le nom d'écuyer aux gens de guerre qui tenaient le premier rang parmi les militaires; on les appela gentilshommes ou nobles pour les distinguer du reste du peuple, et ils furent la source de la noblesse. Jusqu'à la Révolution, la charge d'écuyer resta un titre de noblesse, et nul ne pouvait prendre le titre d'écuyer s'il n'était issu d'un père ou d'un aïeul anobli dans la profession des armes.

puis longtemps si négligé en France, surtout par les écrivains et les savans, que l'on ne trouve, ni dans les guides usuels, ni dans les dictionnaires, ni dans les traités d'histoire, aucun renseignement sur les plus grands maîtres qui ont illustré notre pays. Alors que tant de statues s'élèvent sur nos places publiques, les noms mêmes de nos plus célèbres écuyers, à peine connus d'un très petit nombre de fervens admirateurs, sont complètement ignorés, non-seulement du public, mais encore de ceux qui ont mission de l'instruire; on laisse cela de côté avec une sorte de mépris et l'on ne semble pas se douter que l'équitation est, parmi les arts, un des plus utiles, des plus attrayans, un de ceux aussi qui nécessitent le plus d'étude et qui forment le mieux l'esprit et le jugement.

Dès que l'équitation, au lieu d'être pratiquée empiriquement en plein air, fut enseignée dans les manèges par de vrais maîtres, elle fit d'immenses progrès et, en très peu d'années, atteignit le degré de perfection où sut l'élever La Guérinière. Il se fonda bientôt un grand nombre d'académies; mais celles de Paris et de Versailles eurent toujours le pas sur toutes les autres, et c'est à elles que revient l'honneur d'avoir produit les premières et les meilleures méthodes.

Salomon de La Broue, écuyer du roi, écrivit en 1610 le premier traité d'équitation qu'on eût vu en France : *le Cavalerice françois.* Cet ouvrage, qui se ressent encore des anciennes pratiques, est rempli des préceptes les plus barbares et préconise des moyens d'une brutalité révoltante; toutefois il révèle un effort vers le progrès, vers un enseignement méthodique s'appuyant sur les connaissances scientifiques de l'époque, et l'on y trouve des passages excellens, comme celui où l'auteur recommande de ne pas *renfermer* le cheval, c'est-à-dire lui placer la tête et l'encolure, avant qu'il se soit livré aux différentes allures, et de ne demander la mise en main qu'en marche, contrairement à ceux qui, déjà à cette époque, travaillaient d'abord le cheval en place.

Pluvinel, devenu écuyer du roi, fit l'éducation équestre de Louis XIII et nous a laissé un ouvrage fort curieux, *l'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, dans lequel, sous forme de dialogue entre son élève et lui, il donne déjà des principes fort supérieurs à ceux de La Broue et exprime des idées que beaucoup d'écuyers et de sportsmen de nos jours feraient bien de méditer. Le roi s'adresse d'abord au grand-écuyer de France, qui était alors M. de Bellegarde, et lui dit : « Monsieur le Grand, puisque mon aage et ma force me permettent de contenter le désir que j'ay, il y a longtemps, d'apprendre à bien mener un cheval pour m'en ser-

vir, soit à la teste de nos armées ou sur la carrière pour les actions de plaisir : je veux en sçavoir non-seulement ce qui m'est nécessaire comme roi, mais aussi ce qu'il en faut pour atteindre à la perfection de cet exercice, afin de cognoistre parmy tous ceux de mon royaume les plus dignes d'estre estimez. » M. le Grand répond : « Sire, Vostre Majesté a raison de souhaiter passionnément d'apprendre le plus beau, et le plus nécessaire de tous les exercices qui se pratiquent au monde, non-seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit, comme M. de Pluvinel luy donnera parfaitement à entendre, estant très aise de ce qu'il a encore assez de vigueur pour enseigner à Vostre Majesté la perfection de cette science. » Le roi demande à M. de Pluvinel en quel sens il entend que l'exercice du cheval n'est pas seulement nécessaire pour le corps, mais aussi pour l'esprit. Pluvinel répond : « L'homme ne le peut apprendre qu'en montant sur son cheval, duquel il faut qu'il se résolve de souffrir toutes les extravagances qui se peuvent attendre d'un animal irraisonnable, les périls qui se rencontrent parmi la cholère, le désespoir, et la lascheté de tels animaux, joincte aux appréhensions d'en ressentir les effects. Toutes lesquelles choses ne se peuvent vaincre ny éviter, qu'avec la cognoissance de la science, la bonté de l'esprit et la solidité du jugement : lequel faut qu'il agisse dans le plus fort de tous ces tourmens avec la même promptitude et froideur que fait celuy qui, assis dans son cabinet, tasche d'apprendre quelque chose dans un livre. Tellement que par là Vostre Majesté peut cognoistre très clairement, comme quoy ce bel exercice est utile à l'esprit, puisqu'il l'instruict et l'accoustume d'exécuter nettement, et avec ordre, toutes ces fonctions parmi le tracas, le bruict, l'agitation et la peur continuelle du péril, qui est comme un acheminement pour le rendre capable de faire ces mesmes opérations parmy les armes, et au milieu des hazards qui s'y rencontrent... » Pluvinel explique ensuite au roi la différence qui existe entre le bel homme à cheval et le bon homme de cheval et, parlant de ce dernier, il dit : « Pour estre parfaitement bon homme de cheval, il faut sçavoir, par pratique et par raison, la manière de dresser toutes sortes de chevaux à toutes sortes d'airs et de manèges ; cognoistre leurs forces, leurs inclinations, leurs habitudes, leurs perfections et imperfections, et leur nature entièrement ; sur tout cela faire agir le jugement, pour savoir à quoi le cheval peut estre propre, afin de n'entreprendre sur luy que ce qu'il pourra exécuter de bonne grâce : et ayant cette cognoissance, commencer, continuer et achever le cheval avec la patience et la résolution, la douceur et la force requise, pour arriver à la fin où le bon homme de cheval doit aspirer ;

lesquelles qualitez se rencontrant en un homme, on le pourra véritablement estimer bon homme de cheval. »

De nouveaux traités furent bientôt publiés par MM. de Menou, de Solleysel, de Birac, de Beaumont, Delcampe, Gaspard de Saunier.

Mais ce fut La Guérinière qui, le premier, institua l'enseignement vraiment méthodique de l'équitation. Praticien hors de pair, il ne pensait pas, comme nos modernes sportsmen, que la théorie est inutile. Élève lui-même de M. de Vandeuil, dont la famille tint pendant plus d'un siècle l'académie royale de Caen, La Guérinière comprit la nécessité d'une méthode écrite, et il l'écrivit dans une langue claire, correcte, élégante, qui montre la pondération de son esprit, sa grande expérience pratique, les ressources de son savoir. Ce livre est une œuvre admirable, dont toutes les parties s'enchaînent avec ordre et qui est rempli de vérités auxquelles le temps ne pourra rien changer. Dans le premier chapitre de la seconde partie, intitulé : *Pourquoi il y a si peu d'hommes de cheval, et des qualités nécessaires pour le devenir*, La Guérinière dit : « Toutes les sciences et tous les arts ont des principes et des règles par le moyen desquelles on fait des découvertes qui conduisent à la perfection. La cavalerie est le seul art pour lequel il semble qu'on n'ait besoin que de pratique ; cependant la pratique dépourvue de vrais principes n'est autre chose qu'une routine, dont tout le fruit est une exécution forcée et incertaine, et un faux brillant qui éblouit les demi-connaisseurs, surpris souvent par la gentillesse du cheval plus que par le mérite de celui qui le monte. De là vient le petit nombre de chevaux bien dressés et le peu de capacité qu'on voit présentement dans la plupart de ceux qui se disent hommes de cheval.

« Cette disette de principes fait que les élèves ne sont point en état de discerner les défauts d'avec les perfections. Ils n'ont d'autre ressource que l'imitation, et malheureusement il est bien plus facile de tourner à la fausse pratique que d'acquérir la bonne...

« Le sentiment de ceux qui comptent pour rien la théorie dans l'art de monter à cheval ne m'empêchera point de soutenir que c'est une des choses les plus nécessaires pour atteindre à la perfection. Sans cette théorie, la pratique est toujours incertaine. Je conviens que, dans un exercice où le corps a tant de part, la pratique doit être inséparable de la théorie, puisqu'elle nous fait découvrir la nature, l'inclination et les forces du cheval ; et, par ce moyen, on déterre sa ressource et sa gentillesse ensevelies, pour ainsi dire, dans l'engourdissement de ses membres. Mais, pour parve-

nir à l'excellence de cet art, il faut nécessairement être préparé sur les difficultés de cette pratique par une théorie claire et solide.

« La théorie nous enseigne à travailler sur de bons principes; et ces principes, au lieu de s'opposer à la nature, doivent servir à la perfectionner par le secours de l'art...

« Quand je dis qu'il faut de la vigueur et de la hardiesse, je ne prétends pas que ce soit cette force violente et cette témérité imprudente dont quelques cavaliers se parent et qui leur fait essuyer de si grands dangers, qui désespèrent un cheval et le tiennent dans un continuel désordre; j'entends une force liante qui maintienne le cheval dans la crainte et dans la soumission pour les aides (1) et pour les châtimens du cavalier; qui conserve l'aisance, l'équilibre et la grâce qui doivent être le propre du bel homme de cheval et qui sont d'un grand acheminement à la science.

« La difficulté d'acquérir ces qualités et le temps considérable qu'il faut pour se perfectionner dans cet exercice font dire à plusieurs personnes qui affectent un air de capacité, que le manège ne vaut rien, qu'il use et ruine les chevaux, et qu'il ne sert qu'à leur apprendre à sauter et à danser, ce qui, par conséquent, les rend inutiles pour l'usage ordinaire. Ce faux préjugé est cause qu'une infinité de gens négligent un si noble et si utile exercice, dont tout le but est d'assouplir les chevaux, de les rendre doux et obéissans et de les asseoir sur les hanches, sans quoi un cheval, soit de guerre, soit de chasse ou d'école, ne peut être agréable dans ses mouvemens, ni commode pour le cavalier: ainsi la décision de ceux qui tiennent un pareil langage étant sans fondement, il serait inutile de combattre des opinions qui se détruisent suffisamment d'elles-mêmes. »

Le livre de La Guérinière reste encore aujourd'hui un de ceux qu'on peut consulter avec le plus de fruit. Toute la partie qui traite de l'équitation et du dressage ne le cède en rien, est même supérieure, pour l'époque où elle a été écrite, à nos meilleurs ouvrages modernes, et la fameuse « épaule en dedans, » trop peu comprise de nos jours, est vraiment admirable. Les seules critiques qu'on puisse faire à l'auteur, c'est d'être entré parfois dans trop de détails, d'avoir commis, en parlant du mécanisme des allures, des erreurs qu'il était d'ailleurs bien difficile d'éviter de son temps, d'avoir négligé, particulièrement pour les départs au galop, de préciser l'emploi des aides, enfin d'avoir voulu ajouter

(1) On appelle *aides* les moyens dont se sert le cavalier pour faire manœuvrer le cheval : les rênes, les jambes, les éperons, la cravache.

à son ouvrage une partie qui se rattache plutôt à l'art vétérinaire et dont il confia la rédaction à un médecin de la Faculté de Paris qui, dit Grognier, « se contenta de copier Solleysel et répéta des erreurs et des absurdités cent fois répétées déjà. »

Après La Guérinière, il n'y avait plus qu'à confier à un comité d'écuyers le soin de conserver la méthode, d'en élaguer ce qui pouvait être superflu ou erroné et d'y ajouter, avec la plus grande circonspection, les innovations utiles qui pourraient se produire. Malheureusement on ne songea pas à cela: chacun interpréta et appliqua à sa guise les préceptes du maître; ce fut à qui, parmi les écuyers qui lui succédèrent, produirait des méthodes soi-disant nouvelles, compliquerait les difficultés en discutant ceci, transformant cela, ajoutant sans cesse des procédés d'une efficacité plus ou moins démontrée. Ils prétendirent appuyer leurs systèmes sur des sciences qu'ils ne possédaient eux-mêmes, cela va sans dire, que très imparfaitement et dont les théories d'ailleurs ne peuvent trouver leur application exacte dans la pratique de l'équitation; et c'est ainsi qu'ils s'égarèrent de plus en plus sous prétexte de progrès. La vanité, qui exerce un si grand empire sur les artistes en général et sur les écuyers en particulier, fut certainement la cause principale de toutes les rivalités qui, dès lors, ne cessèrent de diviser les maîtres, chacun semblant avant tout désireux de faire reconnaître sa propre supériorité.

Jusqu'à la révolution, l'académie de Versailles fut universellement reconnue pour la première du monde. C'est là que, depuis le commencement du règne de Louis XIV, les rois et tous les princes de France firent leur éducation équestre, là que furent le mieux conservés les préceptes de La Guérinière et que l'on accueillit plus tard, dans une juste mesure, les modifications que rendaient nécessaires la transformation des chevaux et la plus grande rapidité des allures. L'enseignement de Versailles rayonnait non-seulement sur toute la France, mais encore sur toute l'Europe. La charge du grand-écuyer était une des plus considérables de la cour. Les écuries du roi étaient séparées en deux bâtimens, l'un pour les chevaux de manège et de guerre et pour les chevaux de selle et de chasse, l'autre pour les chevaux de carrosse. M. le Grand vendait toutes les charges de la grande et de la petite écuries. Nul maître ne pouvait ouvrir une académie sans sa permission et sans des lettres l'autorisant à prendre pour son école le nom d'académie royale. Le manège de Versailles était alors le véritable temple de l'art équestre; le silence y régnait pendant les leçons; toutes les règles de la plus exquise politesse y étaient observées comme dans les salons du palais; il reste, aussi bien pour la bonne tenue

que pour la manière d'enseigner, le modèle de toutes les écoles à venir.

Parmi les écuyers qui furent le plus justement célèbres après La Guérinière, il faut citer MM. Dupaty de Clam, membre de l'Académie des sciences de Bordeaux, qui a laissé une excellente traduction de Xénophon et qui voulut appliquer à l'art de l'équitation l'anatomie, la mécanique, la géométrie et la physique; de Nestier, d'Auvergne, Mottin de La Balme, le comte Drummont de Melfort, Montfaucon de Rogles, dont le *Traité d'équitation* inspira en grande partie le *Manuel pour l'instruction équestre* lors de l'installation de l'école de cavalerie à Saumur en 1814, le baron de Bohan, le marquis de la Bigne, d'Abzac, de Boisdeffre, Le Vaillant de Saint-Denis. La première école militaire fut fondée en 1751; l'enseignement équestre y fut confié au célèbre d'Auvergne.

De nombreuses divergences existaient déjà entre les maîtres. Mottin de La Balme, élève de d'Auvergne, critiquant les méthodes alors en usage dans la cavalerie, dit: « Ici on fait jeter l'assiette en dehors, là on exige que ce soit en dedans, ailleurs qu'on la laisse droite, etc. » Le baron de Bohan, élève aussi de d'Auvergne, dit, au commencement de son traité: « Je vois partout le schisme et l'ignorance varier nos pratiques à l'infini et j'entends partout des voix qui s'élèvent pour reprocher à nos écoles le temps qu'elles perdent et les chevaux qu'elles consomment. »

Depuis quelque temps déjà, l'anglomanie pénétrait en France, et tous les écuyers s'en plaignaient amèrement. Il n'y avait jamais eu, en effet, que peu de maîtres en Angleterre: Saint-Antoine, condisciple de La Broue, qui avait été envoyé par le roi de France pour faire l'éducation d'Henri II, le duc de Newcastle, lord Pembroke et Sydney Meadows, qui furent chez nos voisins les représentans de l'école française, sont à peu près les seuls écuyers à citer.

Le duc de Newcastle avait publié à Anvers, en 1657, une méthode dont le style seul était à ce point ridicule qu'il est resté un objet de risée parmi nous. Elle était intitulée: *Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux, par le très noble, haut et très puissant prince Guillaume, marquis et comte de Newcastle, vicomte de Mauffield, baron de Balsover et Ogle, seigneur de Cavendish, Bothel et Hepwell; pair d'Angleterre; qui eut la charge et l'honneur, etc., etc., etc. Œuvre auquel on apprend à travailler les chevaux selon la nature et à parfaire la nature par la subtilité de l'art; traduit de l'anglais de l'auteur par son commandement et enrichy de plus de quarante belles gravures en taille-douce.* Une de ces gravures représente Newcastle monté sur

Pégase, planant dans les airs au-dessus de quatre chevaux prosternés; au bas, ces vers :

Il monte avec la main, les éperons et gaule
Le cheval de Pégase qui vole en capriole:
Il monte si haut qu'il touche de sa tête les cieux,
Et par ces merveilles ravit en extase les dieux;
Les chevaux corruptibles qui, là-bas, sur terre sont
En courbettes, demi-airs, terre à terre vont,
Avec humilité, soumission et bassesse,
L'adorer comme Dieu et auteur de leur adresse.

Une autre gravure le représente en empereur romain sur un char traîné par des centaures et toujours suivi par des chevaux prosternés. Voici, du reste, comment l'auteur lui-même s'exprime : « ... J'ay enfin trouvé cette méthode qui est assurément infaillible. J'ay dressé toutes sortes de chevaux de quelque pays ou tempérament qu'ils fussent, de quelque disposition, force ou foiblesse qu'ils peussent estre... Ils se soumettent à ma volonté avec grande satisfaction. Ce que je souhaiterois que les autres peussent en pratiquant leur méthode, ce que je ne crois pas qui arrive de si tost... D'une chose vous puis-je répondre, que quelque autre dresse un cheval et le parfasse par son industrie, cette mienne méthode nouvelle le parfera en moins de la moitié du temps que luy, et il ira encore mieux et plus juste ou parfaitement, ce que j'ay veu faire à peu de chevaux que les autres dressent. » Cette fameuse méthode, qui parut trente années après celle de Pluvinel, n'était guère supérieure au *Cavalerice* de La Broue et préconisait les mêmes moyens de brutalité; la principale invention de Newcastle consistait à plier ridiculement l'encolure au moyen d'une rêne fixée à la selle. Le lieutenant-colonel Mussot, dans ses *Commentaires sur l'équitation*, dit en parlant du livre de Newcastle: « Une telle exubérance d'orgueil et de vanité puérile annonce nécessairement un dérangement quelconque des facultés mentales. » On peut se demander si ce dérangement d'esprit ne s'est pas accentué depuis chez les sportsmen anglais et chez leurs imitateurs qui prétendent être, pour ainsi dire, de naissance, des hommes de cheval transcendans, sans avoir jamais rien appris. Le marquis de Newcastle, du moins, avait, dit-il, « toujours pratiqué et étudié l'art de monter à cheval auprès des plus excellens hommes de cheval de toutes les nations, les avoit entendus discourir fort amplement sur leur métier, avoit essayé et expérimenté toutes leurs méthodes, lu tous leurs livres, sans en excepter aucun, tant italiens, françois, qu'anglois et quelques-uns en latin. »

Depuis Newcastle, les Anglais avaient abandonné toutes les principes des maîtres; aimant beaucoup, à leur façon, l'exercice du cheval, ils ne voyaient plus, dans l'équitation, qu'un *sport*, c'est-à-dire, littéralement, un amusement, un jeu comme tous les autres, où l'on acquiert, par la pratique seule, toute l'habileté désirable; ils instituèrent les courses qui ne tardèrent pas à prendre chez eux un grand développement, créèrent la race nouvelle des chevaux de pur sang qui devait être si utile pour améliorer toutes celles dites de demi-sang et se mirent à pratiquer un genre d'équitation que la mode mit d'autant plus promptement en faveur qu'il n'exigeait aucune étude assujettissante. Vers 1780, les premières courses eurent lieu en France, à Fontainebleau, à Vincennes et dans la plaine des Sablons, et les idées nouvelles firent de grands progrès chez nous parmi les jeunes gens du monde, qui, à l'imitation des Anglais, commencèrent à négliger le manège. Il faut bien dire, d'ailleurs, que le manque d'unité de l'enseignement, le désaccord qui régnait entre les maîtres, n'étaient pas faits pour inspirer grande confiance aux élèves.

Le Vaillant de Saint-Denis, l'un des écuyers du roi, publia en 1789 un *Recueil d'opuscules sur l'équitation*, dédié au prince de Lambesc, grand-écuyer de France; il dit en commençant: « C'est avec regret que j'ai vu l'équitation presque avilie; des usages étrangers ont prévalu et semblent annoncer que les talens des plus grands maîtres vont être à jamais perdus pour la nation. » Et plus loin : « Ce qu'il y a de plus malheureux pour l'équitation, dont les principes devraient être simples et invariables, quoique l'ignorance les modifie trop souvent à son gré, c'est que plusieurs personnes qui montent à cheval plutôt parce qu'ils ont des chevaux que parce qu'ils sont hommes de cheval, se croient obligés de suivre la mode; on les voit bientôt après soutenir que si la mode n'est pas en elle-même la meilleure manière de monter à cheval, elle est du moins la plus agréable, puisqu'elle est la plus répandue. »

Il y avait cependant quelques bonnes choses à prendre dans l'équitation redevenue presque instinctive des Anglais; le trot enlevé, bien que né du laisser-aller de cavaliers auxquels la méthode n'imposait plus aucune fixité de tenue, présentait notamment de réels avantages. Au lieu de l'examiner comme on avait fait pour les pratiques défectueuses des anciens et de le soumettre à des règles précises, les représentans de l'équitation classique eurent le tort de le rejeter de parti-pris, à cause de l'apparence grotesque qu'il donnait inévitablement à des cavaliers dénués de bons principes : ceux-ci n'en réussirent pas moins à le mettre de plus en plus à la mode, mais il va sans dire qu'ils ne surent pas l'améliorer

et en faire cette manière de trotter si gracieuse et si commode qui est pratiquée aujourd'hui par quelques rares écuyers français.

II.

Nous avons vu que depuis La Broue et Pluvinel, on avait fondé, en France, de nombreuses académies d'équitation. Il y en avait à Metz, Besançon, Cambrai, La Flèche, Angers, Caen, Lunéville, Saint-Germain, etc. Duplessis-Mornay, l'ami et le confident d'Henri IV, avait créé, à Saumur, l'Académie protestante. Vers 1764, on avait construit dans cette ville, pour les carabiniers, le magnifique manège qui est actuellement celui des écuyers. En 1771, Saumur devint, pour la première fois, école de cavalerie.

Le manège de Versailles conservait néanmoins tout son prestige; ceux qui prétendaient que l'enseignement y était trop « académique » pour l'armée n'ont pas réfléchi que si l'équitation militaire n'a pas besoin d'être aussi savante, elle est basée sur les mêmes principes que celle de l'École et que, pour pouvoir bien enseigner les élémens d'un art, il faut que les maîtres en connaissent à fond toutes les ressources.

La supériorité éclatante du marquis de La Bigne et du chevalier d'Abzac était reconnue par tous leurs contemporains. Les d'Abzac, tout en suivant les principes de La Guérinière, avaient compris la nécessité de les modifier pour les adapter à une équitation plus large, que rendait nécessaire l'introduction des chevaux anglais; mais ils voulaient que les allures devenues plus rapides fussent toujours souples et bien réglées, que le cavalier, sachant se lier à tous les mouvemens de l'animal, restât toujours correct dans sa tenue et dans ses moyens de conduite; en un mot, ils avaient des idées absolument justes sur l'équitation telle qu'elle devrait être enseignée aujourd'hui même.

Lors de la Révolution, toutes les institutions hippiques furent supprimées, et, à partir de ce moment, le désordre régna de plus en plus dans l'enseignement. L'École de Saumur disparut comme celle de Versailles, comme toutes les autres, et ne fut réorganisée qu'à la fin de l'Empire. Dès le mois de septembre 1796, l'École de Versailles fut rétablie sous le nom d'*École nationale d'équitation*. Elle était à la fois civile et militaire. Chaque régiment pouvait y envoyer un officier et un sous-officier : — « Ce n'était plus, dit le comte d'Aure, le manège académique des temps passés, chargé de conserver les vieilles traditions en développant le progrès; il ne s'agissait plus que de former à la hâte des instructeurs pour nos régimens. Coupé, Jardin, Gervais et quelques autres débris du manège de Versailles furent mis à la tête de cette nouvelle institu-

tion. » — C'étaient d'anciens piqueurs des écuries du roi, imbus des principes de La Guérinière et d'Abzac, mais manquant d'instruction.

En 1799, on adjoignit à l'École de Versailles deux succursales : l'une à Lunéville, l'autre à Angers.

La mode adoptait de plus en plus tout ce qui venait d'Angleterre ; il était de bon ton de copier non-seulement les harnachemens, plus légers et plus commodes pour les usages ordinaires, mais encore la manière de monter de nos voisins, ce qui était une grave erreur, car, aussi bien en chasse qu'à la guerre, les cavaliers qui savent appliquer les bons principes fatiguent beaucoup moins leurs chevaux et ne les « claquent » jamais, tout en leur faisant faire, au besoin, plus de travail.

MM. Leroux frères, Pellier, qui avait ouvert le manège de Provence, Chapelle, Aubert, formés à l'École de Versailles, s'efforcèrent de maintenir les bonnes traditions.

En 1809, l'École de Versailles fut supprimée et une École de cavalerie créée à Saint-Germain.

En 1814, l'École de Saint-Germain fut transférée à Saumur et prit le nom d'*École d'instruction des troupes à cheval*. MM. Ducroc de Chabannes et Cordier furent placés à la tête du manège, comme écuyers civils, tous deux au même titre. Le marquis Ducroc de Chabannes, élève de l'École militaire, partisan des principes des Mottin de La Balme, Melfort, d'Auvergne et Bohan, qui étaient en divergence avec ceux de Versailles, représentait ce qu'on appelait l'équitation militaire et voulait simplifier l'enseignement en supprimant les vieux airs de manège. M. Cordier, élève de Versailles, tenait pour l'équitation classique selon les principes de La Guérinière et de Montfaucon. Les deux maîtres, au lieu de chercher à unifier leur enseignement par des concessions réciproques, s'attachèrent de plus en plus aux idées qui les divisaient : — « On tolérait, dit Mussot, pour l'instruction militaire les principes de Bohan, qui étaient ceux que défendait M. de Chabannes et dont il avait en quelque sorte tiré la quintessence, et on les bannissait du manège civil. Ainsi, les élèves recevaient un jour des leçons de position, d'assiette, de tenue à cheval, qui étaient démenties ou qu'ils ne reconnaissaient plus le lendemain avec d'autres maîtres (le travail militaire et le travail d'académie alternaient d'un jour à l'autre)... L'instruction dans les corps se ressentait de cette incohérence d'idées ; les élèves de Saumur en sortaient avec une intelligence fatiguée de ces contradictions et des connaissances aussi incomplètes qu'indécises. »

Ce fut M. Cordier qui l'emporta. Le *Manuel pour le manège de*

l'École imposa les principes de Montfaucon. M. de Chabannes présenta contre ce *Manuel* des observations qui ne furent pas acceptées. Il dut quitter l'École et se retira près de Saumur au château de Bagneux où il recevait les visites de ses anciens élèves qui venaient souvent le consulter.

Le désaccord entre les deux premiers maîtres de Saumur fut une chose très regrettable dont les mauvais effets ne firent que s'accentuer dans la suite. A une époque où l'enseignement était déjà si troublé, il eût fallu, en organisant l'École de cavalerie, placer à sa tête un comité d'écuyers, ou tout au moins charger les deux maîtres qui représentaient précisément les deux équitations rivales de s'entendre pour produire une nouvelle méthode établie sur les meilleurs principes. Sans doute, ils auraient été assez intelligens, étant tous deux des écuyers d'élite, pour reconnaître que l'équitation académique et l'équitation militaire ne peuvent être en opposition l'une avec l'autre, mais que celle-ci doit au contraire découler tout naturellement de celle-là.

M. Cordier resta seul écuyer en chef à Saumur jusqu'en 1822, époque à laquelle l'École fut licenciée à la suite de la conspiration du général Berton. De 1815 à 1822, les principes de Montfaucon, déjà un peu arriérés, furent seuls enseignés officiellement ; mais ils rencontrèrent une forte opposition chez plusieurs officiers-instructeurs qui préféraient ceux de Bohan. Le capitaine Véron ne craignit pas de se poser en adversaire de l'École de La Guérinière et de Montfaucon, et il fut le premier qui professa alors ouvertement, à Saumur, les théories de Bohan et de Mottin de La Balme. D'autres capitaines ne tardèrent pas à l'imiter.

Vers la même époque, Versailles fut rendu à son ancienne destination. Les deux d'Abzac reprirent la direction du manège du roi. Dépositaires des vieilles traditions, ils voulurent imposer à leurs élèves une sorte d'uniforme qui ne plut pas à ceux-ci et les assujettir à des règles qu'ils trouvèrent trop sévères. Les pages, appartenant aux grandes familles de France, ayant presque tous une brillante situation de fortune, entraînés par le goût des modes anglaises, considéraient l'exercice du cheval comme une simple distraction et ne suivaient les cours que très irrégulièrement. Toutefois, les d'Abzac, qui, ainsi que nous l'avons vu, surent, dans leurs leçons, appliquer, en les modifiant, les principes de la vieille École, laissèrent la réputation de deux grands maîtres, de deux écuyers de premier ordre.

De tous côtés des théories personnelles surgissaient, critiquant, souvent avec raison, les méthodes en vigueur. M. d'Outrepont, capitaine de cavalerie à la demi-solde, publia, en 1824, ses *Obser-*

vations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des exercices et des manœuvres de la cavalerie, où il discute longuement la position de l'homme à cheval. La même année, M. Cordier fit paraître un *Traité raisonné d'équitation* qui contient beaucoup d'excellentes choses, mais où l'auteur entre dans une foule de détails inutiles et souvent erronés à propos de l'impulsion que le cavalier éprouve dans toutes les allures et tous les mouvemens du cheval. Il reste fidèle à la gracieuse tenue des rênes *à la française*, le petit doigt de la main gauche entre les rênes de bride, le filet dans la main droite, qui est la plus commode, la plus élégante et la plus pratique en toutes circonstances; mais il a le tort de rejeter le trot à l'anglaise.

En 1825, l'*École de cavalerie* fut définitivement installée à Saumur, et, en 1830, l'École de Versailles fut à jamais dispersée. Saumur restait donc seul, de fait, pour représenter l'École française.

M. Ducroc de Chabannes fut rappelé comme écuyer de 1re classe à l'école de cavalerie où M. Cordier reprit ses fonctions d'écuyer en chef. Mais les théories de Bohan l'emportèrent cette fois. Si le désaccord existait entre tous les maîtres du dehors, on voit qu'il était au moins aussi grand dans Saumur même. Le 24 mai 1825, parut le *Cours d'équitation militaire*, où l'on fondit et modifia le *Manuel du manège*, le *Cours d'hippiatrique* de M. Flandrin et l'*Ordonnance provisoire*. M. Flandrin, professeur d'hippiatrique, voulut appuyer sur l'anatomie l'enseignement de l'équitation. Malheureusement, ce n'est pas avec le scalpel qu'on peut se rendre compte de l'ensemble et de la relation des mouvemens de l'être vivant. Aussi, lorsque plus tard MM. Cordier et Flandrin collaborèrent à un *Cours d'équitation*, ce livre se trouva rempli des théories les plus fausses sur le mécanisme des allures.

Quand M. Ducroc de Chabannes prit sa retraite en 1827, il publia son *Cours élémentaire et analytique d'équitation*, où il dit: « Un établissement essentiellement militaire, dont l'unique ou du moins le principal objet est l'instruction équestre d'un grand nombre d'officiers de cavalerie dont la destination ultérieure est de régénérer et de propager cette même instruction dans leurs corps respectifs et auxquels sous ce rapport se trouve en quelque sorte confiée la destinée de nos troupes à cheval, rentre dans la classe des établissemens d'un intérêt majeur digne de fixer d'une manière toute particulière les regards et la sollicitude du gouvernement. Et s'il est de l'essence d'un tel établissement que tout ce qu'on y enseigne y soit admis de confiance, il devient aussi et par cela même de la plus haute importance de n'admettre et de ne tolérer

dans le cours de cette instruction que des doctrines avouées par l'art et des pratiques qui puissent être profitables à celui qui, par devoir, est astreint à s'y conformer; comme aussi qu'elles soient de nature à être propagées et puissent en même temps se concilier avec les règlemens militaires. Que si cependant on persistait à diriger cette instruction d'après les mêmes élémens contradictoires, ce serait se préparer les mêmes regrets, car indubitablement ils auraient les mêmes résultats. » Il est fâcheux qu'après d'aussi sages paroles, l'auteur donne à entendre que les seules vraies doctrines sont celles auxquelles il est lui-même de plus en plus attaché. Il présente ses principes « comme émanant directement des lois mécaniques, et par cela même comme portant en eux un caractère irréfragable. » Il repousse énergiquement l'équitation anglaise et regrette de lui voir prendre pied à l'école. Cependant, lui-même ne s'en rapproche-t-il pas quand, dans ses longues dissertations sur la position du cavalier, il indique, comme Bohan, que les principes de La Guérinière, « bons pour une équitation de cour, où la belle tenue et la grâce étaient de rigueur, comme type de la perfection, » ne s'appliquent pas au cavalier militaire; qu'il faut tenir compte des différences de conformation et laisser chaque cavalier trouver de lui-même la position qu'il peut prendre le plus commodément? Il me semble, au contraire, que c'est l'affaire des conseils de revision d'écarter de la cavalerie les hommes qui ne peuvent avoir à cheval une tenue correcte et que, aussi bien pour le bel aspect que pour la solidité des troupes, le cavalier militaire doit se rapprocher le plus possible de la position jugée par les hommes de l'art la plus propre à assurer les mouvemens à toutes les allures, et qui est toujours aussi la moins fatigante. Cette position, d'ailleurs, étant partout imposée, l'instruction se trouve fort simplifiée dans les régimens, tandis qu'avec le système de M. de Chabannes, le rôle de l'instructeur devient fort difficile et l'on ne peut avoir que de mauvais cavaliers: tout le monde sait, en effet, que le commençant a toujours tendance à prendre à cheval des attitudes défectueuses dont il faut soigneusement le corriger dès le début, parce qu'ensuite il devient presque impossible d'y rien changer. Si M. Ducroc de Chabannes jugeait qu'il y avait lieu de modifier la position de La Guérinière, déjà bien différente de celle de Newcastle et de Pluvinel, il fallait qu'un comité d'écuyers s'entendît sur les changemens nécessaires et les prescrivît; mais il est vraiment étrange que M. de Chabannes, après avoir réclamé avec tant d'énergie l'unification des principes, ait pensé qu'on pouvait s'abstenir de se prononcer d'une manière nette et formelle sur un point que tous les maîtres ont considéré comme fonda-

mental et auquel lui-même attache assez d'importance pour y consacrer une grande partie de son livre.

En voulant appliquer la mécanique à l'équitation, l'auteur a oublié parfois, comme beaucoup d'autres maîtres, que le cheval ne cède pas, comme un corps inerte, à l'impulsion qui lui est donnée par un autre corps, mais qu'étant un être vivant, sensible, il est mû, selon sa sensibilité propre, par les sensations qui lui viennent de son cavalier et de tous les objets environnans.

Le livre de Ducroc de Chabannes, que beaucoup d'écuyers militaires considèrent comme un des plus remarquables qui aient paru sur la matière, est à la fois diffus et incomplet; l'auteur néglige de préciser les moyens à employer; si, comme il le dit, « tous les procédés sont bons quand les cavaliers sont habiles, et si les leçons appuyées sur l'exemple sont plus profitables que les plus volumineux cahiers de commentaires et de théories scientifiques, » on ne saurait nier que les principes clairs et les méthodes bien écrites soient indispensables pour former des cavaliers habiles et surtout de bons professeurs.

En 1829, parut un nouveau *Règlement de cavalerie.*

Depuis 1825, une commission composée d'officiers-généraux avait été chargée de reviser l'ancienne *Ordonnance*. La commission avait reconnu dans son rapport que les principes de l'*Ordonnance de l'an* XIII étaient généralement bons, mais qu'il importait de la rendre plus simple et d'en coordonner les parties. En conséquence,.. on supprima l'exercice : *Préparez-vous pour sauter à cheval;* la 1re et la 2e leçon n'en firent plus qu'une; la 3e devint la seconde; la 4e devint la troisième; la 5e et la 6e furent remplacées par la quatrième.

En 1830, M. Aubert, ex-professeur écuyer de l'École d'état-major, publie son *Traité raisonné d'équitation, d'après les principes de l'école française*, dans lequel il déplore le délaissement de l'équitation et les progrès de l'anglomanie. Comme pour augmenter encore le désarroi de l'enseignement, on vit alors un écuyer de cirque, doué d'un très grand talent d'exécution, d'un tact équestre merveilleux et d'une intelligence très vive, mais qui, ne pouvant s'appuyer sur aucune tradition, prit le parti de les rejeter toutes, Baucher enfin, le fameux Baucher, se poser en réformateur de toutes les doctrines, ou plutôt en novateur aux yeux de qui rien du passé ne méritait de subsister. Les succès qu'il obtenait tous les soirs émerveillèrent des milliers de spectateurs et son imperturbable aplomb fit le reste. Une rivalité qui est restée célèbre s'éleva entre lui et le comte d'Aure, dernier représentant de l'école de Versailles, qui, dans un tout autre sens que Baucher, entrevoyait l'avenir de

l'équitation. Baucher ne pratiquait que les allures raccourcies et cadencées, les airs de manège de plus en plus compliqués et extravagans, les assouplissemens de mâchoire et d'encolure; il prétendait « décomposer, annuler les forces instinctives pour leur substituer les forces transmises » et ne semble pas avoir compris grand'chose à l'emploi pratique du cheval. Le comte d'Aure, excellent écuyer de manège, voyait simplement dans le travail classique le meilleur moyen d'assouplir les chevaux et de les fortifier pour les exercices du dehors aux allures rapides, les sauts d'obstacles et tout ce que comporte l'équitation de guerre et de chasse. Ainsi qu'il était arrivé pour Cordier et Ducroc de Chabannes, cette rivalité entre les deux maîtres ne fit que pousser chacun d'eux à soutenir avec plus d'acharnement ses théories, peut-être même à les exagérer. Il y eut donc alors quatre équitations en présence; l'équitation classique, qui voulait rester fidèle à des traditions vieillies; l'équitation militaire qui ne savait pas encore et qui n'a jamais bien su depuis quel enseignement elle voulait suivre; puis, aux deux extrémités, l'équitation de cirque exagérant toutes les superfluités de l'ancienne école, et enfin l'équitation anglaise qui est la négation complète de tous principes rationnels, de toute méthode.

L'apparition de Baucher, qui produisit une vive sensation dans le monde équestre, excita de plus en plus les uns contre les autres les quatre camps ennemis. A ce point de vue, il faut donc la déplorer, à moins qu'elle serve un jour à montrer en haut lieu la nécessité de remettre un peu d'ordre dans l'enseignement en provoquant une entente entre tous les maîtres. L'œuvre de Baucher ne saurait constituer véritablement une méthode. Et cependant c'est de lui que se sont inspirés, que s'inspirent encore aujourd'hui beaucoup d'écuyers militaires et civils du plus grand mérite. Il en résulta que le terme équitation de manège devint presque synonyme d'équitation de cirque aux yeux de beaucoup de cavaliers qui préférèrent se jeter dans l'extrême opposé : l'équitation anglaise; pour eux, l'équitation dite du dehors, calquée sur celle des courses et des chasses au renard, devint le *nec plus ultra* de la science. De vrais hommes de cheval, baron d'Aubigny, Cler, baron de Curnieu, baron Daru, Gaussen, Pellier, comte de Montigny, Lancosme-Brèves, firent tous leurs efforts pour maintenir les bons principes, mais ils ne purent que retarder le succès des pratiques qui devaient gagner chaque jour du terrain, même à Saumur.

M. Cordier, écuyer civil, resta écuyer en chef jusqu'en 1834 à l'école de cavalerie, où il y eut d'ailleurs des écuyers civils jusqu'en 1855.

En 1841, le conseil d'instruction de l'école de cavalerie (1) fut chargé de rédiger un *Abrégé* du cours d'équitation professé à Saumur et dont l'usage devait être prescrit dans les régimens à l'exclusion de tout autre. On eut d'abord de la peine à s'entendre sur la forme à adopter pour le nouveau cours et sur la manière dont il serait procédé à la rédaction de ce travail; on décida enfin que la rédaction serait confiée à M. de Saint-Ange; M. le capitaine Oudet fut nommé pour recevoir communication du travail du rédacteur. M. de Prevost, maréchal de camp, président du conseil, rendit compte que l'on allait travailler avec zèle et activité, mais que dans tous les cas, ce travail très important ne pourrait être présenté avant les inspections générales. Le conseil s'ajourna jusqu'à ce que le rédacteur prévînt qu'il avait terminé son premier travail qui devait comporter les deux premiers articles de la première partie. Il y eut depuis quatre ou cinq autres procès-verbaux pour autant de séances. A l'inspection générale qui fut passée par le général Oudinot, les travaux n'étaient pas très avancés, le rédacteur et son adjoint ne pouvant jamais être d'accord pour le temps à donner à leur examen en commun du travail fait. Depuis ce moment, il n'y eut plus de séances du conseil, quoique le général demandât souvent au rapporteur où en était la rédaction. Bref, l'Abrégé, qui devait remplacer même le cours professé à Saumur, ainsi que l'inspecteur-général le fit entendre dans la séance présidée par lui, tomba en désuétude avant d'être à moitié fait. (Lieutenant-colonel Mussot, *Commentaires historiques sur l'équitation.*)

En 1842, Baucher obtint que « sa méthode » fût appliquée à Saumur aux chevaux de remonte. Il faut dire, à la louange de l'école de cavalerie, qu'elle était restée longtemps opposée à Baucher, dont elle n'accepta jamais les idées, bien qu'elles eussent de nombreux partisans parmi les officiers de l'école et les écuyers eux-mêmes.

Le 13 mars 1847, le comte d'Aure fut nommé écuyer en chef à l'école de cavalerie. Il avait, peu de temps auparavant, publié un mémoire ayant pour titre : *Utilité d'une école normale d'équitation*, dans lequel il disait : « Le besoin d'une école spéciale de cavalerie se fait de plus en plus sentir, *non-seulement pour l'armée, mais pour toutes les classes de la société*... Comment veut-on que le goût du cheval de selle se propage, alors que l'armée et le pays

(1) Il est bon de noter que le conseil d'instruction de l'École, de même que le comité de cavalerie, ayant à s'occuper de toutes les questions militaires, ne sont pas composés spécialement d'écuyers, et, par conséquent, n'ont pas la compétence nécessaire pour trancher les questions d'équitation.

ignorent les moyens de le mettre en valeur?.. Il ne reste aucun souvenir du passé. L'école de Versailles a été supprimée. Il n'existe plus aucune école qui en émane. Les bonnes et saines traditions équestres, n'ayant ni appui, ni refuge, ne trouvent aucun moyen de se perpétuer. » Le lieutenant-colonel Mussot, ancien capitaine-major instructeur et rapporteur du conseil d'instruction à l'école de cavalerie, dit dans ses *Commentaires*, en parlant de l'ancien élève des d'Abzac et du dernier représentant de l'école de Versailles : « Ainsi M. d'Aure passe à côté de l'école de cavalerie actuelle sans daigner la regarder; il n'y a pas d'école de cavalerie pour lui... M. d'Aure, pour moi, n'a pas encore fait école (1). C'est une autorité en équitation pratique sans doute, mais... il n'a pas encore de principes bien arrêtés. » Si le comte d'Aure passait alors avec trop d'indifférence à côté de l'école de cavalerie, il faut bien convenir que le lieutenant-colonel Mussot, fidèle à une tradition qui s'est perpétuée à Saumur, ne se faisait pas faute de juger sévèrement tout ce qui n'émanait pas de cette école : « Pour mémoire seulement, dit-il, je dois, dans ces commentaires équestres, faire mention du manège de la maison civile du roi, qui a existé à Versailles sous le nom d'école des pages (si j'ai bonne mémoire), pendant tout le temps de la restauration. A part le talent pratique personnel de MM. d'Abzac et d'Aure, qui n'influèrent cependant aucunement sur l'équitation de l'armée et ne participèrent point au travail de régénération qui s'y faisait, les principes de CETTE PETITE ÉCOLE, qui depuis a voulu se donner pour grande, furent essentiellement stationnaires et inféodés aux erremens de Montfaucon de Rogles... » C'est du reste avec le même esprit d'hostilité et dans des termes souvent peu mesurés, que Mussot parle plus loin de Raabe et de Lancosme-Brèves.

Le comte d'Aure fut néanmoins le maître qui comprit le mieux alors la vraie doctrine de l'ancienne école et tout le parti qu'il y aurait à tirer, pour les écuyers militaires, du travail du manège qui, pour lui comme pour La Guérinière, n'était pas une fin, mais un moyen. Cordier, Chabannes, le comte d'Aure et le comte de Montigny, tous écuyers civils à Saumur, sont d'ailleurs les seuls qui aient laissé un enseignement écrit, et le petit *Cours d'équitation* du comte d'Aure reste, selon moi, la méthode la meilleure et la plus pratique qui ait été publiée depuis La Guérinière.

En 1847, une nouvelle décision ministérielle avait ordonné la revision du *Cours d'équitation* de l'école. Le conseil d'instruction

(1) Ces lignes furent publiées en 1854, longtemps après que le comte d'Aure eut pris le commandement du manège de Saumur.

se réunit et reçut communication du résumé des vingt rapports qui avaient été rédigés. Il fut décidé cette fois, à l'unanimité, que « les première et troisième parties, mal subdivisées et entachées d'hérésies nombreuses, étaient à refaire complètement, que les deuxième et quatrième parties demandaient aussi à être essentiellement modifiées dans le fond et dans la forme. » Mais l'exécution de ce travail fut encore suspendue.

La diversité de l'enseignement dans les régimens étant toujours signalée, le ministre de la guerre chargea de nouveau le conseil d'administration de préparer un projet de théorie spéciale du manège académique pour les corps de troupes à cheval. Cette prescription inspira à un capitaine de l'école, M. Dupont, son ouvrage d'équitation intitulé : *Élémens abrégés d'un cours d'équitation militaire;* puis, M. d'Elbée, capitaine-instructeur au 2e régiment de cuirassiers, publia une *Progression nouvelle pour l'école du cavalier*, dans laquelle il parle assez longuement des flexions de la mâchoire, de la tête et de l'encolure.

Enfin le comte d'Aure rédige le *Cours d'équitation* attendu depuis si longtemps; un ordre ministériel du 7 janvier 1851 fit remplacer provisoirement l'ancien cours par le nouveau; le commandant de l'école reçut en même temps l'ordre de demander à chacun de MM. les écuyers des rapports renfermant leurs observations sur cet ouvrage. Le procès-verbal de la délibération du conseil en date du 9 novembre 1851 dit textuellement : « Le conseil d'instruction de l'école de cavalerie, après avoir étudié le cours d'équitation de M. d'Aure, écuyer en chef, se joint avec empressement aux éloges que MM. les écuyers ont exprimés dans leurs rapports sur la valeur de cet ouvrage... Il reconnaît à l'unanimité qu'il doit être adopté immédiatement à l'école comme un cours d'instruction équestre propre à amener les plus heureux résultats dans l'enseignement de l'équitation. » Par décision du 9 avril 1853, ce cours fut adopté officiellement et enseigné à l'école de cavalerie et dans les corps de troupes à cheval.

En 1852, le comte de Montigny fut nommé, comme écuyer civil, à l'école de Saumur. M. de Montigny, élève du comte d'Aure, avait aussi étudié avec Baucher et avait passé plusieurs années en Autriche. Esprit observateur et très éclectique, il connaissait à fond les principes de l'école française, et savait s'assimiler tout ce qu'il jugeait bon dans toutes les méthodes. Précisément à cause de cela, on ne peut dire qu'il ait laissé lui-même une méthode bien personnelle; mais il fut certainement l'homme de cheval le plus complet que la France ait jamais possédé, et le plus érudit. Alors que tous les autres furent, chacun dans son genre, des spécialistes, il connaissait, lui, l'équitation de manège, de chasse, de

guerre, de course, l'hippologie, l'élevage, l'attelage, bref tout ce qui se rapporte à l'emploi et à l'entretien du cheval. Très connaisseur en chevaux, il comprenait, comme le comte d'Aure, que le travail du manège, base de toute équitation, est une gymnastique indispensable pour obtenir du cheval la plus grande somme possible d'efforts en toutes circonstances avec le moins de fatigue; il voyait que les aptitudes nouvelles des chevaux améliorés par le sang rendaient nécessaires de légères modifications dans la pratique, sans autoriser l'abandon des règles de l'ancienne école qui resteront toujours indispensables pour former de vrais cavaliers.

C'est maintenant que je dois parler d'un écuyer remarquable entre tous, de mon vénéré maître, le capitaine Raabe, à qui l'on n'a pas encore rendu toute la justice qu'il mérite. Frappé de l'étrangeté des théories qui se trouvaient dans différentes méthodes, au sujet des allures, il étudia avec une sagacité et une persévérance admirables les mouvemens du cheval et créa véritablement la science de la locomotion, car tout ce qu'on avait enseigné avant lui sur ce sujet n'était qu'un tissu d'erreurs. Sans autres moyens d'investigations que l'examen du cheval en marche et des empreintes des pieds sur le sol, il sut, par l'observation et le calcul, déterminer l'ordre véritable des mouvemens à toutes les allures, et sa *Théorie des six périodes* est une découverte de génie qui se trouva confirmée plus tard par la photographie instantanée. Sa façon de présenter les questions les plus ardues captivait toujours l'attention de ses auditeurs qu'il émerveillait par l'originalité de ses démonstrations; tous se rappellent encore avec quelle adresse, en plaçant le pouce, l'index, l'annulaire et le petit doigt sur une table (le médius en l'air représentait l'encolure), il faisait exécuter à son petit cheval toutes les allures naturelles et artificielles, changemens de pied, etc. La connaissance des lois de la locomotion l'amena à indiquer très exactement l'instant qu'il faut saisir pour déterminer tous les mouvemens du cheval, ce qui constitue presque toute l'habileté du cavalier. En effet, comme le disait le savant maître, de même que dans l'infanterie, pour faire tourner l'homme à droite, l'instructeur doit faire le commandement au moment où le pied gauche va poser à terre, le mouvement étant impossible à tout autre moment, de même pour faire exécuter tel ou tel mouvement au cheval, le cavalier doit saisir l'instant où tel ou tel pied va poser à terre; s'il agit à tout autre moment, il provoquera infailliblement une résistance ou même une défense, et rendra bientôt l'animal rétif. Les vieux auteurs, à la vérité, avaient bien entrevu cela; La Guérinière et Xénophon lui-même en parlent dans leurs traités; mais comme ces écuyers et tous leurs suc-

cesseurs n'avaient que des idées fausses sur le mécanisme des allures, ils n'avaient pu donner d'indications précises ni justes et avaient été obligés de laisser chaque cavalier agir selon son tact personnel; or tous les cavaliers ne peuvent pas acquérir assez de tact et d'adresse pour agir au moment opportun, surtout si on ne le leur montre pas, mais ils peuvent tous comprendre, du moins, qu'il suffit qu'ils agissent à contre-temps pour que le cheval ne puisse exécuter, qu'ainsi presque toutes les résistances proviennent de leur négligence ou de leur maladresse, et que ce n'est pas en frappant l'animal qu'ils obtiendront un meilleur résultat.

Dans les parties de ses livres qui traitent de la locomotion, le capitaine Raabe a dû entrer dans de longs détails dont la connaissance n'est pas indispensable aux cavaliers et dont le maître lui-même s'exagérait, à ce point de vue, l'importance. Il a eu le tort aussi, dans sa méthode d'équitation, d'enseigner des moyens trop compliqués et de prescrire un emploi immodéré de l'éperon. Mais il n'en a pas moins le mérite, encore une fois, d'avoir indiqué d'une manière précise, exacte, certaine, l'instant où le cavalier doit agir pour obtenir chaque mouvement, et d'avoir montré en même temps que le fameux principe de Baucher (qui se trouve d'ailleurs dans plusieurs vieux auteurs) : *position d'abord, exécution ensuite*, n'a aucune valeur quand le cheval est en marche, attendu que, quelle que soit la position préparatoire donnée, il est impossible au cheval d'exécuter le mouvement avec justesse si l'action de la main et des jambes a lieu trop tôt ou trop tard.

Le capitaine Raabe a en outre publié la première méthode de haute école indiquant les moyens d'obtenir tous les airs de manège et les allures artificielles. Jusque-là, les écuyers, y compris Baucher, s'étaient contentés d'exécuter eux-mêmes, et s'étaient bien gardés de livrer leurs secrets aux profanes qui passaient des années à taquiner leurs chevaux de toutes les façons avant d'arriver, — quand ils y arrivaient, — à quoi que ce fût de bon.

On aurait dû reconnaître que, si la méthode de Raabe était trop compliquée pour pouvoir être appliquée telle quelle, surtout dans l'armée, si même sur certains points elle était défectueuse, elle contenait du moins des principes *indispensables* pour l'enseignement rationnel et pratique de l'équitation; on aurait sans doute évité ainsi toutes les fautes que contiennent encore la plupart des méthodes qui se publient de nos jours. Ayant conscience de sa réelle valeur, le maître fut justement froissé du dédain que montrèrent pour son œuvre le comité de cavalerie et l'école de Saumur, Aussi ne les ménagea-t-il pas dans sa *Théorie de l'école du cava-*

lier, qui renferme de mordantes critiques de l'enseignement donné à Saumur et dans les régimens.

Le capitaine Raabe se servait peu de la longe et du caveçon, mais il insistait beaucoup sur le travail à pied, à la cravache, ce qui me paraît une perte de temps considérable et nécessite en outre une habileté toute spéciale. Après avoir quitté l'armée, il continua pendant toute sa vie de s'adonner à l'équitation de haute école et à l'étude de la locomotion et forma un grand nombre d'élèves, parmi lesquels MM. Aug. Raux, Barroil, le commandant Bonnal, Lenoble du Teil, qui publièrent d'importans ouvrages.

Le capitaine Guérin, nommé, en 1855, écuyer en chef à l'école de cavalerie, était depuis longtemps partisan du système Baucher, sur lequel devait s'établir sa propre réputation. Le comte d'Aure l'avait souvent plaisanté à ce sujet. M. Guérin s'efforça du moins de concilier les deux écoles opposées et se montra aussi brillant cavalier à l'extérieur qu'au manège.

C'est encore vers cette époque que le comte Savary de Lancosme-Brèves, très habile écuyer, publia plusieurs ouvrages qui méritent une attention particulière. Ses théories sur l'*art* et sur la pratique de l'équitation sont excellentes, bien que l'auteur ait cherché à leur donner une apparence trop scientifique en prétendant que l'équitation est une science exacte; il est d'ailleurs le premier écuyer qui, après avoir montré toute l'importance du rôle des sens dans le dressage du cheval, ait bien défini le parti que le cavalier peut tirer de *l'aide du corps*, en pesant davantage sur l'un ou sur l'autre étrier selon les mouvemens qu'il veut faire exécuter. C'était là une innovation fort heureuse dont on n'a sans doute pas compris toute l'utilité, puisqu'on enseigne encore aujourd'hui des principes opposés à ceux si inattaquables de Lancosme-Brèves.

Le lieutenant-colonel Gerhardt, adepte de Baucher, partisan des flexions à pied et des assouplissemens à la cravache, publia plusieurs ouvrages, notamment son *Traité des résistances du cheval*, dans lequel il insiste sur la nécessité de préparer d'abord le cheval par des exercices gymnastiques et des flexions à pied, puis de modifier son équilibre en chargeant davantage telle ou telle partie par la position donnée à l'avant-main et à l'arrière-main pour triompher de toutes les résistances provenant d'un défaut de conformation. Cette méthode, fort instructive et fort intéressante pour d'habiles écuyers, ne me paraît pas susceptible d'être appliquée par la généralité des cavaliers, qui ne pourront jamais que tirer parti tant bien que mal des aptitudes naturelles de leurs chevaux. L'auteur examine aussi la question de l'instinct et de l'intelligence chez le cheval et, tout en constatant que cette dernière est à peu près nulle, il dit

qu'elle joue cependant un certain rôle dans les actes de l'animal et qu'il faut distinguer les résistances morales ou volontaires de celles qui sont involontaires et occasionnées uniquement par une incapacité physique ou par un manque de dressage.

Le baron de Curnieu fit paraître aussi un ouvrage très estimé intitulé *Leçons de science hippique générale*, ou traité complet de l'art de connaître, de gouverner et d'élever le cheval.

En 1864, le commandant L'Hotte fut nommé écuyer en chef à l'école de cavalerie où il resta jusqu'en 1870. Nature ardente, âme d'artiste, il s'enthousiasma, je crois, un peu trop pour le grand talent de Baucher avec qui il s'était lié ; mais il reconnut toujours que la haute école ne doit être le partage que de quelques écuyers d'élite et que l'équitation militaire doit être « en avant. » Ses leçons au manège étaient fort goûtées. Il ne faut sans doute pas désespérer que le général L'Hotte, aujourd'hui en retraite, et dont l'habileté comme écuyer égale le grand savoir, nous donne un jour une méthode qui ne pourra manquer d'être universellement appréciée.

Après la guerre, le commandant de Lignières prit le commandement du manège de Saumur. Aimant beaucoup lui-même l'équitation de course et d'obstacles, il en inspira le goût immodéré aux officiers sous ses ordres et, le premier, je crois, introduisit à l'école cette opinion qu'il y a deux manières différentes de monter : l'une, au manège, avec le mors de bride seul, l'autre dehors avec les étriers courts. Ne faut-il pas, au contraire, que le cavalier, une fois en selle, puisse, sans rien changer à sa tenue ni à son harnachement, faire une course, suivre une chasse, ou exécuter un travail d'école?

Le commandant Dutilh, qui succéda à M. de Lignières, fut, de l'avis de tous ses élèves, un très bon professeur. Il ne laissa toutefois, comme enseignement écrit, qu'une courte brochure sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Même dans le développement de cette méthode, que publia plus tard avec beaucoup de soin le capitaine Sieyès, on ne voit guère qu'une application des méthodes précédentes. Le commandant Dutilh avait un faible pour le *pelham* (1) et recommandait les fréquentes descentes de main. Aussi ses chevaux avaient-ils l'encolure allongée et la tête plutôt basse.

En 1876, on publia un nouveau *Règlement sur les exercices de la cavalerie*, dont les parties consacrées à l'équitation ne constituent pas un progrès et laissent fort à désirer au point de vue de la rédaction, en ce sens surtout que, beaucoup trop abrégé et laissant

(1) Sorte de mors qui tient le milieu entre le filet et le mors de bride.

de côté bien des questions utiles, il donne trop d'importance à des détails insignifians.

Le commandant Piétu, nommé écuyer en chef à Saumur en 1877, avait étudié avec soin les différentes méthodes; il appliqua celle du comte d'Aure, à l'exclusion de toute autre et proscrivit toutes les flexions et assouplissemens à pied. C'était un cavalier hardi, aimant et pratiquant avec beaucoup d'habileté l'équitation d'extérieur et en même temps un écuyer très fin et très correct au manège.

En 1882, le commandant de Bellegarde remplaça M. Piétu. Il se montra écuyer consommé, parfait de tenue, avec une main excellente et une grande puissance de jambes; il montait long, insistait avec raison sur l'élévation de l'encolure, trop négligée par l'ancienne école, et se servait beaucoup du jeu alternatif de la bride et du filet, celui-ci tenu dans la main droite, pour donner à ses chevaux un beau port de tête et des allures brillantes.

III.

Ce qu'on peut critiquer dans presque tous les ouvrages qui ont paru sur l'équitation, c'est que chaque auteur annonce qu'il va donner une méthode nouvelle et consacre ensuite de longues pages à discuter et à réfuter ce qu'ont dit ses devanciers; c'est aussi que presque tous font intervenir des théories plus ou moins scientifiques qui ne s'appliquent pas exactement à leur sujet; enfin que, perdant de vue l'ensemble de leur œuvre, ils y donnent trop de place à des questions tout à fait secondaires, provoquant ainsi sans cesse de nouvelles discussions qui divisent de plus en plus les maîtres.

Depuis La Guérinière, je ne vois que trois écuyers qui aient marqué par des théories personnelles vraiment importantes :

Le comte d'Aure, qui, comprenant admirablement ce que devait être l'équitation moderne, a établi le lien qui doit l'unir à l'ancienne école et a écrit une excellente méthode pratique, son petit *Cours d'équitation*.

Lancosme-Brèves, qui a montré comment le cavalier doit déplacer son propre poids et peser davantage sur un étrier ou sur l'autre, — actions qui ne doivent jamais être exagérées au point d'être apparentes et qui permettent au contraire de tout obtenir sans aucun mouvement visible, — pour conserver l'équilibre parfait et faciliter au cheval tous les changemens de direction et d'allure.

Enfin le capitaine Raabe, qui a découvert les véritables lois de la

locomotion et indiqué exactement les « temps à saisir » par les cavaliers pour déterminer tous les mouvemens (1).

Or, l'école de Saumur, à qui, depuis la disparition de l'école de Versailles, incombait la lourde tâche de maintenir au premier rang la réputation de notre équitation française et d'accueillir tous les progrès, a tenu si peu de compte des découvertes de Lancosme-Brèves et de Raabe qu'elle enseigne encore des théories inexactes au sujet des allures et de l'aide du corps, ainsi que le prouve le livre récent du capitaine Sieyès, fidèle interprète du commandant Dutilh. Et si, après avoir longtemps tenu le comte d'Aure à l'écart, elle a fini par l'accepter, chaque écuyer en chef n'a-t-il pas, depuis, imposé ses propres idées, presque toujours fort différentes de celles de son prédécesseur? De sorte qu'on peut dire, non-seulement qu'il n'y a jamais eu d'unité ni de suite dans l'enseignement de l'école, mais encore que les méthodes les plus contradictoires y ont été successivement appliquées : ç'a été tantôt les étriers longs ou courts, tantôt l'encolure haute ou basse; tantôt les principes de Versailles, ou ceux de Bohan, ou même une imitation de l'équitation anglaise; le mors de bride seul, ou les deux, ou le *pelham;* la tenue des rênes à la française, ou à l'allemande, ou à l'anglaise.

Il en est résulté pour MM. les écuyers une sorte de dégoût de toute théorie; ils se font gloire aujourd'hui « de mettre toute leur intelligence dans leurs bottes et dans leur culotte, » c'est-à-dire de s'attacher seulement à la pratique. Or il s'agit de savoir si les maîtres ont eu raison, oui ou non, de dire qu'il n'y a pas de bonne pratique sans théorie, et si les écuyers de notre École de cavalerie, qui se laissent volontiers appeler les « Dieux » de l'équitation, peuvent se vanter de ne vouloir rien lire.

Cette indifférence qu'ils montrent actuellement pour tout enseignement théorique les empêche certainement d'être aussi bons professeurs, et même aussi bons praticiens qu'ils pourraient l'être.

(1) Me sera-t-il permis de rappeler ici que, de mon côté, ayant acquis de plus en plus la conviction que le cheval, comme tout animal, est incapable de faire aucun raisonnement, de connaître quoi que ce soit, j'ai le premier exprimé cet avis que, quelque opinion qu'on ait sur l'intelligence du cheval, le cavalier doit uniquement s'appliquer à produire telle ou telle sensation pour obtenir tel ou tel mouvement et ne jamais employer les corrections sous prétexte de lui faire comprendre qu'il a mal fait? L'expérience me montre tous les jours davantage que les corrections ne servent qu'à faire naître des habitudes de désordre, que toutes les fois que le cheval résiste, c'est que le cavalier n'a pas su produire les sensations qu'il fallait, ou que l'animal cède à d'autres sensations plus fortes, externes ou internes. C'est sur ces données que j'ai entièrement établi ma méthode de *dressage simplifié*, qui, tout en acceptant la plupart des principes de l'ancienne École, supprime le travail à la longe et à la cravache, les assouplissemens et flexions en place, et prescrit au début l'emploi des poids progressifs et des *pas de côté*.

Sans vouloir en rien diminuer leur très réelle valeur, il me sera permis de dire que, satisfaits aujourd'hui de ce qu'ils font, comme peuvent l'être de jeunes artistes qui croient volontiers que leurs œuvres sont admirables, ils seront sans doute les premiers plus tard à revenir sur cette opinion, comme le colonel Gerhardt, qui, dans la préface de son *Traité des résistances*, a écrit : — « Je croyais sincèrement, à ma sortie de Saumur, que l'équitation militaire avait dit son dernier mot. J'étais même convaincu, — et il ne m'en coûte pas de l'avouer ici, car j'avais cela de commun avec plus d'un de mes jeunes camarades, — que, en fait d'équitation du moins, il ne me restait que bien peu de chose à apprendre. Combien j'ai été désabusé depuis, et combien, après tant d'années d'études persévérantes, de recherches obstinées, j'ai aujourd'hui moins bonne opinion de moi ! Appelé très jeune encore aux importantes fonctions de capitaine-instructeur, je ne tardai pas à m'apercevoir de l'*insuffisance de mon savoir professionnel*, en matière de dressage du cheval surtout. »

Il me semble qu'on accepte de plus en plus à Saumur le laisser-aller, sinon pour le cavalier, du moins pour le cheval ; qu'on en arrive presque à considérer les manèges, — ces vastes et sévères édifices qui contribuent pour une large part à faire de notre École de cavalerie la plus magnifique qui soit au monde, — comme des abris pour promener les chevaux en temps de pluie. J'ai vu une division d'officiers-élèves y monter de jeunes chevaux de remonte sous les yeux de quelques écuyers qui ne leur donnaient aucun conseil, bien que la tenue et les moyens de conduite des cavaliers laissassent beaucoup à désirer et que les chevaux se livrassent à toutes sortes d'incartades. J'ai vu aussi les « Dieux » monter au manège leurs chevaux qui s'en allaient à un petit galop cassé, l'encolure allongée entre les rênes flottantes, faisant tous les trois ou quatre pas une flexion de tête et de mâchoire qui rendait leur allure encore plus monotone. Qu'est devenue cette « gentillesse » du cheval dont parlait La Guérinière ? A-t-on donc oublié, à l'École de cavalerie, que les allures de manège doivent être fières, souples, cadencées ; que, d'après Bohan lui-même, « le cheval de manège doit avoir du feu ? » Le « petit galop de Saumur, » absolument anti-artistique, use les chevaux comme toutes les allures qui ne sont pas justement équilibrées. Si je ne craignais de sortir de mon cadre, je dirais qu'aujourd'hui nos chevaux de cavalerie sont peut-être trop fatigués et que c'est plus encore à cette lassitude qu'au savoir-faire des cavaliers qu'il faut attribuer la docilité avec laquelle on leur voit exécuter le saut des haies. Avant la guerre de 1870, on les ménageait trop ; ils étaient trop gras et manquaient d'exercice ; depuis, on est tombé, je crois, d'un excès dans un autre, et,

si l'on n'y prend garde, on pourrait s'en apercevoir trop tard, lors d'une guerre nouvelle. Du reste, pour rentrer dans la question que je traite, le mauvais équilibre fatigue plus les chevaux que les longues marches, quelle que soit l'allure. Le Vaillant de Saint-Denis a donné pour épigraphe à son *Recueil d'opuscules* cette phrase : — « Ce n'est pas le travail que l'on fait faire au cheval qui abrège la vie de cet animal, mais le défaut de science et de patience dans celui qui le gouverne, parce qu'un exercice forcé et mal raisonné contribue bientôt à ruiner un cheval. » — Et il dit encore, dans le cours de son livre : — « Dans quelles dépenses effrayantes la nation ne se trouve-t-elle pas entraînée lorsqu'on ignore dans les troupes à cheval les moyens de conserver les chevaux... On croit pouvoir assurer, sans crainte d'être démenti, que l'équitation est un art très long et très difficile *qui exige autant de théorie que de pratique* et qui suppose une foule de connaissances accessoires que l'on n'acquiert qu'avec le temps... Il n'y a jamais eu de véritable homme de cheval que l'homme de manège, parce que lui seul, possédant la science et le fond des principes, a l'habitude de tirer tout le parti possible des chevaux et qu'il applique beaucoup plus facilement les leçons nécessaires à ceux de guerre et de chasse, qui doivent être nécessairement beaucoup simplifiées... Pourquoi sort-il du manège de la cour si peu d'hommes vraiment instruits et pourquoi n'en voit-on peut-être aucun qui soit en état d'enseigner l'art difficile de l'équitation? C'est parce que les maîtres ne sont pas exactement d'accord entre eux sur l'enseignement et parce qu'on n'est pas encore arrivé A CETTE UNANIMITÉ SI NÉCESSAIRE, *sans laquelle on ne réussira jamais complètement.* »

Dans une précédente étude (1), j'ai dit que les courses, pour lesquelles nos officiers et nos sportsmen montrent une si belle passion, sont très utiles, mais qu'elles le seraient beaucoup plus si elles étaient mieux réglementées. Un commandant de cavalerie, excellent homme de cheval et l'un des meilleurs écuyers qui soient sortis de Saumur, m'écrivait dernièrement à ce sujet : — « Comme toujours, vous exprimez catégoriquement des idées très justes. Vous ne sauriez trop vous élever contre l'abus du cheval de pur-sang trop jeune, ni contre l'anglomanie. Il y a beaucoup à faire dans cette question, qui intéresse la France entière. » — Telles qu'elles sont pratiquées, les courses usent un nombre considérable d'excellens chevaux. Est-ce là, ne fût-ce qu'au point de vue économique, le genre d'équitation qu'il faut répandre dans la cavalerie? D'ailleurs, le travail serré au manège avec des chevaux vigoureux et surtout pendant le dressage nécessite, pour les hommes mêmes,

(1) L'élevage des chevaux de luxe. (Voyez la *Revue* du 15 mai.)

une dépense de forces plus considérable que ce qu'on appelle *hard-riding*, et il a ce grand avantage qu'il ne ruine pas les chevaux et qu'il instruit les cavaliers. Ce qui ne veut pas dire que le travail du dehors aux allures rapides, les sauts d'obstacles, etc., doivent être négligés; loin de là. Mais il ne faut rien exagérer.

Je ne sais exactement où en est l'équitation dans les écoles d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie. Je crois cependant que la nôtre vaut mieux. Mais je sais que, dans un petit pays voisin, qui nous est très sympathique et qui depuis quelque temps nous montre souvent le chemin dans les questions d'art, en Belgique, l'enseignement équestre est devenu très remarquable. A l'école de cavalerie d'Ypres, qui d'ailleurs est plus spécialement une *école d'équitation*, les terrains, les bâtimens, les chevaux, sont loin de valoir ceux de notre école de Saumur; mais MM. les écuyers étudient beaucoup, théoriquement et pratiquement, toutes les méthodes, aussi bien celles des Allemands, des Italiens que les nôtres, auxquelles ils donnent la préférence; ils suivent eux-mêmes une méthode excellente qui vient d'être publiée sous le titre : *Dressage des chevaux de troupe*, et qui est celle de Versailles modifiée et appropriée aux besoins de notre époque. Les leçons sont données aux élèves avec beaucoup de soin. J'ai pu constater, avec un vif plaisir comme artiste, avec un grand regret comme patriote, la supériorité de cet enseignement sur celui de Saumur : la tenue des cavaliers, le port de l'étrier sont uniformément les mêmes; les moyens de conduite sont parfaitement corrects et réglés d'après les récentes découvertes dont j'ai parlé plus haut; la tenue des rênes à la française est la seule adoptée, tandis que chez nous on préfère la tenue à l'allemande ou à l'anglaise. De tout cela il résulte que les chevaux, quoique d'origine plus commune, sont réguliers, cadencés dans leurs exercices de manège, s'allongent dehors selon la vitesse des allures et, malgré un travail considérable, se conservent parfaitement dans leurs membres.

IV.

Certes on ne saurait contester la haute supériorité de l'école de Saumur, dont l'organisation militaire me paraît admirable. Plus que tout autre, j'ai le respect de cette grande et belle institution équestre, la seule qui rappelle encore le souvenir du passé. Cependant je n'hésite pas à dire que l'enseignement de l'équitation n'y est pas aussi parfait qu'on le croit généralement. D'autre part, il est visible que notre école de cavalerie ne suffit pas à ranimer dans notre pays le goût du cheval. Il y a bien à Paris et dans quelques villes de province de très bonnes écoles d'équitation et de

dressage; mais depuis la suppression de l'école de Versailles, ces établissemens n'ont plus aucun lien entre eux, ne reçoivent plus, quant à l'enseignement, aucune direction supérieure. Les subventions de l'État ont même été complètement supprimées depuis une vingtaine d'années, et la plupart des écoles sont dans une situation très peu florissante. Elles n'ont pas d'installation qui leur permette d'enseigner l'équitation d'extérieur, les sauts d'obstacles, et de montrer ainsi quelle utile application les élèves peuvent faire partout des leçons reçues au manège. Les intérêts commerciaux primant nécessairement tout le reste, les directeurs se trouvent obligés de se conformer plus ou moins aux exigences de leurs cliens, et ceux-ci sont détachés de plus en plus du manège par les progrès que font chez nous les habitudes anglaises et même par ce qu'ils entendent dire à des officiers sortant de l'école de cavalerie.

De tous côtés, il se publie de nouveaux ouvrages, quelques-uns écrits par des professeurs et montrant de plus en plus le désaccord qui existe entre eux, le plus grand nombre par des amateurs qui semblent croire que, parce qu'ils écrivent des lettres tous les jours à leurs amis, ils sont capables de faire un livre, que parce qu'ils montent tous les jours à cheval, ils peuvent parler de l'équitation en maîtres; leurs ouvrages, qui attestent souvent une complète ignorance des principes, semblent calqués sur ceux qui se publient en Angleterre, sont remplis de conseils à bâtons rompus qui ont traîné partout ou d'observations personnelles qui n'ont qu'une valeur momentanée, — quand elles en ont une, — et qu'ils présentent comme des vérités d'une application générale; les plus récens se résument à dire : il ne faut plus de manège; il n'y a pas besoin de théorie; tous ceux qui écrivent sont des radoteurs, — alors pourquoi écrire vous-mêmes? Un auteur, dont le livre vient de paraître, a même commis l'étourderie d'écrire cette dédicace : « A mes professeurs, les chevaux, » qui m'a rappelé une anecdote que j'ai entendu raconter, quand j'étais enfant, par un grand élève du lycée Bonaparte, je crois. Les élèves d'une classe avaient pris l'habitude de faire des niches à leur professeur; un jour ils dételèrent un petit âne appartenant à une bonne femme qui vendait des fruits à la porte du collège, le firent entrer avant l'heure de la classe dans la chaire de leur maître, puis s'assirent eux-mêmes à leurs places et firent semblant d'écrire sous sa dictée. Quand le vrai professeur arriva : Messieurs, dit-il, vous avez choisi un professeur digne de vous, gardez-le. Et il alla rendre compte au censeur de ce qui se passait.

Sans doute, de tous ces livres nouveaux, même des pires, il peut sortir quelque chose de bon. Je ne suis pas pour qu'on empêche les idées d'éclore; mais il faudrait, pour mettre un frein aux entraînemens de la jeunesse et de l'inexpérience, qu'il y eût des approbations données ou refusées par un jury ayant qualité pour cela. Cela n'empêcherait pas les « refusés » de publier ce qu'ils voudraient; mais au moins le public connaîtrait l'appréciation des hommes compétens.

Un autre point très important selon moi, et sur lequel j'appelle tout spécialement l'attention, c'est qu'aucun progrès ne peut se faire tant qu'on continuera dans le public à avoir aussi peu d'estime pour tout ce qui se rattache à l'équitation et aux hommes qui l'enseignent. Dans le monde des intellectuels, des savans et des artistes, on ne veut considérer l'équitation que comme un exercice en quelque sorte purement physique; jusque dans la bourgeoisie et dans le peuple, il y a comme un sentiment d'aversion pour toutes les professions hippiques, et les jeunes gens bien élevés qui n'ont pas assez de fortune pour être des sportsmen amateurs se garderaient bien de choisir une de ces professions. Il en résulte que les directeurs de manège ne peuvent guère recruter leurs professeurs que parmi d'anciens sous-officiers de cavalerie plus ou moins dépourvus d'instruction et même d'éducation.

Qui plus est, la Société hippique française, qui pourrait, dans une certaine mesure, réagir contre ces fâcheuses tendances, refuse d'admettre dans les courses de *gentlemen*, — où peut figurer n'importe quel commerçant, — « quiconque vend ou exerce des chevaux, par profession ou même accidentellement, dans un but lucratif, » et organise des courses spéciales où les directeurs d'écoles et leurs professeurs peuvent, si cela leur convient, courir avec leurs propres palefreniers et avec les grooms du comte de X.., ou de Mlle Y.

Nous sommes loin, comme on voit, de l'époque où Le Vaillant de Saint-Denis disait : « L'état d'écuyer a toujours supposé, chez les anciens comme chez les modernes, un homme bien né qui s'attache particulièrement à un souverain, à un prince et même à un général pour dresser ses chevaux, après avoir acquis par une longue expérience les talens nécessaires pour bien remplir cet objet. On a exigé que ceux qui se destinaient à enseigner l'art également long et difficile de monter à cheval fussent gentilshommes, parce que, devant former des jeunes gens bien nés qui se proposent de servir dans la cavalerie, il convenait qu'ils fussent en état de leur donner une sorte d'élévation dans le caractère. »

Depuis longtemps tous les hommes de cheval se rendent compte de l'état déplorable de l'enseignement de l'équitation en France.

A plusieurs reprises, on a songé à fonder une nouvelle académie pour remplacer celle de Versailles. Mais ces projets n'ont pu jusqu'ici se réaliser, peut-être parce qu'ils n'étaient pas bien conçus. Il y a quelques années, on s'occupa assez activement de créer une sorte d'école modèle, à laquelle on donnait le nom d'académie, avec vaste manège à Paris, salons, chevaux de promenade, etc. Ç'eût été une entreprise commerciale qui, sans doute, au lieu de favoriser les établissemens déjà existans, leur eût fait concurrence; et l'on ne trouva pas les capitaux qu'il fallait. Le comte de Montigny qui, plus que tout autre, avait assurément l'autorité nécessaire pour diriger une telle école, eût été mis à la tête de l'enseignement. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire à lui-même que, malgré tout mon respect et mon admiration pour sa personnalité et pour son savoir, il ne me semblait pas qu'il pût être à lui seul une académie et que bien certainement les autres directeurs de manèges n'accepteraient pas de se soumettre aux idées d'un seul homme, cet homme fût-il le comte de Montigny.

A la vérité, si l'on a donné autrefois le nom d'académie à l'école de Versailles et aux autres écoles d'équitation, il n'y a jamais eu en France une académie telle que je la conçois, c'est-à-dire composée des hommes reconnus les plus capables de discuter ensemble et de formuler les principes à adopter. Les écuries du roi entraînaient des dépenses énormes et ne donnaient pas tous les résultats qu'on pouvait en attendre; les charges s'obtenaient plutôt par la faveur que par le vrai mérite; l'enseignement n'était pas le même partout, faute précisément d'une académie dirigeante. Si, après La Guérinière, on eût réuni l'élite des écuyers pour composer cette académie, il n'y eût pas eu dans l'enseignement les divergences dont tous les maîtres n'ont cessé de se plaindre. Nous avons vu que Saumur n'a pu jusqu'ici arrêter les progrès du mal, que la confusion règne de plus en plus et qu'on en est presque arrivé, dans notre pays de France, berceau de l'équitation moderne, à renoncer à tout enseignement méthodique.

Lorsqu'on parle à Saumur des maîtres étrangers à l'école, et de leurs doctrines, MM. les écuyers disent : Il n'y a pas d'autre doctrine que la nôtre : l'académie, c'est nous. Lorsqu'on leur demande : Quelle est votre méthode? ils répondent alors : Nous ne sommes pas chargés de faire une méthode, nous sommes une école *d'application* de cavalerie; et ils ajoutent : Toute équitation est dans le tact personnel.

Il est temps encore de relever un art qui chancelle; mais il faut se hâter et créer au plus vite une véritable académie qui examine les différens systèmes proposés pour commencer et achever l'in-

struction des cavaliers et le dressage des chevaux et qui nous laisse une doctrine écrite, claire, méthodique, complète. Ce travail n'est pas aussi effrayant qu'on le pourrait croire : si des hommes capables veulent s'y adonner sérieusement, un mois peut suffire à choisir et à classer les matériaux, un autre mois à construire un édifice qui, bien entretenu, restera impérissable.

Si Saumur devient le siège de l'académie, il faut alors qu'on y étudie comme à Ypres, sans parti-pris, toutes les théories des maîtres, qu'en dehors et au-dessus de l'équitation militaire on y cultive l'équitation académique, et qu'on rédige enfin la méthode depuis si longtemps réclamée. Mais il vaudrait sans doute mieux qu'il y eût une école civile à côté de celle de Saumur, les deux écoles non rivales, mais se prêtant au contraire un mutuel concours.

En tout cas, il faut qu'on se persuade qu'il n'y a pas une équitation militaire et une équitation civile, une équitation de manège et une équitation d'extérieur : il ne peut y avoir qu'une seule méthode pour apprendre à bien monter à cheval en toutes circonstances; et les principes de cette méthode ne peuvent être bien définis que par des écuyers étudiant le manège avec une ardeur et une persévérance infatigables. Si autrefois on mettait très longtemps à apprendre, on peut aujourd'hui aller beaucoup plus vite, grâce aux connaissances que les maîtres ont acquises avec le temps et que leurs livres ont propagées ; mais des professeurs sachant bien démontrer le pourquoi et le comment de tout ce qu'ils enseignent peuvent seuls faire faire à leurs élèves de rapides progrès. Au fond, les maîtres ne peuvent penser différemment sur les questions de principes, et ils s'en convaincraient vite, bien certainement, s'ils se réunissaient avec l'intention de discuter entre eux sans parti-pris.

J'ai essayé d'exposer ici, aussi exactement et aussi impartialement que possible, l'état actuel de l'enseignement de l'équitation en France, qui est peut-être l'image de l'état actuel de notre société. De tous côtés les spécialistes appellent l'attention sur cette question importante. En même temps que j'écrivais cette courte étude, M. Duplessis travaillait à un livre remarquable, *l'Équitation en France*, qui vient de paraître avec une préface du général L'Hotte; de nombreux articles paraissent à chaque instant dans les journaux. On doit souhaiter que le gouvernement écoute enfin tous ces appels, ou qu'une Société sérieuse et puissante se forme pour conserver à notre pays la suprématie qu'il a toujours eue dans l'art de l'équitation.

F. MUSANY.

LE

DOCTEUR FRIEDRICH NIETZSCHE

ET SES

GRIEFS CONTRE LA SOCIÉTÉ MODERNE

Les détracteurs de la société moderne sont pour la plupart ou des réactionnaires ou des utopistes. Les premiers regrettent plus ou moins sincèrement l'ancien régime, le vieux monde, ces âges heureux, à jamais disparus, où les grands comme les petits se faisaient un honneur de croire et d'obéir; ils pensent que la révolution a été une entreprise manquée, que les institutions fondées sur les principes de 1789 n'ont procuré aux hommes ni la vraie liberté ni le vrai bonheur, que, séduits par des chimères, les peuples ont fait fausse route et que la sagesse leur conseille de rebrousser chemin. Les autres, au contraire, se plaignent que, jusqu'aujourd'hui, on ait à peine commencé d'appliquer les principes de la révolution française; ils déclarent que le moment est venu de remédier à toutes les misères sociales en établissant sur la terre l'absolue égalité et la parfaite fraternité, et ils regardent notre société comme un abri provisoire, comme une construction en planches, que le premier vent d'orage emportera et qui fera place à la grande maison de pierre, où tout le monde sera libre et content.

Personne ne veut plus de mal à la société moderne qu'un penseur allemand, le docteur Friedrich Nietzsche, ex-disciple de Schopenhauer

en révolte contre son maître, et cependant ce mortel ennemi de toutes les institutions dont nous sommes si fiers professe un égal mépris pour les réactionnaires et pour les socialistes. On ne peut le soupçonner de vouloir restaurer l'ancien régime, et le moyen âge, saint Thomas d'Aquin, saint Louis, ne lui inspirent aucune admiration. Le christianisme n'est à ses yeux qu'un platonisme accommodé à l'usage de la populace, et il l'accuse d'avoir abêti l'Europe. Il considère les prêtres, à quelque confession qu'ils appartiennent, comme des malades qui se sont faits médecins et qui s'appliquent à adoucir les souffrances de leurs cliens par des opiats, par des sirops savamment composés, mais qui n'ont garde de les guérir de leurs maladies, attendu qu'ils en vivent et que, si le genre humain venait à se bien porter, ils n'auraient plus rien à faire.

Le ciel soit loué ! leur beau temps est passé, et leur Dieu se meurt. Mais pourquoi faut-il qu'on ait substitué aux vieilles superstitions de nouvelles idolâtries, qui sont en horreur à M. Nietzsche? Si la croix est, selon son expression, le plus vénéneux de tous les arbres qui aient pris racine ici-bas, les arbres de liberté qu'on a plantés à la place de ce mancenillier ne répandent pas autour d'eux une ombre moins funeste. Rien n'égale l'aversion qu'éprouve M. Nietzsche pour Jean-Jacques Rousseau, « le premier homme moderne, canaille et idéaliste en une seule personne. » La révolution française fut son ouvrage; comment s'étonner qu'infectée de son esprit, elle ait du même coup inauguré en Europe le règne de l'idéalisme et le règne de la canaille? La liberté qu'elle nous a donnée et dont nous croyons jouir est le contraire de la vraie liberté, car on n'est vraiment libre que dans l'état de nature, et jamais nous n'en fûmes si loin. La révolution a oblitéré en nous les instincts innés qui sont le principe de toutes nos lumières, la seule règle sûre de notre conduite, et les dogmes menteurs qu'elle a promulgués d'une voix tonnante, la tête dans les nuées et les pieds dans le sang, sont aussi opposés à la loi naturelle que les dogmes chrétiens, qui d'ailleurs leur ressemblent beaucoup. Ainsi raisonne M. Nietzsche, et il est à croire que personne ne lui donnera raison, que chrétiens et libres penseurs, il se mettra tous les partis à dos. Peu lui importe; il n'est pas de ces hommes qui se soucient de plaire, il a toujours trouvé son plaisir à déplaire.

M. Nietzsche écrit depuis vingt ans; quelques-uns de nos jeunes gens qui savent l'allemand commencent à s'occuper de lui; je crois savoir qu'ils se proposent de traduire les plus importans de ses ouvrages. On ne perd pas son temps à le lire; c'est le penseur le plus original que l'Allemagne ait produit dans ces dernières années. Il a beaucoup de verve, beaucoup d'esprit, et il est écrivain; il a des mots heureux, il trouve dans l'occasion des formules qui ne s'oublient pas.

A vrai dire, ses livres, qu'il les intitule : *Aurore* ou *l'Au-delà du bien et du mal*, *le Crépuscule des faux dieux* ou *la Généalogie de la morale*, se ressemblent un peu trop et sont moins des livres que des recueils d'aphorismes. C'est une forme qui lui plaît et qu'il a choisie, il en convient lui-même, pour prouver « qu'il est capable de dire en dix phrases ce qu'un autre dit ou plutôt ne saurait dire dans un livre. » Ces recueils de morceaux détachés abondent en pensées ingénieuses, en aperçus subtils ou piquans, et il n'est pas besoin de chercher longtemps pour y trouver des pages d'une singulière éloquence. Malheureusement, M. Nietzsche, qui n'aime ni les malades, ni les garde-malades, est atteint lui-même d'une maladie qu'il n'a jamais songé à guérir : il est le martyr et la victime d'un amour déréglé pour le paradoxe, et c'est un goût dangereux que la passion d'étonner son prochain.

L'âge et la maturité ont pour effet naturel de nous tempérer, de nous calmer. La jeunesse ne croit qu'à son épée ; elle a le verbe haut, la parole incisive et tranchante ; on apprend peu à peu à baisser le ton, on n'est plus si sûr de soi-même, on rend plus facilement justice à ses ennemis et aux visages qui nous déplaisent. C'est tout le contraire qui est arrivé à M. Nietzsche. Il avait à ses débuts plus de penchant pour le style mesuré, des respects humains qu'il a perdus depuis. Autrefois, il savait sourire ; d'année en année son éloquence est devenue plus colérique, plus virulente, et, dans ses derniers livres, il ne raisonne plus, il se fâche sans cesse, il s'emporte, il aboie. Il lui en coûte peu de traiter ses adversaires « de tartuffes, d'eunuques, de punaises coquettes et puantes. » Ce n'est pas lui qui dirait comme Leibniz : « Je ne méprise presque rien. » Il méprise d'un mépris souverain les sots jugemens du vulgaire, et il déclare que, si la nature lui a donné des pieds, « ce n'est pas pour quitter la place aux gens qui lui déplaisent, c'est pour les écraser. »

Et pourtant dans cet homme terrible, qui se donne volontiers des airs de matamore, de tranche-montagne, il y a malgré lui, oserai-je le dire? un fond de délicatesse nerveuse, de caprice, de fantaisie, de fragilité féminine, qui fait à la fois sa faiblesse et son charme. Je ne sais s'il n'aime pas les femmes ou s'il les a trop aimées ; le fait est qu'il les respecte peu et que cependant, comme beaucoup d'entre elles, il n'a d'autre règle de ses jugemens que ses goûts et ses dégoûts. Il les accuse d'être les grandes ennemies de la vérité, qu'elles sacrifient sans pudeur au culte des apparences et à la beauté des mensonges. Il oublie qu'il a reproché plus d'une fois aux libres penseurs de notre temps de n'être pas des esprits vraiment libres, parce qu'ils ont encore la candeur de croire à la vérité morale. Il oublie que plus d'une fois aussi, il a agité, sans la résoudre, la question de savoir si la vérité a plus de prix que l'apparence.

Selon lui, les vrais philosophes ne disent pas : « Cela est ; » — impérieux législateurs, ils disent : « Cela doit être. » S'il en est ainsi, il faut convenir que les vrais philosophes ressemblent beaucoup aux femmes. M. Nietzsche a beau les décrier, il y a de la femme en lui ; il a, lui aussi, le culte de la forme et un grand mépris pour les réalités qui ne sont pas d'accord avec ses désirs ou ses théories. Il ne parle qu'avec une commisération hautaine « des esprits objectifs, » qui se piquent sottement de voir les choses telles qu'elles sont. Il se vante d'être le plus subjectif, le plus *ipsissime* des hommes. Il souffre de cette exaltation du *moi*, qui conduit quelquefois à la folie. Une sibylle cachée habite en lui et rend des oracles infaillibles. Que ne les charge-t-on, lui et sa sibylle, de refaire le monde à leur guise et à leur image? C'est un plaisir qu'il s'est donné. Il a écrit un livre ou un poème en quatre parties, intitulé : *Ainsi parlait Zarathustra*, — et ce divin Zarathustra n'est que M. Nietzsche lui-même, qui, retiré dans une caverne où il vit en compagnie d'un aigle et d'un serpent, juge du haut de sa montagne les morts et les vivans et donne à l'humanité des lois nouvelles, en mêlant beaucoup d'extravagances à de profondes sagesses. M. Nietzsche sait tout ce que vaut ce nouvel évangile : » L'humanité, nous dit-il, me doit le livre le plus profond qu'elle possède, » — et il affirme que pour se permettre de parler de ce livre, il faut avoir éprouvé en le lisant des déchiremens de cœur ou des transports d'enthousiasme (1). J'avoue humblement que je l'ai lu avec un vif intérêt, mais sans être transporté ni de colère ni de joie. Je me permets cependant de croire que je l'ai presque compris. M. Nietzsche n'a-t-il pas dit quelque part que « si rien n'est vrai, tout est permis ? »

Si M. Nietzsche était chargé de refaire le monde, il commencerait par en retrancher beaucoup de choses, tout ce qui nous reste de christianisme, les principes de 1789 et toutes les idoles, les politiques idéalistes, les faiseurs de phrases et les punaises, sans oublier tout ce qui abêtit l'Allemagne, sa nouvelle constitution, sa fausse science, l'alcool, la bière et la musique de Wagner, qu'autrefois cet ingrat admirait beaucoup. Mais ce qu'il voudrait supprimer avant tout, c'est la morale, et voilà son premier grief contre la société moderne : il se plaint qu'aucun siècle n'a été aussi moralisant que le nôtre. N'allez pas croire là-dessus que M. Nietzsche prêche l'immoralité. Sans doute il reproche à la philosophie d'être l'ennemie de la chair, il préfère aux sombres brouillards du Nord le soleil des pays du Midi et leur aimable sensualisme, et il lui est arrivé une fois de jurer par saint Anacréon. Mais il n'est pas de la secte des hédonistes, des voluptueux ; il met les plaisirs de l'orgueil au-dessus de tout. Ce qui lui déplaît dans la morale

(1) *Götzen-Dämmerung*, p. 129. — *Zur Genealogie der Moral*, p. XIII.

telle qu'on l'a comprise jusqu'ici, c'est qu'elle entreprend sur la liberté humaine et sur nos instincts naturels. On se vante aujourd'hui de faire de la morale scientifique, laquelle n'est dans le fond qu'un ascétisme démarqué et adouci, et l'ascétisme, si mitigé qu'il soit, est un attentat contre la nature.

La seule vraie morale, la morale naturaliste, ne reconnaît pour principe que l'instinct de la vie. Toute force, si Schopenhauer a dit vrai, est une volonté inconsciente, et toute volonté est une force qui cherche à se connaître. La loi fatale de cette force est de travailler sans cesse à s'accroître, à s'étendre, jusqu'à ce qu'elle devienne une des réalités de ce monde et qu'elle acquière le sentiment joyeux de son existence. Schopenhauer a menti quand il a prétendu que, la vie étant un mal, nous devons aspirer à ne plus être. La volonté est une aspiration à la puissance, et la vie étant un bien, notre seul bien, nous devons tout faire pour la posséder dans sa plénitude, en nous délivrant de tout ce qui pourrait l'amoindrir, la resserrer, l'étouffer. C'est là ce que nous enseigne la vraie morale ; elle nous dit : « Vis le plus que tu pourras, deviens aussi fort que la nature te le permet. N'en crois pas l'ascétisme, obéis à ton instinct. Toute morale qui contredit cet instinct n'est qu'un mensonge, tout dieu qui t'ordonne le renoncement, les privations, l'anéantissement volontaire, est un faux dieu ennemi de la vie. Dis-toi que les saints sont des castrats, et que la vie finit où commence le royaume de Dieu. »

Mais, dira-t-on, l'homme qui se fait honneur d'obéir à son instinct, en savourant le plaisir d'être une force, n'a-t-il aucune règle à suivre, aucune loi à respecter ? Serait-il vrai que tout lui est permis ? N'y a-t-il vraiment ni bien ni mal ? Notre seule loi est l'instinct, et l'instinct des animaux ne connaît ni bien ni mal, ou pour mieux dire, le seul bien que connaisse une force est de parvenir à son maximum d'intensité et d'énergie, et nos soi-disant vices nous servent à cela autant que nos vertus. La dureté de cœur, la violence, la dissimulation, tous nos artifices, toutes nos diableries, tout ce qui reste en nous de l'animal de proie et du serpent, il n'est rien que nous ne devions employer au perfectionnement de la nature humaine en nous et dans les autres. Supprimez de ce monde ce qu'on a appelé jusqu'ici le mal, supprimez les passions criminelles, supprimez les pervers et les violens, et vos sottes vertus ne sauveront pas l'humanité. Ce n'est pas trop de tous nos diables pour venir au secours de notre Dieu.

En vain, la société moderne se glorifie de ses œuvres de bienfaisance, de tout ce qu'elle a fait pour rendre la loi plus clémente, les grands crimes plus rares et la vie plus douce. Si nos mœurs se sont adoucies, il n'y a pas là de quoi nous vanter ; c'est le triste symptôme d'un amoindrissement des caractères, d'un affaiblissement des volon-

tés, et notre douceur n'est qu'une faiblesse mal déguisée, notre prétendu progrès n'est qu'une honteuse décadence. Nous n'avons plus l'instinct de la vie, et si nous nous comparons aux hommes de la renaissance, nous devons confesser qu'ils l'emportaient infiniment sur nous en vitalité. Nous ne sommes plus qu'une société de malades et de garde-malades, et nous nous croyons bien portans quand nous avons perdu les vices nécessaires à la santé. Un César Borgia est impossible aujourd'hui; tant pis pour nous! « C'est méconnaître, dit M. Nietzsche, l'animal de proie et l'homme de proie, c'est méconnaître la nature elle-même que de regarder les César Borgia comme des pestiférés ou de se figurer qu'ils portaient en eux leur enfer, quand ils étaient en réalité les plus sains des monstres et qu'on peut les comparer aux plus robustes végétaux des tropiques. Il semble que les moralistes aient pris en haine les forêts primitives et les régions torrides et qu'il faille discréditer à tout prix l'homme tropical... A qui cela profitera-t-il? Aux zones tempérées? à l'homme modéré? à l'homme moral? Cela fera l'affaire des médiocres (1). »

Mais, dira-t-on encore, si la justice est un vain nom, s'il ne s'agit que d'être fort et si la force n'est soumise à aucune loi, quel accord pourrez-vous ménager entre toutes ces volontés déchaînées, qui se croient tout permis? C'en est fait de la société, il faut retourner dans les bois. Cette objection tombe d'elle-même si l'on considère que les hommes vraiment forts, à qui tout est permis, ne sont ici-bas qu'une infime minorité et qu'ils ont affaire à des millions de faibles, nés pour obéir. La nature, selon M. Nietzsche, ne crée un peuple que pour mettre au monde cinq ou six individus, qui sont les vrais représentans de l'espèce humaine. Ce sont là ces tigres et ces lions, qui sont nés pour manger les brebis. Que n'a-t-on pas dit de l'exploitation de l'homme par l'homme! Mais la vie n'est par elle-même qu'une exploitation. A-t-on trouvé jusqu'aujourd'hui le secret de vivre sans manger? Pouvons-nous développer, exercer une seule de nos forces, sans causer quelque dommage ou quelque souffrance à tout ce qui nous entoure? Il faudrait désespérer de notre espèce, si, abusée par de déplorables préjugés, elle refusait d'admettre qu'il y a dans ce monde une aristocratie d'élus, qui a le droit de sacrifier à sa destinée celle d'une foule de petits hommes, et de les rabaisser au rang d'esclaves ou d'instrumens. La société n'existe pas pour elle-même; elle n'a d'autre utilité que de fournir à quelques créatures de choix le moyen d'être tout ce qu'elles peuvent être et de glorifier l'humanité dans leur personne. A qui ressemblent ces élus? « A certaines plantes grimpantes de Java qui, amou-

(1) *Jenseits von Gut und Böse, Vorspiel einer Philosophie der Zukunft*, 2e édition. Leipzig, 1891.

reuses du soleil, enlacent dans leurs bras un chêne et appuyées sur lui, mais s'élevant au-dessus de lui, baignent leur cime dans la libre lumière et donnent leur gloire en spectacle. » De quoi pourrait se plaindre le chêne si le spectacle est beau ?

Hélas ! Rousseau et la révolution française ont perverti toutes nos idées, plongé l'Europe dans une inextricable confusion et compromis notre avenir. Désormais ce qui était dessous est dessus ; c'est le troupeau, ce sont les esclaves qui commandent, ce sont les maîtres qui obéissent. La morale des maîtres, la vraie morale, enseignait que la société doit travailler sans relâche à l'ennoblissement de notre espèce par les grandes personnalités et préparer ainsi l'avènement d'une race nouvelle, qui sera supérieure à l'homme que nous connaissons, autant que l'homme l'est au singe. La morale des esclaves, la morale du troupeau enseigne tout au contraire que la société ne doit servir qu'à procurer le plus de bonheur possible aux faibles, aux petits, aux infirmes, aux médiocres et aux imbéciles. Ce bétail demande à grands cris qu'on le conduise dans de gras pâturages, où il aura de l'herbe jusqu'au fanon. Il exige qu'on le délivre des animaux de proie, que ses chefs soient de bons bergers tout occupés de l'entretenir, de le soigner, de lui assurer sa pâture et ses aises. Il a proclamé l'égalité des droits ; il se refuse à comprendre que les élus ont des privilèges, qu'il y a des distinctions de rang entre les hommes, que la morale qui convient aux faibles ne convient pas aux forts. Tout ce qu'il y a de terrible et de sain dans la nature humaine lui fait horreur. Il ne veut plus souffrir, il veut que la souffrance soit abolie ; loin d'aimer la force, il en a peur ; loin de se soumettre aux puissantes volontés, il les regarde comme ses pires ennemies ; il les somme de se sacrifier au bien public, c'est-à-dire à l'intérêt des sots, aux scrupules des âmes viles et à la félicité de la canaille.

C'est le bétail humain qui a fait de la bienfaisance la première des vertus et inventé cette morale de la pitié que Schopenhauer a réduite en code. Est-il besoin d'avoir du génie pour comprendre que la pitié est le plus puissant agent de la dégénérescence de notre espèce, que la conservation des infirmes aux dépens des valides est une criminelle absurdité ? Ne sait-on pas que l'homme est le plus féroce des animaux de proie, que la cruauté est son penchant le plus naturel et le plus conforme à l'instinct de la vie ? Quelles ont été dans tous les temps ses plus grandes fêtes ? Des champs de carnage, des égorgemens de gladiateurs, des exécutions, des supplices, des auto-da-fé, des combats de coqs et de taureaux. Quel plaisir trouverait-il à la représentation d'une tragédie, s'il n'avait pas l'amour du sang, « ce breuvage magique de la grande Circé ? » C'est la cruauté qui a créé toutes les grandes civilisations ; c'est elle qui fait les hommes d'État, les soldats

sans peur et sans reproche, les grands métaphysiciens, les grands artistes. « Dans tout acte de connaissance, dit avec quelque raison M. Nietzsche, il y a un grain de cruauté. » Mais est-il aujourd'hui un seul homme qui ait le courage d'être cruel? En est-il un seul qui osât dire : « Pensez de moi tout ce qu'il vous plaira, j'ai l'esprit libre et le cœur dur? »

C'est là le secret des profonds gémissemens qu'arrache au grand Zarathustra la vue de notre triste monde. Quand du haut de sa montagne il contemple cette vallée de misères et qu'il daigne confier ses chagrins à son serpent, à son aigle et aux rares disciples qui ont forcé l'entrée de sa caverne : — « Malheur, s'écrie-t-il, à ceux qui ne savent pas commander à leur pitié! Rien ne nous a fait plus de mal que les extravagances des miséricordieux. » Et il ajoute : « Mais quoi! ce sont les petites gens qui sont aujourd'hui les maîtres, et ces petites gens nous prêchent toutes les petites vertus qui peuvent contribuer à leur bonheur. Quiconque a une âme de femme, quiconque a une âme de valet, dispose désormais de nos destinées. O dégoût! suprême dégoût! Le principal souci de ces petites gens est de veiller à la conservation de leur petite personne, de la faire vivre longtemps et agréablement. Ces petits hommes, ces maîtres d'aujourd'hui, si on les laisse faire, ils aviliront notre espèce, et c'en sera fait de cet homme surhumain dont les forts s'appliquaient à préparer l'avènement. » Eh! oui, ces petits hommes ne se contentent pas d'être plaints et secourus, ce sont eux qui désormais nous gouvernent. La démocratie a pas à pas envahi toute l'Europe, et partout elle détruit les grandes forêts pour les convertir en herbages. Qu'est-ce que la démocratie? C'est le triomphe de la plus grossière des morales utilitaires. Elle sacrifie les grands intérêts aux commodités de la vie ; ne soyez point dupes de ses grandes phrases, elle n'a pas d'autre idéal que la vie grasse ; elle dit à l'homme : « Tu es un bétail et je te procurerai toutes les joies que peuvent ressentir les bœufs, les moutons et les porcs. » Comment naîtra l'homme surhumain si l'homme existant retourne avec joie à l'état d'animal?

L'Europe est dangereusement malade. On n'y trouve plus trace de cette sagesse instinctive qu'on appelait le bon sens politique. Nos hommes d'État ne sont plus que les courtisans, les serviteurs de la foule, et ils vont chercher leurs inspirations dans les bas-fonds. Dans tout pays bien gouverné, les ouvriers forment une classe à part, grevée de certaines servitudes, dont ils prennent leur parti. Comme l'artisan chinois, ils sont humbles, endurans, résignés, contens de peu. On a eu, dans ce siècle, l'heureuse idée d'en faire des soldats, des citoyens et des électeurs. Dorénavant, ils sont devenus des personnages, leurs prétentions n'ont plus de bornes, et les dures nécessités qui pèsent

encore sur eux leur font l'effet d'une horrible injustice. Ne sont-ils pas nos rois? Est-il permis de traiter des rois comme des esclaves? C'est ainsi que la démocratie a engendré le socialisme, et si la démocratie est la décadence, le socialisme est la mort.

Pour ajouter à nos malheurs, il n'y a pas seulement une question sociale, une question ouvrière; il y a aussi une question des femmes aussi embarrassante, également insoluble. Comme les ouvriers, elles sont mécontentes de leur sort, elles réclament leur émancipation. Jusqu'ici elles s'étaient imaginé que les hommes sont faits pour gagner de l'argent et les femmes pour le dépenser. C'était une erreur innocente. Aujourd'hui elles entendent participer à tous les emplois lucratifs; elles veulent être commis, agens comptables, avocats, médecins, et elles se promettent que dès demain on leur confèrera les droits électoraux, qu'avant peu certaines fonctions publiques leur seront réservées. Les plus modestes se contentent d'exiger qu'on les instruise, qu'on leur donne une éducation plus virile; elles se sentent de force à apprendre tout ce que nous savons ou ce que nous faisons semblant de savoir. L'animal à l'esprit court et aux longs cheveux consent à raccourcir ses cheveux pourvu qu'on lui permette d'élargir son esprit et d'allonger ses pensées. Cette faiblesse aspire à devenir l'une des forces dirigeantes de la société.

Encore un coup, je ne sais pas ce que les femmes ont fait à M. Nietzsche, mais je soupçonne qu'il mêle un peu d'amour à la haine qu'il leur a vouée, qu'il pourrait dire avec Shakspeare: *I love and hate her.* Si l'on en jugeait par certains passages de ses livres, on le prendrait pour un misogyne aussi déterminé que le grand pessimiste qui fut son premier maître. « La raison et l'intelligence de l'homme, disait Schopenhauer, n'atteignent guère tout leur développement que vers la vingt-huitième année; chez la femme, au contraire, la maturité de l'esprit arrive dès la dix-huitième année. Aussi n'a-t-elle toute sa vie qu'une raison de dix-huit ans bien strictement mesurée. » M. Nietzsche en dit à peu près autant. « Le lion, écrivait encore Schopenhauer, a ses dents et ses griffes, l'éléphant, le sanglier ont leurs défenses, le taureau a des cornes, la sèche a son encre, qui lui sert à brouiller l'eau autour d'elle, la nature n'a donné à la femme pour se défendre que la dissimulation. Qui a rencontré une femme absolument véridique et sincère? » C'est aussi l'opinion de M. Nietzsche. Mais Schopenhauer n'a jamais dit que ces créatures futiles, bornées et perfides fussent incapables de faire la cuisine, et M. Nietzsche soutient que leur cuisine pèche « par un manque absolu de raison, » que ces détestables cuisinières ont longtemps arrêté le développement, compromis les destinées du genre humain par toutes les ratatouilles qu'elles lui ont fait manger.

C'est le prendre bien haut, mais si sévère qu'il soit pour la cuisine des femmes, M. Nietzsche ne dirait pas comme le maître qu'il a renié : « Il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules étroites, aux larges hanches, aux jambes courtes. » Il ne méprise point ces jambes courtes, ces hanches larges, et il s'est plu à raconter qu'un jour le grand Zarathustra, étant sorti de sa caverne pour chercher un puits, rencontra en traversant une clairière des jeunes filles qui dansaient, et qu'il leur dit : « Continuez vos jeux, mes chères petites. Je ne suis point votre ennemi. Comment vos danses légères et divines pourraient-elles me déplaire ? J'aime les pieds de jeunes filles quand leurs chevilles sont belles. Croyez-moi, il y a des allées de roses sous mes cyprès, et voyez plutôt, le petit dieu que vous aimez est couché là, près du puits, les yeux clos ; mais il ne tient qu'à vous de les lui faire ouvrir. »

M. Nietzsche appelle la femme « une dangereuse et belle chatte. » Il la compare aussi à un oiseau tombé du haut des airs, qui nous apporte des nouvelles d'un monde que nous ne connaissons pas ; aussi faut-il l'enfermer bien vite, le tenir en cage, de peur qu'il ne s'envole. Mais souvent aussi il est plus brutal ; il traite la femme d'animal agréable, à la fois domestique et sauvage, que nous devons entretenir, caresser, ménager, mais réduire à l'obéissance, en ayant soin de nous en faire craindre et de le menacer du fouet : c'est un conseil qu'une vieille sorcière donna jadis à Zarathustra. Si nous consultions notre instinct naturel, la haute sagesse des Orientaux, qui tiennent la femme en servitude, nous paraîtrait admirable, et si les femmes étaient plus avisées, elles comprendraient que leur intérêt est de nous ressembler le moins possible. Ce que nous aimons en elles, c'est qu'elles sont plus près de la nature que nous ; il y a dans ces oiseaux toujours prêts à s'envoler quelque chose d'aérien, de léger, d'insaisissable et d'étrange, qui nous amuse et nous charme. Laissez faire nos nouvelles pédantes, dit M. Nietzsche, et la femme ne sera bientôt plus pour l'homme que le plus noir de ses ennuis.

L'Europe ne sait plus ce qu'elle fait, l'Europe ne sait plus où elle va. Elle marche à tâtons dans les ténèbres, les idées modernes l'ont affolée. Vous travaillez, dites-vous, au bonheur des petits. Insensés ! les idoles que vous adorez n'ont jamais fait le bonheur de personne. Ces faibles, ces infirmes que vous émancipez, croyez-vous qu'ils soient heureux ? On ne l'est jamais quand on se révolte contre son instinct, et leur instinct est d'obéir, d'aimer la main qui les conduit et même de bénir la main qui les frappe.

M. Nietzsche, qui ne craint pas de se contredire, a l'ascétisme en horreur, et il a écrit des pages admirables sur l'utilité de la souffrance.

Ce sont les difficultés de la rime et la tyrannie de la mesure qui fournissent aux poètes leurs plus heureuses inspirations; ce sont les dures contraintes, les longues obéissances qui fortifient les reins et les cœurs, c'est le profond labour de la douleur qui fertilise les âmes et transforme en champs et en prairies des friches où ne croissaient que d'inutiles broussailles. L'homme qui a toutes ses aises, et dont la seule occupation est de jouir de son bien-être, est une créature ridicule et méprisable, et s'il se rendait justice, il demanderait à mourir. La souffrance est la grande discipline. « La tension fortifiante de l'âme dans le malheur, le frisson qu'elle éprouve à l'approche des grandes détresses, la vaillance, l'industrie, l'esprit d'invention qu'elle est contrainte de déployer pour supporter, pour expliquer, pour utiliser son infortune, » — vous regardez tout cela comme des maux, ce sont nos biens les plus précieux. Résister aux injures du sort et des hommes, voilà ce qui fait les forts et les heureux. Il n'y a pas d'autre bonheur que le sentiment de la force qu'on possède, et pour devenir fort, il faut sentir le besoin de le devenir.

C'est ainsi que les aristocraties tyranniques de Rome et de Venise formèrent des peuples vigoureux et sains; c'étaient de grandes serres chaudes, où la plante humaine acquit toute sa taille. La liberté qui rend heureux, ce n'est pas celle qu'on a, mais celle qu'on n'a pas, celle qu'on souhaite et qu'on s'efforce de conquérir. Ces peuples si durement menés goûtaient un bonheur que ne connaîtra jamais le troupeau à qui vous dites : « L'herbe t'appartient; mange et engraisse-toi. » Si vert que soit leur pâturage, ces moutons, auxquels vous passez toutes leurs fantaisies, prendront en dégoût leurs bergers indulgens, qu'ils ne peuvent estimer. Ils mépriseront leur honteuse félicité, ils regretteront leurs tyrans, il leur tardera de sentir peser sur eux le joug d'une autorité respectable. « Napoléon, dit M. Nietzsche, fut le dernier grand enfantement des destinées, et raconter son histoire, c'est raconter l'histoire du plus grand bonheur dont notre siècle tout entier ait joui dans ses meilleurs momens. » O sûreté de l'instinct! Le troupeau lui-même réserve ses adorations et sa reconnaissance à ceux de ses bergers qui l'ont fait le plus souffrir.

Il est peu probable cependant que dès demain les peuples se dégoûtent de leurs nouveaux pâturages, et que, dégrisés de leurs chimères, de leurs idoles, ils se jettent aux pieds d'un tyran pour qu'il les délivre de leur liberté. M. Nietzsche n'ose le croire, et il ne tient pas pour impossible que la démocratie accomplisse jusqu'au bout son œuvre malfaisante, et que l'Europe soit vouée à une irrémédiable décadence. Toutefois il pourrait se faire, selon lui, que de puissantes volontés ramenassent les hommes à leur état naturel. « Le problème de notre délivrance, dit-il, ne peut être résolu que par la formation d'une nou-

velle caste digne de régner sur l'Europe; c'est à ce prix que nous serons sauvés. » Quelque difficile qu'il soit de rétablir des castes dans une Europe pervertie par les idées modernes, Zarathustra ne ferme pas son cœur à toute espérance; il ne gémit pas toujours, il lui échappe parfois des cris d'allégresse, qui étonnent son serpent et son aigle. — « Soyez comme moi de bonne humeur, dit-il à ses disciples. Moulez vos grains, buvez votre eau, vantez votre cuisine, si elle vous rend joyeux. Celui qui m'appartient doit avoir des os robustes et des pieds légers, aimer les guerres autant que les fêtes. Il ne doit pas être un hypocondre, un songe-creux, un rêveur; il doit avoir le goût des entreprises difficiles comme des plaisirs, être sain et bien portant. Ce qu'il y a de mieux dans le monde, la meilleure nourriture, le ciel le plus pur, les plus fortes pensées, les plus belles femmes, appartient aux miens et à moi, et quand on refuse de nous le donner, nous le prenons. Ceux qui sont à moi ne sont pas les hommes du grand désir, du grand dégoût, du grand ennui et de tout ce que vous appelez le résidu de Dieu en nous. Ce sont d'autres hommes que j'attends dans ces montagnes, d'où je ne descendrai que lorsqu'ils seront venus. Les hommes que j'attends, ce sont les forts, les victorieux, les joyeux, ceux qui sont carrés de corps et d'âme; ce qui doit venir, ce sont les lions qui rient (1). »

J'ai découvert que nulle part on n'est si bien pour méditer les aphorismes du grand Zarathustra que sur une plage paisible de la Bretagne, une de ces plages récemment découvertes, comme celle de Trestraou, qui, n'étant pas des stations de chemin de fer, n'ont pas encore de casino. La tranquillité de l'endroit fait un heureux contraste avec l'éloquence fiévreuse, tourmentée, spasmodique du prophète, et les grandes falaises, rongées par l'Océan, semblent dire : « A quoi bon se fâcher ? Les choses sont ce qu'elles peuvent être. »

Près de là, parmi d'énormes blocs de granit rose confusément entassés, vous trouverez un village de pêcheurs. Ils sont beaucoup moins subtils que M. Nietzsche, mais peut-être comprennent-ils mieux que lui ce que dit la nature, car, bien qu'ils soient croyans et même superstitieux, ils vivent si près d'elle qu'ils ne font rien sans prendre ses conseils. Or, leur instinct naturel les empêche de tout remettre en question et de croire que tout soit permis. Ils éprouvent le besoin d'avoir des certitudes, et ils en ont. Ils sont certains que pour conserver les filets, il faut les laver et les sécher et que les sardines se pêchent surtout à l'époque du frai, parce qu'alors elles s'approchent des côtes. Ils croient être certains aussi que Notre-Dame de Clarté guérit les yeux malades, mais le culte qu'ils lui rendent n'obscurcit point

(1) *Also sprach Zarathustra*, IVe partie. Leipzig, 1891.

leur bon sens, et leur bon sens leur enseigne que les vents, les saisons, les brouillards, les marées, sont des réalités avec lesquelles il faut compter, que leur destinée dépend de forces mystérieuses, et que l'homme le plus robuste est impuissant si ces forces ne lui viennent en aide. Ces pêcheurs ressemblent en cela aux grands hommes, qui croient, eux aussi, à des puissances occultes tour à tour propices ou fatales, et qui en concluent qu'il faut avoir l'esprit de son temps, qu'une force isolée n'est que faiblesse et néant, qu'on a beau être lion et même un lion qui rit, c'est bien peu de chose qu'un homme tout seul. Qu'aurait été Napoléon s'il n'avait pris à sa solde les forces vives créées par la révolution et mis son épée et son génie au service des idées modernes?

M. Nietzsche est un esprit vigoureux, sagace, mais abstrait; il voit le monde à travers les lunettes d'un idéologue. Non, il n'y a pas une caste des forts à qui tout est permis. Les plus forts ont leurs défaillances et leurs faiblesses, et il y a souvent beaucoup de force chez les faibles. On ne peut réussir sans les avoir pour soi, et si l'égalité absolue des droits est une chimère, croire à leur absolue inégalité est une autre erreur moins généreuse. Le prodigieux besoin que nous avons les uns des autres établit entre nous une étroite solidarité, et rapproche assez toutes les conditions humaines pour nous préserver de l'exaltation du moi et nous empêcher de croire qu'il y a deux morales, celle des maîtres et celle du troupeau. Nains ou géans, que sont nos courtes et incertaines destinées, si on les compare à celles de l'humanité? Asseyez-vous sur la plage, à la marée montante, et regardez venir les vagues. Quelques-unes sont des montagnes d'eau, et elles déferlent avec un assourdissant fracas; d'autres, plus modestes, se déroulent doucement, leur clapotis n'est qu'un léger murmure; c'est à peine si on les a entendues, c'est à peine si le sable les a senties passer, — après quoi toutes ces vagues, les plus orgueilleuses et les plus humbles, celles qu'on entend et celles qu'on n'entend pas, celles qui jettent sur le rivage une abondante écume et celles qui n'en jettent point, retournent également se perdre dans l'éternel abîme.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES AMIES DE BERNARDIN DB SAINT PIERRE.

I. *Bernardin de Saint-Pierre*, par M. de Lescure. Paris, 1891 ; Lecène et Oudin. — II. *Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Arvède Barine. Paris, 1891 ; Hachette. — III. *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Fernand Maury. Paris, 1892 ; Hachette.

Pour tout le monde, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe qui lit, et jusque par-delà les mers, Bernardin de Saint-Pierre est l'auteur de *Paul et Virginie*, ce chef-d'œuvre qui semble grandir à mesure que *Jocelyn* et qu'*Atala* décroissent et pâlissent. Pour quelques artistes, pour quelques curieux, pour les historiens de la littérature, il est, avec Rousseau, — plus que Rousseau peut-être, parce qu'il l'est plus exclusivement, avec moins de tendance oratoire, — l'inventeur de cette prose, non pas précisément descriptive, mais pittoresque et colorée, dont les *dessous*, pour ainsi dire, sont établis avec autant de soin, préparés par autant de croquis, de notes, ou d'études, que ceux d'un paysage, et retouchés avec autant d'amour. Il est aussi l'un de ces poètes qui, dans les dernières années du XVIIIe siècle, ont achevé d'émanciper le *sentiment*, son expression littéraire et sa fonction sociale, des contraintes un peu sévères que la raison lui avait imposées jusqu'alors, et même, à cet égard, si l'on voulait le définir d'un mot, on le nommerait assez bien celui de nos grands écrivains qui n'a écrit le premier qu'avec le *sentiment*. Le dialecticien qu'il y avait encore dans Rousseau, — le raisonneur et le logicien, — s'évanouissent avec

Bernardin de Saint-Pierre. Enfin, pour les rares savans qui daignent quelquefois parcourir les *Études* ou les *Harmonies de la nature*, et pour les philosophes, il est assurément le *cause-finalier* le plus convaincu, le plus systématique, le plus intrépide que l'on ait jamais vu; — et d'ailleurs le plus ingénieux. Quelques-unes de ses découvertes en ce genre sont demeurées célèbres. Il ne s'est point contenté d'affirmer que les nez sont faits pour porter des lunettes. Mais il a trouvé que, si « le melon a des côtes, c'est pour être mangé en famille; » et on lui doit de savoir qu'aux premiers jours du monde, par un effet peu connu de la bonté de la Providence, « des *cadavres* furent *créés* pour les animaux carnassiers. »

C'est l'occasion ici de dire qu'après cela, les *Études de la nature* n'en demeurent pas moins l'un des livres les plus curieux de la langue française. Il est seulement un peu long. Mais le charme de style en est incomparable. On ne le sent pas mieux, mais on en apprécie mieux la rare originalité quand on fait attention au nombre de choses que l'auteur y a exprimées pour la première fois. Et l'idée générale en est fausse ; — ou du moins on nous ferait difficilement croire aujourd'hui que la Providence ait tout arrangé, ne fût-ce que sur terre, dans l'intérêt, pour le plaisir ou pour la volupté de l'homme. Tel est cependant le pouvoir d'une idée générale, qu'aussitôt qu'on la pousse à ses dernières applications, elle n'en devient pas plus vraie, quand elle est fausse, mais de toutes parts les questions se lèvent, pour ainsi dire, et voici que des aspects de la nature et de la vérité, jusqu'alors enveloppés d'ombre ou même inaperçus, s'éclairent brusquement d'une lumière nouvelle.

Qui croirait, par exemple, que ce rêveur sentimental a presque formulé, avant Hegel, le principe fameux de l'identité des contradictoires? Ou combien encore d'observations n'a-t-il pas faites qui sont, quand on les examine, d'un darwiniste avant Darwin? à la seule condition, il est vrai, qu'au lieu de mettre la *cause finale* des caractères spécifiques des êtres ou des choses dans l'utilité de l'homme, on la place où il faut, c'est-à-dire dans l'intérêt des espèces elles-mêmes. Ajoutons en passant que Bernardin de Saint-Pierre n'a pas laissé de le faire quelquefois lui-même et ainsi d'élargir beaucoup la Providence de Fénelon. Mais, mieux encore : il n'y a pas jusqu'à nos symbolistes qui ne pussent trouver, eux aussi, leur profit dans quelques-unes de ces *Études*, et notamment dans la manière dont Bernardin de Saint-Pierre y développe les rapports, les affinités secrètes, les « correspondances » des formes, des couleurs et des sons, la signification mystique du « rouge, » ou les vertus cachées de la circonférence de cercle.

Je connais quelques livres dont la science et l'érudition contemporaines, la critique et l'histoire ont vainement anéanti les détails, si

l'idée maîtresse en subsiste toujours, et qu'il suffise ainsi d'en corriger les applications. Les *Études de la nature* nous offrent en quelque sorte le phénomène littéraire inverse. Les morceaux en sont demeurés bons, si l'édifice est tombé par terre; — et, après tout, de combien de systèmes n'en pourrait-on pas dire autant? Ils n'en ont pas moins eu leur raison d'être, à leur heure, ou leur utilité même, et les auteurs n'en ont pas toujours déployé la richesse d'imagination, la souplesse de talent et la grâce de style de Bernardin de Saint-Pierre.

Pour toutes ces raisons, nous avons donc été bien aises de voir, dans ces derniers temps, un peu d'attention revenir à Bernardin de Saint-Pierre, et trois biographes, qui ne s'étaient pas sans doute entendus, essayer, en les dégageant du vague plutôt que de l'oubli, de préciser son rôle et sa physionomie.

Le *Bernardin de Saint-Pierre* de M. de Lescure a paru le premier, je crois. La facture, ou la manière, en est un peu molle, peut-être, et ce Bernardin-là ressemble trop encore à celui de la légende. Aussi lui préférera-t-on l'élégant aventurier, le bonhomme quinteux, si je puis ainsi dire, le philanthrope égoïste, et le barbon amoureux dont M. Arvède Barine nous a donné le portrait pour la collection des *Grands écrivains français*. Moins aimable, et moins « sympathique » ou moins douceâtre, on le trouvera plus ressemblant et plus vrai, mais surtout plus vivant. Car, si notre personnalité ne peut jamais être tout à fait absente de notre œuvre, il arrive assez souvent pourtant qu'on ne retrouve à peine dans nos écrits qu'un trait ou deux de notre caractère; — et il semble bien que ce soit le cas de Bernardin de Saint-Pierre. Nos lecteurs savent d'ailleurs que la touche ironique et légère d'Arvède Barine se plaît à ces contrastes, excelle à en tirer parti, et met ainsi dans la ressemblance comme un air de malice qui l'égaie sans y nuire. C'était le genre de talent qui manquait le plus à M. de Lescure.

Si maintenant on était curieux d'un supplément d'informations, et pour s'assurer de l'entière vérité du portrait, si l'on voulait plus de documens qu'un tout petit cadre n'en pouvait utiliser ou contenir, alors il faudrait consulter la consciencieuse et volumineuse *Étude* de M. Fernand Maury sur la *Vie et les Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Elle a tout près de sept cents pages, cette étude, et encore M. Maury nous dit-il « qu'il en a dû retrancher plusieurs chapitres. » Elle ne se laisse pas moins lire, et même sans fatigue. La partie biographique en est surtout intéressante et neuve. Un Bernardin plus complet en ressort, peint par lui-même, cette fois-ci, dans ses lettres intimes, et comme achevé de peindre dans les lettres de ses correspondantes, de ses « amies, » — plus nombreuses encore que celles de Rousseau, — dans les lettres aussi de ses deux « femmes, » la pauvre Félicité Didot, et l'heureuse Désirée de Pelleporc.

Remercions donc M. Fernand Maury de ses laborieuses recherches, et, puisque d'ailleurs nous ne saurions rien ajouter d'essentiel à ce qu'il a dit de la philosophie de Bernardin de Saint-Pierre, des *Études de la nature*, de *Paul et Virginie*, ou de l'influence enfin du premier maître de l'exotisme jusque sur M. Pierre Loti, ne parlons aujourd'hui que de l'homme, ou, si l'on veut, — car ce sera presque la même chose, — des femmes sensibles auprès desquelles il a d'abord cherché la fortune; qui lui ont donné la popularité; et dont la dernière lui a rendu la fin de sa vie aussi douce que les commencemens en avaient été pénibles, agités, et parfois douloureux.

Douloureux? Non pas au moins sans quelque compensation; et s'il y a dans la femme, comme il l'a si bien dit lui-même, « une gaîté légère qui dissipe la tristesse de l'homme, » cette revanche, ou cet adoucissement de ses pires infortunes ne lui a pas manqué. C'est qu'aussi bien il était beau, nous disent à l'envi ses biographes, d'une beauté que l'on remarquait, et la beauté, qui ne semble plus être aujourd'hui d'un grand secours à l'homme dans le combat pour l'existence, était encore au XVIIIe siècle un moyen de parvenir. Lisez plutôt la notice que Talleyrand nous a laissée sur le duc de Choiseul, ou les *Mémoires* qu'écrivit Marmontel pour l'instruction de ses enfans. Choiseul fut plus habile; Marmontel était plus vigoureux; Bernardin de Saint-Pierre fut le plus beau des trois. « Jeune, fait comme Adonis, un léger coton couvrait ses joues comme la pêche... On aimait sa bonne mine et sa taille légère... — c'est lui-même, sur ses vieux jours, qui se mire ainsi, comme une jolie femme, dans le souvenir de ses grâces un peu fanées alors; — et habile d'ailleurs à saisir le temps, un mot, un soupir... il n'y avait point de femme qui ne fût jalouse de le subjuguer (1). » Faut-il en croire les bruits de cour? et, tout jeune encore, fuyant une ingrate patrie, quand il alla tenter le sort en Russie, la grande Catherine elle-même aurait-elle daigné l'honorer de son impériale faveur? Aimé Martin, son premier biographe, le nie avec indignation, et se porte garant de la vertu de Bernardin de Saint-Pierre. « Il ne pouvait, dit-il, aimer que l'innocence! » L'impératrice, en tout cas, s'intéressa bien plus pour « les grands yeux bleus » du jeune officier, que pour son projet de coloniser la région de la mer d'Aral. Mais c'est en Pologne surtout qu'il fit de nobles conquêtes, et qu'un moment même il y crut sa fortune assurée par l'amour de l'une de ces « princesses, starostines et palatines » chez lesquelles il fréquentait, au titre de sa nationalité d'abord, de la noblesse de race et de nom qu'il s'attribuait, — et de sa beauté.

(1) Presque toutes les citations que nous ferons sans en indiquer autrement la source seront tirées de l'*Étude* de M. Maury, et nous les choisirons généralement *inédites*.

Nous avons quelques-unes des lettres de la princesse Marie Miesnik à Bernardin de Saint-Pierre ; et elles sont caractéristiques. Elles changent un peu de l'air de roman qu'Aimé Martin a donné à cette histoire d'amour. Adroitement assiégée, la jeune femme a cédé, mais en cédant, ou plutôt en suivant son caprice, elle a bien entendu que la passion du beau Français ne fût pour elle qu'une aventure, un épisode aussitôt oublié que vécu. Ce n'était pas l'affaire de Bernardin de Saint-Pierre, et il s'était, lui, flatté d'épouser. Aussi sa princesse était-elle souvent obligée de le rappeler au sentiment des distances. « Votre protégée qui a épousé son serviteur me paraît une aventurière. Adieu, portez-vous bien, » lui écrivait-elle un jour; et il semble que l'on devine à quelle insinuation cet « avis » répondait. Mais Bernardin n'en persista pas moins. Il revint à la charge. On le repoussa. Et après plusieurs leçons de cette jeune femme — sur laquelle on dirait qu'il se croit en vérité les droits d'une femme sur l'homme auquel elle a cédé, — il s'attira finalement ce congé :

« Je viens de recevoir, lui écrivait-on le 24 mai 1765, une de vos lettres qui est sans date, et où vous me faites part d'une résolution qui n'est ni d'un homme raisonnable, ni d'un homme de courage. — Il avait parlé de s'aller faire tuer par désespoir d'amour. — Vous demandez de l'estime et vous faites tout ce qu'il faut pour la perdre... Qui s'expose au péril est une vertu trop connue, mais le vrai courage est de vaincre une passion qui nous rend malheureux... sans s'abandonner à des fureurs qui dégradent l'homme que la raison doit guider. Je vous annonce franchement que c'est la dernière lettre que je vous écris, jusqu'à ce que je ne vous revoie pas dans votre patrie, ou que je n'apprenne que vous avez pris un parti raisonnable; et je n'en vois pas d'autre pour vous que d'aller dans votre province, et ensuite à Versailles, où vous trouverez des amis. »

Il était alors à Dresde, où sa figure lui avait valu d'être littéralement « enlevé » par une riche courtisane, et, pendant une dizaine de jours, « chambré » dans le palais d'Alcine.

On le logea dans un appartement
Tout brillant d'or et meublé richement,
Grande chère surtout, et des vins fort exquis,
Les Dieux ne sont pas mieux servis...

Il s'empressa d'en envoyer la nouvelle à l'un de ses amis de Varsovie, qui lui répondait aussitôt : « L'aventure que vous avez eue pendant votre route est singulière. Elle ne m'a pas cependant surpris. Aimable comme vous l'êtes, il est naturel d'imaginer qu'il vous en arrive de semblables. » Ainsi parlaient les nombreux adorateurs de la fiancée du roi de Garbe. Mais on a quelque peine à « s'imaginer » un

capitaine d'artillerie dans ce rôle, quoi que son complaisant correspondant en dise. Aimé Martin l'a bien senti lui-même, et fidèle à son rôle d'hagiographe, il proteste que cette aventure, « loin de dissiper la tristesse de M. de Saint-Pierre, ne fit que le troubler davantage, en altérant la pureté de ses souvenirs. »

Autre affaire à Berlin, d'un autre genre, mais qui n'éclaire pas moins tout un côté du personnage. Quoique la guerre de sept ans ne fasse que de finir, il est venu solliciter de Frédéric ce que l'on n'a pas pu ou voulu lui donner à Dresde : un grade militaire et des « appointemens. » Un honnête homme, le conseiller Taubenheim, s'éprend de lui, l'installe dans sa demeure, à sa table de famille, l'apprécie tous les jours davantage, essaie de se l'attacher par des liens plus étroits, et finalement lui offre la main de sa fille aînée. C'était cette Virginie qu'il devait plus tard immortaliser. Il refuse pourtant, comme il avait refusé la nièce du général du Bosquet, à Saint-Pétersbourg, et la belle-sœur du journaliste Mustel, à Amsterdam. Quelles raisons en a-t-il? Je crains, hélas! que M. Maury ne soit tout près de la vérité quand il ne voit là que « le dédain de la condition bourgeoise et l'indifférence pour un ménage inglorieux, pour la discipline des devoirs sans faste et des vertus sans retentissement. » Oui, de la princesse Marie Miesnik à Virginie Taubenheim, la distance était trop grande, la chute était trop lourde! L'amour, dans l'idée de Bernardin de Saint-Pierre, ne se sépare pas encore de la fortune; il ne s'en distinguera que quand la sienne sera faite; et, en attendant, il lui semble que la dorure d'un grand mariage déroberait aux yeux du monde ce que le marché pourrait d'abord en avoir d'un peu vil.

Aussi bien n'avait-il pas cessé de penser à sa princesse, et, de retour en France, nous le voyons toujours continuer de correspondre avec elle. Jamais femme d'ailleurs ne donna de plus sages conseils. Ne l'eût-elle dissuadé que « d'embrasser l'état ecclésiastique, sans autre disposition que celle d'y faire fortune, » il lui en eût dû déjà quelque reconnaissance; — et nous aussi. Il semble encore que ce soit elle qui lui ait doucement persuadé de passer aux colonies, « où se concluent les riches mariages, » disait un autre de ses amis. Et, d'une adresse très féminine, elle conciliait ainsi les intérêts de son repos avec ceux de son amour-propre, qui se fût senti blessé de l'indignité de « l'objet aimé. » Mais, en lui ouvrant ainsi des horizons nouveaux, et comme en l'obligeant à compléter ses études de peintre, elle allait achever de révéler Bernardin de Saint-Pierre à lui-même, — et d'en faire l'auteur de *Paul et Virginie*.

On lira dans l'*Étude* de M. Maury et dans le *Bernardin de Saint-Pierre* de M. Arvède Barine la triste histoire de son séjour à l'Ile de France. Bernardin de Saint-Pierre passa là quelques-uns des pires momens de

son existence tourmentée. Pas plus qu'en Allemagne, en Pologne ou en Russie, ses ambitions ni son cœur n'y trouvèrent ce qu'ils cherchaient. Mais des lettres de femmes l'y consolaient encore, et l'aidaient à supporter les ennuis de son exil ; — si peut-être elles ne l'encourageaient pas dans sa métaphysique. Je songe, en écrivant ceci, à une demoiselle Girault, la sœur de l'un de ses amis, originale et hardie personne, audacieuse même en ses propos, dont quelques fragmens de lettres donnent vraiment à regretter que M. Maury, qui le pouvait, n'en ait pas publié davantage.

« Je voudrais bien, lui écrit-elle, dans une lettre datée du mois de juin 1769, je voudrais bien qu'il me fût possible d'admettre cette providence que vous supposez actuellement, parce que vous en avez besoin. Mais je crains bien que le malheur ne vous rende faible. Consultez vos sens, les seuls auteurs à la fois et les juges de vos idées. Quel témoignage vous rendent-ils de la divinité? Quel de l'existence de votre âme? En quel lieu fixerez-vous la demeure de l'un ou de l'autre? Ah! mon ami, s'il y avait un Dieu, nous ne pourrions qu'aimer sa grandeur, mais sans l'admirer ni la craindre, ni lui plaire, ni l'offenser, enchaînés par les lois éternelles qui gouvernent l'univers. Soumis malgré vous aux impressions des objets et aux modifications produites par toutes les circonstances de la vie, vous ne pouvez produire un geste, un son, avoir une idée qui ne soient une suite nécessaire de cet enchaînement et de ces rapports. Quelle peine ou quel prix pouvez-vous attendre pour des actions dont la plus indifférente n'aura pas dépendu de vous? »

Voilà ce qui s'appelle aller jusqu'au bout de son raisonnement; et par parenthèse, si l'on fait attention qu'il devait y avoir, dans le Paris de 1770, plus d'une demoiselle Girault, voilà qui explique bien des choses! Notez après cela, que, pour être aussi résolument déterministe que M. Taine lui-même, cette fille d'esprit n'en avait pas le cœur moins léger ni moins gai.

« J'ai peine à vous pardonner l'ennui dont vous vous plaignez, lui écrit-elle une autre fois. Quand je me porte bien, je ne connais pas cette maladie, et il me semble qu'avec autant d'esprit et de philosophie que vous en avez, n'étant assujetti à la volonté de personne, étant libre en un mot, vous devriez vous suffire à vous-même. Je sais qu'on regarde cette puissance comme un attribut de la divinité... Si cela est, apprenez, monsieur, à me respecter dorénavant comme une divinité... Car, moi qui vous parle, moi qu'on ne peut pas même placer dans la classe des gens médiocres, eh bien! je l'ai, cette puissance de me suffire à moi-même. »

Etait-il de retour en France, et à Paris, quand il lisait cette lettre? Car elle ne porte point de date. Nous apprenons seulement par une

autre lettre, datée du 1er août 1771, que, toujours soucieuse de contenter les moindres désirs de l'ami de son frère, Mlle Girault lui avait ménagé dans les environs de Rouen, chez une dame Burel, une agréable retraite. Bernardin de Saint-Pierre n'en profita point. Curieux encore de savoir pourquoi, M. Maury a donc de nouveau compulsé les papiers de la bibliothèque du Havre, et il y a trouvé que tandis que Mlle Girault battait pour lui la Normandie, le volage Bernardin était à Rennes, où il essayait de se faire marier par une autre de ses amies, Mme Delaville-Jehannin.

Ce qui est assez plaisant, à ce propos, mais bien humain, c'est la vivacité de son irritation contre les héritières de Rennes. Il en a plusieurs en vue, trois ou quatre à la fois, mais qui croirait que les mères de ces demoiselles « regardent sa bourse plus que sa figure? » Évidemment les grosses dots lui paraissent assignées, par un décret de la providence, aux hommes de lettres pauvres; et il n'admet pas que l'on soit insensible à l'honneur de son choix. Il ne fait pas d'ailleurs attention que, n'ayant pas même encore publié son *Voyage à l'Ile de France*, on ne pouvait guère soupçonner à Rennes qu'il y eût un homme de lettres en lui. Faute de jeunes filles, et dégoûté de deux ou trois échecs, il se rabattait donc sur les veuves, quand il en fut préservé par Mlle Girault. « Gardez-vous, lui écrivit-elle, de croire ceux qui vous conseillent d'épouser une veuve à si bon marché. Douze mille livres de rente! Une fille du même prix vaudrait mieux à tous égards. » Il en crut Mlle Girault et revint à Paris jouer le rôle de solliciteur.

Il ne le jouait pas, en effet, on le sait peut-être, avec moins d'obstination que celui de soupirant. Mais y réussissant moins bien encore, et ne recevant du ministère que de rares gratifications, il se résolut, enfin, selon son mot, « à vivre du fruit de son jardin » et, en 1773, il faisait paraître son *Voyage à l'Ile de France*. L'ouvrage le classa parmi les gens de lettres, lui ouvrit le salon de Mlle de Lespinasse, et l'enrôla pour un moment parmi les philosophes. Si d'ailleurs le succès n'en eut rien de soudain, ne le tira pas d'abord de pair, il fut pourtant plus qu'honorable, et assez grand pour que l'auteur, encouragé, commençât dès lors d'ébaucher ses *Études de la nature*.

Il y travailla dix ans, avec des alternatives d'ardeur et de lassitude qu'expliquent également son caractère, et la nouveauté de l'entreprise. Le vocabulaire pittoresque n'existait pas, nous l'avons dit, si l'on veut bien ici se souvenir que ni les *Confessions*, ni les *Rêveries* de Rousseau n'avaient encore paru; et d'ailleurs il s'en faut, même dans ces ouvrages, que le vocabulaire de Rousseau, s'il a d'autres qualités, ait l'étendue, et pour ainsi dire l'heureuse *technicité* de celui de Bernardin de Saint-Pierre. Et puis, entre ses *Études*, quand il ne s'occupait pas de « coloniser » la Corse ou de « conquérir Jersey, » ses velléités matrimo-

niales lui revenaient, et, de nouveau, d'écrire à Mme Delaville-Jehannin. Excès de travail, mécontentement des hommes, ou pour quelque autre cause que ce soit, il semble aussi qu'en ce temps-là il ait passé tout près de la folie. « Il avait pour l'eau une horreur qui ne lui permettait pas de passer, sans une crise de nerfs, sur la Seine ou devant le bassin d'une place. » Il ne pouvait non plus « traverser un jardin public où se trouvaient plusieurs personnes rassemblées sans les croire occupées à médire de lui. » Un de ses frères est mort fou. Mais enfin les *Études de la nature* parurent en 1784, et cette fois le succès passa son espérance. Bernardin de Saint-Pierre était désormais célèbre, et l'aisance n'allait pas tarder à lui venir avec la célébrité.

Si nous rappelons après cela que *Paul et Virginie* paraissait quatre ans plus tard, en 1788, avec le dernier volume des *Études de la nature*, dont l'idylle était comme une sorte d'illustration, nous aurons nommé les seuls ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre qui soutiennent encore la gloire de son nom. A l'exception peut-être de la *Chaumière indienne*, les autres auraient tous péri que l'auteur n'y eût rien perdu. Il ne fera guère désormais que se recommencer pendant un quart de siècle, et les *Harmonies de la nature* elles-mêmes ne seront, comme on l'a dit, qu'une « pâle répétition des *Études*. »

Quelques lettres de femmes nous aideront encore à bien comprendre la nature du succès de Bernardin de Saint-Pierre, à ce moment précis du siècle. Mme Mesnard, la femme de l'un de ses amis, auquel même il avait voulu dédier ses *Études*, lui écrit l'une des premières :

« J'admire surtout deux passages. L'un nous peint la tourterelle d'Afrique avec sa teinte coralière sur le cou. Si vous reconnaissez dans cette tache la livrée de l'amour, j'ai reconnu son pinceau dans la peinture suave que vous en faites. L'autre morceau nous offre le spectacle sublime du soleil se jouant dans les tropiques, à travers les nuages qu'il colore de la manière la plus variée et la plus riche... Vous jugez avec quel intérêt j'ai dû lire un morceau où vous enseignez si bien l'art de nuancer les couleurs. Je voudrais faire mon profit de ces aimables leçons, et je ne crois pas que l'on pût pour cela me taxer de coquetterie, car enfin notre but est de plaire, et ce but, selon vous, rentre dans le système harmonique de la nature. »

Une autre correspondante, Mme Boisguilbert, lui écrit, au mois de novembre 1785 :

« Ces lectures, — celles qu'elle avait faites des « philosophes » ou des « encyclopédistes, — laissaient mon cœur vide, en contentant mon esprit. Je voyais l'histoire de la nature et n'entendais point parler de son auteur. Votre ouvrage, monsieur, bien différent, ne cherche, en nous éclairant, qu'à augmenter notre reconnaissance envers lui; vous y faites rentrer l'homme dans ses droits, dont on cherche à le

faire déchoir, en voulant lui persuader que c'est un orgueil insensé à lui de croire qu'il est entré pour quelque chose dans les vues du Créateur. » Et, dans une autre lettre, où elle s'étonne de l'intérêt tout inattendu qu'elle se sent prendre à la botanique : « Cette science, lui dit-elle, dont tous les noms sont tirés de deux langues que je n'entends point, ne m'offrait que des mots sans idées, ne se gravait point dans ma mémoire. Vous la présentez sous un aspect bien plus intéressant, et elle redeviendra, je n'en doute pas, une de mes plus douces occupations. »

L'originalité des *Études de la nature* est bien indiquée là. Si le charme de style en est bien senti dans le dernier de ces deux passages, l'idée maîtresse n'en est pas moins heureusement saisie dans le premier. Avec son idée de la Providence, Bernardin de Saint-Pierre, venant après Voltaire et l'*Encyclopédie*, a essayé, avant Chateaubriand, de réconcilier la « nature, » non pas peut-être avec le « christianisme » encore, mais avec un Dieu dont la philosophie du siècle avait étrangement appauvri la substance. Il réintégrait dans la pensée de son temps la notion de la personnalité divine. Flatté d'être si bien compris, il entretint donc avec Mme Boisguilbert une assez longue correspondance, qui semble de sa part avoir changé promptement de caractère, et, d'un commerce épistolaire de félicitations réciproques, être devenue bientôt le courrier de ses confidences. La galanterie aussi s'en mêle, et les velléités amoureuses reparaissent. Il faut que Mme Boisguilbert fasse pour lui son portrait : « Je suis grande, et, comme vous paraissiez le croire, une blonde aux yeux bleus... Je ne suis nullement jolie... Le soleil a bruni mon teint, et en outre j'ai eu quatre enfans... » Mais elle lui parle d'une de ses nièces. Comment est-elle faite? demande aussitôt Bernardin, et, les renseignemens ne se trouvant pas favorables, peu s'en faut qu'il ne se fâche brutalement avec sa correspondante. « Je ne doute pas qu'une amitié intime ne charmât mes peines, — répond-il à la proposition que lui fait Mme Boisguilbert de venir passer quelque temps auprès d'elle, à Pinterville, pour s'y soigner, — mais les affections exquises que j'ai éprouvées me rendent les communes indifférentes. »

Naturellement, *Paul et Virginie* ne pouvait qu'augmenter encore la ferveur, et on pourrait presque dire la piété de ses admiratrices. Les jeunes filles viennent à lui, Mlle Bauda de Talhouet, Mlle Lucette Chapelle, Mlle Audoin de Pompéry, Mlle de Constant, Mlle de Kéralio, Mlle Pinabel; elles lui proposent le mariage; et c'est lui toujours, dans cette revue de partis qui s'offrent à lui, c'est lui qui gronde, et qui gourmande, et qui se plaint, et qui blesse :

« Isabelle m'a demandé du café pour mardi dernier, écrit-il à l'une d'elles. Je l'ai attendue toute la matinée, et elle n'est point venue.

Elle devait au moins m'écrire, et elle ne m'a pas écrit. J'ai été bien surpris d'entendre Isabelle se féliciter de ce qu'on l'avait trouvée ressemblante à la duchesse de Kingston... Isabelle, je vous dois la vérité, non désormais pour mon bonheur, mais pour le vôtre. Vous aimez le monde, qui s'amuse de tout et qui n'aime rien. Quand on veut plaire à tout le monde, on ne captive personne, et le bonheur d'une fille est d'avoir un mari... Je vous dois la vérité parce que vous l'avez demandée et que je vous crois capable de l'entendre, parce que vous êtes naïve, que vous avez désiré mon amitié, et que ma sincérité en est la plus grande preuve... Je ne fais plus de vœux pour mon bonheur, mais j'en ferai toujours pour celui des amies sensibles qui me témoignent de la confiance. » Pauvre Isabelle !

Moins à plaindre, cependant, — puisqu'elle ne l'épousa pas, — que Félicité Didot, sur laquelle enfin il détermina son choix, non sans s'être fait étrangement prier. Elle avait dix-sept ans, et il en avait cinquante-cinq ; on était en pleine Terreur, mais il n'en poursuivait pas moins son amoureuse idylle ; et c'était Virginie qui craignait de ne pas assez plaire à ce vieux Domingo. « Jour heureux pour Félicité, » écrivait-elle naïvement au bas d'une lettre du 22 août 1792, où son fiancé lui demandait « de bannir de ses lettres l'expression froide de Monsieur ! » Et il avait beau se faire un rêve de mariage où, tandis qu'il remplacerait Buffon à l'intendance du Jardin des plantes, sa femme serait installée dans une île, du côté d'Essonnes, « avec une vache, des poules et Madelon qui s'entend à merveille à les élever ; » il a beau lui proposer de n'être son mari que pour elle et les siens « sans que personne en sache rien à Paris ; » il a beau, pour l'amener à penser sur ce point comme lui, se démasquer sans plus de façons, et lui dire que « si tout le monde trouve tout simple qu'un homme âgé ait une jeune maîtresse, tout le monde le blâmerait d'épouser une jeune femme. » Rien n'y fait. A peine si la jeune fille, de loin en loin, laisse échapper une plainte discrète, mais amoureuse encore. C'est elle qui est aveugle, elle qui consent à se marier en cachette, — octobre 1793, — elle enfin qui ne voit dans l'époux que le grand homme, et à l'époque de leur union, je ne sais si l'on ne pourrait dire le gentilhomme, dont la fille des Didot semble vraiment trop heureuse d'accepter l'aristocratique alliance.

Les lettres de Félicité Didot ont été imprimées, en 1826, par Aimé Martin, dans la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*. Il en manquait pourtant quelques-unes à la collection, et Aimé Martin, selon l'usage des anciens éditeurs, ne s'était pas fait scrupule d'en « arranger » quelques autres. Grâce à l'obligeance de M. Gélis-Didot, M. Maury a pu rétablir le texte authentique des dernières, et nous en faire connaître un bon nombre d'inédites. Félicité ne fut pas heureuse. Pour

complaire à son vieil époux, il lui avait fallu se confiner dans son « île, » où les soins de la cuisine et du ménage remplaçaient désormais le mouvement affairé, les causeries, les fréquentations habituelles du magasin de son père. Elle tomba malade. Son mari lui conseilla de « mettre toute sa confiance en Dieu. » — « Il est le grand médecin de la vie, lui disait-il encore, puisque c'est lui qui nous la donne. » Félicité le savait sans doute, mais elle eût bien aimé que son mari feignît au moins d'aider Dieu. Il n'en avait pas le temps. Il continuait de solliciter les faveurs du Directoire, comme autrefois il avait fait celles de l'ancien régime. Il demandait que la république achetât pour lui le papier nécessaire à l'impression de ses *Harmonies*. Il proposait d'entreprendre une tournée scientifique en France pour y vérifier « les correspondances » indiquées dans ses *Études*. Ou bien encore il voulait qu'on le chargeât de parcourir le pays « à la recherche des talens et des vertus précoces. » Félicité, dans sa solitude, continuait de mourir lentement. Elle s'éteignit, dans les premiers mois de l'an VIII, victime peut-être de ses désillusions autant que de la phtisie, et laissant deux enfans en bas âge, une fille et un garçon. Ai-je besoin de dire que le garçon s'appelait Paul, et la fille Virginie?

Elle n'eut pas plus tôt disparu que le séjour de son île devint insupportable à Bernardin de Saint-Pierre : « Les vergers qu'il avait plantés, cette petite rivière qui les environnait de ses eaux limpides, ces îles collatérales couvertes de grands saules et d'aunes touffus, — raconte Aimé Martin, — tout ce qu'il avait aimé autrefois faisait alors couler ses larmes en lui rappelant celle qu'il avait perdue. » Il revint donc à Paris, et à soixante-trois ans sonnés, plus avide que jamais d'hommages féminins, il fit sa principale distraction de fréquenter un pensionnat de demoiselles. « Environné de jeunes personnes, M. de Saint-Pierre se plaisait à les suivre dans leurs promenades champêtres, et quelquefois il leur dictait de petits sujets de composition qu'il revoyait avec intérêt. » L'une de ces jeunes personnes, Mlle Désirée de Pelleporc, fit une vive impression sur ce cœur toujours jeune, trop jeune peut-être même, et six mois n'étaient pas encore écoulés depuis la mort de Félicité qu'il volait à de nouvelles amours. Mlle de Pelleporc avait environ dix-huit ou dix-neuf ans.

Il y a quelque chose de pénible à voir, dans les lettres inédites de Bernardin de Saint-Pierre, comment il s'y prit et de quels moyens il usa pour circonvenir Mlle de Pelleporc. Ce qui n'est guère moins grave, c'est la naïve impudeur des déclarations qu'il lui adresse : « Ne voudriez-vous être que la gouvernante de mes enfans? Cette âme qui a pénétré dans la mienne par ses sentimens ne conçoit-elle pas d'autres pénétrations plus intimes? Êtes-vous plus sage que la nature et plus sublime que celui qui en a établi les lois? Oh! ma tendre Désirée, il

m'est impossible de vous aimer à demi. » Une autre lettre est curieuse encore, et on est tenté de se demander, sans avoir d'ailleurs autrement de goût pour la statistique, si c'est à en écrire de semblables que s'emploient de nos jours les séances des Académies :

« J'écris ce peu de lignes encore dans notre séance, au milieu des distractions. D'un autre côté, votre charmante image m'en donne jour et nuit. Mon amour pour vous croît de nuit en nuit. Votre personne l'augmentera; sous combien de rapports vous me serez chère! Je développe en vous, chaque fois que je vous vois, de nouvelles grâces et de nouvelles vertus. Oh! ma bonne amie, comment pouvez-vous craindre que je vous sois infidèle? Vous serez jalouse, dites-vous. Mais ce serait à moi de l'être. Oh! ne donnez à personne, ni des regards, ni des baisers semblables à ceux qui troublent mon repos. Ce sont des sceaux d'amour. Vous l'avez fixé pour jamais dans mon cœur. Je ne serai tout à fait heureux, ma chère amie, que quand tu seras en ma possession. Je m'en vais hâter l'heureux moment. »

Le mariage eut lieu dans le courant de brumaire an IX, et une vie nouvelle commença de là pour Bernardin de Saint-Pierre. Plus aimée qu'aimante, peut-on dire avec M. Maury que Désirée de Pelleporc vengea Félicité Didot? En tout cas, ce fut d'une manière que son vieil époux trouva singulièrement douce, et le barbon adora son servage. Même il fit les « commissions » à son tour, et de Paris à Éragny, où il s'était fixé, couleurs et pinceaux, parfumerie, bibelots, ce fut lui qui rapporta les mille futilités de femme dont la seconde Mme Bernardin de Saint-Pierre, plus exigeante que la première, entendait bien ne pas se passer; — et elle avait raison. Il l'appelait aussi son « pigeon, » et sa « colombe, » et ses « amours, » et ses « délices, » et son « joli mois de mai. » C'est qu'elle avait à ses yeux deux grands avantages sur Félicité Didot : le premier d'être presque *née*, comme l'on disait encore; et le second, que la fortune était entrée avec elle dans la maison de Bernardin. Non qu'elle fût riche, et au contraire, démentant ce jour-là les principes de toute sa vie, son mari l'avait prise sans dot. Mais la « Providence » avait voulu que les « bienfaits » du consulat et de l'empire coïncidassent avec leur union, — deux mille quatre cents francs de pension d'un côté, sur les fonds de l'intérieur; six mille francs d'un autre; deux mille francs d'un troisième, sur le *Journal de l'empire;* trois mille quatre cents francs encore sur le grand livre; Paul au lycée Napoléon, Virginie à Écouen, etc., etc. — et l'imagination du vieillard, toujours romanesque, lui montrait dans sa jeune femme une bénédiction comme envoyée d'en haut pour le consoler de ses misères passées. Assurément ce sont là des sentimens trop nobles pour que nous osions les railler; et puisque, après tout, quand le vieux homme expira, le 21 janvier 1814, on peut dire que ce fut de bonheur, il y

aurait du mauvais goût, de l'indiscrétion, ou de l'impudeur même à trop plaisanter sur son second mariage.

Devenue veuve, on sait sans doute que Mme de Saint-Pierre épousa en secondes noces Aimé Martin, le fidèle secrétaire et le pieux biographe de Bernardin. La remarque en serait superflue, s'il n'y fallait voir l'origine des travaux mêmes dont nous venons de parler, leur justification, pour ainsi dire, et la raison enfin que nous avons eue de n'en retenir ici que le côté anecdotique.

Sans doute, nous n'aimons pas beaucoup, en général, ces incursions, — presque toujours et nécessairement un peu hostiles, — dans la vie privée d'un grand écrivain ou d'un grand artiste, mais c'est à une condition, qui est que l'on connaisse au moins, avec quelque précision, les lignes essentielles de sa biographie. Il faut aussi que ses admirateurs ne l'aient point trop défiguré, comme si par exemple on transformait Montaigne en un stoïcien, ou Rabelais en une espèce d'ivrogne

Qui, parmi les écuelles grasses,
Sans nulle honte se touillant,
Allait dans le vin barbouillant
Comme une grenouille en la fange.

Et quand ce n'est point la légende, — laquelle peut avoir quelquefois ses raisons, — quand ce n'est point quelque admirateur désintéressé, quand c'est le secrétaire et le successeur d'un grand écrivain qui l'a métamorphosé, comme Aimé Martin l'a fait pour Bernardin de Saint-Pierre, quand c'est le mari de sa veuve, alors il faut bien y regarder de plus près, et tous les moyens qu'il y ait de rétablir la vérité dans ses droits, il faut alors qu'on les cherche et qu'on les accepte. C'est ce que M. de Lescure avait fait trop négligemment dans son *Bernardin de Saint-Pierre*; c'est ce que M. Arvède Barine a commencé de faire dans le sien; c'est enfin ce que M. Fernand Maury a fait dans son *Étude* avec autant d'impartialité que d'abondance, — et c'est ce que nous avons essayé de faire surtout d'après lui. Il n'y a pas de loi si générale qui ne souffre des exceptions, ou, pour mieux dire peut-être, que quelque autre loi ne limite.

Je ne crois pas, d'ailleurs, que cette connaissance plus précise de la vie de Bernardin de Saint-Pierre soit tout à fait inutile pour comprendre et pour mieux expliquer la nature de son talent. De qui donc a-t-on dit que l'on goûtait à le lire une « volupté » à laquelle il semblait que les sens mêmes fussent intéressés? C'est de Massillon, si j'ai bonne mémoire; mais on en peut dire autant de Bernardin de Saint Pierre, et dans ses *Études de la nature*, sous la sentimentalité de sa manière, qui va quelquefois jusqu'à la fadeur, il y a toujours quelque chose de vif, de pénétrant, et presque de passionné. En d'autres termes encore, il est dans l'histoire de notre littérature un des premiers auteurs de

cette confusion qui consiste à mêler aujourd'hui presque universellement l'adoration de la femme au sentiment de la nature et à l'idée de la beauté.

Vous rappelez-vous ces lignes du *Préambule* de *Paul et Virginie?* Il vient d'expliquer à sa manière les origines de la civilisation, et de célébrer en termes émus le « vertueux Penn, » le « divin Fénelon, » « l'éloquent Jean-Jacques, » quand il change brusquement de thème, et il s'écrie :

« Mais les femmes ont contribué plus que les philosophes à former et à réformer les nations. Elles ne pâlirent point, les nuits, à composer de longs traités de morale; elles ne montèrent point dans des tribunes pour faire tonner les lois. Ce fut dans leurs bras que les hommes goûtèrent le bonheur d'être tour à tour, dans le cercle de la vie, enfans heureux, amans fidèles, époux constans, pères vertueux...

« Ce fut autour d'elles que dans l'origine les hommes errans se rassemblèrent et se fixèrent...

« Non-seulement les femmes réunissent les hommes entre eux par les liens de la nature, mais encore par ceux de la société. Remplies pour eux des affections les plus tendres, elles les unissent à celles de la divinité, qui en est la source...

« O femmes, c'est par votre sensibilité que vous enchaînez les ambitions des hommes...

« Vous êtes les fleurs de la vie. C'est dans votre sein que la nature verse les générations et les premières affections qui les font éclore...

« Vous êtes les reines de notre opinion et de notre ordre moral... Vous avez perfectionné nos goûts... Vous êtes les juges nés de tout ce qui est décent, gracieux, bon, juste, héroïque... C'est par vos souvenirs que nos soldats s'animent à la défense de la patrie... Vous avez inspiré et formé nos plus grands poètes et nos plus grands orateurs... A vos regards modestes le sophiste audacieux se trouble, le fanatique sent qu'il est homme, et l'athée qu'il existe un Dieu... »

Ce n'est pas aujourd'hui le temps d'insister sur cette indication, et nous nous contentons de l'avoir donnée. Les suites en ont été presque infinies dans le siècle où nous sommes; et les poètes ou les peintres de l'amour y ont gagné d'être supérieurs peut-être à tous ceux qui les avaient précédés dans l'histoire. On comprendra sans peine que si Bernardin de Saint-Pierre, — je veux dire l'auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la nature*, — est aux origines de cet état d'esprit, il ne soit pas indifférent de savoir quel homme il fut lui-même, et, pour être plus cachée, quelle fut cependant la liaison nécessaire de son œuvre avec sa vie.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Décidément c'est assez, c'est trop; pour peu que cela continue, ce sera fastidieux. On abuse vraiment des meilleures choses, même du droit de se distraire, surtout de ce temps de trêve et de repos laissé au peuple français. On abuse par trop des anniversaires, des centenaires, des manifestations, des représentations, des cortèges, comme si la vie d'un pays n'était qu'une fête perpétuelle, comme si un peuple n'avait rien de mieux à faire qu'à pavoiser, à illuminer, à suivre des défilés et à chercher les occasions de perdre son temps. On prolonge par trop cette comédie de réjouissance universelle qui finit par ne plus amuser personne, si ce n'est les acteurs de la représentation, qui n'est qu'une manière de jeter un voile sur les réalités sérieuses, de détourner une nation de tout ce qui l'intéresse, de son travail, de ses affaires, des problèmes pratiques de sa fortune morale et matérielle.

Que parle-t-on de l'empire et de toutes les monarchies, et de leurs profusions décoratives et de leurs cérémonies et des manifestations organisées par les maîtres de ce régime? Jamais on ne s'y est mieux entendu qu'aujourd'hui; jamais l'art d'amuser et d'abuser le public par des anniversaires à fracas, des réceptions et des lampions, n'a été poussé plus loin à tout propos et hors de propos. Nos maîtres du moment ont leur calendrier où ils ajoutent de temps à autre quelque jour férié! Ils n'en sont pas encore, comme les républicains d'autrefois, à décréter les fêtes de la « vertu, » de « l'opinion, » ou de la « révolution, » les « jeux républicains; » ils y viendront peut-être, ils obligeront les autorités à parader pour leurs saints, le maire, l'instituteur, à mettre des drapeaux et des lanternes vénitiennes pour le plaisir des

populations. Ce sera complet et assez peu nouveau! Assurément, sous tous les régimes ce n'est point un mal qu'il y ait des fêtes publiques, des jours où toute cette masse qui peine au travail ait pour se distraire et s'égayer les revues, les promenades, les illuminations, les spectacles. Rien n'est plus simple, plus avouable surtout que de consacrer par les commémorations populaires tout ce qui a pu relever ou illustrer la vie nationale. C'est de tous les temps et de tous les gouvernemens. Encore faudrait-il se garder de multiplier ces commémorations, ces cultes publics, et d'en faire une banalité ou une représaille rétrospective de parti, une œuvre d'archaïsme révolutionnaire. Il faudrait savoir du moins choisir parmi les événemens du passé et s'interdire tout ce qui ne réveille que des souvenirs de guerre civile.

Lorsqu'il y a plus de dix ans déjà on a choisi le 14 juillet pour en faire une fête nationale, c'était déjà assez risqué. Par lui-même, le 14 juillet, avec son assaut de la Bastille, n'avait précisément rien d'héroïque. La prise d'une vieille citadelle qui ne servait plus qu'à enfermer quelques gentilshommes et qui n'était défendue que par quelques Suisses ou quelques invalides, le massacre du malheureux gouverneur De Launay et de ses compagnons désarmés, ce hideux cortège envahissant pour la première fois l'Hôtel de Ville, tout cela, il faut l'avouer, n'était pas fait pour relever l'esprit et parler au cœur d'une nation généreuse, pour être célébré et fêté. S'il n'y avait eu que le fait brutal, il n'y aurait pas eu de quoi se mettre en frais de guirlandes et de lampions après cent ans écoulés; mais le 14 juillet 1789, dégagé des souvenirs sanglans et perdus dans l'oubli, est devenu une date légendaire, presque unique dans l'histoire. Il a été, il reste, l'expression d'un des plus grands mouvemens qui aient ébranlé l'humanité, de la révolution française dans son premier essor, à une heure où elle ralliait encore toutes les bonnes volontés, avant les cruelles expériences et les mécomptes. Cette date, elle est l'aurore de 1789; elle représente les idées, les vœux, les progrès, les espérances qui se résument dans ces mots de révolution française, qui sont devenus l'âme et l'essence de la société moderne à travers toutes ses épreuves. Le 14 juillet, c'est la condensation, dans un mot et dans une date, de tout ce qui a duré, de tout ce qui a survécu de la grande époque. Il a été adopté pour la fête nationale de la révolution française, il est entré dans les mœurs, il reste consacré comme la date privilégiée : soit! mais alors où était la nécessité d'aller chercher cet autre centenaire du 22 septembre 1792 qui vient d'être célébré, ce nouvel anniversaire qui n'est qu'un redoublement du 14 juillet ou qui ne peut avoir qu'une signification irritante de défi et de guerre intestine? Celui-là, il n'avait point été évidemment réclamé par l'instinct public : on ne l'attendait pas pour savoir que la république avait existé autrefois; il a été reçu avec plus de surprise

que d'enthousiasme par une opinion qui ne savait pas trop ce qu'on voulait lui dire. Il n'a pu naître, c'est bien clair, que d'une fantaisie de parti, d'une sorte de fétichisme, de ce besoin particulier qu'éprouvent certains esprits de mettre le nom et l'effigie de la république partout, de biffer du passé tout ce qui n'est pas républicain.

Eh bien! le voilà célébré, ce centenaire inutile et imprévu de la première proclamation de la république en France! On a une fête nationale de plus, et puisque c'était voté, on a certainement mis quelque zèle à relever cette journée nouvelle, à rajeunir toutes les démonstrations et les manifestations qui sont le fonds invariable des fêtes publiques. Ce simple anniversaire de la proclamation de la république aurait peut-être paru un peu maigre : on a eu l'idée assez habile de rattacher à cet anniversaire les souvenirs de la bataille de Valmy préparée par Dumouriez, gagnée deux jours avant, le 20 septembre 1792, par l'intrépidité de Kellermann, le futur duc de Valmy, bataille de volontaires et de chefs improvisés, qui ne fut pas un grand événement de guerre, mais qui suffisait alors pour refouler et déconcerter l'invasion étrangère. Les décorateurs ont été mis en campagne pour étonner Paris par leur génie inventif et leurs combinaisons quelque peu bizarres. Le fait est qu'on ne s'est plus contenté de simples illuminations, des spectacles et des feux d'artifice de tradition; on a imaginé des cortèges plus ou moins historiques, fort brillans peut-être, mais d'un goût assez baroque, où ont figuré toutes sortes de chars : char du XVIIIe siècle, char de la Marseillaise, char du Chant du Départ, char du Triomphe de la République, etc. Chars, costumes, chants patriotiques, enrôlemens figurés de volontaires, tout cela, il faut l'avouer, sent terriblement le décor et la représentation foraine. Tous les dignitaires de l'État, de leur côté, M. le président de la république, les ministres, les présidens des chambres, les chefs de la magistrature, tous ceux qui ont leur place dans le cérémonial se sont rendus au Panthéon pour officier, — et le défilé des discours a commencé! M. le président du conseil a parlé avec l'honnête et banale prolixité d'un historiographe de circonstance. M. Challemel-Lacour, comme vice-président du sénat, a parlé avec son élégante et nerveuse éloquence, un peu gênée sous les voûtes du Panthéon. M. le président de la chambre Floquet, quant à lui, a parlé comme parle M. Floquet, avec l'emphase de son importance, toujours passablement guindée. Encore une fois, on s'est cru obligé de retracer l'histoire de la révolution française adaptée à la cérémonie. Les cortèges historiques étaient pour le populaire sur les boulevards, les discours étaient pour le monde officiel de la république au Panthéon.

Bref, décorateurs, orateurs, commentateurs de journaux se sont cotisés pour donner de l'éclat à cette journée du 22 septembre, pour illustrer la fête nationale. On y a mis de la bonne volonté, et la curio-

sité parisienne a fait le reste. Ce n'est point certes la foule qui a manqué sur le passage du char du Triomphe de la République et du char des Volontaires. Oui, sans doute, on a fait ce qu'on a pu. Il n'est pas moins vrai qu'on n'a guère réussi à échauffer sérieusement l'opinion, que tout cela est resté assez froid dans les départemens bien plus encore qu'à Paris. Cette journée du 22 septembre, elle a laissé visiblement la masse française indifférente et sceptique, parce qu'on se lasse de tout, même des fêtes, surtout des fêtes trop prodiguées, parce que celle-ci ne répond à rien de profond et de sincère dans le pays, parce qu'elle ne représente qu'une sorte de superstition ou les plus sinistres souvenirs, ces « longs et terribles déchiremens » dont parlait l'autre jour M. Challemel-Lacour, au Panthéon.

Elle rappelle, dit-on, l'invasion vaincue et repoussée, la France répondant aux coalitions ennemies, aux menaces de démembrement par une explosion de patriotisme, la nation tout entière sous les armes, défendant ses frontières, puis répandant sur l'Europe le feu et l'esprit de la révolution, elle rappelle et Valmy fêté l'autre jour comme l'heureux prologue de la république et les armées du Nord, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Rhin, et Hoche et Marceau et Kléber, et la Convention nationale inaugurant l'ère nouvelle, décrétant la victoire en même temps que la naissance orageuse d'un monde nouveau. Oui, certes, elle rappelle tant qu'on voudra une prodigieuse époque, une des plus éclatantes, une des plus terribles révoltes de sentiment national et populaire qui aient ébranlé et étonné l'univers. Elle rappelle aussi ce que rien n'a pu effacer de la mémoire des hommes, — ces tueries de septembre qui l'ont préparée, les forfaits qui l'ont suivie, la terreur érigée en loi, les exécutions en permanence, les femmes immolées, les victimes les plus pures dévouées au bourreau, les chefs de la Révolution eux-mêmes se dévorant entre eux après avoir dévoré tout ce qui restait d'une ancienne et illustre société, la lassitude du crime poussant la France dans les corruptions du Directoire et dans la servitude sous un César. Cette journée du 22 septembre qu'on tient à fêter, elle n'est qu'une des premières de la redoutable et sanglante série; elle a engendré et préparé toutes ces autres journées après le 21 janvier, — et les 31 mai et les thermidor et les prairial et les vendémiaire et les fructidor, et puis, au bout de tous, les brumaire! On parle toujours du « bloc, » c'est la théorie nouvelle imaginée pour tout confondre et tout absoudre. Soit, le voilà le « bloc, » c'est entendu, on n'en peut rien distraire, on ne peut séparer ce que la fatalité a fait indissoluble, et c'est pourquoi dans l'enchaînement des catastrophes, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la terrible logique qui commande aux événemens relie le 18 brumaire au 22 septembre. Le 18 brumaire est aussi du « bloc. » Le prince Victor Napoléon, dans le plaisant con-

cours qu'il a prêté récemment à la célébration du centième anniversaire de la république, est après tout un suffisant logicien.

Quelle étrange idée ont les républicains de remuer sans cesse tous ces souvenirs, et, par une sorte de fétichisme étroit, de tenir à plier l'histoire à une passion de secte, de vouloir à tout prix se rattacher à une date effacée par tant d'autres dates! Curieuse ironie des choses! ils se croient peut-être de grands et hardis novateurs; ils ne font qu'imiter à leur manière le bon roi Louis XVIII qui, à son retour en 1814 et 1815, se plaisait à dater ses ordonnances de la « dix-neuvième année de son règne, » comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle. Les républicains d'aujourd'hui semblent en être toujours là; ils tiennent à compter du jour de la fondation première de la république, le 22 septembre 1792, comme le roi Louis XVIII datait de la dix-neuvième année de son règne, en dépit des décrets de la Convention et de l'Empire. Lorsque les Américains, en gens plus sérieux, célèbrent le centenaire de leur émancipation et de leur indépendance, ils ne sont pas les dupes de la superstition d'une date; ils fêtent, eux, une réalité vivante, ininterrompue, incorporée dans la vie populaire. Qu'est-ce que ce centenaire français qui vient d'être célébré comme une fête nationale? Ce n'est qu'un mot, une puérilité de l'esprit de parti, un essai de vaine commémoration d'un règne sans durée. Par le fait, dans l'espace d'un siècle, depuis le 22 septembre 1792, la France a vécu le plus souvent sous des monarchies diverses, quinze ans sous le premier empire réellement commencé avec le consulat, quinze ans sous la monarchie bourbonienne restaurée, dix-huit ans sous la monarchie de juillet, dix-huit ans sous le second empire. La république a régné à peine un quart de siècle, par intervalles, comme un régime né de troubles publics, précaire et contesté, périodiquement désavoué ou détesté par la France. Elle a toujours péri jusqu'ici par ses excès ou par ses fautes, parce qu'elle a été un parti ou une secte prétendant imposer ses fanatismes, parce qu'elle se rattachait à ces traditions de domination arrogante et d'agitation stérile qui sont sa vieille faiblesse devant le pays. Et si depuis quelques années elle a semblé devenir un régime moins incertain, plus facilement accepté, si elle s'est acclimatée et si elle entre dans les mœurs, ce n'est point certes parce qu'elle est tout ce qu'on dit aujourd'hui, parce que la France se serait décidée tout à coup à faire amende honorable de trois quarts de siècle de son histoire contemporaine devant cette date du 22 septembre 1792; ce n'est point, on peut le croire, parce que la raison française se serait soudainement réconciliée avec les souvenirs lugubres, avec les tyrannies et les utopies que la république a longtemps traînés avec elle.

Non sûrement! Il faut rester dans la vérité. Si la république a aujourd'hui un autre destin, c'est justement au contraire parce qu'elle

a paru rompre avec les traditions de violence et se dégager de ses origines orageuses pour prendre une figure nouvelle, pour devenir un régime régulier, coordonné, comme tous les régimes qui veulent vivre ; c'est parce qu'avec bien des faiblesses et des complicités qui pèsent encore sur elle du poids de tout le passé, elle a réussi à rester à peu près un gouvernement, à se défendre des agitations intérieures et des propagandes provocatrices, parce qu'elle a eu la fortune de voir, sous son nom, la France reprendre position, retrouver des finances, une armée, l'estime du monde, non pas avec les républicains seuls, mais avec le concours de toutes les bonnes volontés; c'est parce que ceux qui la représentent ne font pas toujours tout ce qu'on leur demande et s'efforcent de mesurer leurs actions comme leur langage. En d'autres termes, si la république nouvelle existe, c'est précisément parce qu'elle est à peu près le contraire de la république du 22 septembre 1792! Si elle est encore exposée aux crises et aux périls, c'est qu'elle cèderait à ceux qui voudraient la ramener aux carrières sanglantes ou l'entraîner dans de nouvelles aventures d'anarchie, c'est qu'elle répondrait aux vœux de conciliation et d'apaisement qui sont partout, aux adhésions qui se multiplient par la défiance et les passions de secte. Si elle a la chance de durer et de vivre, c'est qu'elle aura su profiter de l'expérience d'un siècle et se pacifier elle-même, c'est qu'elle aura fait son choix entre les deux politiques qui sont toujours devant elle : la politique radicale qui s'efforce encore de la dominer, de l'entraîner à de nouveaux excès, et une politique de libérale et forte prévoyance garantissant le pays dans ses intérêts comme dans sa vie morale. En un mot, la république sera-t-elle une institution flexible progressant avec le temps, adaptée aux mœurs, aux instincts d'une grande et libérale société si prodigieusement transformée depuis cent ans? En reviendra-t-elle à se figer dans le culte des violences révolutionnaires, pour finir encore une fois comme elle a invariablement fini, emportée un jour ou l'autre par quelque réaction de l'opinion déçue et dégoûtée? Tout est là.

C'est l'éternelle et décisive question. Elle renaît sans cesse; elle se reproduit sous toutes les formes, tantôt à propos de ce centenaire, qui n'a été qu'une concession à des passions surannées, tantôt à propos de ces grèves, de ces agitations ouvrières où les problèmes sérieux, pratiques du travail disparaissent sous l'invasion croissante d'un socialisme tout révolutionnaire. Elle reparaît partout, dans les actes, dans les discours, elle pèse sur le gouvernement, sur les pouvoirs publics, sur l'opinion. C'est une justice à rendre à M. le président de la république : il ne se laisse pas facilement entraîner ni détourner de son rôle. Il se fait un devoir de rester au milieu de toutes les contradictions le premier magistrat, impuissant peut-être, mais toujours cor-

rect, impartial, représentant les intérêts permanens du pays, accueillant tout le monde dans ses voyages, les chefs du clergé, comme les municipalités, mesurant son langage avec le tact d'un esprit simple et loyal.

Il n'a pas parlé l'autre jour à la cérémonie du Panthéon; mais il avait parlé, il y a quelques semaines, à Chambéry pour le centenaire de la réunion de la Savoie et il avait saisi l'occasion de s'élever contre les « vaines querelles, » de faire appel à l'union, à la paix des esprits. Il a parlé plus récemment encore à Montmorillon devant les chefs de cette armée « étrangère aux agitations des partis, » selon l'expression de M. le ministre de la guerre à ces manœuvres du centre, qui ont une bien autre importance que tous les anniversaires, que toutes les polémiques bruyantes, et il a dit le mot d'une situation: « L'école de l'armée élève les mœurs de la nation. Quittant le rang, le soldat porte dans ses foyers les sentimens dont il s'est pénétré au contact du drapeau : les vertus du soldat, le respect de la discipline, la religion du drapeau; l'armée grandit le citoyen! » Rien, certes, de plus virilement juste et de plus patriotique. Et M. le président de la république a parlé aussi à Poitiers, au banquet qui lui a été offert par la municipalité, où des députés conservateurs se sont rencontrés sans embarras avec des républicains, où il n'a été question que de rapprocher les esprits, de faire accepter et aimer la république. M. le maire de Poitiers avait donné l'exemple par un discours plein de sentimens de conciliation; M. le président de la république l'a suivi résolument, invoquant l'autorité du pays « qui veut voir partout réalisée cette unité morale dont notre chère armée donne un si admirable exemple, qui impose la paix politique, grâce à laquelle toutes les volontés pourront se tourner vers les réformes qu'attendent ceux qui travaillent ou ceux qui souffrent. » Et il n'a point hésité à ajouter, avec une droiture presque courageuse aujourd'hui, que « les réformes ne s'improvisent pas, qu'elles s'imposent encore moins par la violence, qu'elles ne peuvent sortir que d'une étude attentive et soutenue, du consentement universel,.. que c'est seulement dans la paix des esprits qu'on peut aborder utilement ces problèmes du travail et faire la part de la liberté comme celle de la solidarité... »

On n'a en vérité que le choix des bonnes paroles, mais voici une difficulté qui est déjà apparue plus d'une fois, qui reparaît sans cesse. Comment se fait-il qu'il y ait parfois dans notre vie publique française de si singuliers contrastes? Ici on évoque, pour s'en glorifier, les plus sombres souvenirs de guerre civile, là on n'invoque que l'union; ou bien les paroles ne respirent que la paix et les actes semblent trop souvent n'être que la continuation d'un système de vexations inutiles, de représailles acrimonieuses et de suspicion. M. le président de la

république et les ministres au besoin, et même les chefs de parti dans leurs voyages, parlent en hommes qui sentent que les vieilles divisions sont la ruine de la France, que la conciliation est le mot d'ordre nécessaire de la politique du jour, d'une situation nouvelle où les institutions cessent d'être contestées; ils comprennent aussi que, s'il est juste et prévoyant de s'occuper de « ceux qui travaillent ou qui souffrent, » la première condition est de ne pas laisser ces périlleux problèmes dans l'anarchie, de maintenir la paix publique sans laquelle rien n'est possible, la liberté du travail qui est la clé de tout. Ils le pensent, ils le répètent dans leurs discours, et dans la pratique on croirait qu'ils oublient ce qu'ils ont dit; cette liberté du travail, cette paix publique, ils les livrent à la violence organisée sous le nom de grèves et de syndicats, à des factions dont le mot d'ordre unique et avéré est la guerre sociale. Encore une fois, comment cela se fait-il? Comment s'expliquent ces contradictions? Oh! c'est bien simple. Quand on visite la France, la France, la vraie France vivante et réelle, quand on prononce des discours dans certaines occasions, aux manœuvres, au milieu des populations, on se sent sous l'inspiration du pays; on parle devant le pays, pour le pays. Quand on rentre à Paris, dans le brouhaha de tous les jours, ce n'est plus cela, on est ressaisi par les influences de parti. On parlemente avec les sénateurs et les députés qui se mêlent de tout, on laisse fléchir la loi et la justice devant de simples factieux pour n'avoir point d'affaire avec leurs patrons, on craint les interpellations, les interpellateurs. Et le seul résultat est qu'il n'y a plus de gouvernement ou qu'il n'y a qu'un gouvernement qui se désarme lui-même, hésitant devant toutes les résolutions, impuissant à réaliser ses propres vues et, en définitive, laissant, par ses faiblesses, les difficultés s'envenimer, les incidens grossir.

Au fond, c'est toute l'histoire de ces agitations, de ces grèves qui se prolongent indéfiniment au nord comme au midi et qui, loin de s'apaiser, deviennent de plus en plus aiguës. Qu'est-ce que cette grève qui depuis plus d'un mois trouble et paralyse la petite ville de Carmaux dans le Tarn? On parle de conflit. Quel conflit? Il n'y a d'autre conflit que celui qu'on a voulu créer ou qu'on a laissé se compliquer. Entre la compagnie et les mineurs de Carmaux, il n'y a pas eu même une mésintelligence sérieuse dans la pratique de relations réglées par un arbitrage qui date de quelques mois à peine. Il n'y a que la mésaventure personnelle d'un ouvrier qui a été congédié pour sa négligence au travail, qui, sous prétexte qu'il est maire, chef de syndicat, s'est cru inviolable et qui pour sa cause n'a pas craint d'exposer une population tout entière aux rigueurs du chômage. C'est pour un seul homme que quelques milliers d'ouvriers livrés à des meneurs se sont trouvés mis en grève. Une fois lancés, ils ont cru pouvoir dicter la loi, imposer

leurs conditions, interdire le travail aux ouvriers qui auraient voulu reprendre le chemin de la mine. Sous la protection d'une municipalité toute socialiste, ils ont fait ce qu'ils ont voulu. Là-dessus, une multitude de députés socialistes, anarchistes, même boulangistes, se sont hâtés d'aller s'abattre comme une volée d'oiseaux de proie sur la pauvre petite ville. Au lieu d'être des médiateurs, des pacificateurs, ils n'ont fait que pousser cette malheureuse population à la grève à outrance, à une lutte désespérée qui se résout pour elle en inévitables misères. Ils ont joué tout simplement le rôle de provocateurs sans scrupule. Abusant de leur mandat pour enflammer les passions, bravant les gendarmes qui, à la vérité, font une médiocre figure dans ces bagarres, menaçant ou essayant de compromettre le gouvernement, protestant contre toute velléité de protéger la liberté du travail. Eux, législateurs, obligés, sans doute, plus que d'autres à respecter les lois, ils sont les premiers à donner l'exemple du mépris des lois et de la sédition. On en est toujours là après un mois ! Et ce n'est pas tout : cette grève de Carmaux, que les meneurs s'efforcent de prolonger, n'est visiblement qu'un épisode de ce mouvement de socialisme révolutionnaire qui tend aujourd'hui à se répandre, qui sévit à Marseille comme à Saint-Ouen, comme à Roubaix, qui se manifeste par l'illégalité érigée en système, par les programmes de guerre sociale à outrance et même par un projet de grève universelle voté récemment au congrès marseillais. C'est ce qu'on appelle prendre la « bourgeoisie » par la famine pour la forcer à capituler !

Les choses vont vraiment ainsi pendant qu'on pérore sur le centenaire de la révolution française ! De sorte que dans cette campagne d'agitation et de destruction qui se déroule librement à la surface du pays, tout se trouve à la fois compromis ou engagé : et l'autorité des lois audacieusement avilie et la paix publique livrée aux menaces de la sédition, et la liberté du travail outrageusement méconnue, et la fortune nationale attaquée dans sa source par ces étranges réformateurs qui parlent lestement de décréter la suspension universelle du travail, la grève générale. Contre tous ces défis et cette jactance révolutionnaire, contre ce que M. Challemel-Lacour appelait l'autre jour « des rêveries menaçantes, » que fait cependant le gouvernement qui après tout est chargé de défendre le pays à l'intérieur comme à l'extérieur ? Le gouvernement a pour sûr de bonnes intentions, il a aussi de bonnes paroles qu'il continuera à mettre dans les discours ; il ne manquera pas à la première occasion de témoigner sa considération pour la paix morale, pour la liberté du travail. De bonnes paroles, c'est encore quelque chose sans doute ; malheureusement, ce n'est pas tout, ce n'est plus assez pour garantir la France dans sa sécurité et dans sa puissance.

Est-ce l'influence du fléau répandu aujourd'hui dans une partie de

l'Europe ? Est-ce la suite d'un état général, d'une situation diplomatique et militaire où l'on s'accoutume à vivre en s'observant, où les plus hardis ne sont pas pressés de prendre l'initiative et la responsabilité de nouveaux conflits ? Est-ce enfin l'effet de la saison ? Toujours est-il que depuis longtemps l'Europe n'avait eu un plus paisible automne et n'avait paru moins troublée, moins disposée à s'émouvoir de tout et à s'agiter au premier bruit répandu dans l'air. On reviendra assez tôt à la vie affairée, aux incidens et aux complications toujours possibles, aux négociations laborieuses, aux questions délicates, à tout ce qui divise et émeut les peuples. On n'en est pas là pour le moment; on en est tout au plus au lendemain de ces fêtes de Gênes, dont le centenaire de Christophe Colomb a été l'occasion, mais qui, en réalité, ont été les fêtes de tout le monde, une occasion pour l'Italie et ses souverains d'échanger des courtoisies et des politesses avec les escadres étrangères, particulièrement avec l'escadre française. Il est certain que si on avait des doutes et si on s'est livré à bien des commentaires sur cette visite de nos navires aux côtes d'Italie, les nuages ont bientôt disparu; que tout s'est passé avec une correction parfaite dans la cordialité, que rien n'a été négligé pour relever l'éclat et accentuer la signification de l'accueil fait à notre escadre. M. l'amiral Rieunier a représenté la France avec une dignité simple et courtoise; le roi Humbert et la reine Marguerite ont mis leur bonne grâce à visiter nos vaisseaux, à accepter une fête à bord du vaisseau-amiral, le *Formidable*. Nos marins ont été de toutes les réceptions officielles ou populaires. Rien de mieux : encore une fois tout s'est bien passé, tout a bien fini. Évidemment, cela ne veut point dire qu'il y ait rien de changé dans l'ensemble des rapports généraux de l'Europe, surtout dans le jeu des alliances : après comme avant les feux d'artifice, il n'en est ni plus ni moins. Ces fêtes de Gênes ne sont pas moins le signe des dispositions intimes des deux nations, liées par les souvenirs, et restent l'incident brillant de ces temps d'automne, de ces jours d'activité ralentie.

Tout est au repos, sans doute, du moins en apparence; dans le fond rien ne s'arrête, rien n'est suspendu, pas plus dans la vie intérieure que dans la vie extérieure des peuples et, pendant que s'éteignent par degrés les bruits des salves de Gênes, tous les pays ont leurs affaires. L'Italie elle-même s'achemine à pas pressés vers des élections qui décideront peut-être de la politique du jeune royaume et, dans tous les cas, de la durée du ministère présidé par M. Giolitti. L'Angleterre entre sans fracas et sans précipitation dans l'ère libérale ouverte par l'avènement du ministère Gladstone. La Belgique est tout entière encore à la revision constitutionnelle, dont une commission prépare laborieusement le programme et qui va être la grande affaire de l'assemblée constituante élue il y a quelques mois. La Hollande, mainte-

nant, comme bien d'autres pays, a sa question du suffrage universel; elle entre tout au moins dans la voie des réformes politiques, de l'extension du droit électoral. Le ministère de La Haye, en ouvrant ces jours passés les états-généraux, a annoncé des projets libéraux, et même avant l'ouverture des états-généraux, à la veille de la session, des meetings radicaux, socialistes, se sont réunis à Amsterdam, à La Haye, réclamant bruyamment le suffrage universel. Partout, c'est la grande question de droit populaire qui se débat, qui devra nécessairement être tranchée en Hollande, dans la pacifique Hollande, avant les élections nouvelles des états-généraux. Et voici à son tour l'Espagne qui, en pleine paix des vacances, sous le règne du ministère conservateur, vient d'avoir ses petites agitations, ses luttes intérieures pour les élections des députations provinciales, qui sont l'équivalent de nos conseils-généraux. L'Espagne n'a plus à conquérir le suffrage universel, elle l'a conquis ou retrouvé depuis quelques années; la difficulté est aujourd'hui de le pratiquer, sans qu'il soit une dérision ou un péril. La difficulté est, il est vrai, pour tous les pays.

Ce que le suffrage universel sera dans les diverses régions de l'Europe où il pénètre par degrés, ce qu'il produira particulièrement en Espagne, pays vieux de traditions, mais profondément remué par les révolutions, on ne peut certes le prévoir; c'est l'inconnu partout, surtout au-delà des Pyrénées. C'est le ministère libéral de M. Sagasta qui a eu l'idée, il y a quelques années, de rétablir le suffrage universel en Espagne, qui a réussi à le faire voter par son parlement, et il tombait sur le coup. C'est le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo qui a été chargé de présider à la première application du nouveau régime par une élection des Cortès, et le premier vote était déjà tout en faveur de sa politique conservatrice. Aujourd'hui c'est l'élection des conseils provinciaux qui vient de se faire, et l'avantage reste encore aux conservateurs. Le ministre de l'intérieur, M. Villaverde, a conduit sa campagne en homme actif et adroit qui connaît la vertu de la pression administrative; il a réussi à s'assurer près de 600 élections favorables, une immense majorité dans les provinces, même une majorité relative à Madrid. Il a eu son succès sans trouble apparent, presque sans dérangement dans la vie ordinaire, pendant que la plupart de ses collègues étaient dispersés dans leurs villégiatures et que la reine-régente elle-même se reposait à Saint-Sébastien, aux bords de la mer Cantabrique. Ce n'est pas que la victoire n'ait été vivement disputée. Les républicains se sont jetés dans la mêlée; mais les républicains sont divisés, M. Salmeron est loin d'être d'accord avec M. Ruiz Zorrilla. Les libéraux fusionnistes, ralliés par M. Sagasta, auraient pu être des adversaires plus redoutables; mais ils gardent une certaine réserve, et M. Sagasta, tout en attaquant la politique ministérielle, tient à rester dans la stricte légalité dynastique, à ne point ébranler la régence;

le discours qu'il a récemment prononcé à Oviedo est plutôt le programme d'un chef de ministère en expectative; le ministre de l'intérieur, habile à grouper les chiffres, a eu même l'art de s'approprier certaines élections libérales en les confondant dans la masse des élections monarchistes. Au demeurant, le succès des conservateurs n'est pas moins complet, et le ministère de M. Canovas, qui a déjà deux ans d'existence, se trouve assez raffermi pour attendre la session prochaine et aborder avec un ascendant rajeuni les problèmes d'économie publique, qui sont aujourd'hui le premier intérêt de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises est resté absolument calme pendant les deux dernières semaines; le peu d'activité qui s'est manifesté dans les transactions a porté exclusivement sur un certain nombre de rentes et de valeurs étrangères que la spéculation avait des raisons spéciales de pousser, comme les fonds russes, l'Extérieure et le Portugais, et quelques-uns des titres ottomans. Aucun incident politique de quelque importance ne s'est produit chez nous ni à l'extérieur, de nature à exercer une action sur l'attitude et les tendances des places financières. La célébration de la fête nationale du 22 septembre a coupé par un jour de chômage la troisième semaine du mois et contribué ainsi à accentuer l'atonie des affaires. Les spéculateurs ne se sont émus ni de la note de la Russie à la Porte, ni de l'agitation dont le petit royaume de Serbie est le théâtre, ni du conflit entre la Grèce et la Bulgarie à propos des écoles, ni du prochain voyage de l'empereur Guillaume II à Vienne.

La situation de place est toujours la même; l'argent surabonde, ne trouvant d'emploi ni dans le commerce et l'industrie frappés de langueur, ni dans un courant de création d'entreprises nouvelles, et s'amoncelant par conséquent dans les caisses des banques de dépôts, qui ne leur donnent qu'une rémunération dérisoire. Les spéculateurs trouvent donc toutes les facilités désirables pour reporter leurs positions et suivre de mois en mois un mouvement de hausse dont les condi-

tions spéciales du marché ne permettent pas de prévoir le terme. La rente 3 pour 100, par exemple, est arrêtée depuis trois mois devant le cours rond de 100 francs. Elle l'a dépassé quelques jours avant le détachement du coupon trimestriel (16 septembre) atteignant 100.50. Depuis le détachement, elle oscille entre 99.75 et 99.97; un jour ou l'autre, elle franchira délibérément l'obstacle et s'avancera vers les cours de 101 à 102. On peut supposer, en effet, que depuis quelques semaines des capitaux, qui naguère se seraient portés vers la rente ou les valeurs similaires, se sont aventurés du côté de titres à revenu variable, en possession d'une vogue justifiée dans une certaine mesure, nous voulons parler des valeurs industrielles comme les Aciéries de France, les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, le Nickel, les Chargeurs-Réunis, etc. Certains de ces titres ont bénéficié en peu de temps d'une hausse énorme. Des placemens qui naguère étaient très avantageux ne le paraissent plus autant aujourd'hui; la violence du courant qui a porté dans cette direction une partie des capitaux disponibles peut donc s'affaiblir, et de nouveau l'argent sans emploi ira grossir sans interruption le stock qui alimente les achats de rentes de la Caisse des dépôts et consignations.

Depuis que la chambre syndicale des agens de change a confié à M. Herbault les fonctions de syndic, le conflit, qui de tout temps a existé entre la coulisse et la compagnie privilégiée, mais qui restait latent, a subitement éclaté par suite d'exigences formellement énoncées du nouveau syndic. La coulisse a dû renoncer à la négociation de quelques valeurs déterminées; il a été souvent question de lui réduire encore sa part; une cote officielle annexe a été créée pour placer sous la protection de la compagnie l'inscription du cours d'un grand nombre de valeurs qui ne relevaient jusqu'alors que du marché en banque. Enfin, ces jours derniers, la coulisse ayant manifesté l'intention de reprendre, à partir du 3 octobre, dans le hall du Crédit lyonnais, ses réunions du soir, les syndics de toutes les compagnies d'agens de change en France ont adressé au ministère des finances une lettre collective demandant la suppression de ce marché illégal connu sous le nom de petite Bourse du soir.

Nous n'avons pas naturellement à prendre parti dans un tel débat. A première vue, il semble bien que ces réunions du soir ne soient guère utiles. Le monde financier s'en passe très bien au cours de l'été; rien ne les rend indispensables en hiver; les trois heures, pendant lesquelles est ouvert chaque jour le marché officiel, suffisent amplement à toutes les transactions, d'autant que la coulisse opère de son côté pendant ces trois mêmes heures. Quant aux argumens invoqués dans la lettre des syndics, on les peut trouver discutables. Les personnes qui fréquentent ces réunions du soir ou y envoient des ordres ne seraient que des « joueurs de profession, » d'où il faudrait inférer

que la Bourse du jour ne connaît pas de joueurs et ne recrute sa clientèle que parmi les personnes animées d'une sainte horreur pour la spéculation. D'autre part, les « joueurs de profession » de la Bourse du soir seraient tous, au dire des syndics, d'enragés baissiers, fort capables de faire perdre, en moins d'une heure, trois ou quatre points à la rente française, mais qui ne se résoudraient jamais à profiter d'une bonne nouvelle pour faire monter cette même rente. Le ministre des finances n'a pas encore répondu à la lettre des syndics; la coulisse, de son côté, est restée muette. Il est cependant probable qu'après une telle manifestation des compagnies d'agens de change de Paris et des grandes villes de province, la petite Bourse du soir a vécu: fort peu de gens, à tout prendre, la regretteront.

La chambre des députés n'a pas pu se décider, cette année encore, à entamer dans sa session ordinaire la discussion du budget. Ce sera l'œuvre des trois derniers mois de 1892, et il est à craindre que ce temps n'y suffise pas. La commission va reprendre ses travaux dès les premiers jours d'octobre, à peine une quinzaine avant la rentrée des chambres. Quand seront prêts le rapport général et tous les rapports accessoires? Le rapporteur général est M. Poincaré, nommé en remplacement de M. Burdeau, lorsque celui-ci est devenu ministre de la marine. Il se trouve, paraît-il, en présence d'une difficulté sérieuse relative à l'amortissement des obligations sexennaires, inscrit pour une somme de 163 millions, et auquel, dans le projet du gouvernement, il est pourvu par des excédens antérieurs et par l'escompte de plus-values dans le revenu des douanes. Au lieu des plus-values espérées par les protectionnistes, les nouveaux tarifs laissent des moins-values, et voilà l'équilibre du budget compromis. M. Poincaré déclare que de nouvelles économies sont nécessaires, mais comme il prévoit assez sagement que la réalisation en est à peu près illusoire, il émet l'idée de l'application à l'amortissement des obligations sexennaires de l'économie de près de 100 millions par an que doit donner la conversion du 4 1/2 pour 100. C'est soulever une question bien grosse et dont il n'est pas certain que le gouvernement et la chambre veuillent aborder l'examen à propos du règlement du budget de 1893, qui devrait être déjà voté.

Les fonds russes ont été aussi vivement poussés dans la seconde partie de septembre qu'ils l'avaient été précédemment. L'emprunt d'Orient, il est vrai, est resté en dehors de ce mouvement, retenu par l'immobilité des cours du rouble (253 francs environ les 100 roubles papier); mais le consolidé 4 pour 100 or a été porté de 97.15 à 97.80, et le 3 pour 100 1891 de 79.75 à 81.30. Ce dernier fonds a été émis, il y a un an, à 79 3/4 pour 100, pour un montant nominal de 500 millions de francs. L'opération n'a que partiellement réussi; le gouvernement russe a dû reprendre les deux cinquièmes de l'emprunt, soit 200 millions

de francs non placés, et les cours, après l'émission, ont rapidement décliné jusqu'à 74 et 73 pour 100. Ce grand mouvement de baisse fut, à tort ou à raison, attribué à des agissemens du marché en banque, et est un des principaux motifs de l'hostilité que la compagnie des agens de change témoigne à l'égard de la coulisse. Le 3 pour 100 russe a été lentement relevé. Tout récemment, il revenait à son prix d'émission qu'il a définitivement dépassé depuis quelques jours. Des négociations paraissent être en ce moment engagées pour la reprise par un groupe financier du solde de l'emprunt.

Les séries diverses de la dette générale turque ont été l'objet d'achats suivis, aussitôt après le détachement du coupon semestriel le 13 courant. La série C a été portée de 21.60 à 22.82, et la série D de 21.50 à 22.25. En même temps, la Banque ottomane s'est avancée de 580 à 606. Les autres valeurs du même groupe ont été plutôt délaissées, la Priorité entre 435 et 440 ex-coupon de 10 francs, et l'Obligation des douanes entre 472.50 et 475. L'action des Tabacs, sous l'influence d'assez fortes réalisations de la place de Vienne, a reculé de quelques francs après le détachement du coupon, 7 francs, formant le solde du dividende de l'exercice 1891-92.

L'Extérieure a gagné près d'une unité à 65 francs. Le change se tient toujours à un niveau assez élevé à Madrid et à Barcelone, malgré l'avance de 50 millions obtenue de la Banque de Paris et des Pays-Bas par le gouvernement espagnol. Toutefois les recettes budgétaires semblent en voie d'amélioration, et le cabinet Canovas annonce l'intention de procéder avec énergie à l'application de diverses mesures propres à réduire l'écart entre le montant des dépenses et celui des recettes, réductions de crédit, application de nouveaux impôts, affermage de diverses branches du revenu public.

Le marché des autres fonds d'États a été assez calme. La rente italienne se consolide aux environs de 93.50, cours obtenu à la faveur de la bonne impression produite par les fêtes de Gênes et les incidens relatifs à la présence de notre escadre dans ce port. En Italie comme en Espagne, la situation économique générale semble commencer à s'améliorer quelque peu; les impôts rentrent plus aisément, et les relevés mensuels accusent des plus-values, peu importantes en elles-mêmes, mais significatives en tant que symptômes d'un réveil d'activité commerciale. L'or toutefois conserve une prime d'environ 3 pour 100, et il est fâcheux que le gouvernement se voie obligé, pour faire face aux besoins du moment, d'aliéner le peu de rentes dont il dispose encore, et qui constituaient naguère une précieuse réserve, aujourd'hui presque épuisée.

Les nouvelles du Brésil sont beaucoup plus satisfaisantes. La population, dont les besoins de circulation monétaire s'accroissent rapide-

ment, supporte avec plus d'aise le poids de la masse de papier-monnaie créée depuis la révolution. Il en résulte une amélioration du change, dont le contre-coup se fait sentir en Portugal. Les fonds du petit royaume se sont en effet légèrement relevés de 24 à 24 11/16. Les comités qui représentent les intérêts des porteurs de titres à l'étranger se sont décidés à accepter en fait le paiement en or du tiers des coupons échus.

Les hauts cours de la rente française ont certainement facilité l'avance générale qui s'est produite dans les prix des rentes étrangères, toute proportion gardée entre les degrés de sécurité qu'elles peuvent offrir. Ainsi l'Extérieure d'Espagne donne, aux cours actuels, 6 1/4 pour 100, tandis que le 4.34 italien à 93.60 produit près de 5 pour 100, le Turc série D, environ 4 1/2, le Hongrois un peu plus de 4 pour 100, de même que le Consolidé russe, l'Unifiée d'Égypte 4 pour 100 net, le 3 pour 100 de Russie 3.70 pour 100.

Rappelons encore que le 3 pour 100 allemand ou prussien est à 88 pour 100 environ, le 3 pour 100 suisse à 94.50, le 3 pour 100 belge à 99, et le 2 3/4 anglais à 98.

Les titres des Sociétés de crédit ont pris une certaine part à l'amélioration générale. La Banque de Paris a ainsi gagné 7.50 à 670, le Crédit foncier 6.25 à 1,127.50, la Banque d'escompte 10 à 230, le Crédit lyonnais 5 à 788.75, le Comptoir national d'escompte 15 à 525. La Banque ottomane, plus favorisée qu'aucune autre valeur du même genre, présente une avance de 26.25 à 606.25, motivée par la plus-value des titres turcs dont se compose son portefeuille.

L'épargne a continué ses achats en actions de chemins de fer français. Le Midi est en hausse de 15 francs à 1,342, l'Orléans de 5 à 1,612, l'Est de 22.50 à 965, l'Ouest de 5 à 1,110, le Lyon de 15 à 1,560, le Nord de 30 à 1,940.

Les actions de Chemins étrangers sont restées à peu près immobiles; les Lombards toutefois ont gagné 5 francs à 225.

Une grande activité a régné sur le marché de certaines valeurs industrielles qui se traitent au comptant. Là surtout sont à relever des différences de cours d'une importance exceptionnelle. Les actions des Aciéries de France ont été portées de 1,300 à 1,335, les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est de 845 à 970, les Chargeurs-Réunis de 1,200 à 1,270. L'étroitesse du marché de ces valeurs explique seule la possibilité de pareils écarts, si sérieuses que puissent être d'ailleurs les raisons qui déterminent les achats.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.